

UNIVERSITÉ FRANÇOIS – RABELAIS DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE S.H.S

LABORATOIRE LIGERIEEN DE LINGUISTIQUE (UMR CNRS 7270)

THÈSE présentée par :

Augustin NDIONE

soutenue le : 22 novembre 2013

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François – Rabelais de Tours**

Discipline/ Spécialité : Sciences du langage / Linguistique et phonétique générales

**CONTRIBUTION A UNE ETUDE DE LA DIFFERENCE
ENTRE LA REDUPLICATION ET LA REPETITION EN
FRANÇAIS ET EN WOLOF**

THÈSE dirigée par :

Monsieur OSU Sylvester

Monsieur FOURNIER Jean-Michel

Professeur, université François – Rabelais de Tours

Professeur, université François – Rabelais de Tours

RAPPORTEURS :

Monsieur LEBAUD Daniel

Monsieur KABORE Sû-Tôôg-nooma

Professeur, Université de Franche Comté, Besançon

Professeur, Université Paris 3, Sorbonne Nouvelle

JURY :

M. FOURNIER Jean-Michel

M. KABORE Sû-Tôôg-nooma

M. LEBAUD Daniel

M. OSU Sylvester

Mme ROBERT Stéphane

Professeur, université François – Rabelais de Tours

Professeur, Université Paris 3, Sorbonne Nouvelle

Professeur, Université de Franche Comté, Besançon

Professeur, université François – Rabelais de Tours

Directrice de recherche, CNRS, Paris

A vous, de Mbéléñème, de Caali et de Tuur !

Remerciements

Cette thèse est le fruit de plusieurs années de recherche ; elle n'aurait certainement pas vu le jour, sans le concours de plusieurs personnes à qui nous voulons adresser nos plus vifs remerciements.

Nous tenons en tout premier lieu à exprimer notre gratitude à Messieurs Sylvester Osu et Jean-Michel Fournier, qui ont accepté de diriger cette thèse et nous ont prodigué de précieux conseils. Nous les remercions pour leur disponibilité toutes les fois que nous attendions leur aide pour la conduite de nos travaux. Nous exprimons aussi notre gratitude aux membres du jury pour avoir accepté de participer à la soutenance de ce travail.

Nous remercions également le Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270, CNRS, Université de Tours, Université d'Orléans, BNF) pour l'accueil et le soutien qui nous ont été accordés pendant ces années de recherches. Que les enseignants-chercheurs soient, ici, grandement remerciés, tant pour les conseils, les encouragements, et les diverses séances de travail sur telle ou telle problématique afférente à cette thèse.

Nous tenons aussi à dire notre gratitude à tous les doctorants et jeunes docteurs du LLL (équipe de Tours) pour tous les moments passés à faire de la linguistique « d'une autre façon ». Mention spéciale aux *docteurants* : Elo, Emio, Jo, Marjo, Pierrot, et So.

Nous remercions tous nos informateurs du wolof et du français qui nous ont aidés à constituer notre corpus, et à vérifier les exemples qui nous ont servi dans cette étude. Nous les remercions également pour leur disponibilité sans faille.

Merci également à tous ceux qui ont relu ce travail. Leur attention a rendu la lecture de ce travail plus agréable. Leurs diverses interrogations nous ont permis de préciser notre propos.

Enfin, nous exprimons notre profonde gratitude à notre famille et à tous nos amis qui ont été là pendant ces années de recherche.

Résumé

Cette thèse s'inscrit dans une perspective typologique et porte sur la reduplication et la répétition en français et en wolof (langue du Sénégal). Elle porte sur un procédé linguistique souvent considéré comme marginal pour une langue de grande diffusion comme le français du fait, entre autres, qu'il apparaît à l'oral. L'investigation menée montre que ce procédé n'est pas plus employé en wolof, langue à tradition orale, qu'en français, puisqu'on reduplique des termes issus de catégories similaires dans les deux langues ; en français par exemple on peut redupliquer des prénoms (Dédé, Vava), des noms (salade-salade), des verbes (il pleut-pleut), des adjectifs (joli-joli) et des adverbes (loin-loin), et en wolof, on peut redupliquer des patronymes (wade-wade), des toponymes (bawol-bawol), des bases lexicales (am-am « possession »), des adverbes (leeg-leeg « souvent ») et des noms (goor-goor-lu « débrouillard »).

Cette thèse s'inscrit dans le cadre de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives initiée par Culioli. Ainsi, à la suite de Culioli (1990), Kabore (1998), Osu (2007, 2010), cette thèse montre que la reduplication est un procédé qui met en jeu une opération de détermination puisqu'il s'agit de déterminer une occurrence d'un domaine notionnel. Mais, nous considérons la juxtaposition des deux composantes de la structure reduplicative comme un marqueur d'opération linguistique, au sens culiolien du terme, en essayant de cerner le rôle de chaque composante au sein de cette structure. Dès lors, nous montrons que la première composante de la structure représente une occurrence quelconque alors que la deuxième représente l'occurrence représentative du domaine notionnel. Quant à la juxtaposition, son rôle se ramène à identifier l'occurrence quelconque à l'occurrence représentative, réécrite comme ceci : $\langle \text{Occ}_1 \underline{\subseteq} \text{Occ}_0 \rangle$. Cette hypothèse ébauchée lors de l'étude du français a été reprise et vérifiée à l'épreuve des faits issus du wolof. De ce fait, nous avons pu déceler un mécanisme généralisable de la reduplication dans les deux langues.

Nous avons ensuite cherché des critères opératoires et fiables qui permettent de distinguer entre la reduplication et la répétition dans les deux langues parce que c'est une question qui jusqu'ici est restée sans réponse satisfaisante (cf. Kabore 1998, Gil 2005). Nous avons mis au jour que, pour le wolof, la reduplication permet une création lexicale alors que la répétition ne le permet pas. Nous avons, également, mis au jour que la répétition en wolof peut être signalée au moyen de la voyelle *a* mais pas la reduplication. Aussi, en français, la reduplication peut permettre de désigner des personnes (cf. les prénoms) mais pas la répétition.

Cette thèse a donc permis de poser clairement, que la reduplication fonctionne par un mécanisme invariant, et qu'elle est différente de la répétition même si ces deux procédés ont des points communs.

Mots clés : reduplication, répétition, opération de repérage, identification, haut degré, wolof, français.

Summary

This thesis deals with reduplication and repetition in French and Wolof (an unwritten language spoken in Senegal) in a typological perspective. Reduplication has often been considered to be marginal in a widely spoken language such as French and English. A major reason often given is that it mainly occurs in the spoken form of the language. Our analysis shows that it does not occur more in Wolof than in French, since similar reduplicated categories (nouns, adjectives, verbs etc.) can be found in both languages. In French, for example, one can reduplicate proper names (e.g. Dédé, Vava etc.), nouns (e.g. *salade-salade*), verbs (e.g. *il pleut-pleut*), adjectives (e.g. *joli-joli*) and adverbs (e.g. *loin-loin*); and in Wolof, one can reduplicate patronyms (e.g. *wade-wade*) toponyms (e.g. *bawol-bawol*), lexical tap roots (e.g. *am-am* 'possession'), adverbs (e.g. *leeg-leeg* 'often') and nouns (e.g. *goor-goor-lu* 'resourceful').

This thesis is realized within the framework of the theory of predicative and enunciative operations (*Fr.* TOPE) initiated by Culioli. In line with Culioli (1990: 117), Kabore (1998), Osu (2007, 2010), this thesis argues that reduplication is a process that involves the operation of determination. Indeed, it implies that an occurrence of a given notional domain is determined with reference to another occurrence of the domain in question. In this view, we have regarded the juxtaposition of the two components as a marker of a linguistic operation and outlined the role of each component of the reduplicative structure. Thus, we show that the first component of the structure represents an unspecified occurrence while the second stands for the representative occurrence of a notional domain. As for the juxtaposition, its role consists of identifying the unspecified occurrence in relation to the representative occurrence, rewritten as follows: $\langle \text{Occ}_1 \underline{\in} \text{Occ}_0 \rangle$. This analysis which was first outlined while studying reduplication in French was then applied to Wolof in the light of facts from this language. The result is a generalizable mechanism of reduplication in both languages.

We then searched for relevant and reliable criteria in order to distinguish between reduplication and repetition in both languages. But see Kabore 1998 and Gil 2005. We find that in Wolof, reduplication implies a lexical creation while repetition does not. We also find that repetition in Wolof can be identified thanks to the vowel “a” but not reduplication. Further, in French, reduplication can help create nicknames but not repetition.

This thesis clearly shows that reduplication has an invariant abstract generalizable working mechanism, and that it is quite different from repetition even though the two processes seem to have similar features.

Keywords: reduplication, operation of locating, identification, high degree, Wolof, French.

Sommaire

Remerciements	3
Résumé	4
Summary.....	5
Sommaire.....	6
Liste des abréviations	9
INTRODUCTION	11
0.1. Choix du sujet et objectif de ce travail	12
0.2. Cadre théorique et méthodologique.....	18
0.2.1. Le repérage	19
0.2.2. Notion et domaine notionnel	21
0.3. Constitution du corpus.....	25
0.3.1. Le français	25
0.3.2. Le wolof.....	26
0.4. Plan du travail.....	29
Première partie ETAT DES LIEUX.....	31
Chapitre 1 : Réflexions générales sur la reduplication	32
1.1. Identification de la forme redupliquée.....	33
1.2. La sémantique de la reduplication	57
1.3. Reduplication et iconicité	68
Chapitre 2 : Les travaux sur le français	72
2.1. L’approche optimale de la reduplication (Nelson 1998 et Scullen 2002)	72
2.2. L’approche autosegmentale (Plénat 1982 et ailleurs).....	78
Chapitre 3 : Les travaux sur le wolof	82
Chapitre 4 : Réflexions sur la répétition.....	85
Chapitre 5 : Distinctions entre reduplication et répétition.....	90
5.1. Le point de vue de Gil (2005).....	97
Deuxième partie A LA RECHERCHE DE LA FORME REDUPLIQUEE EN FRANÇAIS	108
Chapitre 1 : Les unités reduplicables.....	109
1.1. La reduplication nominale	111

1.2.	La réduplication adjectivale.....	119
1.3.	La réduplication du verbe	127
1.4.	La réduplication adverbiale	130
1.5.	La réduplication syllabique	135
Chapitre 2 : A la recherche de la forme répétée		147
2.1.	La répétition nominale.....	149
2.2.	La répétition de l'adjectif	154
2.3.	Les adverbes répétés	160
2.4.	La répétition du verbe.....	164
Chapitre 3 : Analyse		167
3.1.	Le nom.....	168
3.2.	L'adjectif	175
3.3.	L'adverbe.....	183
3.4.	Le verbe	187
3.5.	La réduplication syllabique	191
3.6.	Retour à la forme répétée.....	194
Synthèse.....		197
Troisième partie A LA RECHERCHE DE LA FORME REDUPLIQUEE EN WOLOF		199
Chapitre 1 : Présentation générale du wolof.....		200
1.1.	Le système de classes nominales.....	204
1.2.	Le système verbal wolof.....	222
En résumé		232
Chapitre 2 : Les unités rédupliquées.....		233
2.1.	Le nom.....	234
2.2.	Le verbe	258
2.3.	Les adverbes	277
2.4.	Les numéraux	292
Chapitre 3 : A la recherche de la forme répétée en wolof		297
3.1.	La répétition des noms.....	298
3.2.	La répétition des verbes	302
En résumé		310
Chapitre 4 : Analyse		311

4.1. Les nominaux	312
4.2. Les verbes	325
4.3. Les adverbiaux.....	335
4.4. Les numéraux	339
4.5. Un mot sur les formes répétées.....	343
Synthèse.....	346
CONCLUSION	348
BIBLIOGRAPHIE.....	360
Ouvrages constitutifs du Corpus.....	361
OUVRAGES GENERAUX IMPRIMES	363
ARTICLES DE PERIODIQUES ELECTRONIQUES	379
Travaux universitaires	381
Sites web consultés.....	383
ANNEXES.....	385
Annexe 1 : Répartition des wolophones en Sénégal (Fal et al. (1990 : 6).....	386
Annexe 2 : Carte des anciens royaumes du Sénégal	387
Annexe 3 : Réduplications et répétitions en français	388
Annexe 4 : Formes rédupliquées et répétées en wolof	397
TABLE DES MATIERES.....	431
INDEX DES TERMES ET DES AUTEURS.....	435

Liste des abréviations

ADJ	: adjectif
ADV	: adverbe
AGEN	: agentif
APPL	: applicatif
ART	: article
AUX	: auxiliaire
CONJ	: conjonction
COPIE	: élément copié
DEM	: démonstratif
DEF	: défini
EL	: éloigné du locuteur
FEM	: féminin
GEN	: génitif
IDEO	: Idéophone
IMP	: impératif
INACC	: inaccompli
IDF	: indéfini
IMP	: Impératif
INTERR	: interrogation
INTERJ	: interjection
LOC	: locatif
M.CL	: marqueur de classe nominale définie
M.CL-IDF	: marqueur de classe nominale indéfini
MASC	: masculin
NEG	: négatif
NEG-EM	: négatif emphatique
NOM	: suffixe de nominalisation
OBL	: obligatif
PAS	: passé
PFT	: parfait
PL	: pluriel
POSS	: possessif
PREP	: préposition
PRES	: présentatif
PROX	: proche du locuteur
REC	: réciproque
REL	: relateur
SG	: singulier
SUF	: suffixe
SR	: suffixe répétitif

REDUP : élément rédupliqué

EMPH.Sj : emphatique du sujet

EMPH.CI : emphatique du complément

EMPH.Vb : emphatique du verbe

Vb : verbe

TAM : marqueur de conjugaison (Temps, Aspect, Mode)

Litt. : traduction littérale

TOPO : toponyme

1SG : pronom personnel sujet, première personne du singulier

2SG : pronom personnel sujet, deuxième personne du singulier

3SG : pronom personnel sujet, troisième personne du singulier

1PL : pronom personnel sujet, première personne du pluriel

2PL : pronom personnel sujet, deuxième personne du pluriel

3PL : pronom personnel sujet, troisième personne du pluriel

1SGO : pronom personnel complément, Première personne du singulier

2SGO : pronom personnel complément, deuxième personne du singulier

3SGO : pronom personnel complément, troisième personne du singulier

1PLO : pronom personnel complément, première personne du pluriel

2PLO : pronom personnel complément, deuxième personne du pluriel

3PLO : pronom personnel complément, troisième personne du pluriel

INTRODUCTION

« Lu bare ñëpp a ko bokk ; as tuut nag, ci ngay xame sa mbokk »

(Au faste, tout le monde est convié, c'est dans la disette que l'on reconnaît ses amis.)

0.1. Choix du sujet et objectif de ce travail

Après une Maîtrise de Lettres Modernes à l'Université Gaston-Berger de Saint-Louis, Sénégal, nous avons éprouvé le besoin de comprendre le fonctionnement linguistique des langues que nous parlions, en particulier le français, le wolof, le sérère et le noon. C'est ainsi que nous nous sommes réorienté vers la Linguistique. Nous avons pu nous inscrire en Master 2 Langues et représentations à l'Université François Rabelais de Tours. A cette époque, l'équipe de recherche à laquelle était rattaché ce Master (Equipe émergente Langues & Représentation, devenue LLL EA 3850 suite à une fusion avec CORAL d'Orléans, puis LLL UMR 7270 CNRS, Université d'Orléans, Université Tours, BNF) travaillait sur la construction d'identité. Plus précisément, elle menait une réflexion sur les différents procédés linguistiques qui permettent de construire l'identité. Et la reduplication s'est révélée en être un. Voici quelques exemples de la structure redoublée :

- 1) Julie est une femme comme on en fabrique plus, une **femme-femme** quoi.
- 2) On est en train de se décider pour demain, mais c'est pas encore **arrêté-arrêté**.
- 3) C'est pas **joli-joli**, ça
- 4) Tu veux quoi ? Une **salade-salade** ou une salade végétarienne/niçoise ?
- 5) A quelqu'un qui vient de goûter une sauce pimentée :
-ça **brûle-brûle** ?

La reduplication a fait l'objet de nombreuses études ces dernières années. Ainsi beaucoup d'articles et ouvrages collectifs lui ont été consacrés. C'est le cas notamment de :

- *Studies on Reduplication* de B. Hurch (2005) ;
- *La reduplication* dans la revue *Faits de Langues* 29 (2007) ;
- *Reduplication: doubling in morphology* de Zoll et Inkelas (2009).

Dans ces ouvrages, la reduplication est considérée comme étant marginale dans les langues indo-européennes, et très importante dans les autres familles de langues, et ce faisant, elle y joue un rôle dans la morphologie et la construction des mots. Ainsi, dans ces

langues, elle se construit par la copie d'un mot ou d'une partie de mot, et elle engendre des valeurs diverses telle que la diminution, l'atténuation, la pluralité, la distributivité, l'intensité, etc. Dans ces ouvrages, ce procédé est abordé sous plusieurs angles théoriques tels que la sémantique, la syntaxe, la morphologie, la phonologie. Toutefois, il s'avère que ces ouvrages et articles n'abordent pas spécifiquement la reduplication sous l'angle de la construction d'identité.

Dans la littérature, certains auteurs soutiennent que la reduplication est un procédé que l'on ne trouve que dans les langues à tradition orale, ce qui tend à signifier que la reduplication n'existe pas dans les langues ayant une littérature écrite telles que le français, l'anglais, l'espagnol, le russe, le chinois, etc. Ainsi, François (2004 : 177) écrit : « les langues d'Europe ne connaissent guère que des procédés de répétition, l'usage de la reduplication proprement dite est largement attestée entre autres dans les langues d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud. »

Selon Sapir (1970), lorsque la reduplication existe dans les langues de littérature écrite, elle relève du langage des femmes et des enfants. Ainsi Sapir écrit :

« Même en anglais, ce procédé n'est pas inconnu, quoi qu'il ne soit généralement pas reconnu comme un des systèmes de formation du langage. [...] des mots tels que goody-goody et pooh-pooh (douçâtre et faire fi de) ont été admis dans le vocabulaire normal, des locutions telles que a big big man (un grand grand homme) ou let it cool till it's thick thick (laissez-le refroidir jusqu'à ce que ce soit épais épais) sont bien plus présentes dans le langage des femmes et des enfants que les livres de linguistiques ne le feraient supposer. » (1970 : 75)

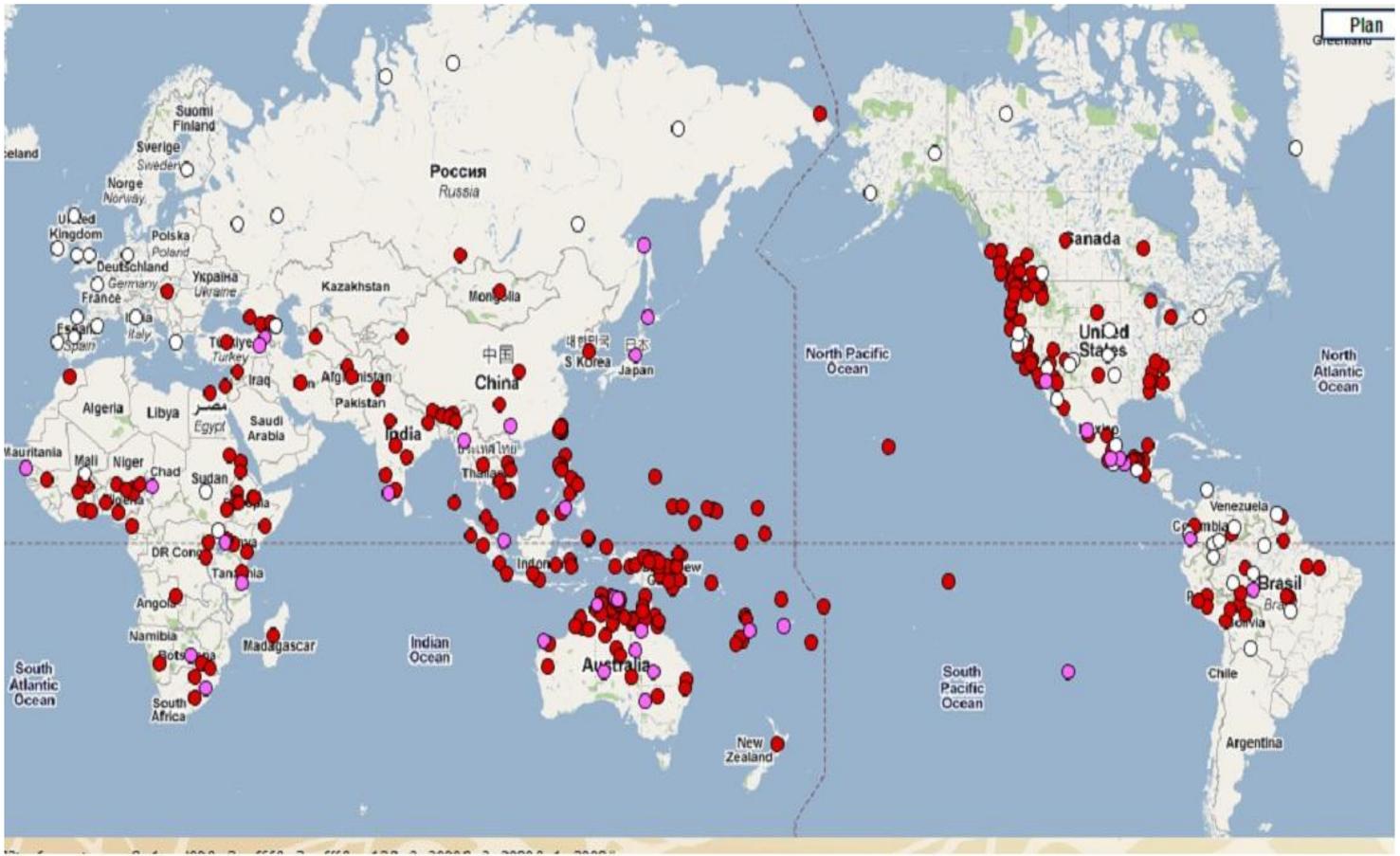
En outre, dans la carte que Rubino (2008) établit, dans une approche typologique, sur le site du « Word Atlas of Language Structures (WALS) » et que nous reproduisons ci-dessous, il est proposé un classement des langues du monde selon le critère de la récurrence de la reduplication. La carte de Rubino semble conforter l'idée selon laquelle la reduplication n'apparaît pas dans les langues ayant une littérature écrite. Ainsi, pour

expliquer l'absence du français parmi les langues qui ont recours à la reduplication, Rubino (2008) cite Fox (2001) selon qui, la reduplication n'est pas productive en français. En fait, la carte de Rubino divise les langues en trois catégories.

L'icône blanche représente la première catégorie. Elle indique que la reduplication n'est pas productive dans une langue donnée. Les langues à icône blanche sont au nombre de 56, et le français, l'anglais, l'allemand ainsi que la plupart des langues parlées en Europe appartiennent à cette catégorie.

L'icône violette représente les langues qui admettent la reduplication et où elle y est productive. Mais il n'existe dans ces langues que la reduplication totale. La reduplication totale contraste avec la reduplication partielle. Nous y reviendrons plus loin dans la section consacrée aux types de reduplication. Les langues de cette catégorie sont au nombre de 35. Le wolof, l'arménien, le japonais et le tswana figurent parmi les langues de cette catégorie.

Enfin, l'icône rouge représente les langues dans lesquelles la reduplication est productive. Ces langues ont recours aussi bien à la reduplication totale qu'à la reduplication partielle. Elles sont au nombre de 277, parmi lesquelles le hongrois, le berbère, le maninka, l'éwé, le quileute et le coréen.



Carte 1 : la reduplication dans les langues

En guise de résumé

A en croire donc Rubino (2008), la reduplication n'est pas productive en français alors qu'elle l'est en wolof.

Nous voulons, dans cette thèse, montrer à travers l'étude de la reduplication en français que ce procédé existe bel et bien dans des langues de littérature écrite. Nous voulons également montrer, à l'inverse de Rubino, que la reduplication est aussi productive en wolof qu'en français. Enfin, à travers l'étude contrastive de la reduplication en français et en wolof, nous souhaitons apporter notre contribution aux travaux de notre équipe de rattachement.

Nous avons entamé cette étude dans notre mémoire de Master 2. Mais l'essentiel de notre travail a consisté à répondre à la question suivante :

Quelles sont les structures reduplicatives en français ?

Il s'est avéré que le français peut redupliquer :

- le nom
- le verbe
- l'adjectif
- l'adverbe.

De plus, nous avons constaté que le français a très souvent recours à la reduplication syllabique. Par exemple :

Vava, mimi, Loulou,

Pépère, bébête, mémère, bobonne

A l'instar de Culioli (1999b), Kabore (1998), Osu (2008, 2010) nous avons analysé la reduplication comme un processus qui consiste à mettre en jeu le concept de domaine notionnel. Que le lecteur veuille bien se reporter à « cadre théorique et méthodologique » pour une discussion sur le concept de domaine notionnel.

Dans une communication que nous avons présentée en novembre 2007 au colloque de Tours « Construction d'identité et processus d'identification » et qui est publiée dans les

Actes de ce colloque (2010 : pp. 531 - 543), nous avons repris l'analyse proposée par Osu (dans le même volume : pp. 545 - 568) de la réduplication en termes de construction d'identité. Cependant, notre analyse n'est restée qu'une esquisse.

Cette thèse est donc la suite du travail esquissé en Master 2. Il s'agit de dégager le mode de fonctionnement spécifique et invariant de ce procédé en français et en wolof (langue atlantique du groupe Niger-Congo). La question est de savoir si le procédé de réduplication en wolof peut avoir un mode de fonctionnement comparable à celui du français qui, elle, est une langue romane de la famille indo-européenne. Le choix de comparer le wolof et le français nous est dicté par le fait que ces deux langues sont amenées depuis longtemps, par l'histoire, à se côtoyer. De ce fait, cette étude a une visée typologique.

En outre, nous verrons en quoi la réduplication peut se différencier de la répétition dans ces langues prises individuellement. Plus précisément, est-ce que toute structure de deux unités successives ressemblantes se ramène à la réduplication ?

Par exemple, peut-on dire avec certitude que la forme « très très » dans « Hmm ton gâteau, il est très très bon » est une forme rédupliquée ou au contraire une forme répétée ? De même, est-ce que l'unité « bonbon » qui désigne ces sucreries dont raffolent les enfants relève de la réduplication ou de la répétition ? A l'inverse, qui dira que « il pleut pleut ? (question tendant à affirmer qu'il s'agit du vraiment pleuvoir) » n'est pas une réduplication mais une répétition ? Ou encore que « il mange il mange ! (pour dire que le sujet 'il' ne fait que manger) » est une forme rédupliquée et non répétée ?

En résumé, y a-t-il un moyen de distinguer entre la réduplication à proprement parler et la répétition ?

0.2. Cadre théorique et méthodologique

Cette thèse vise donc à cerner le mode de fonctionnement spécifique, abstrait et invariant de la reduplication en français comme en wolof, en nous appuyant, quand les exemples le permettent, sur la comparaison de la reduplication avec la répétition. Pour ce faire, elle s'inscrit dans le cadre de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives (TOPE) initiée par Antoine Culioli et ses associés. Cette théorie offre une grille d'analyse qui préconise que l'on aille jusqu'au bout de la singularité des phénomènes. En effet, Culioli (1982, 1990) définit la linguistique comme la science qui a pour objet d'étude le langage appréhendé à travers la diversité des langues naturelles. Or par la diversité, il entend à la fois, la multiplicité et la différence (Culioli 1999a : 67 - 68). En d'autres termes, la diversité des langues implique que l'on s'intéresse à ce qui est propre à une langue quelconque prise pour elle-même, à ce qui définit son identité de manière interne et la rend singulière par rapport aux autres langues (cf. Paillard & Robert 1995 : 127). Ainsi, l'étude de la reduplication et de la répétition constitue une clé d'entrée à la singularité du français et du wolof. Or selon Franckel et Paillard (1998 : 58) :

« C'est l'analyse de la singularité de chaque langue dans ses différentes composantes qui est susceptible de fournir l'accès à une théorie généralisable. Dès lors, il ne s'agit pas d'établir des universaux à partir d'un modèle théorique fondé sur des catégories métalinguistiques et/ou cognitives préétablies dont chaque langue offrirait des réalisations particulières, mais de dégager des invariances à partir de la prise en compte de la singularité et de la diversité. La mise au jour d'invariants relève de procédures de découverte problématisées, ils émergent graduellement des données. »

Une autre caractéristique de la TOPE est qu'elle considère l'énoncé comme l'observable, et plus précisément, comme l'espace où interagissent les opérations (linguistiques abstraites) intervenant dans la construction du sens. Or, un énoncé est aussi

la combinaison des unités linguistiques, ou encore un agencement de marqueurs. Le terme marqueur s'entend comme marqueur (ou trace) d'une ou plusieurs opérations, c'est-à-dire un représentant linguistique d'opérations langagières. Ainsi, chaque marqueur (unité) contribue à la construction du sens associé à l'énoncé dans lequel il apparaît.

Par conséquent, notre travail consiste à cerner la manière spécifique par laquelle un marqueur donné représente une opération donnée. Nous espérons donc comprendre, par la même occasion, la singularité du marqueur en question.

Dans cette perspective, nous considérons la reduplication comme un marqueur. Pour rappel, notre objectif consiste à :

1. Dégager la spécificité de la reduplication en la comparant dans la limite du possible à la répétition, et ce, aussi bien en français qu'en wolof.
2. Dégager les mécanismes généralisables, c'est-à-dire, le mode de fonctionnement spécifique et abstrait de la reduplication en français et en wolof. Nous voulons soutenir que la reduplication a une valeur linguistique constante, c'est-à-dire un « invariant inter-langues » pour reprendre l'expression de plusieurs auteurs parmi lesquels : Osu (2003), Lazard (2006).

Pour ce travail, nous aurons régulièrement recours aux deux concepts centraux de cette théorie, à savoir le *repérage* et la *notion*. A cet effet, nous proposons dans la section qui suit, une présentation sommaire de ces deux termes techniques.

0.2.1. Le repérage

Le concept de repérage implique une mise en relation de deux termes¹ : *x* pour noter le terme repéré et *y* pour le terme repère. Le terme 'terme' est employé ici au sens plus large (cf. Paillard 1992 : 76). Selon Culioli (1982 : 4) : « le concept de repérage est lié

¹ « Terme doit être compris dans son sens étendu, c'est-à-dire, tout objet construit dans le système, du moment qu'il entre dans une relation, qu'il s'agisse de notions, de relations (on a alors une relation entre relations), de coordonnées énonciatives...etc. » Culioli, 1982 : 5.

au concept de localisation relative et à celui de détermination. Dire que x est repéré par rapport à y signifie que x est localisé (au sens abstrait du terme), situé par rapport à y . » Ou pour reprendre les termes de Osu (2011 : 16) « repérer c'est considérer un élément linguistique comme le point de référence par rapport auquel est situé, localisé, défini ou déterminé un autre élément linguistique. Par conséquent, un élément repéré est un élément qui, grâce à un système de repérage, acquiert une valeur déterminée. ». La relation de repérage est donc toujours binaire. Un terme repère est de caractère stable tandis qu'un terme repéré acquiert sa stabilité par le biais de la détermination.

La construction d'une relation de repérage s'effectue grâce à une opération de mise en relation. Il s'agit d'une opération fondamentale et primitive de l'activité de langage. L'opérateur de repérage est noté $\underline{\epsilon}$ (epsilon). L'opération de repérage peut être représentée comme ceci :

$$\langle x \underline{\epsilon} y \rangle$$

Et il se lit : x est repéré par rapport à y .

L'opérateur de repérage peut, en fonction des propriétés des relations constituées, prendre l'une des valeurs suivantes : identification (notée $=$), différenciation (notée \neq), rupture (notée ω) et le repérage fictif (noté $*$).

Le repérage de type *identification* consiste en une relation où les propriétés de x correspondent aux propriétés de y . Autrement dit, x est identifiable relativement à y ; x est dans une relation de connexion avec y . La relation de repérage de type identification peut être représentée comme ceci : $\langle x = y \rangle$

Le repérage de type *différenciation* implique que x n'est pas identifiable relativement à y , mais x est néanmoins dans une relation de connexion avec y . Le repérage de type différenciation comprend les relations telles que localisation, inclusion, appartenance, possession. La relation de repérage de type différenciation peut être représentée comme ceci : $\langle x \neq y \rangle$

Le repérage de type *rupture* implique que x n'est ni dans une relation d'identification ni dans une relation de différenciation avec y . Ce qui revient à dire que, x n'a rien à voir avec y ; x entretient une relation de déconnexion ou encore de décrochage avec y . La relation de repérage de type rupture peut être représentée comme ceci : $\langle x \omega y \rangle$.

Enfin, l'opération de repérage peut prendre une quatrième valeur : le repérage fictif. Ceci est noté « * ». C'est une valeur composite ou une valeur mixte, en ce sens qu'elle est composée des trois valeurs décrites précédemment. On identifie dès lors un repérage qui « a la valeur ni identique ni différent, ou identique ou différent, c'est-à-dire ω ou = ou \neq » (Culioli 1999a : 130). La relation de repérage de type fictif peut être représentée comme ceci : $\langle x * y \rangle$.

Selon Paillard (1992 : 78), repris par Osu (2011 : 20), la relation de repérage peut être de nature *construction* ou *spécification*.

Le repérage de type construction implique une dépendance forte entre le repère et le repéré. Ainsi, le repéré se construit à partir du repère. Par exemple, dans l'énoncé « sur la table il y a un livre », le syntagme nominal « un livre », noté a , est introduit dans un espace préalablement donné par « table ».

Le repérage de type spécification implique, en revanche, une indépendance entre le repère et le repéré. Dans ce cas, le terme repéré est déterminé (qualifié) par sa mise en relation avec le terme repère. Ainsi, dans l'exemple « le livre est sur la table », le terme *table* introduit un localisateur (ici spatial) qui est mis en relation avec un autre terme *livre* préalablement construit. La préconstruction de livre est signalée par l'article *le*.

0.2.2. Notion et domaine notionnel

Les concepts de notion et de domaine notionnel permettent de rendre compte d'une façon rigoureuse et cohérente des phénomènes mis en jeu par la réduplication. La notion renvoie à un système complexe de représentations structurant des propriétés physiques et

culturelles. Elles sont donc spécifiques aux cultures, et varient de langues à langues, d'individus à individus. Au fond, la notion est une représentation mentale, une entité hybride, se situant à la frontière entre le linguistique et l'extra- ou non-linguistique ; elle fournit le matériau permettant de « fabriquer » des entités linguistiques mais n'appartient pas au domaine du linguistique à proprement parler. Donc, si un mot d'une langue donnée ou plusieurs mots peuvent renvoyer à une notion, aucun de ces mots ne correspondra de façon biunivoque à la notion représentée. Un mot ne peut capter que des propriétés d'une notion donnée.

A partir d'une notion, envisagée en deçà de toute problématique de fragmentation, on construit un domaine notionnel, c'est-à-dire, une occurrence de notion ou encore, une manifestation spatio-temporelle d'une notion. Cela implique que la notion doit subir un certain nombre d'opérations de détermination – au sens de quantification (QNT) / qualification (QLT), la première consistant à rendre fragmentable la notion hors fragmentation.

Le passage d'un niveau où la notion se présente en bloc comme étant insécable (Culioli 1999b : 9) à un niveau linguistique s'effectue par le filtrage des propriétés et des valeurs d'une part, et la prédication d'éléments retenus par l'énonciateur d'autre part.

Cela signifie que le fonctionnement d'une notion est appréhendé à travers les opérations énonciatives. Dans cette perspective, la notion est incarnée par une occurrence structurée au sein d'un domaine notionnel. L'occurrence est donc une réalisation particulière de la notion. Elle lui permet d'exister linguistiquement. Selon Culioli : « la notion est en elle-même indicible, elle ne s'appréhende jamais qu'à travers des réalisations particulières qui en sont des occurrences. Elle implique donc la mise en relation d'un ordre d'existence qui n'est pas matérialisable, ni exhibable, ni dicible en soi, à des traces de cette existence, et qui n'en sont jamais que des traces. » (1981 : 65).

Les occurrences d'une notion sont organisées au sein d'un domaine notionnel. D'un point de vue topologique, le domaine notionnel comprend trois zones correspondant à

l'intérieur (noté p), à l'extérieur (noté p') et à la frontière qui n'est ni p ni p' mais est compatible avec p et p' .

L'intérieur, qui est le domaine par défaut, correspond aux valeurs de la notion représentée. Ainsi, par rapport à une /notion P /, cette zone sera constituée des occurrences de P et de toutes les occurrences de « vraiment p ». En outre, l'intérieur est muni d'un centre, et il contient une occurrence imaginaire représentative. L'occurrence imaginaire représentative peut fonctionner comme le centre organisateur (C.O) du domaine, appelé aussi type, ou jouer le rôle de centre attracteur (C.A). L'occurrence étant une représentation non stabilisée a priori, elle a besoin d'une détermination supplémentaire que l'organisation d'un domaine notionnel lui offre de par la présence d'un centre attracteur et d'un type.

Comme le dit Péroz (1991 : 33), une occurrence est « toute forme de délimitation d'une notion. Il existe en fait deux façons de délimiter une notion, renvoyant à deux critères possibles d'altérité : un critère qualitatif. Selon ce critère, distinguer des occurrences implique de pouvoir les comparer relativement à une valeur type, à un étalon. Un critère « instanciel ». C'est l'ancrage spatio-temporel (ou repérage) d'une occurrence qui permet de la distinguer d'une occurrence relevant d'un ancrage spatio-temporel distinct. Dans le domaine nominal, ce critère peut notamment, dans les cas les plus simples, renvoyer à la notion d' "exemplaire": un exemplaire de table peut être distingué d'un autre exemplaire de table, indépendamment du fait qu'il peut s'agir d'une qualité identique ou différente de table. ».

Dans le premier cas de figure, chaque occurrence de la classe est susceptible de s'identifier à elle. Ainsi, si on prend le domaine notionnel /être chat/ on peut dire que l'intérieur contiendra tout élément ayant les caractéristiques de /être chat/ ; donc les occurrences $p_i, p_j, p_k \dots p_n$ de ce domaine qui sont toutes singulières peuvent également s'identifier d'un côté les unes aux autres et de l'autre à l'occurrence représentative. Dans le deuxième cas de figure, les occurrences s'identifient à l'occurrence représentative selon une échelle. De ce fait, elles s'identifient en plus ou moins à cette occurrence représentative. Un chaton est donc plus ou moins un chat ; une salade-salade est une salade

par excellence, c'est-à-dire qui n'est pas composée (voir par exemple salade niçoise), qui ne connaît pas d'hétérogénéité.

L'extérieur p' est le complémentaire linguistique de l'intérieur, il correspond aux valeurs autres que celles de la notion prédiquée. On y retrouve toutes les valeurs « autres que p' ». On peut illustrer cela avec les constructions de type « vraiment pas p », ou encore « rien à voir avec p , tout sauf p , totalement autre que p ». En relation avec la notion envisagée, on dira donc que l'extérieur du domaine notionnel de « être chat » sera par exemple « être livre », « être chien », « être voiture ».

Quant à la frontière, elle est une zone hybride où l'on retrouve des occurrences ayant des propriétés de p mais aussi celles de p' . Il s'agit là des occurrences de type « pas vraiment p ». Ainsi, un chaton n'est certes pas un chat (p') mais il est compatible avec p « être chat », il a des propriétés de chat.

Nous soutenons à la suite de Culioli (1999b), Kabore (1998) et Osu (2008 et 2010) que la réduplication met en jeu le traitement d'un domaine notionnel. Dans le même ordre d'idées, nous montrons que la réduplication implique le repérage d'une occurrence d'un domaine notionnel par rapport à une autre occurrence du même domaine. Plus précisément, la réduplication marque l'identification d'une occurrence donnée à une occurrence représentative du domaine en question. Ainsi, le recours au concept de repérage nous offre un outil adéquat pour analyser la relation entre la base et la copie au sein des formes rédupliquées et répétées. De même, la structuration du domaine notionnel sera un outil important pour examiner les différentes valeurs associées à ces procédés. Enfin, le recours à ces outils de façon générale permet d'établir les critères pour distinguer entre la réduplication et la répétition en français et en wolof.

En effet Culioli (1999b : 11) écrit : « La construction d'une classe d'occurrences implique que l'on puisse dire si ces dernières sont ou non occurrences de la même propriété. Elle repose sur une double opération d'identification/différenciation. Cette opération s'établit par rapport à un terme qui sert de repère et que j'appelle le type ».

0.3. Constitution du corpus

La constitution de notre corpus s'est faite en deux temps. Nous avons d'abord recueilli les données du français, puis nous avons procédé à la constitution du corpus du wolof. Les méthodes n'ont pas été les mêmes et nous les décrivons dans ce qui suit.

0.3.1. Le français

Dès lors que l'on considère la reduplication en français comme un phénomène propre à la pratique orale, on ne s'attend pas à trouver des formes redupliquées dans des textes écrits. Dans cette configuration, il a fallu s'armer de patience. En effet, ces formes ne sont pas légion dans la production écrite, cependant on en relève quand même un certain nombre. Nous en avons relevé dans des transcriptions de conversations orales. Nous en avons également relevé dans nos diverses lectures : par exemple Restif de la Bretonne (1979), Balzac (1834), Courteline (1888, 1890).

Sinon, nous avons repris des exemples cités par d'autres linguistes. C'est le cas pour la plupart des formes hypocoristiques.

Cela dit, nous avons eu beaucoup moins de difficulté à recueillir des exemples de l'oral. Certains de nos exemples proviennent des conversations quotidiennes, d'autres des dictionnaires. Les émissions radiodiffusées ou télévisées nous en ont également fourni un certain nombre. Enfin, nous avons trouvé des exemples sur Internet, dont nous avons vérifié l'authenticité par la suite, à travers des enquêtes auprès des locuteurs natifs. Enfin, à des fins d'analyse contrastive, nous avons été dans l'obligation de créer certains exemples mais exemples qui ont été soumis à des locuteurs natifs pour juger de leur bonne formation énonciative.

Notons que nous étudions dans cette thèse la structure reduplicative dont la structure non reduplicative (ou forme simple) est attestée dans le français contemporain. Il s'ensuit que les formes dont la structure reduplicative ne nous paraît pas évidente ne seront

pas étudiées. C'est le cas, par exemple, de « mots-écho » qui selon Scullen (1993) sont des formes rédupliquées particulières. En vérité, ce sont des mots composés dans lesquels les deux éléments diffèrent par un segment, qui est souvent vocalique.

Considérons quelques exemples (Coté, 2005 : 147) :

Zig-zag	méli-mélo
Pêle-mêle	pêchi-pêcha
Flic-floc	tohu-bohu
Mic-mac	cahin-caha

C'est le cas également des mots ou expressions figées du type train-train, cache-cache, pousse-pousse, tam-tam, coupe-coupe.

0.3.2. Le wolof

Pour le wolof, pourtant une langue à tradition orale, notre corpus a été constitué, dans un premier temps, à partir du dictionnaire de Diouf (2001). Ensuite, nous avons grâce à des informateurs et locuteurs natifs de cette langue, réinscrit ces exemples dans des formes contextualisées. Nous avons eu recours à quatre informateurs wolophones (trois hommes et une femme).

Monsieur Top, qui est originaire de la ville de Louga, âgé de 32 ans, étudiant en thèse de géographie à Tours. Il maîtrise le français, le wolof et l'anglais.

Monsieur Camara, originaire de Dakar, qui est un universitaire à la retraite âgé de 72 ans demeurant à Tours, et maîtrisant le français, le wolof et le bambara.

Madame Aw est originaire de la ville de Diourbel et est femme au foyer à Tours, elle est âgée de 53 ans, elle maîtrise le wolof et a quelques notions de base en français.

Monsieur Pène, originaire de la ville de Thiès, âgé de 27 ans est étudiant en Master d'administration économique et social à Tours. Il maîtrise le français, le wolof et l'arabe.

Nous avons enfin, bénéficié de la collaboration de M. Diouf, auteur du dictionnaire français-wolof (2001), qui nous a servi de référence pour la constitution de notre corpus.

Notre collaboration avec M. Diouf consistait précisément à vérifier certaines acceptions et traductions.

Nous avons eu recours aux sites Internet, surtout pour des formes contextualisées. La version wolof de la Bible, la déclaration des droits de l'homme traduite en wolof, les textes fondateurs du NEPAD (New Partnership of African Development) et enfin des contes, des nouvelles, et autres écrits en wolof nous ont également fourni le matériau pour ce travail.

Nous avons dû, étant wolophone, fabriquer certains exemples essentiellement pour faire ressortir la différence entre la forme répétée et la forme rédupliquée. Ces exemples construits par nos soins ont ensuite été systématiquement présentés à nos informateurs, pour juger de leur bonne formation énonciative.

Nous devons à ce stade préciser que les exemples que nous avons retenus ensuite ont tous une traduction proposée par les auteurs d'origine que nous reprenons. Toutefois, lorsqu'une telle traduction ne nous semble pas appropriée, nous en proposons une autre.

Nous devons également dire que la constitution de ce corpus s'est faite lors de séances de travail que nous avons organisées et pendant lesquelles, les informateurs confrontaient leur compréhension et interprétation des faits que nous leur présentions. Comme nous l'avons noté plus haut, le wolof est une langue à tradition orale. Cela n'a pas facilité notre enquête auprès de nos informateurs qui, pour certains d'entre eux, ont une expérience linguistique très variée. En plus, du fait de leur âge, ils sont plurilingues puisqu'ils parlent, outre le wolof et le français, leur langue maternelle quand celle-ci n'est pas le wolof mais aussi les langues apprises dans leur cursus scolaire.

Enfin, nous avons eu recours aux radios, télévisions et autres émissions en wolof diffusées sur internet pour la plupart. Ainsi, nous avons identifié des emplois en situations de communication. Nous avons suivi entre autres, la revue de presse quotidienne de A. Aïdara en wolof sur www.seneweb.com ou encore l'émission hebdomadaire « **Degg Degg** » animée par S. J. Diop sur ce même site internet.

Que ce soit en français ou en wolof, nous nous efforçons de travailler sur des exemples contextualisés, c'est-à-dire, des exemples insérés dans des contextes discriminants et bien précis afin d'éloigner le plus possible le doute ou l'hésitation quant à leur stabilité.

Les exemples que nous analysons dans ce travail constituent un échantillon représentatif de la totalité des exemples que nous avons pu relever. Nous proposons en annexe tous les exemples pour montrer l'importance de ces phénomènes dans les langues que nous étudions.

0.4. Plan du travail

Cette thèse est organisée en 3 parties.

La première partie constitue un état des lieux et est divisée en 4 chapitres. Il consiste à présenter divers travaux et réflexions sur la problématique de la reduplication. Plus précisément, il s'agit de passer en revue d'abord des travaux sur des langues autres que le français et le wolof ; puis des travaux sur ces deux dernières langues. Ainsi, sont abordés tour à tour, dans une perspective typologique, la structure morpho-phonologique, les fonctions, et la sémantique de la reduplication, pour finir avec le rapport entre la reduplication et l'iconicité.

Dans la deuxième partie, nous abordons la reduplication en français. Une question majeure est de savoir quelles sont les parties du discours (noms, verbes, adjectifs, adverbes, etc.) qui admettent la reduplication dans cette langue.

En nous appuyant sur des critères morphologiques, phonologiques, syntaxiques, sémantiques mais aussi sur les divers contextes d'emploi ainsi que les contraintes de son apparition au sein d'un énoncé donné, nous proposons une analyse qui dépasse le cadre de la forme reduplicative et de l'interprétation engendrée.

Nous observons, contrairement aux affirmations d'auteurs tels que François (2004) et Fox (2001), que la plupart des parties du discours en français admettent, justement, la reduplication.

En outre, nous examinons, là encore, les différents types (total, partiel) de reduplication et les différentes valeurs qu'elle engendre dans l'énoncé. Nous opposons donc la reduplication à une structure similaire en beaucoup de points : la répétition, afin de préciser ce qui est propre à la reduplication. En effet, nous pensons à la suite de Gil (2005) et Osu (2010) qu'il y a lieu de distinguer ces deux procédés. Mais voir Kabore (1998) pour une position différente.

La troisième partie est consacrée à l'étude de la reduplication en wolof. La démarche vise à contraster, une fois de plus, la reduplication avec la répétition dans la limite du possible, c'est-à-dire lorsque les données comparables existent. Nous examinons les différentes unités qui admettent ou n'admettent pas la reduplication, puis examinons quelles conséquences interprétatives sa présence peut avoir sur les énoncés.

Enfin, une analyse énonciative est proposée pour chaque type d'emploi. Dans une telle analyse, nous essayons de cerner ce qui tient de la reduplication, la propriété invariante, et comment chaque exemple met en jeu cette propriété.

Dans la conclusion, nous rappelons les principales caractéristiques de la reduplication et de la répétition dans les deux langues. Nous soulignons la manière particulière par laquelle chacune des deux langues exploite ce procédé.

Première partie
ETAT DES LIEUX

« Ba la nga xam, xamadi xaw la rey. »

(Avant d'accéder à la connaissance, l'ignorance te coûtera cher)

Chapitre 1 : Réflexions générales sur la réduplication

Le terme *réduplication* vient du bas latin *reduplicatio*, dérivant de *reduplicare* (doubler), qui lui-même vient du latin *duplicare* (dupliquer)². L'idée de « rendre double » est une caractéristique fondamentale de la réduplication. Nous montrerons que si l'idée de « doubler » caractérise bel et bien la forme, le fonctionnement de ce phénomène lui, ne peut pas s'y ramener, il est beaucoup plus complexe.

La définition, l'appellation et l'étendue de la réduplication ne font pas l'unanimité dans la littérature. Ainsi, pour rendre compte de ce procédé, nous trouvons aussi les termes : *reprise*, *redoublement*, *duplication*, *répétition*. Dans cette étude, nous retiendrons deux termes : *réduplication* et *répétition*. Nous définissons la réduplication comme étant un procédé de redoublement consistant en une copie d'une syllabe ou d'une unité entière. L'élément copié doit être identique et contiguë à la base. La répétition, quant à elle, se forme par la copie identique d'un élément juxtaposée à la base mais non contiguë à cette dernière.

Dans la section qui suit, nous revisitons quelques travaux sur la réduplication ; nous mettons en avant, quand cela est pertinent, les points de convergence ou de divergence entre eux.

Nous discutons en particulier les travaux suivants : l'approche morpho-phonologique à la suite de Marantz (1982) ; l'approche phonologique telle que décrite par McCarthy et Prince (1995) et par Zhang (1987) ; l'approche fonctionnaliste à la lumière des travaux de Moravcsik (1978) et de Osu (2010). Nous verrons également la sémantique de la réduplication (Key 1965 et Kaboré 1998) ; la réduplication et l'iconicité

² Source : CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales)
www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9duplication

(Régier 1998). Enfin, nous nous intéresserons aux travaux sur la reduplication en français (Nelson 1998, Scullen 2002, Plénat 1982 et ailleurs) et en wolof (Sauvageot 1965 ; McLaughlin 2005). Nous terminerons par les travaux sur la répétition.

1.1. Identification de la forme redupliquée

L'ensemble des travaux que nous proposons de discuter peuvent se regrouper en trois grandes catégories : ceux qui relèvent de la morphologie, ceux qui relèvent de la phonologie et enfin, des travaux dans le domaine fonctionnaliste.

1.1.1. Approche morpho-phonologique

La morphologie, d'après Niklas-Salminen (1997), est l'étude de la forme et de la composition des mots. Pour Gardes-Tamine (1998) « elle est la discipline qui étudie les morphèmes ». Dans cette perspective, on distingue entre autres des mots simples, ou dans la terminologie de Niklas-Salminen, des mots « mono-morphématiques » et des mots complexes, composés, dérivés ou fléchis. Dans ces derniers, on retrouve plusieurs unités de sens, c'est-à-dire plusieurs morphèmes. Rappelons que les morphèmes sont des unités indécomposables qui ont une signification en elles-mêmes ou du moins ont une contribution au sens global du mot.

La morphologie est également, l'étude des corrélations entre son et sens à l'intérieur d'un mot. En ce sens, Fradin (2003 : 5) soutient que la morphologie a deux objectifs majeurs :

« De décrire les variations de formes corrélées à des variations de sens qui se manifestent dans les mots lors de leur emploi dans les énoncés. Par exemple, le fait qu'on doive employer la forme « écriront » et non la forme « écrira » du verbe écrire [dans l'exemple suivant] :

Les enfants (écrivont + écrira) un livre.

De calculer les corrélations qu'entretiennent la forme phonique et le sens dans les mots construits. Par exemple, le fait que « républicanité » soit un

nom formé de l'adjectif « républicain », lui-même formé sur « république », et signifiant, en gros, « caractère de ce qui est républicain. » »

Cela fait apparaître deux types de morphologie, une morphologie flexionnelle et une morphologie constructionnelle.

Etant donné que la forme rédupliquée peut être constituée d'unités de sens différentes, alors, on peut considérer la reduplication comme relevant de la morphologie constructionnelle. Certains auteurs comme Moravcsik (1978), pensent que lorsqu'on reduplique, on construit un mot nouveau ou tout au moins un mot différent du mot simple non-redupliqué qui constitue une partie de la forme. Les morphèmes d'une forme rédupliquée peuvent être isolés et avoir un sens autonome qu'ils ne sauraient conserver au sein du construit redupliqué. En ce sens, la reduplication est un moyen de construire une forme lexicale nouvelle dont le sens englobe des propriétés plus élargies que celles véhiculées par la forme simple non-redupliquée, selon Moravcsik (1978 : 316) :

« La relation entre la signification d'une forme rédupliquée et le simplex non-rédupliqué correspondant est presque toujours d'inclusion, entre la forme de base et la forme dérivée. Autrement dit, les formes rédupliquées englobent toujours dans leur sens la valeur des formes simples non-rédupliquées correspondantes, mais également des valeurs que les simplex n'ont pas³. »

Par ailleurs, morphologiquement, la reduplication est un moyen de dérivation, ou de flexion. Ainsi, à partir d'une forme simple, la reduplication construit par dérivation une unité complexe. Pour Hurch (2005 : 1) donc, « la reduplication est un procédé morphologique selon lequel les formes fléchies et/ou dérivées utilisées pour signaler une

³ Traduction nôtre

Citation d'origine: "The relation between the meaning of a reduplicative construction and its unreduplicated counterpart is almost always of proper inclusion, with the former properly including the latter. In other words, reduplicative constructions almost always entail everything that their unreduplicated counterparts do and, in addition, also something(s) that their unreduplicated counterparts do not".

catégorie spécifique sont directement dérivables de la structure phonologique/prosodique de la forme simple non-fléchie ou non dérivée.⁴ » A en croire Hurch (2005), la reduplication est un moyen de dérivation opérant au niveau morpho-phonologique.

Rubino (2005 : 11) semble emboîter le pas à Hurch. En effet, dans l'optique de Rubino, la reduplication implique une reprise, qui est, cependant, d'ordre phonologique. Il écrit : « La répétition systématique de matériel phonologique dans un mot pour des buts sémantiques ou grammaticaux, est connue sous le nom de reduplication, un procédé morphologique utilisé largement dans bon nombre de langues à travers le globe.⁵ »

Dans cette perspective morpho-phonologique de la reduplication, la copie (ou redupliquant) concerne toujours des éléments morphologiques et/ou phonologiques qui tiennent compte de certaines contraintes morpho-phonologiques. Ces contraintes sont souvent propres à chaque langue.

L'un des points communs entre toutes les approches morpho-phonologiques de la reduplication est qu'il faut construire la forme redupliquée à partir d'un élément simple non-redupliqué. Par contre, si la reduplication est vue comme une forme lexicale complexe, elle est très souvent construite suite à une opération d'affixation. C'est en tout cas ce que tend à montrer la discussion qui suit.

1.1.1.1. L'affixation

En partant du fait que l'on peut redupliquer des syllabes, des auteurs comme McCarthy (1979), Marantz (1982) et Moravcsik (1978), considèrent la reduplication comme un procédé d'affixation. La reduplication, dans certaines constructions, se résume, donc, à la possibilité d'isoler une syllabe qui vient s'adjoindre à une base, la base pouvant

⁴ Traduction nôtre.

Citation d'origine: "Reduplication denotes a morphological procedure by which the inflectional and/or derivational formatives used to signal a specific category are directly derivable from the phonological/prosodic structure of the uninflected or underived simplex form".

⁵ Traduction nôtre

Citation d'origine: "The systematic repetition of phonological material within a word for semantic or grammatical purposes is known as reduplication, a widely used morphological device in a substantial number of languages spanning the globe."

être une autre syllabe ou un mot entier. En se fondant sur des exemples de diverses langues, Marantz (1982 : 437) propose de définir la reduplication : « un procédé morphologique reliant une forme de base d'un morphème ou d'un terme à une forme dérivée qui peut être analysée comme étant construite à partir de la forme de base, via une **affixation** (ou infixation) du contenu phonémique de la forme de base.⁶ »

Marantz, dans ces propos, met en avant l'aspect morphologique de la reduplication, dont les règles fondamentales correspondent aux normes des procédés d'affixation. Il met également en avant le fait que la copie est identique à une partie de la base. L'identité entre la base et la copie est un des critères fondamentaux de la reduplication. Un peu plus loin, Marantz poursuit : « la reduplication ne peut donc concerner, qu'un phonème, qu'une syllabe, qu'un pied métrique, qu'un morphème entier ou un autre constituant d'un morphème, mais ne peut concerner une partie de constituant qui ne construit pas un constituant. » (1982 : 438)

Toutes les constructions ne sont pas à considérer comme des formes de reduplication, car, la reduplication ne saurait se ramener à deux unités qui se ressemblent, encore faut-il que ces deux unités participent ensemble à la construction d'un constituant.

En effet, on ne peut parler de reduplication que, lorsqu'une des syllabes formant le mot redupliqué est isolable, et qu'elle est une forme simple existant dans la langue, ou comme étant le résultat d'une transformation subie par une unité simple. Moravcsik (1978) illustre la nécessité d'isoler une syllabe qui joue le rôle de l'unité non-redupliquée pour pouvoir parler de reduplication. Elle propose quelques contre-exemples en français et en hongrois. Elle montre que toutes les formes pouvant structurellement s'identifier à la reduplication, ne le sont pas forcément :

« Des exemples, de ce qui peut d'emblée sembler être des constructions reduplicatives, mais qui sont exclus de cette classe d'objets linguistiques »

⁶ Traduction nôtre

Citation d'origine: "I will tentatively identify as a morphological process relating a base form of a morpheme or stem to a derived form that may be analyzed as being constructed from the base form via the affixation (or infixation) of phonemic content of the base form"

*par notre définition, sont des mots comme « papa » [en français] et « ásás » en Hongrois. « Papa » n'est pas une construction reduplicative car il n'y a aucune forme « pa » porteuse de sens dans la langue ; et « ásás » n'est pas une construction reduplicative non plus – même si dans la langue, il y a une forme « ás » pour signifier entre autres « creuser ». La nominalisation ne va pas toujours de pair avec la reduplication des verbes. Comparer par exemple « áll » (se lever) et « állás » (debout) « *álláll » (se levant). »⁷ (1978 : 301)*

Il en ressort que, pour parler de reduplication, il faut nécessairement pouvoir isoler une forme non-redupliquée servant de base à la forme reduplicative. Par ailleurs, Moravcsik (1978 : 306) propose des exemples issus du marshallese, (langue micronésienne de la famille des langues austronésiennes parlée dans les Îles Marshall), pour illustrer le procédé d'affixation qui est en jeu dans la reduplication. En outre, dans le cas d'une base lexicale dissyllabique, la reduplication se réalise par une suffixation de la structure finale CVC à la base :

6. **takin** (chaussette) > **takin-kin** (porter des chaussettes)
7. **kagir** (ceinture) > **kagir-gir** (porter une ceinture)

La reduplication, comme le montrent les exemples (6) et (7), peut se réaliser par la suffixation. Dans ce cas, on parle de « reduplication finale » (cf. Moravcsik, 1978). En hopi, (une langue uto-aztèque parlée en Arizona) et en hausa, (une langue tchadique du groupe afro-asiatique parlée, entre autres, au Nigéria), on identifie aussi une reduplication finale d'une structure consonne-voyelle :

En hopi (Key, 1965 : 91)

8. **?ewi** (une flamme survient) > **?ewí-wi-ta** (des flammes scintillantes surviennent)

⁷ Traduction nôtre

Citation d'origine: "Some examples of what may at first appear to be reduplicative constructions but that are excluded by our definition from this class of linguistic objects are words such *papa* "father" and *ásás* "digging" in Hungarian. *Papa* "father" is not a reduplicative constructions since there is no meaningful form *pa* in the language; and *ásás* is not a reduplicative construction since – even though there is a form *ás* in the language to mean, among others, "dig" – nominalization is not recurrently paired off with the reduplication of the verb; compare, for instance, *áll* "stand", *állás* "standing" **álláll* "standing"."

En hausa (Sapir, 1949 : 78)

9. **suná** (nom) > **suná-na-ki** (noms)

Dans son analyse des fonctions sémantiques de la reduplication dans différentes langues, Key (1965) propose aussi une description morphologique de la reduplication. Ainsi, il donne des exemples pris dans plusieurs langues du monde afin d'illustrer le phénomène d'affixation dans la reduplication.

Key identifie en nahuatl (langue uto-aztèque amérindienne), par exemple, un cas de préfixation :

10. **te-ki** (couper) > **te-teki** (couper répétitivement au même endroit)

En tonkawa (une langue amérindienne éteinte), la reduplication peut se réaliser aussi par la préfixation d'une structure consonne-voyelle.

11. **top** (couper) > **to-top** (couper répétitivement)

La reduplication par préfixation, apparaît également dans des langues telles que le tagalog, langue austronésienne parlée aux Philippines (cf. Wolf 2009 : 1035) et le quileute, une langue chimakuane parlée au Nord-Ouest des U.S.A (cf. www.ethnologue.com). En voici quelques exemples :

En quileute (Moravcsik, 1978 : 308)

12. **ci.phókwa**t (noir) > **ci.ci.phókwa**t (noirs)
qax (arête) > **qa.qax** (arêtes)

En tagalog cité par Marantz (1982 : 439)

13. **lakad** (marcher) > **pag-lalakad** (marchant)
kandilah (bougie) > **pag-kakandilah** (vendeur de bougies)

Dans la même perspective, Moravcsik (1978) montre que la reduplication implique une affixation d'une structure consonne-voyelle à une base. La structure affixée emprunte des éléments au matériel phonétique de la base à laquelle elle est affixée. Moravcsik

(1978 : 306), propose des exemples de réduplication en hongrois, qui illustrent une copie d'un matériel syntaxique. En effet, le préfixe verbal est rédupliqué pour modifier la valeur construite.

14. **el-megy** (Il va là-bas) > **el-el-megy** (il va là-bas occasionnellement)

el	el	megy
Là-bas	Là-bas	aller
Il va là-bas occasionnellement.		

15. **bele-néz** (il regarde dedans) > **bele-bele-néz** (il regarde occasionnellement dedans)

bele	bele	Néz
Dedans	Dedans	Regarder
Il regarde occasionnellement dedans		

Bloomfield (1970 : 205) aussi considère la réduplication comme un processus d'affixation. Cet auteur écrit :

*« La réduplication est un affixe qui est formé de la répétition d'une partie de la forme de base, comme le tagalog [**su:-su:lat** (celui qui écrira)] ; [**ga:mit** (objet d'usage > **ga:-ga:mit** (celui qui utilisera)]. La réduplication peut être d'étendue très variée. En fox [**wa:pame:wa** (il le regarde) > **wa:-wa:pame:wa** (il l'examine) > **wa:pa-wa:pame:wa** (il continue de le regarder). »*

La réduplication se réalise comme une préfixation, et suivant les langues, elle peut être une préfixation d'une structure CV ou une préfixation d'une structure CVCV. Selon la nature et le gabarit de la structure préfixée, le sens véhiculé diffère comme le montrent les exemples proposés, ci-dessus, par Bloomfield.

Avec les séries d'exemples précédentes, la réduplication peut se réaliser comme une suffixation (exemples 6, 7, 8 et 9) ou comme une préfixation (exemples 10, 11, 12, 13, 14 et 15).

Il se trouve que la reduplication peut également se construire par l'infixation. Dans ce cas, l'élément redupliqué s'insère entre les initiales et les finales d'un mot dissyllabique. Observons des données issues du pima, une langue uto-aztèque du centre de l'Arizona (cf. Riggle : 2006) :

16. **má.vit** (lion) > **mám.vit** (lions)
mahad (lune) > **mam.had** (lunes)
17. **ho.dai** (roche) > **hoho.dai** (roches)
gogs (chien) > **gogos** (chiens)

Les travaux de Riggle s'inscrivent dans le cadre de la théorie de l'optimalité d'une part, et s'appuient sur les règles phonologiques propres à cette langue d'autre part. En tenant compte de la morphophonologie du pima qui pose certaines contraintes à l'apparition de tel ou tel élément à des endroits précis dans les mots, Riggle propose des exemples illustrant la reduplication soit d'une consonne seule, soit d'une structure consonne-voyelle. On note, par ailleurs, que la reduplication est, dans ce cas, liée à la construction de la pluralité.

Marantz (1982 : 438) souligne que la reduplication se réalise par l'affixation d'un « squelette morphémique » qui, peut suivant les cas, être une structure consonne-voyelle, une structure syllabique ou enfin une structure composée de plusieurs morphèmes. C'est ainsi que, Marantz relève deux sortes de reduplication : une **reduplication totale** et une **reduplication partielle**. La reduplication partielle consiste à ne copier qu'une partie de la base, la reduplication syllabique en est une illustration. La reduplication totale, quant à elle, consiste en une copie totale et identique de la base au niveau de la copie, il s'agit, de la reduplication lexicale. Toutefois, Marantz n'est pas le premier à distinguer ces deux types de reduplication. Moravcsik (1978 : 304) soutenait déjà que la distinction entre la reduplication partielle et la reduplication totale relevait de la construction affixale. Notons cependant que pour cette auteure, la reduplication partielle « implique la réitération d'une partie seulement du constituant sémantico-syntaxique ou phonético-phonologique dont le sens est modifié⁸ ». En d'autres termes, il s'agit de reduplication partielle lorsqu'on effectue

⁸ Traduction nôtre.

Citation d'origine: *“it involves the reiteration of only part of the semantic-syntactic or phonetic-phonological*

une copie d'une partie des éléments de la base, que l'on affixe à cette dernière. Quant à la reduplication totale, elle consistera donc en une copie de la base sans aucune modification. La base est reprise à l'identique, d'où l'identité totale entre la base et la copie.

La distinction que nous faisons entre la reduplication syllabique et la reduplication lexicale est que, pour la première, il s'agit de la reprise d'une syllabe et pour la seconde, il y a la reprise entière d'une unité. On retrouve dans la littérature des termes comme reduplication lexématique pour parler de la reduplication lexicale et reduplication infralexématique pour parler de reduplication syllabique (cf. Hammer, 1997 : 286).

La distinction entre les différents types de reduplication transparait dans les propos d'André (1978 : 10) ci-dessous :

« Les différents types de redoublement que peuvent admettre les langues : Le redoublement total : soit du mot [...] soit de la racine ou de la base, c'est une simple répétition à laquelle on réservera le nom de reduplication. Le redoublement total avec variation d'un élément, le redoublement partial ou brisé. Le redoublement tautologique, dans les groupes asyndétiques, occupe une place à part du fait que chacun des éléments existe à l'état isolé, c'est une variante du procédé de répétition. »

Ces propos d'André donnent une vision générale des types de reduplication que l'on peut retrouver dans la plupart des langues d'Europe. Cependant, force est d'observer que dans ces propos aucune distinction n'est établie entre la reduplication et la répétition.

D'un autre côté, Kiparsky (1986) voit la reduplication totale comme un procédé de composition tandis que la reduplication partielle relève d'un procédé d'affixation.

Notons, cependant que pour McLaughlin (2006 : 172) à la suite de Hyman, Inkelas et Sibanda (1999) puis Inkelas et Zoll (2000), l'identité morphologique des formes redupliquées est un moyen de soutenir que la reduplication totale est un procédé de

composition, par contre elle ne permet pas pour autant d'affirmer que la reduplication partielle relève de l'affixation. De même, Pulleyblank (2009) montre que la reduplication totale implique une identité morphologique alors que tel n'est pas le cas pour la reduplication partielle.

Voici quelques exemples de reduplication totale :

En chol (langue amérindienne de la famille maya parlée dans l'état du Chiapas au Mexique), Key (1965 : 89):

18. **buch** (s'asseoir) > **buchbuchnaj** (balancement)

jatsʔ (frapper) > **jatsʔjatsʔnaj** (découvrant)

ten (écraser) > **tentenaj** (écrasement)

En shipibo (langue amérindienne de la famille panoanne parlée au Pérou) Key (1965 : 90):

19. **ʔoin** (voir) > **ʔoin-ʔoin** (scruter)

shinan (penser) > **shinan-shinan** (réfléchir)

De la discussion qui précède, on peut retenir trois types de reduplication affixale :

- Une reduplication initiale correspondant à une sorte de préfixation de la copie.
- Une reduplication finale qui correspond à la suffixation de la copie à la base.
- Une reduplication interne, où la copie est insérée entre les éléments de la base, donc, une infixation.

Nous avons examiné, dans un premier temps, le traitement de la reduplication par certains auteurs comme un phénomène morphologique. Nous venons de montrer, dans un second temps, que d'autres auteurs le présentent comme un phénomène morpho-phonologique. Nous allons maintenant considérer les cas où la reduplication est présentée comme un phénomène phonologique.

1.1.2. Approche phonologique

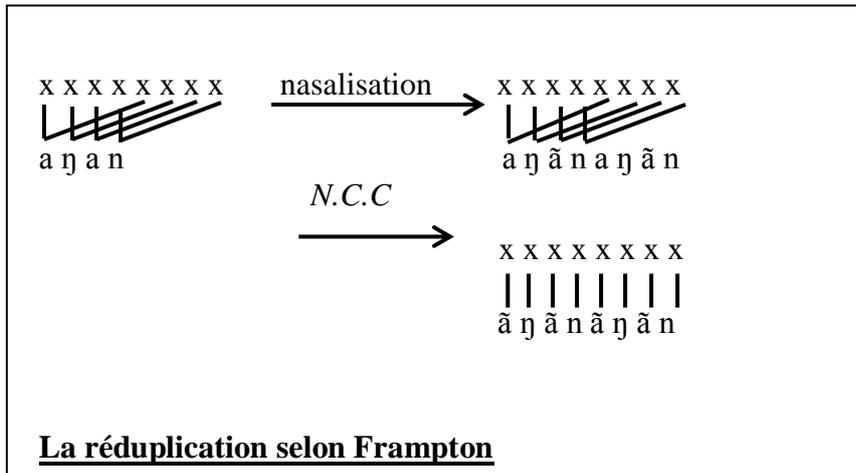
La phonologie étudie les unités phoniques de la langue, d'un point de vue de leur fonction distinctive. Par ailleurs, dans la description phonologique des langues, les auteurs s'intéressent souvent aux formes rédupliquées. En effet, l'identité fondamentale de la reduplication apparaît largement dans les règles de la dérivation phonologique (McCarthy et Prince, 1995). Les travaux de Wilbur (1973) et de Moravcsik (1978) ont servi de base à bon nombre de travaux phonologiques sur la reduplication. Ainsi, Wilbur (1973) a discuté plusieurs interactions entre la forme reduplicative et le système général des règles phonologiques. D'après Wilbur, il y a une influence entre l'application des règles phonologiques et la construction de formes rédupliquées. L'identité entre la base et la copie peut s'expliquer par des règles phonologiques. Cependant, pour arriver à cette construction, il faut une révision de la vision courante de la phonologie, avec une « Condition d'Identité » qui serait à l'extérieur du système de dérivation. Les travaux de Wilbur (1973) ont été fondamentaux dans l'élaboration des règles générativistes propres à la description de la reduplication et plus précisément de l'approche Optimale (Optimality Theory) de la reduplication. L'auteure a identifié cette caractéristique dans les exemples issus de la reduplication en malais.

Prenons un exemple :

A partir de la base « **an̩an** », qui se réalise en surface « **an̩ān** », Wilbur montre que, normalement, on s'attendrait, dans le cas d'une construction reduplicative, à avoir : **an̩ānan̩ān** ou **an̩ānan̩ān**. Cependant, la forme attestée est **ān̩ānān̩ān** où la voyelle initiale se nasalise.

L'auteure tire la conclusion qu'une construction pareille n'est possible que grâce à la « Condition d'Identité » qui apparaît entre la forme de base non reduplicative et la forme reduplicative. La nasalisation est analysée comme le résultat de la copie post-nasale de « a » et de la « Condition d'Identité » qui fait que les copies sont identiques.

Pour expliquer le processus de construction de la reduplication en malais, Frampton (2004 : 8), à la suite des travaux de McCarthy et Prince et ceux de Raimy (2000b), propose la description ci-dessous :



Les deux étapes qui expliquent la construction redoublée « ãŋãnãŋãn » sont la transcription et la “contrainte du non-croisement” (No-Crossing-Constraint). La transcription consiste en la copie des places et des phonèmes associés à ces places. La « contrainte de non-croisement », quant à elle, répare les possibles transgressions que la transcription aurait créées. McCarthy et Prince (1995) introduisent un autre critère pour expliquer la copie post-lexicale de la nasalité, il s’agit du critère « back-copying ». La nasalité observée au sein de la forme redoublée provient des syllabes finales, donc la copie se fait à partir de l’arrière. La nasalité des éléments de la base est copiée dans la totalité du redoublant.

On trouve également dans les travaux de Moravcsik (1978), des analyses de la reduplication d’un point de vue phonologique. Dans les langues qu’elle décrit, l’auteure observe que la reduplication d’une syllabe n’est pas envisageable. De fait, elle soutient que la reduplication doit toujours illustrer un « gabarit consonne-voyelle » et il n’existe donc pas de reduplication copiant une structure supérieure à une syllabe. Ainsi, l’identité doit aussi bien se retrouver au niveau morphologique qu’au niveau phonologique. De fait, La nature des consonnes ou des voyelles entrent aussi en jeu dans la construction des formes redoublées.

Par exemple, si la première structure **consonne-voyelle** d'un mot à initiale consonantique se réduplique, alors dans le cas d'une voyelle initiale, on s'attendrait à ce que la structure **voyelle-consonne** se réduplique, mais tel n'est pas le cas, car ce n'est que la voyelle initiale qui se réduplique. Cette distinction se retrouve en aztèque (Elson et Pickett 1965 : 46) :

20. **se** (un) > **sehse** (un par un)

makwil (cinq) > **mahmakwil** (cinq par cinq)

ome (deux) > **ohome** (deux par deux)

eyi (trois) > **eheyi** (trois par trois)

Zhang (1987 : 382), pour sa part, considère la reduplication comme une opération intervenant à plusieurs niveaux, tant morphologique que phonologique. L'auteur considère une opération comme étant un ensemble de règles phonologiques. Ces règles opératoires doivent aboutir à des généralisations sur les propriétés formelles du phénomène de reduplication. Dans cette optique, il s'avère que les procédés considérés jusque-là comme morphologiques ont également une portée phonologique. Entre autres procédés, l'auteur cite l'affixation. De fait, Zhang soutient que la reduplication peut être considérée comme une opération d'affixation, dès lors que les affixes ne sont pas nécessairement des morphèmes mais des éléments formels. L'affixation va nécessairement de pair avec la copie. La copie (ou reprise) est l'opération qui est en jeu dans la reduplication. L'opération première de copie interagit avec d'autres opérations phonologiques. Ces opérations peuvent inclure la troncation ou l'ajout, les changements vocaliques ou consonantiques.

Ainsi, en mokilese (langue austronésienne de la branche malayo-polynésienne parlée dans l'île de Caroline) la reduplication interagit avec la troncation pour former l'intransitif à partir d'une base verbale transitive. La base verbale est d'abord tronquée avant d'être copiée :

21. **koso** (couper_(tr.)) > **koskos** (couper_(intr.))

sipis (attacher_(tr.)) > **sipsip** (attacher_(intr.))

L'interaction entre les diverses opérations explique les constructions des reduplications comme en (22) ci-dessous, qui ne proviennent pas uniquement de l'affixation ou de la copie.

Selon l'auteur, l'exemple en papago vu dans la section précédente, que l'on reprend ci-dessous, ne saurait être analysé par la seule action de l'affixation et de la copie :

22. **kuna** (mari) > **kuukuna** (maris) (Zhang 1987 : 384)

En (22), on identifie deux opérations dans la construction de la reduplication en papago. Il y a une interaction entre l'opération de copie et l'opération de duplication vocalique. Donc, analyser la reduplication dans les langues revient à identifier les différentes opérations qui sont en jeu dans la construction des séquences reduplicatives.

Dans la suite de cette section nous allons montrer comment la théorie de l'optimalité (Optimality Theory (OT)) est utilisée pour rendre compte de la construction de la reduplication

1.1.2.1. La théorie de l'optimalité

La théorie de l'optimalité (OT), dont les principaux textes fondateurs sont Smolensky et Prince (1993) et McCarthy et Prince (1993, 1995), est une approche phonologique issue de la grammaire générative. La théorie analyse la reduplication en termes de devoir de satisfaction de l'une ou l'autre des contraintes de fidélité ou de marque.

La théorie de l'optimalité, en tant que telle, vise l'universalité sous une forme souple, en ce sens que la grammaire universelle répond à des contraintes qui sont violables. Ainsi, les formes linguistiques attestées dans une langue donnée sont celles qui satisfont au mieux le jeu de contraintes de cette langue. Par conséquent, la notion de marque est fondamentale dans la théorie de l'optimalité. Ces lignes d'Alderete et al. (1999 : 329) donnent une idée assez précise et globale de la théorie de l'optimalité :

« Dans la théorie de l'optimalité, la grammaire d'une langue se résume en un classement de contraintes universelles. Ce classement tend à résoudre

le problème entre la contrainte de marque et la contrainte de fidélité. Les contraintes de marque régissent la forme des structures linguistiques ; les contraintes de fidélité imposent une identité entre une structure profonde et une structure de surface. Si une contrainte de marque M domine nettement une contrainte de fidélité F, alors, aucune structure M transgressante n'apparaîtra en surface. Inversement, quand la contrainte de fidélité F est dominante, la structure transgressante M peut être réalisée en surface. Les différences de classement illustrent la différence dans l'activité de la contrainte de marque. On peut donc dire, qu'il est possible de retrouver chaque contrainte dans la grammaire de chaque langue, cependant, quand une contrainte est nettement dominée, son activité peut être limitée ou inexistante.»⁹

En d'autres termes, la théorie de l'optimalité s'intéresse à la description des différences et ressemblances entre différentes langues et aux différents aspects et phénomènes propres à une langue. Dans cette optique, la grammaire universelle est régie par des contraintes qu'il faut satisfaire ou transgresser. Du coup, les différentes contraintes peuvent entrer en conflit. En entrant en conflit, il se crée une hiérarchie qui fait que certaines contraintes dominent les autres et par conséquent une des contraintes est prioritaire. Il apparaît, par ailleurs, dans la production linguistique qu'il est impossible de satisfaire simultanément la plupart des contraintes. Dans le même ordre d'idées, Dal et Namer (2003 : 3) avance que :

« Là, où, classiquement en grammaire générative, les règles sont conçues comme des montages en série s'appliquant à un input donné pour former

⁹ Traduction nôtre

Citation d'origine: "In optimality theory, the grammar of a language is a ranking of universal constraints. This ranking resolves the fundamental tension between markedness and faithfulness constraints. Markedness constraints govern the form of linguistic structures; faithfulness constraints demand identity between underlying and surface forms. If a given markedness constraint M crucially dominates an appropriate faithfulness constraint F, then no M-offending structure will appear in a surface form, even at the expense of imperfectly reproducing some underlying forms. Ranked the other way, faithfulness takes precedence, and the M-offending structure can be found in surface forms. Differences in ranking gives difference in activity of markedness constraints, so it is possible to say that every constraint is present in the grammar of every language, though if a constraint is crucially dominated, its activity may be limited or non-existent".

un output donné via un certain nombre d'ajustement expliquant les distorsions éventuelles entre forme profonde et forme de surface. [la théorie de l'optimalité] génère en parallèle un ensemble de candidats au moyen de la fonction « GEN » (générateur) ; puis les évalue au moyen de la fonction « EVAL » (évaluateur) en recourant au système de contrainte préalablement dégagé.»¹⁰

En reprenant le schéma de McCarthy et Prince (1993 : 86), nous pouvons mieux appréhender le fonctionnement de la théorie de l'optimalité à la lumière de ce modèle:

« Schéma d'une grammaire optimale :

GEN (in_i) = {cand₁, cand₂...}

EVAL ({cand₁, cand₂...}) >> cand₁ l'unité de sortie donnée "in_i".»

Une lecture possible de ce schéma est la suivante : les composantes sont les termes formant le lexique d'une langue, ainsi, la représentation proposée par ce schéma est un moyen de voir comment telle ou telle forme linguistique s'intègre dans la grammaire d'une langue. Ainsi, il y a le module générateur (GEN) qui permet de produire la forme à partir du matériel linguistique dont on dispose et le module évaluateur (EVAL) qui vérifie le degré d'adéquation de la forme construite par rapport à la grammaire et aux règles propres à cette langue.

Cela explique donc pourquoi toutes les formes de structures linguistiques ont deux valeurs, l'une marquée, l'autre non-marquée. Les langues préfèrent les valeurs non-marquées et de ce fait, ces valeurs non-marquées constituent la base de toutes les grammaires. Ainsi, les langues semblent éviter les valeurs marquées et les grammaires les utilisent uniquement pour créer des oppositions. Par conséquent la marque est intégrée dans les grammaires sous formes de contraintes universelles. La meilleure unité de sortie est celle qui viole les contraintes de la manière la moins importante. La violation d'une contrainte inférieure infère moins dans le processus grammatical que la violation d'une contrainte hiérarchiquement supérieure.

¹⁰ Dal et Namer in www.univnancy2.fr/pers/namer/Publis/DAI_Namer_exception03.doc, p.2

Enfin, on parle de « forme linguistique optimale », au sens où la forme qui est grammaticalement bien formée doit satisfaire au mieux les contraintes d'une langue donnée.

C'est pourquoi, la théorie de l'optimalité, par le biais des deux contraintes de « fidélité » et de « marque », donne les moyens de décrire et d'analyser la reduplication en s'intéressant à l'identité entre la base et la copie (input et output). La contrainte de fidélité (appelée aussi contrainte d'identité) préconise que les éléments repris au niveau de la copie soient des éléments issus de la base. Dans la hiérarchie de ces deux contraintes, celle d'identité domine celle de marque. Pour qu'une langue admette des cas de reduplication, il faut que les formes linguistiques satisfassent à la contrainte d'identité même si elles transgressent la contrainte de marque. La domination de la première fait que les formes engendrées sont des séquences « grammaticalement » bien formées. En ce sens, nous pouvons reprendre les propos de McCarthy et Prince (1995 : 1) qui explicite comment la théorie de l'optimalité analyse le mécanisme de fonctionnement de la reduplication :

« Selon la théorie de l'Optimalité, les contraintes de fidélité exigent que l'unité de sortie soit aussi proche que possible de l'unité d'entrée, suivant toutes les dimensions selon lesquelles les structures peuvent varier. La dérivation est déterminée en grande partie par l'interaction entre les contraintes de fidélité exigeant l'identité et d'autres contraintes sur les configurations des unités de sortie, qui peuvent favoriser la modification de l'unité d'entrée et ainsi violer la contrainte d'identité. La fidélité entre unité d'entrée et unité de sortie et l'identité entre la base et le reduplicant sont régies par les mêmes considérations formelles, agissant sur les différentes paires de structures comparées. »¹¹

¹¹ Traduction nôtre

Citation d'origine: "according to Optimality Theory, constraints of faithfulness demand that the output be as close as possible to the input, along all the dimensions upon which structures may vary. Derivation is determined to a large degree by the interaction between faithfulness constraints, demanding identity, and other constraints on output structural configurations, which may favor modification of the input, contravening faithfulness. Input-output faithfulness and base-reduplicant identity are controlled by exactly the same set of formal considerations, played out over different pairs of compared structures".

Par ailleurs, la réduplication, telle que analysée par la théorie de l'optimalité propose une correspondance entre un terme et une base, entre une base et un reduplicant et enfin entre un terme et le reduplicant. Ceci revient à dire que, à la suite de McCarthy et Prince (1995 : 4), que : les contraintes exigeant « l'identité Base-Réduplicant » sont évaluées en rapport aux contraintes de séquences phonologiques et de « fidélité Input-Output ». Avec la contrainte « d'identité Base-Réduplicant », ce sont les candidats dont la base et le reduplicant correspondent, c'est-à-dire qui sont identiques, qui sont pris en compte.

En résumé, notons que la théorie optimale rend compte de la réduplication des hypocoristiques du français, car leur description soulève souvent des questions propres au domaine de la phonologie. En ce sens, nous reviendrons plus amplement sur l'approche optimale de la réduplication en français, et sur d'autres approches phonologiques de la réduplication des hypocoristiques en français, en présentant un résumé des travaux effectués sur la réduplication dans cette langue. Soit dit en passant, l'existence et la productivité de la réduplication au niveau des hypocoristiques en français ne font guère débat, elles semblent être acceptées par la plupart des linguistes ayant un tant soit peu regardé de près ou de loin la construction des hypocoristiques ou diminutifs à redoublement.

Après cette présentation sommaire de la description de la réduplication par le biais d'approches phonologiques, nous proposons dans la section suivante de voir les principales fonctions assumées par la réduplication dans les langues.

1.1.3. Approche fonctionnaliste

La reduplication a aussi bien des fonctions lexicales que des fonctions sémantiques. La principale fonction lexicale que les auteurs affectent à la reduplication dans la plupart des langues, est la création lexicale. Toutefois, il est à noter que dans certaines langues la reduplication fonctionne comme un procédé de dérivation lexicale. Comme autre fonction engendrée par la reduplication, nous proposons de revenir sur un aspect des travaux de Osu (2010) en ikwéré à savoir, la construction d'identité, qui dans cette langue découle de la reduplication.

1.1.3.1. La création lexicale

La reduplication, est un procédé morphologique, qui a, dans certaines langues, une fonction de création lexicale. Autrement dit, à partir d'une unité de la langue, on crée une unité nouvelle. La nouvelle unité peut construire un sens nouveau voire un sens différent de celui véhiculé par l'unité simple non-redupliquée (appelée par certains auteurs comme Rose (2007) le simplex¹²).

Bloomfield (1970 : 205), en décrivant le grec ancien et le sanskrit a constaté que ces langues employaient la reduplication. De fait, parmi les fonctions de ce procédé dans ces langues, l'auteur a noté des cas de dérivation voire de construction lexicale, L'auteur montre avec ces quelques exemples, que la reduplication aboutit à la dérivation d'un mot nouveau tout en véhiculant une idée ou une valeur autre que celle véhiculée par l'élément simple :

23. Grec ancien : **phajnej** (il brille) > **pam:phajnej** (il brille vivement)

24. Sanscrit : **bi:bharti** (il soulève) > **bharti-bharti** (il enlève avec violence)

Ngalasso (1993), semble abonder dans le même sens que Bloomfield dans sa description des « procédés répétitifs en Kikongo » (le kikongo est une langue créole du groupe Niger-Congo, parlée au Congo). En effet, il identifie la création lexicale comme

¹² Le simplex correspond à la base simple non-redupliquée.

une fonction principale de la reduplication dans cette langue. La modification du sens construit par la reduplication semble coïncider avec un changement de catégorie grammaticale. Pour Ngalasso (1993 : 55) donc :

« La catégorie de reduplication thématique concerne les thèmes dont la forme redoublée peut être opposée à une forme simple clairement identifiable et douée d'un sens passablement différent. Dans ce cas-là, la reduplication doit être considérée proprement comme un morphème dérivatif. Il en va de même lorsque le nouveau sens coïncide avec un changement de catégorie grammaticale. »

Pour illustrer les constructions en jeu, Ngalasso (1993 : 56) propose les exemples suivants :

25. **difúlu** N. (bulle d'air) > **difulufúlu** N. (écume)
fyóti Pron. (un peu) > **fyóti- fyóti** Adv. (très peu)
keti Part. Int. (Est-ce que ?) > **ketiketi** N. (hésitation)
kónso Adj. (chaque) > **kónso-kónso** Pron. (n'importe quoi)
kuléma V. (prendre feu) > **kulemaléma** V. (étinceler)
nda N. (longueur) > **'nda-'nda** Adj. (trop long)

Cette série d'exemples illustre la construction lexicale qui est en jeu avec la reduplication. Nous notons une dérivation de nom à adjectif, une dérivation d'adjectif à pronom, et une dérivation de particule interrogative à nom.

Si nous parlons, à la suite de ces auteurs, de création lexicale à ce niveau, c'est parce que, nous constatons que grâce à la reduplication, la catégorie grammaticale des constructions redupliquées est, comme en attestent les exemples ci-dessus, différente de la catégorie grammaticale des éléments simples non-redupliqués. La reduplication, dans ces langues, construit non seulement des nouveaux mots, mais également des mots complexes, en ce sens que l'on trouve plusieurs unités de sens dans les formes reduplicatives.

La création lexicale comme résultat de la reduplication est, également, présente dans d'autres langues. Ainsi, à la suite de McLaughlin (2005 : 112), on note qu'en pulaar, (une langue ouest-atlantique du groupe Niger-Congo, parlée entre autres, au Sénégal et en Guinée), la reduplication est un moyen de dérivation nominale, c'est-à-dire qu'à partir d'une base verbale, on dérive une forme nominale :

26. **hul-de** (effrayer) > **kul-hul-i** (choses effrayantes)
seer-de (séparer) > **ceer-seer-o** (divorcée)

On peut également trouver en sereer-siin, une langue ouest-atlantique parlée au Sénégal, des cas où la reduplication dérive des noms à partir de verbes.

27. **riiw** (tisser) > **otii-tiw** [var : o tii-riw] (tisserand)
fec (danser) > **opee-fec** [var : o opee-pec] (danseur)

Dans ces exemples, nous voyons que la reduplication est un moyen de dérivation déverbale. En effet, à partir d'un verbe la reduplication engendre un nom. Dans ces deux exemples, la reduplication s'accompagne de quelques changements phonétiques et de l'adjonction de marqueurs de classes qui peuvent être considérés comme des marqueurs de nominalisation dans ces langues.

Enfin en nuu-chah-nulth, (langue parlée sur la côte ouest de l'île de Vancouver), la reduplication est, également, un moyen de construction lexicale. Urbanczyk (2005 : 220 - 221) note que la reduplication dans cette langue se réalise par le biais d'un système d'affixation. La reduplication est associée à plusieurs valeurs différentes, et principalement une valeur d'itération. L'exemple ci-dessous montre que la reduplication peut se réaliser de deux façons :

28. **watqšič** (avalé) > **waatwaatqa** (avalant)
watwatqš (avalant de temps en temps)

Dans cet exemple, nous notons que suivant la nature de la reduplication, c'est-à-dire que suivant la nature des éléments copiés, le sens construit n'est pas le même. Cependant, les deux formes de reduplication illustrent bel et bien une dérivation lexicale.

Dans cette section, les différents exemples illustrent que la modification au niveau morphologique entre la base et la copie, entraîne également une modification au niveau de la catégorie grammaticale. Ainsi, à partir d'une base simple on arrive à dériver une nouvelle unité dont l'étendue sémantique englobe celle de l'unité simple non-redupliquée.

Si la construction lexicale est une fonction lexicale de la reduplication, on peut, également, identifier une fonction sémantique construite par la reduplication : la construction d'identité.

1.1.3.2. La construction d'identité (Osu : 2010)

L'identité peut s'entendre comme le fait pour deux éléments de partager des propriétés au-delà de leur différence. Pour construire une identité entre deux éléments, il n'est pas toujours nécessaire de recourir à la reduplication. Cela signifie que le recours à la reduplication est un moyen de mettre en avant un point, une valeur, un attribut. D'autres procédés ne sauraient en rendre compte de la même manière. Pour reprendre les termes de Osu (2010 : 564) «le recours à la structure reduplicative pour introduire [l'identité] implique que le domaine de référence construit est mis en relief. Cela vient de ce qu'à travers l'identification d'une occurrence à une autre, on marque que l'on ne sort pas d'un tel domaine de référence. »

Dans son analyse de l'ikwéré (langue Niger-Congo parlée au Nigéria), l'auteur donne les exemples suivants, qui mettent en lumière la construction d'identité qui est en jeu avec la reduplication.

29. m̀ n-òt́	áv̀̀	'b́-ó-rú	ó'b́
1SG INACC-chercher	poisson	sécher-AOR	REDUP
Je cherche des poissons sécher (à acheter).			

30. èr̀'b́	k-ềm	p̀-ò-g ^w ̀̀	òp̀
sac	celui-là	percer-STAT	REDUP
Ce sac-là est troué (prends un autre).			

Les mécanismes observés par Osu dans ces deux exemples aboutissent sur une construction d'identité. Les exemples de reduplication établissent une propriété ou un état, ce faisant, Osu (2010 : 564) soutient que :

« Le suffixe –ru introduit un procès dépourvu de premier et de dernier point, et -g^wu a de très grandes affinités avec des énoncés de type non agentif. [...] par la reduplication, le locuteur indique que le degré de « être séché/ être troué » de l'occurrence introduite correspond au degré de « être séché/ être troué » de l'occurrence représentative. Il ne peut donc s'agir d'un poisson plus ou moins séché ou d'un sac plus ou moins troué. Comme si pour les locuteurs Ikwéré, un poisson serait soit frais, soit séché et rien entre les deux ; un verre serait soit cassé soit pas cassé, bref, « être séché/ être troué » c'est incarner d'emblée la propriété en question. Dès lors, « être séché/ être troué » se présente comme une propriété fondamentale du poisson/sac en question ; et ce faisant constitue son identité. »

Considérons d'autres exemples encore :

31. ìkèní kà nú ñhḗ 'bó-kó-nú n'wḗ bú áyâ áyâ.
 ìkèní kà nú ñhḗ 'bó-kó-nú n'wḗ bú áyâ áyâ
 animal.SP dire REL chose toucher-REL LOG être.ID œil REDUP
 L'animal Ekeni dit que la nature lui donne des yeux (il a de gros yeux).
32. í h^wú-ne ósi ð k-ðbù rúh^wó †rúh^wó
 í h^wú-ne ósi ð k-ðbù rúh^wó †rúh^wó
 2SG voir-ACC Osi 3SG devenir ventre REDUP
 Si tu voyais Osi, son ventre a//ses fesses ont tellement grossi.

Dans ces deux exemples, il y a une reduplication de nominaux, qui construit une propriété qui définit les individus qui sont décrits par le biais des formes redupliquées. En mettant en lumière, une relation d'identification entre la base et la copie, l'auteur explique comment, grâce à la stabilisation de la forme construite, le locuteur arrive à construire

l'identité d'une personne ou d'une chose, en mettant en avant le caractère définitoire de cet élément. En gros, on construit par la relation entre les deux occurrences, une propriété de telle sorte qu'on n'en sort pas : « Le domaine se présente comme homogène bloquant une hétérogénéité envisageable [...] Le fait d'identifier l'occurrence introduite par la base à l'occurrence représentative du domaine, cela peut aboutir à la construction d'une propriété centrale, définitoire ou caractéristique du sujet du procès.» (Osu 2010 : 566). En définitive, la réduplication de par sa capacité à construire une propriété, est un moyen d'identifier deux occurrences d'un même domaine notionnel. L'identification est donc un moyen de construire les vraies propriétés, c'est-à-dire des propriétés définitoires et caractéristiques d'un élément et se faisant d'établir son identité.

Cette section, consacrée à la construction d'identité par la réduplication, apparaît dans notre démarche comme une passerelle entre les fonctions et les effets sémantiques engendrés par la réduplication.

1.2. La sémantique de la reduplication

La reduplication participe à la construction de différentes valeurs, qui peuvent être appréhendées d'un point de vue sémantique. Notons que la valeur d'intensité est le plus souvent mise en relation avec tous les procédés de redoublement. En parlant de procédé de redoublement, on entend, tous les procédés consistant en la reprise d'un matériel linguistique, comme la reduplication et la répétition. D'ailleurs, Meillet (1934 : 62) en décrivant le procédé de redoublement dans les langues indo-européennes, avance que la valeur principale de ce procédé a, à voir avec le renforcement du sens construit ; selon lui, « le redoublement indoeuropéen est un procédé grammatical employé soit pour renforcer le sens, soit pour marquer la répétition ou la durée de l'action, soit enfin pour en indiquer l'achèvement complet ». Ces propos montrent que la reduplication intervient au niveau de la construction du sens, et de la construction de différentes valeurs. Key (1965 : 100) semble abonder dans le même sens, car, suivant ce dernier, même si les données de son étude sont limitées, cela lui permet de soutenir que la reduplication fonctionne dans beaucoup de langues comme un moyen d'indiquer l'emphase, la pluralité ou encore l'augmentatif.

Zhang (1987) et Régier (1998) identifient, à la suite de Key (1965) et Moravcsik (1978), grosso modo le même éventail de valeurs sémantiques associées à la reduplication dans les langues du monde. Ces valeurs sont diverses et variées. Ils retiennent, entre autres, la quantité, la pluralité, le répétitif, le diminutif, la distribution, l'intensité, la continuité.

Enfin, Kajitani (2005) à la suite d'Uspenky (1972), regroupe l'éventail de ces valeurs en quatre grandes classes : l'augmentation (augmentation quantitative), la diminution (diminution quantitative), l'intensification (augmentation de degré) et l'atténuation (diminution de degré). Kajitani (2005 : 93) soutient que toutes ces valeurs sont issues de nuances introduites par les constructions redupliquées. Cette approche s'apparente à celle de Régier (1998) quand il parle d'extension sémantique. Ce qui revient à dire que, la reduplication a trois principales valeurs et toutes les autres valeurs découlent de ces valeurs premières.

Nous constatons que la plupart des linguistes qui ont décrit la reduplication s'accorde sur l'éventail de ces valeurs. Dans ce qui suit, nous revenons sur certaines valeurs de la reduplication à savoir la pluralité et l'intensif.

1.2.1. La construction de la pluralité

La reduplication est un moyen de construire le pluriel dans certaines langues. La pluralité telle qu'elle est construite par la reduplication revêt, alors, deux aspects. D'abord, on observe une pluralité verbale ou lexicale, c'est-à-dire la construction de la valeur du pluriel. Ensuite, une pluralité illustrée par la « pluriactionnalité », autrement dit, une pluralité d'actions ou d'événements.

La pluralité lexicale, comme résultat de la reduplication, apparaît dans les exemples qui suivent. En squamish, (langue parlée au Canada, dans la baie de Burrard, le « Howe Sound » et la vallée Squamish dans « British Columbia »), la reduplication est un procédé pour construire le pluriel des noms.

Exemples en squamish (Bar-el, 2008 : 50) :

33. **tHi.mait** (gâteau) > **tHitH.mait** (gâteaux)
kofun (ami) > **kokofun** (amis)
tolay (personne) > **totolay** (personnes)

En hausa, (une langue afro-asiatique parlée au Nigéria (Cf. Newman 2000 : 450-452)), les formes redupliquées syllabiques construisent également la pluralité :

34. **gárdám-à** (dispute) > **gárdàndám-í** (disputes)
amár-yá (marié) > **ámàrmár- í** (mariés)

En (33) et (34) on peut noter que la reduplication syllabique s'accompagne de l'adjonction d'un marqueur du pluriel, et c'est la conjonction de la reduplication et de la marque du pluriel qui engendre le pluriel.

Key (1965 : 94) identifie plusieurs exemples de reduplication illustrant cette valeur:

- en païute du nord, langue amérindienne (uto-aztèque) qui était parlée dans l'Idaho

35. **nana** (homme) > **na-nana** (hommes)

na'tsi (garçon) > **na'na'tsi** (garçons)

- dans les langues Salish, qui sont des langues amérindiennes parlées notamment dans les états de Washington, de l'Idaho et de l'Oregon, Key (1965), à la suite de Habaerlin et Herman, identifie la reduplication comme un moyen de construire « le pluriel simple » :

36. **tūū'wit** (jeune garçon) > **tūtūū'wit** (jeunes garçons)

skōzā'a (enfant) > **sku'kuza** (enfants)

snikia'p (coyote) > **sniknikia** (coyotes)

sqū'xa' (chien, cheval) > **sqūxqa'xa'** (chiens, chevaux)

Notons que la pluralité d'un objet, d'un sujet en guarani se construit grâce à la reduplication. Le guarani est une langue ayant plusieurs dialectes et parlée en Amérique latine, notamment au Paraguay, en Bolivie et au Brésil, elle est classée dans le sous-groupe Tupi-Guarani.

37. **opu** (il fuit) > **opu.opu** (ils fuient) (Key 1965 : 90)

Les exemples étudiés dans cette section illustrent des séquences de reduplication qui rendent compte de la construction de la pluralité. Ainsi, dans la plupart de ces langues, l'un des moyens de passer du singulier au pluriel est la reduplication. Toutefois, notons que la liste de langues n'est pas exhaustive ; ainsi, nous signalons que cet effet construit par la reduplication est productif dans beaucoup d'autres langues¹³.

¹³ Voir Moravcsik (1978) ; Niepokuj (1991) ; Zhang (1987).

Par ailleurs la réduplication est, aussi, un moyen de construire une pluralité d'actions ou d'événements. Ce phénomène est souvent appelé dans la littérature : « pluriactionnalité ». Lasersohn (1995: 240) en propose une définition fondamentale, en ces termes :

« Les marqueurs pluriactionnels se lient aux verbes pour indiquer la multiplicité de l'action, quand cela implique plusieurs participants, temps ou lieux [...] Il semble que nous ayons un phénomène analogue dans le domaine des événements au sein du phénomène plus familier de la pluralité dans le domaine des individus. »¹⁴

Dans ces propos, l'auteur montre que, par le biais de la langue et des procédés tels que la réduplication, on arrive à construire le pluriel. La construction du pluriel contraste avec la forme simple non-rédupliquée qui construit le singulier.

Ce type de construction se retrouve, également, en squamish tel que le présente Bar-el (2008). Reprenons quelques exemples d'actions plurielles introduites par la réduplication. Cependant, la non-contextualisation des exemples ne permet pas d'appréhender les distinctions que l'auteur veut mettre en avant quant à la construction de la pluralité événementielle par le biais de la réduplication d'un prédicat, raison pour laquelle, il propose plusieurs possibilités de traduction, ce qui n'aurait certainement pas été possible avec une contextualisation des exemples :

38. Na **kw'ech-kw'ach-** nexw- as 7alhi slhanay¹⁵
 il red- regarder.- tr(lc)- 3erg dem femme
 Il regarde la femme.
 Ils avaient regardé la femme.
 */? Ils ont, chacun, vu la femme, une fois.

¹⁴ Traduction nôtre

Citation d'origine: "pluractionals markers attach to the verb to indicate multiplicity of actions, whether involving multiple participants times or locations [...] we seem to have an analog in the domain of events to the more familiar phenomena of plurality in the domain of individuals".

¹⁵ Bar-el. 2008 : 42

39. Chet **xwet-xwit-** ilm¹⁶
 1s.pl red- sauter intr
 Nous sautons.
 */? Nous avons sauté (chacun une fois)

Grâce à ces constructions en (38) et (39), Bar-el (2008 : 43) illustre la pluriactionnalité en jeu avec la reduplication. Ces exemples rendent compte de la possibilité que chacun des participants puisse prendre part à une activité ou un événement. L'auteur soutient que : « un prédicat redupliqué en squamish sera toujours construit dans le temps, car le verbe au pluriel construit des événements pluriels. Même s'il y a plusieurs participants, chaque participant semble devoir participer aux événements pluriels. Rappelons que la pluralité est facultativement marquée en squamish. »¹⁷ C'est donc le fait que chaque participant réalise lui-même l'activité qui fait que l'on puisse parler de pluriactionnalité, sans oublier le fait que l'action n'est pas singulière.

Cette valeur construite par la reduplication a été également identifiée par Key (1965 : 90). Il illustre ces constructions par des exemples en tonkawa, (une langue morte du Nord de l'Oklahoma, classée dans la famille des langues amérindiennes. Le tonkawa est un isolat linguistique).

La pluralité d'une action en tonkawa :

40. **wana** (tomber à la renverse) > **wa.wana** (tomber à la renverse plusieurs fois)
soyana (nager au large) > **so.soyana** (plusieurs nages au large)
top (couper) > **to-top** (couper en continu)

¹⁶ Bar-el. 2008 : 43

¹⁷ Traduction nôtre

Citation d'origine: "a reduplicated predicate in Squamish will always be distributed in time because the plural verb always encodes plural events. Even if there are plural participants, each participant seems to be required to participate in plurals events. Recall that plurality is optionally marked in Squamish".

En aztèque¹⁸, également, la reduplication syllabique (Key 1965 : 89), est associée à la réalisation plurielle d'une action ou encore à l'aspect répétitif d'une action.

41. **ciwa** (faire) > **ci-ciwa** (faire souvent la même action)

teki (couper) > **te-teki** (couper en continu au même point)

Enfin la reduplication lexicale en yawelmani est, aussi un moyen de construire la répétition d'actions. La répétition d'actions est vue comme une réalisation plurielle d'une action, d'où une sorte de pluralité. Notons que le yawelmani est une langue amérindienne de la famille des langues yokuts, parlée aux États-Unis, dans le sud de la Californie :

42. **wiyi** (dire, faire) > **wiyi-wiyi** (dire souvent, faire souvent)

xaya (placer) > **xaya-xaya** (placer souvent)

La construction de la valeur itérative, comme une expression de la pluralité, se retrouve également dans les descriptions de Moravcsik (1978 : 320). Elle montre que dans certaines langues, la reduplication exprime l'aspect répété ou continu d'une action, d'un événement. Cette action est réalisée par les mêmes participants, même si le lieu et le temps peuvent être différents.

En yami (langue malayo-polynésienne parlée au Sud-Est de Taïwan), il y a une reduplication CVCV qui traduit une répétition d'une action (Gonda, 1949 : 182) :

43. **palu** (coup) > **mipalu-palu** (coup l'un-l'autre ; se frapper l'un l'autre)

En tzeltal (langue amérindienne parlée au Sud du Mexique), la reduplication telle qu'elle apparaît dans l'exemple ci-dessous fait voir que l'action est à répétition (Berlin, 1963 : 214) :

44. **-mah** (frappe ça) > **-mahmah** (bagarre)

¹⁸ Les langues uto-aztèques constituent une famille de langues indigènes d'Amérique du Nord et d'Amérique Centrale. Le Nahuatl, la langue des Aztèques, et ses descendants modernes forment une branche de la famille uto-aztèque.

En dyirbal (Langue aborigène, parlée dans le Queensland en Australie), la reduplication se réalise comme en yami, Dixon (1972 : 92) :

45. **durgay** (piquer) > **durgaydurgaybarinu** (se piquer l'un l'autre)
nundal (embrasser) > **nundalnundalbarinu** (s'embrasser l'un l'autre)

La reduplication apparaît dans tous ces exemples, comme un moyen de rendre compte du caractère répétitif d'une action, donc de la pluralité dans la réalisation de cette action. La forme simple non redupliquée, quant à elle, contraste clairement avec la forme redupliquée. La forme simple construit une réalisation non itérative d'une action, donc une réalisation singulière.

Cependant, force est de noter que parler de l'aspect répétitif d'une action ne revient pas à parler de la répétition comme corollaire de la reduplication. En effet, la valeur répétitive telle que construite par la reduplication, est différente des valeurs construites par la répétition pure et simple dans les langues. Notons qu'en général le procédé de répétition a tendance à construire des valeurs intensives.

En guise de conclusion, retenons que la reduplication apparaît dans certaines langues comme un moyen de construire plusieurs sortes de pluralité. Redupliquer une syllabe ou une partie d'un nom sera, le moyen de construire le pluriel de ce nom, pareillement avec l'adjectif. Enfin, redupliquer une forme verbale sera le moyen de construire une pluralité dans la réalisation d'une action. Dans certains cas la pluralité peut coïncider avec l'aspect répétitif qu'engendre une construction redupliquée.

1.2.2. La construction de l'intensif

La définition de l'insistance et/ou de l'intensité n'est pas assez claire dans les divers dictionnaires et ouvrages terminologiques en linguistique. De ce fait, nous nous fondons sur la définition que propose Romero (2007) pour circonscrire le phénomène en question.

Soulignons que Romero reprend l'approche proposée par Kiesler (2000) pour rendre compte de l'expression de l'intensité :

« La mise en relief est un des phénomènes les plus quotidiens dans l'usage des langues naturelles, et le concept de « mise en relief » est une des notions fondamentales de la linguistique. Néanmoins, elle n'a jamais été définie de façon explicite. La plupart des dictionnaires de linguistique n'ont pas d'entrée correspondante [...]. Souvent, même les ouvrages spécialisés n'en offrent pas de définition ou, alors, en donnent de vagues ou contradictoires. [...] Cela regroupe en effet divers phénomènes que l'on a pu appeler dans la littérature linguistique : mise en relief, évidence, lumière, valeur vedette, emphase, intensification, renforcement, topicalisation, focalisation, accentuation, insistance, saillance. » Romero (2007 : 58)

Le phénomène en question a diverses appellations comme le fait remarquer, par ailleurs, Kaboré (1998 : 372). Selon Kiesler et Romero, les définitions proposées par les auteurs, mais aussi par les dictionnaires ne sont pas satisfaisantes. Ces derniers proposent des approches définitoires qui mettent en relation un « énoncé neutre », sans expression intensive, qui est modifié par les marqueurs d'intensité. En ce sens, Romero (2007 : 58) avance :

« Un énoncé neutre, non marqué (En) est modifié (transformé), par un processus de modification au moyen de procédés de mise en relief (x), en un énoncé mettant en relief, marqué (Em) ; la 'mise en relief' (H) consiste en ce processus. [...] La mise en relief est toute transformation s'effectuant pendant un processus de production linguistique, laquelle se manifeste sur

le plan locutionnaire de l'énoncé – qui, orienté téléologiquement de façon consciente ou inconsciente, a pour but une intensification de l'effet perlocutionnaire visé par l'énoncé. »

Ces propos montrent que l'intensité se retrouve tant sur l'énoncé que sur l'acte d'élocution. Il y a, de fait, deux sortes de constructions intensives. Romero (2007 : 59) propose, enfin, une définition de l'intensité en mettant en avant l'écart existant entre les deux énoncés, c'est-à-dire que, l'énoncé intensif diffère de l'énoncé non-intensif :

« Au plan le plus abstrait, l'intensité est d'abord une tension (remarquons le même radical tens– sur lequel ces mots sont formés). Autrement dit, l'intensité d'un phénomène X consiste dans l'écart (ou la différence) entre deux états x_1 et x_2 relatifs à ce phénomène. De fait, cette définition n'entre pas en contradiction avec le sens que ce mot a ordinairement. L'expression de l'intensité résulte de l'appréhension de cet écart. »

L'analyse se focalise sur la distinction et la distance existant entre les deux énoncés en question. On rend compte de cette distance par le biais de deux aspects « l'amplitude » et « le contraste » qui illustrent la distinction entre un énoncé intensif et un énoncé neutre.

Dans la plupart des travaux sur les procédés de redoublement en général, et sur la réduplication en particulier, la valeur d'intensité est souvent la plus commune. C'est dire que, pour la majeure partie des auteurs, la réduplication est un procédé, qui construit l'intensité. L'intensification peut apparaître au niveau des actions, elle est un procédé pour augmenter un volume ou la force d'une action.

Ainsi, Kaboré (1998 : 364) montre que la réduplication construit dans plusieurs langues d'Afrique une valeur intensive. Il associe donc la construction intensive à la construction répétitive. En ce sens, « la répétition, par sa valeur cumulative peut aboutir à une valeur intensive. C'est pourquoi il n'est pas toujours aisé (ni, à vrai dire, toujours indispensable) de distinguer entre répétitif et intensif [...] Il est toutefois des cas où la valeur intensive de la réduplication semble plus manifeste. » Nous signalons, au passage

que, chez Kaboré il n'y a pas lieu de distinguer entre reduplication et répétition comme nous le préconisons.

Pour illustrer la construction de l'intensité comme effet de la reduplication, Kaboré (1998 : 365) propose des exemples en s̄an (langue Mandé) et en soninké (langue Mandé) toutes deux, langues du groupe Niger-Congo parlées au Mali.

En s̄an :

46. **tūrù** (frôler) > **tūtūrù** (essuyer)
kūrù (couper) > **kūkūrù** (couper en morceaux)
fō (percer) > **fōfō** (trouer en plusieurs endroits)
sō (manger) > **sōsō** (mastiquer)
kū (griller) > **kūkū** (être carbonisé)

En soninké :

47. Jàxà **binnì** **binnê** (= binnì + e(sg) + n (det.))
Mouton noir noir
Un mouton très noir.
- Nà sòlli e n **xósó** **xósó**
p.v bois Sg. Det. Briser briser
Briser le bois en mille morceaux.

Dans cette même optique, nous proposons aussi les exemples ci-dessous tirés du tonkawa¹⁹ d'une part et du shipibo d'autre part, (le shipibo est une langue Panoane, parlée par plus ou moins 26.000 personnes en Amazonie-Péruvienne). Ces constructions rendent compte de la valeur intensive comme un effet de la reduplication (voir Moravcsik 1978 : 312) :

En tonkawa

48. **xaclewa** (être fâché) > **xa-xaclewa** (être très fâché)
walapa (bouillir) > **wa-walapa** (bouillir vigoureusement)

¹⁹ Cf. page 60 pour des informations sur l'identité du tonkawa.

En shipibo :

49. **shinan** (penser) > **shinan-shinan** (penser encore et encore)
a rang (il fait) > **arang-rang** (il fait beaucoup)

On peut également noter que chez Moravcsik (1978) la construction de l'intensité fait partie des valeurs intrinsèquement liées à la reduplication. Ainsi, dans les langues, cet aspect sert le plus souvent à donner de la force aux propos construits.

Key (1965 : 90) abonde dans le même sens et soutient que la reduplication, indique une valeur d'intensification dans la réalisation d'actions, ou encore qu'elle indique une augmentation du volume ou de la force d'une action. L'auteur illustre cet aspect avec des exemples comme :

En huave (langue amérindienne parlée au Mexique)

50. **a joet** (il pleut) > **ajoetjoet** (il pleut beaucoup)
a kwiür (il court) > **akwiürkwiür** (il court beaucoup)

Pour conclure, le rappel dans cette section des différentes valeurs liées à la reduplication, aura permis de voir les effets sémantiques qui découlent de ce type de construction. Notons que la liste des valeurs sémantiques attribuées à la reduplication n'est pas exhaustive. Nous nous sommes limités à la construction de la pluralité et par extension à l'aspect répétitif d'une action et à la construction de l'intensif. Ces valeurs sont considérées comme les valeurs premières qui sont le plus souvent associées à la reduplication, toutes les autres semblent découler d'elles.

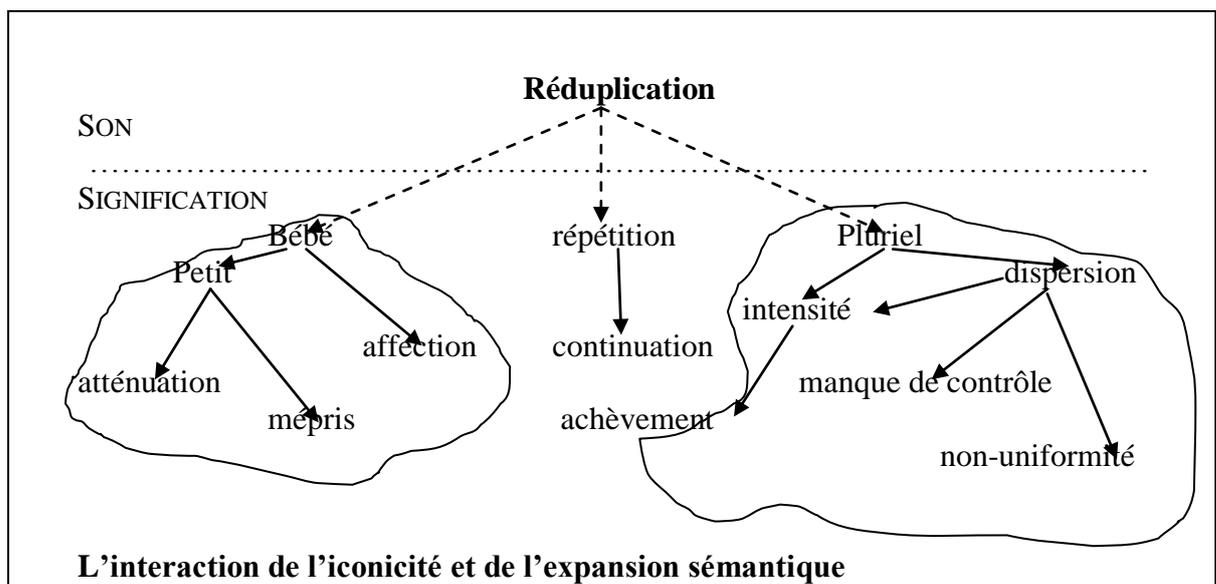
Ces différentes valeurs associées à la reduplication semblent liées à la forme de la construction redupliquée. C'est-à-dire que le sens construit semble être motivée, donc il ne serait pas arbitraire. Il y a, semble-t-il, avec la reduplication, un lien étroit entre la forme et le sens qui découle de la forme. C'est sans doute pour cela que l'on considère, en général, qu'il y a une relation entre la reduplication et l'iconicité.

1.3. Réduplication et iconicité

Parler d'iconicité revient à parler, d'après Bottineau (2003 : 209), de relation intrinsèque entre la structure visuelle ou auditive d'un élément linguistique et son référent d'expérience. En d'autres termes, il y aurait une adéquation entre le signe linguistique et l'élément de la langue que ce signe est censé représenter. Dans le même ordre d'idées, Régier (1998 : 1) soutient que l'iconicité ou « sound symbolism » s'entend comme une relation directe entre forme et signification. D'ailleurs, il y aurait une forme d'iconicité dans certaines constructions onomatopéiques comme le gazouillis, le roucoulement, le beuglement, le rugissement, qui sont des noms de bruits qui suggèrent ou sont censés suggérer par imitation phonétique la chose dénommée.

En outre, l'iconicité au niveau de la reduplication se traduit par les valeurs affectées à la reduplication qui sont issues de la présence de la base et de la copie. Ainsi, les valeurs sémantiques construites par la reduplication sont le fruit de la dimension iconique associée à la reduplication. Ces dites valeurs peuvent se classer en deux catégories, les premières ayant un fondement iconique, et les secondes qui dérivent des premières à fondement iconique, construites donc par extension sémantique.

Les principales valeurs ayant un fondement iconique sont le parler enfantin, la répétition et la pluralité, que Régier (1998 : 2) représente dans le schéma ci-dessous, avec les différentes extensions que chaque valeur principale peut avoir dans les langues :



La représentation de Régier met en avant les principales valeurs construites par la réduplication dans les langues que nous examinons ci-dessous.

Etant entendu que, beaucoup de langues utilisent des formes rédupliquées dans le registre des parlers enfantins ou dans le langage adressé à des enfants, la relation iconique, entre réduplication et parler enfantin, semble donc découler de cet état de fait. On établit ensuite, par extension sémantique, une relation entre le parler enfantin et l'affection, et delà on arrive à relier la forme rédupliquée au diminutif. L'expression du diminutif découle de l'expression de l'atténuation.

L'aspect répétitif construit par la réduplication semble découler de la copie que subit la base. En fait, la répétition de la base met en lumière le caractère « répétitif » d'un élément.

Enfin, le fondement iconique de la pluralité découle de la présence des deux copies constituant la forme rédupliquée. En fait, la pluralité des éléments de la forme rend compte de la pluralité construite dans la langue. La pluralité peut, suivant les langues, illustrer différentes constructions, comme l'intensité qui peut être comprise comme une conséquence de la quantité. La dispersion d'éléments, également, est une conséquence de la pluralité, car le résultat de l'éparpillement est une pluralité d'objets se situant dans une pluralité de lieu.

Le caractère iconique de la réduplication réside donc dans le fait que la forme suggère le sens. En règle générale, dans la langue, la relation entre forme et sens est arbitraire, cependant tel n'est pas le cas pour la réduplication. Dans ce qui suit, nous illustrons par des exemples, à la suite de Régier, le caractère iconique de la réduplication, c'est-à-dire, les constructions où le sens découle de la forme rédupliquée :

La pluralité

En païute du nord :

51. **nana** (homme) > **na-nana** (hommes)

na'tsi (garçon) > **na'na'tsi** (garçons)

La répétition

En tzeltal :

52. **pik** (toucher légèrement) > **pik-pik** (toucher légèrement de façon répétée)

L'intensité

En hindi :

53. **lal** (rouge) > **lal-lal** (très rouge)

L'atténuation

En swahili :

54. **maji** (humide) > **maji-maji** (un peu humide)

En tagalog :

55. **mahiya** (honteux) > **mahiyahiya** (un peu honteux)

Dans ces constructions, la valeur sémantique associée à la reduplication découle de la présence des deux éléments que sont la base et la copie. Ainsi la pluralité découle du fait qu'il y ait deux copies, l'aspect répétitif découle de la reprise de la base au niveau de la copie, l'intensité découle du nombre de copie, et enfin l'atténuation est construite par extension sémantique, car la reduplication est souvent associée au langage enfantin et donc par extension à la petitesse et de fait à l'atténuation. Ainsi, le symbolisme du son ou iconicité dans ces exemples établit un lien direct entre la forme et le sens. La reduplication crée un site binaire au sein duquel peut jouer l'iconicité (Bottineau 2003 : 211) de telle sorte qu'il y a adéquation entre la forme de l'unité et les valeurs associées à cette unité.

En résumé, dans ce premier chapitre de la première partie de notre thèse, nous avons résumé, les différentes approches et analyses qui ont décrit la reduplication sous plusieurs angles. Ainsi, les descriptions ont tenu compte de la forme c'est-à-dire de la morphologie ou de la phonologie de la reduplication, celles-ci ont, également, analysé les

effets sémantiques qui découlent de la réduplication, et enfin, d'autres encore ont mis en lumière l'aspect fonctionnel de la réduplication.

Le second chapitre de cette partie est consacré à un rappel des travaux existants sur la réduplication en français. Il s'agit de montrer ce qui a été déjà fait dans ce domaine et du coup voir ce qui peut être encore fait.

Chapitre 2 : Les travaux sur le français

Nous présentons, dans ce qui suit, les travaux réalisés sur la réduplication en français. Il s'agit, principalement de travaux qui ont porté sur la description phonologique des formes hypocoristiques issues de prénoms ou issues d'autres types de termes. Nous présentons donc la description des hypocoristiques sous deux angles : l'approche optimale (Optimality Theory) et l'approche autosegmentale.

2.1. L'approche optimale de la réduplication (Nelson 1998 et Scullen 2002)

Nous rappelons d'emblée que, dans la théorie de l'optimalité, la grammaire d'une langue est une hiérarchie de contraintes que les formes transgressent ou non. Les variations et les diverses distinctions sont le fruit de la hiérarchie des contraintes ; ainsi, pour Plénat (1999 : 3) : « la variation des formes ne peut guère trouver d'explication que dans une variation ou dans un flottement de la position qu'occupent certaines contraintes dans la hiérarchie des contraintes partiellement contradictoires définissant chaque grammaire. »

Ainsi, toujours dans la théorie de l'optimalité, la grammaire de la réduplication associe une seule et unique unité de sortie à une unité d'entrée. Dans ce cadre, Nelson (1998) avance que le problème fondamental que pose la formation d'hypocoristique issu de prénom est celui de l'ancrage d'un côté ou de l'autre de la base (soit ancrage à gauche, soit ancrage à droite). Autrement dit, il est question de savoir si la copie s'effectue sur la première ou la deuxième syllabe pour les dissyllabes du français. Dans sa démarche, l'ancrage se fait à gauche, par défaut, et c'est seulement pour satisfaire d'autres contraintes, comme celle d'attaque (onset) et/ou de contiguïté, que celui-ci peut se faire à droite. Donc, il y a dans le modèle de Nelson une prééminence de l'ancrage à gauche sur l'ancrage à droite. La forme optimale doit satisfaire la contrainte « ancrage à gauche », elle peut transgresser toutes les autres contraintes, cela n'aura pas d'influence au niveau de la construction.

Dans cette approche, la forme hypocoristique est toujours dissyllabique. Cela apparaît comme l'émergence de l'effet non-marqué (The Emergence of the Unmarked ou TETU) détaillé par McCarthy et Prince (1994). L'émergence de l'effet non marqué stipule que, quel que soit le nombre de syllabe que le prénom source compte, la forme dérivée doit être dissyllabique. De fait, elle ne peut avoir ni plus, ni moins de deux syllabes. Ceci illustre que, bien que les mots, en général, puissent avoir n'importe quel nombre de syllabes ; pour satisfaire au mieux les exigences du modèle, les formes hypocoristiques ne seront ni plus longues ni plus courtes qu'un pied dissyllabique.

Donc, dans le cas des hypocoristiques construits à partir de prénom, il y a une distinction dans le traitement entre les prénoms à initiale consonantique et ceux à initiale vocalique. Quand on a affaire à une consonne initiale, la forme hypocoristique conserve la première syllabe de la base, la coda en moins. Et, quand il s'agit d'un prénom à initiale vocalique alors, la forme hypocoristique conserve sa dernière syllabe, la coda en plus dans le cas où le prénom en possède. C'est cela qui explique, selon Nelson, que pour chaque entrée, on ne peut, grammaticalement, qu'avoir une seule sortie. Pour chaque prénom il ne peut y avoir qu'une seule forme hypocoristique qui satisfasse les contraintes de bonne formation relative à la troncation.

L'unité de sortie peut dépendre de la taille (en termes de nombre de syllabes) de l'unité d'entrée. Ainsi quand le prénom compte plus de deux syllabes, la formation de l'hypocoristique va requérir la présence quasi obligatoire d'une contrainte liée à la reduplication d'un morphème. La contrainte impose alors la présence d'un morphème monosyllabique reduplicatif qui est une copie de la base, qui va tirer son matériel linguistique du prénom originel.

Reprenons des exemples de prénom pour voir comment les prénoms à initiale consonantique et ceux à initiale vocalique se comportent dans la construction des hypocoristiques redupliquées :

²⁰ Entrée : /va.le.ri/	ATT.	CONT.	ANCR. G.	ANCR. D.
vava				*
Vivi		!*		
Lele			!*	*
Riri			!*	

Entrée : /i.za.bɛl/	ATT.	CONT.	ANCR. G.	ANCR. D.
bebɛl			*	
Ii	!*			*
Zaza			*	!*

Plénat (1999 : 5) s'étant intéressé au modèle d'analyse de Nelson, il a proposé une lecture de ce tableau dont nous reprenons les principales lignes. Ainsi :

« La prééminence de CONT. interdit que ANCR. G. et ANCR. D. soient simultanément satisfaites, comme elles le sont dans Vivi. Le choix de Vava au détriment de Riri résulte de la subordination de ANCR. D. à ANCR. G. Une forme comme Lélé, qui enfreint ces deux contraintes n'a évidemment aucune chance de voir le jour dans ce système. Un prénom à initiale consonantique ne peut fournir au diminutif que sa première syllabe. Dans un prénom à initiale vocalique comme Isabelle, en revanche, c'est la dernière syllabe qui doit passer dans le diminutif. »

Retenons, enfin que, la différence de comportement entre les prénoms à initiale vocalique et les prénoms à initiale consonantique s'explique par l'impossibilité de transgresser la contrainte « attaque » dans les diminutifs rédupliqués. Il est impossible de respecter « attaque » sans enfreindre « ancrage à gauche ». De ce fait, la forme optimale est celle qui respecte « ancrage à droite » : donc Bébel. De fait, Zaza qui transgresse l'une et l'autre contrainte d'ancrage ne peut en aucune façon être la forme optimale. Du coup, un prénom à initiale vocalique ne peut normalement fournir au diminutif (hypocoristique) que sa dernière syllabe, quand celle-ci commence par une consonne.

²⁰ Plénat 1999 : 5

Scullen (2002) dans son article intitulé « *New insights into french reduplication* » rend compte également de la construction, en français, des hypocoristiques (diminutifs) issus de prénoms. Dans cet article, par le biais de la théorie de l'optimalité (OT), l'auteure décrit, à sa façon, le mode de construction des hypocoristiques du français.

Force est de constater, cependant, que Scullen (2002) partage certaines analyses avec Nelson (1998). Tout d'abord, elle admet qu'en français la reduplication au niveau des hypocoristiques est toujours à initiale consonantique, quelle que soit la nature de l'initiale du prénom source. Ensuite, que les formes sont toujours des constructions dissyllabiques, dont la première syllabe est toujours ouverte. Notons, par ailleurs, que la description de Nelson (1998) s'est le plus souvent intéressée aux hypocoristiques issus de prénoms et en une moindre mesure à ceux issus d'autres types de mots. Tandis que l'approche de Scullen s'est focalisée sur les dérivations issues d'autres types de mots, à savoir les noms communs et les adjectifs. Dans cette optique, l'auteure soutient que le procédé de reduplication qui est le plus productif est celui qui se construit à partir de mot monosyllabique. Ainsi, elle propose une liste de mots inventés qui sont clairement à l'image de mots existant :

Bête	Bébête
Mère	Mémère
Bonne	Bobonne
Fille	Fifille
Dame	Dadame

Jupe	Jujupe
Tasse	Tatasse
Verre	Véverre
Pomme	Popomme
Gomme	Gogomme

Toutefois, au-delà des points communs, il y a des points de désaccord entre ces deux auteures. Par exemple, Scullen soutient que la copie au niveau de l'unité de sortie ne se fait pas grâce à un ancrage à gauche, mais grâce à un ancrage à droite. Le matériel linguistique présent dans la forme redupliquée provient, donc, de la partie droite du mot source.

« Ces reduplications ne sont pas formées à partir de la première syllabe à initiale consonantique de l'unité d'entrée, mais plutôt à partir de la partie droite du mot. Ceci semble fournir une tentative de réponse à la question relative au siège de la reduplication en français ; ces formes suggèrent que la reduplication en français relève d'un ancrage à droite. Cette hypothèse

est confirmée par le procédé de reduplication productif avec des unités d'entrée polysyllabiques.»²¹ (2002: 182 -183)

Les exemples que l'auteure propose pour illustrer l'ancrage à droite se retrouvent dans le tableau ci-après. Notons cependant que ces derniers sont des constructions inventées mais vérifiées auprès de locuteurs natifs, et surtout, construites en s'inspirant de formes attestées dans la langue. Le tableau ci-dessous présente un échantillon des exemples issus de la création des locuteurs pour le besoin de l'analyse :

Bateau	Toto
Couteau	Toto
Chemise	Mimise
Chaussette	Sésette
Banane	Nanane
Salopette	Pépette

Enfin, Scullen pense que l'ancrage à gauche de la forme redupliquée n'est possible que dans la mesure où dans le mot source, la partie droite contient des suffixes morphologiques du type : -eux, -al, -iste. En résumé, l'ancrage à gauche n'est réalisable que quand la partie droite du mot-source a un matériel suffixal. En ce sens, voici l'analyse proposée pour l'adjectif « crasseux » :

/red + krasø/	RED.ROOT	ANCHOR-R
a. sø sø	*!	
b. ☞ kra kra		*

Dans ce tableau, on note que la forme optimale pour « crasseux » est « cracra » qui est une forme attestée dans la langue. Etant donné la présence du matériel suffixal « -eux », on introduit la contrainte [**Red Root**] (Redupliquer la racine) qui fait que la copie ne puisse

²¹Traduction nôtre

Citation d'origine: "these reduplications are not formed from the first consonant-initial syllable of the input but rather from the right edge of the word. This would seem to provide a tentative answer to the question of the locus of reduplication in french; these forms suggest that french reduplications is right-edge. This hypothesis is confirmed by the productive process of reduplication with polysyllabic inputs"

pas copier le suffixe mais la racine, ou la base non suffixée. De ce fait, on voit que « seuseu » ne peut être la forme optimale en ce sens qu'elle transgresse ladite contrainte, tandis que « cracra », la satisfaisant, est la forme optimale. La forme optimale transgresse la contrainte d'ancrage à droite, mais vue la hiérarchie des contraintes cela n'affecte pas la construction. L'exemple ci-dessus illustre la possibilité d'ancrage à gauche. Celui-ci n'est pas considéré, par Scullen, comme étant la règle, mais plutôt l'exception.

En définitive, nous retenons que la théorie de l'optimalité (OT) a longtemps été l'un des moyens privilégiés pour décrire la reduplication dans les langues en général, et en français en particulier. Ainsi, pour conclure, ces propos de McCarthy et Prince (1997 : 57) semblent résumer, fort bien, ce qui est en jeu avec la théorie optimale :

« La théorie de l'optimalité [...] propose une approche de la théorie linguistique qui vise à combiner une théorie de la marque empiriquement adéquate avec une définition formelle précise de ce que signifie être « non marqué » [...] En théorie de l'optimalité, une forme est marquée relativement à une contrainte C si elle la viole – littéralement marquée de fait, en ce qu'elle se voit assigner une marque de violation pour la contrainte C dans sa dérivation grammaticale. [...] L'optimalité se calcule en fonction de toutes les dimensions linguistiques significatives, et non d'une seule ; la contribution de chaque dimension de la marque est médiatisée par la hiérarchie des contraintes. »

En mettant, donc, en avant les différentes contraintes inhérentes à la construction de la reduplication, la théorie de l'optimalité contribue, d'un point de vue phonologique, à poser des critères de fonctionnements propres à ce procédé et généralisables.

2.2. L'approche autosegmentale (Plénat 1982 et ailleurs)

La phonologie autosegmentale se donne pour tâche de formuler des règles d'association qui gouvernent un seul rapport, celui des segments d'un étage aux segments d'un autre étage. Ce modèle préconise une indépendance relative des éléments. Selon Ducrot et Schaeffer (1995 : 400) :

« La phonologie autosegmentale amorcée par Goldsmith (1976), est une approche phonologique où les représentations phonologiques ne sont pas constituées d'une concaténation, selon un axe unidimensionnel de segments, mais de toutes les unités utilisées dans l'analyse phonologique, c'est-à-dire, dans l'étude des unités non significatives qui s'alignent sur des tiers (tires, gradins, paliers, lignes) autonomes s'articulant sur l'axe temporel (de la parole) composé d'une succession d'unités temporelles. »

Laks (1997) propose également une description de l'approche phonologique autosegmentale. Pour ce dernier, « la phonologie autosegmentale propose un modèle essentiellement configurationnel dans lequel chacune des dimensions phonologiques se trouve autonomisée et représentée sur une portée particulière. [...] Le squelette des positions permet de coordonner des dimensions autosegmentalisées. » (1997 :4)

Dans cette optique, les segments ne se sont pas considérés comme de simples matrices de traits. Il y a, nécessairement, une hiérarchie interne qui est représentée par une géométrie des traits. Ainsi un segment comporte un nœud de base (consonne ou voyelle) auquel sont associés d'autres nœuds. Dans ce cadre, les syllabes se suivent, en regroupant les points squelettiques selon leur structure propre, c'est-à-dire constituée fondamentalement d'une attaque et d'une rime. La rime peut être divisée en noyau et coda. Les segments, voyelles et consonnes, se répartissent sur d'autres lignes autonomes, les voyelles ne pouvant correspondre qu'au noyau ; et les consonnes pouvant constituer une attaque ou une coda. Les relations entre les lignes se réalisent suivant des principes généraux universels qui obéissent à des conditions de bonne formation.

A cet effet, pour décrire les hypocoristiques à redoublement du français, Plénat est parti de l'approche autosegmentale de la phonologie, pour proposer une analyse de la formation de ces termes redoublés issus d'autres termes simples de la langue. Il s'est intéressé plus spécifiquement aux hypocoristiques issus de prénoms. Plénat (2006 : 340) reprenant ces études antérieures (1982 et 1984), avance que :

« Le matériel segmental du prénom est associé à un schème dissyllabique, ou, plus précisément, à un schème constitué d'une première Attaque, d'un Noyau vocalique, d'une seconde Attaque et d'une Rime (schème ANAR). [...] L'association initiale relie une attaque et une rime du prénom à une position du schème susceptible de les recevoir. Le reste des associations découle de l'application de principes supposés universels empruntés à la phonologie autosegmentale. »

Ainsi, Plénat (1999 : 184) propose une définition et une description de la construction des diminutifs hypocoristiques du français, en ces termes : « ce mode de formation associe à un prénom originel [...] un diminutif dissyllabique dont la première syllabe, ouverte, est une copie totale ou partielle de la seconde, laquelle emprunte tout ou partie du matériel segmental qui la compose au prénom originel (cf. e. g. Thomas > Toto ; Marguerite > Guiguite ; Yves > Vivi). »

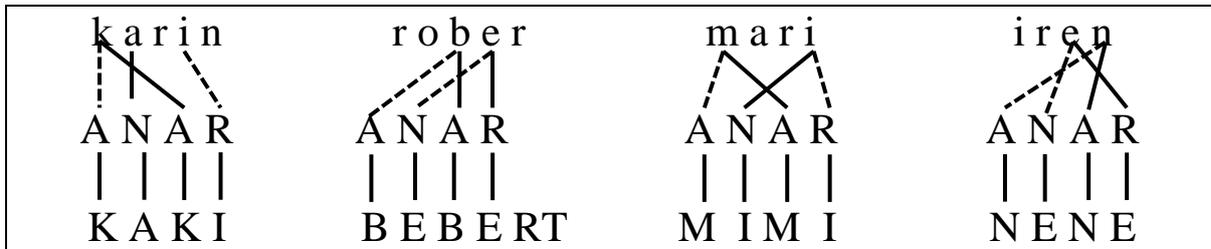
Les analyses de Plénat dans ses divers articles avancent que la structure de la forme rédupliquée hypocoristique doit, obligatoirement, illustrer le schème ANAR. Pour ce faire, il faut qu'il y ait une association qui relie une attaque et une rime du prénom initiale à une position du schéma ANAR. En reprenant l'exemple de Dominique qui donne Dodo « l'association initiale associe le *d* et le *o* aux deux dernières positions du schème, ce sont aussi ces deux segments qui remplissent les deux premières positions » (Plénat 2006 : 340)

Dominique > Dodo

Dans ce cadre, Plénat souligne que rien n'impose que l'attaque et la rime associées dans la construction dérivée, ne soient également associées dans le mot originel. Rien n'impose, également, qu'elles soient les premières du prénom ou même qu'elles soient contiguës dans celui-ci. Ainsi, on peut rencontrer des cas assez fréquents où la syllabe redoublée n'est pas la première comme dans Robert > Bébert, des cas où, seule l'attaque est redoublée, comme dans Karine > Kaki, des cas où, la syllabe redoublée tire ses éléments constitutifs de syllabes différentes comme dans Marie > Mimi, ou bien encore des cas où, l'ordre des segments du prénom est inversé comme dans Irène > Néné.

La représentation de ces exemples, selon le schème ANAR, est la suivante :

Karine > Kaki ; Robert > Bébert ; Marie > Mimi ; Irène > Néné



La remarque générale est que dans la plupart des formes hypocoristiques redoublées, la première rime et la première attaque du prénom originel sont conservées.

En prenant en considération les prénoms originels à initiale vocalique comme André, Irène, l'auteur a soutenu, en rapport avec la théorie de l'optimalité, qu'il est impossible de respecter l'ancrage à gauche, car celui-ci préconiserait une forme hypocoristique à initiale vocalique, ce qui n'est pas attestée dans la langue. Dans la construction des diminutifs, les consonnes ont, donc, tendance à toujours jouer le rôle d'attaque, quelle que soit la nature de l'initiale du prénom d'origine.

Dans ce cadre, André a comme diminutif Dédé. Le *r* est considéré comme étant une mauvaise attaque, ce qui explique son absence dans le diminutif. C'est également le cas dans : Irène > Néné ; Robert > Bébert.

En définitive, notons que le schème prosodique ANAR semble être, dans ce cadre, une contrainte sur la forme des mots. Ce schème tend à imposer une taille minimale aux diminutifs, qui, de fait, pour la plupart de ces formes sont des dissyllabes. L'approche de Plénat, tend à proposer une construction généralisable pour les diminutifs du français.

Les descriptions de la reduplication en français, mentionnées ci-dessus (théorie de l'optimalité et phonologie autosegmentale), qui pour la plupart sont d'ordre phonologiques, se sont, exclusivement, intéressées à la combinaison des éléments dans les cas de reduplication. Nous remarquons, donc, que l'aspect sémantique (celui des valeurs construites par ces phénomènes) n'est pas pris en compte.

Chapitre 3 : Les travaux sur le wolof

La réduplication en wolof a été souvent évoquée comme un procédé morphologique de dérivation. Ainsi, à partir d'un mot appartenant à une catégorie grammaticale, on dérive par réduplication un mot appartenant à une autre catégorie grammaticale. Ici, nous résumerons les travaux de Sauvageot (1965), souvent repris par McLaughlin (2006). Ces deux auteurs se sont intéressés, plus que d'autres, à ce procédé en wolof.

Chez Sauvageot (1965 : 166 – 167) les deux éléments constituant la forme rédupliquée ont un même signifiant et sont contigus, en ce sens qu'aucune unité ne peut s'insérer entre ces éléments, et que ces éléments fonctionnent comme une unité simple de la langue. Pour Sauvageot, seule la réduplication totale existe en wolof. Rappelons que la réduplication totale est une copie de la base dans sa totalité et sans modification.

En fait, Sauvageot distingue, pour cette langue, deux catégories de réduplication : une réduplication nominale et une réduplication intensive. C'est une distinction qui se fonde sur les fonctions assumées par la réduplication.

La réduplication nominale consiste à utiliser le procédé de réduplication afin de former des nominaux. C'est une approche dérivationnelle. Plus précisément, l'auteur recense deux types de réduplication nominale : une première réduplication nominale dont la forme simple est un verbal. Dans ce cas, nous avons affaire à une construction nominale postverbale. Notons que, McLaughlin (2006 : 170) identifie pareillement « une dérivation de verbe à nom ». Sauvageot illustre son propos au travers de quelques exemples, comme suit :

56. **am** (avoir, posséder) > **am-am** (fortune, avoir, bien)
byn (percer, trouer) > **byn-byn** (trou)
fas (nouer) > **fas-fas** (nœud)
lak (brûler, prendre feu) > **lak-lak** (incendie)
damm (casser, briser) > **damm-damm** (brisure, fracture)

La seconde reduplication nominale se construit à partir d'une base simple nominale. Le nom en question est un nom propre, en l'occurrence un nom désignant des régions ou des contrées. La forme redupliquée est toujours une forme nominale. McLaughlin (2005: 170) parle, dans ce cas de « dérivation de nom à nom ». Prenons quelques exemples (Sauvageot 1965 : 168) :

57. **Sālum** (le Saloum) > **sālum-sālum** (l'habitant, l'originaire du Saloum)
Dolof (le Dyolof) > **ben ɗolof-ɗolof** (un habitant, un originaire du Dyolof)
Uālo (le Walo) > **benen uālo-uālo** (un autre habitant du Walo)

La reduplication intensive, elle, distingue également deux catégories de constructions suivant la nature de l'élément simple. Ainsi, selon que la reduplication affecte le radical ou le suffixe, les constructions véhiculent des idées différentes.

Quand la reduplication concerne le radical, il y a plusieurs formes suivant la structure de la construction. Voici quelques exemples (Sauvageot : 168 – 169) :

Radical + radical

58. **fab** (prendre, saisir) > **fab-fab** (chaparier)
uax (parler, dire) > **uax-uax** (bavarder, babiller)
gysym (secouer) > **gysym-gysym** (secouer avec force, violemment)

Syntagme + syntagme

59. Dafa **bygge-bygge** lol « il y tient vraiment beaucoup »

Sama bos **xame-xame** nga ca def ngir xame ko. « au mien tu as fait une marque pour le reconnaître »

Radical + radical + suffixe

60. **fab-fab** (chaparier) > **fab-fabkat** (chaparier)
uax-uax (bavarder) > **uax-uaxkat** (« un » bavard)
rē (rire) > **rē-rēat** (rire sans cesse)
uax-uax (bavarder) > **uax-uaxat** (répéter sans cesse)

uis (pluie fine) > **uis-uisal** (bruiner)

Ces formes rédupliquées s'opposent souvent aux formes simples non rédupliquées.

Nous notons, pour notre part, que dans cette description aucune distinction entre la répétition et la réduplication n'est envisagée, et de fait, des formes considérées comme des cas de réduplication, semblent être plus conformes à des séquences de répétition. Nous développerons cette distinction dans notre description de ces phénomènes en wolof.

Sauvageot (1965 : 169) identifie une dernière catégorie de réduplication qui concerne les suffixes. Observons les exemples suivants :

61. **dog** (couper) > **dogat** (couper menu) > **dogatat** (couper menu-menu)

Nous pensons que dans ce cas, ce que Sauvageot considère comme une forme rédupliquée est en fait une juxtaposition de deux suffixes différents mais qu'il transcrit sans faire apparaître leur distinction d'où l'amalgame. En effet, nous avons affaire à deux suffixes : « -at » et « -aat ». Cette forme pourrait se réécrire comme suit : « dogataat ».

Dans ce chapitre, nous avons constaté que les descriptions de Sauvageot, n'ont eu comme support que des mots pris hors contexte. En d'autres termes, le fait que l'on n'ait pas affaire à des énoncés ne facilite pas l'analyse du fonctionnement de la réduplication et des valeurs construites par ce procédé. Ainsi, dans ses travaux, il n'y a pas d'analyse du fonctionnement de la réduplication mais plutôt une énumération des différentes formes de réduplication possibles dans cette langue.

Après avoir, dans les trois premiers chapitres de cette partie, présenté la réduplication et résumé les principales études de ce phénomène. Nous allons, dans le prochain chapitre, proposer une présentation succincte de la répétition en relevant les différentes définitions proposées pour ce phénomène dans quelques études.

Chapitre 4 : Réflexions sur la répétition

Sur le plan morphologique, la répétition est très proche de la reduplication. Cette proximité explique, peut-être, pourquoi certains auteurs les confondent. Si comme nous venons de le dire les deux procédés sont proches morphologiquement, il n'en demeure pas moins que la répétition de par son fonctionnement et les valeurs qu'elle véhicule semble assez différente de la reduplication.

La répétition est un phénomène complexe que l'on retrouve dans beaucoup de domaines et sous divers aspects. Dans les dictionnaires, nous pouvons lire qu'au niveau de la langue, c'est : « le fait d'être dit, exprimé plusieurs fois [...], c'est l'emploi répété d'un terme, dans un texte écrit »²², *c'est aussi* « une redite, un retour de la même expression, de la même idée »²³

On retient de ces deux définitions, que la répétition renvoie à deux propriétés fondamentales : l'identité et la copie. C'est certainement ces deux propriétés qui sont la source de confusion entre la répétition et la reduplication. Nous allons, dans ce qui suit, identifier les différents types de répétition.

Ruwet (1972 : 111) définit le phénomène de répétition en mettant en avant le principe de l'identité, de fait, « la répétition est l'observation d'une identité entre les segments répartis à divers endroits de la chaîne syntagmatique. » Cette définition met en avant l'identité au niveau graphique entre deux ou plusieurs termes dans un texte. Dans cette définition, l'auteur tend à identifier une forme de répétition lexicale, c'est-à-dire deux ou plusieurs « mots » qui sont identiques et qui se retrouvent à plusieurs endroits dans une même phrase ou dans un texte.

²² Petit Robert 2008 : 2199.

²³ Littré 2007 : 1614

Les mots de Ruwet, nous font voir que dans la littérature, parler de répétition ne signifie pas nécessairement parler d'éléments identiques construits par juxtaposition. Cependant, nous rappelons que notre objet d'étude, dans cette thèse, n'est pas constitué d'éléments identiques relevés « *à divers endroits de la chaîne syntagmatique* », mais plutôt d'éléments identiques, mais obligatoirement juxtaposés. La juxtaposition des termes identiques est, donc, l'un des points communs entre la répétition et la reduplication. Toutefois, la juxtaposition ne se réalise pas toujours de la même façon. Ainsi, dans ce travail, nous ne nous intéressons qu'aux formes répétées, qui sont identiques et sont juxtaposées.

Par ailleurs, pour circonscrire la répétition Jakobson (1963 : 220 - 221) révèle une idée d'équivalence. Selon lui, il y a « projection du principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison ». On dira que l'axe de sélection correspond à l'axe paradigmatique (axe du sens), où l'on choisit les signes linguistiques. Quant à l'axe de combinaison, elle correspond à l'axe syntagmatique où l'on met ensemble les divers éléments déjà sélectionnés. Suivant la définition de Jakobson, un même terme choisit sur l'axe paradigmatique est reproduit plusieurs fois sur l'axe syntagmatique. La définition proposée par Jakobson illustre également les deux principes d'identité et de copie.

Retenons enfin, que les deux définitions (Ruwet 1972 ; Jakobson 1963), proposent de relever, du point de vue morphologique c'est-à-dire de la forme et de la construction, l'identité de la répétition. Autrement dit, elles indiquent ce à quoi correspond, en général, le procédé de répétition dans les langues.

Si dans ces définitions, il n'y a que l'aspect formel de la répétition qui est décrite, il n'en demeure pas moins que dans la littérature, l'effet sémantique engendré par ce procédé a également été analysé. Ainsi, la répétition est vue, par Lala (2000 : 7) comme une opération linguistique d'altération et de transformation du sens. Cette définition de Lala montre que la répétition lexicale modifie le sens que construit une forme en y incluant une nuance que l'on ne pourrait envisager sans la présence de la répétition. Dans ce sillage, la plupart des définitions s'accordent pour dire que la répétition introduit une idée d'emphase, d'insistance, une forme de construction d'intensité.

En fait, avec la répétition, il y a une équivalence entre plusieurs signifiés et un seul signifiant²⁴. Reprenons un exemple en ikwéré proposé par Osu (2010 : 555), où un vendeur a pour but d'annoncer ces marchandises, il crie le nom de ses produits qu'il répète plusieurs fois :

62. $\epsilon\text{kinimà:}$ $\epsilon\text{kinimà:}$ $\epsilon\text{kinimà:}$ $\epsilon\text{kinimà:}$
 Plantain plantain plantain plantain

On comprendra dans ce cas, que l'individu vend ses bananes plantains et qu'en répétant, il ne compte pas faire voir une quantité, mais veut que les passants prêtent attention à sa marchandise. Ainsi, ce vendeur pourrait continuer à répéter, à l'infini le nom de son produit jusqu'à ce que ce produit soit vendu. En tous les cas, il est clair que les différentes réalisations renvoient à l'unique marchandise constituée par les bananes plantains.

Reprenons un autre exemple de Osu (2010 : 556), dans lequel il est question de rapporter ce qui se passe dans des gares routières africaines. Ces endroits grouillent de rabatteurs de voyageurs qui vocifèrent constamment un nom de ville suivant le lieu de destination de l'autobus, par exemple pour un autobus à destination de Romuoro on entendra :

63. $\text{rúm}\overline{\text{ɔ}}\overline{\text{ɔ}}$ $\text{rúm}\overline{\text{ɔ}}\overline{\text{ɔ}}$ $\text{rúm}\overline{\text{ɔ}}\overline{\text{ɔ}}$ $\text{rúm}\overline{\text{ɔ}}\overline{\text{ɔ}}$
 Rumuoro Rumuoro Rumuoro Rumuoro

Nous constatons, dès lors, que le phénomène constaté avec le vendeur de bananes est identique à celui propre aux rabatteurs. Ils pourraient répéter le nom de la ville autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que le bus soit rempli. Le but visé par les rabatteurs permet d'expliquer l'insistance qui découle de ce type de construction.

Prenons enfin quelques exemples de cas de répétition où les éléments répétés sont juxtaposés comme en (62) et (63). Cependant, dans ces exemples, les répétitions

²⁴Voir pour une analyse en profondeur Molinié G. (1994 : 102 – 111)

concernent des éléments prédicatifs qui construisent un énoncé. Les exemples ci-dessous montrent donc que la répétition ne se limite pas à la seule catégorie des noms.

En ikwéré, par exemple, (cf. Osu, 2010 : 554), les verbes peuvent se répéter comme dans l'exemple ci-dessous :

[Au cours d'une cérémonie, on offre à l'ancêtre un poulet vivant bien qu'attaché. Si le poulet meurt sous les yeux des témoins, alors l'ancêtre a accepté l'offrande] :

64. rí rí rí ò rí-lèm
 Manger.INJ manger.INJ manger.INJ 3SG manger.ACC
 Mange ! Mange ! Mange ! (ça y est) il a mangé (a accepté notre offrande).

Ce phénomène existe également en indonésien²⁵ comme le montre la séquence ci-dessous empruntée à Gil (2005 : 43)

[En jouant au billard sur un ordinateur, après avoir tiré sur la balle qui se dirige vers le trou, il lance] :

65. Masuk, masuk, masuk, masuk, ah, kelok bola.
 Entrer entrer entrer entrer EXCL. dévier balle
 Entre ! Entre ! Entre ! Entre ! Mince, la balle a dévié.

Ces quelques mots sur la répétition, nous permettent de circonscrire, clairement, notre objet d'étude. Ainsi nous retenons trois critères définitoires de la répétition dans le cadre de cette thèse : **la copie, l'identité** entre les termes et **la juxtaposition**.

En résumé, cette partie introductive consacrée à la réduplication dans un premier temps et à la répétition dans un second, a permis d'identifier les différentes analyses et les différentes approches proposées de ces deux phénomènes. Dans les diverses descriptions, nous avons pu constater que la proximité entre ces deux phénomènes est mise en avant même si elle n'est pas explicitée. Ainsi, dans la littérature sur la réduplication et la répétition, certains auteurs ne posent aucune distinction entre les deux, les confondant ou considérant l'une comme une variante de l'autre (cf. Kaboré 1998). D'autres encore affectent des valeurs sémantiques propres à la réduplication à la répétition et vice versa. Il est, cependant, des auteurs qui ont distingué clairement ces deux procédés, entre autres Gil

²⁵ Dialecte de Riau

(2005), Rose (2007) et Osu (2010). Dans le chapitre ci-dessous, nous proposons de revoir les principales analyses qui ont posé ou non une distinction entre la réduplication et la répétition. Dans un second mouvement, nous proposons de mettre en avant les principales lignes du travail de Gil (2005), qui a mis en avant des traits distinctifs entre la réduplication et la répétition. L'analyse de Gil est fondée sur des données issues du dialecte de l'indonésien parlé à Riau²⁶.

²⁶ Cf. Gil: 2010 "What is Riau Indonesian" <http://sastra.um.ac.id/wp-content/uploads/2010/01/PU-David-Gil-Riau-Indonesian.pdf>

Chapitre 5 : Distinctions entre réduplication et répétition

Comme nous venons de le souligner, la réduplication est très souvent confondue avec la répétition ; parfois elle est purement et simplement considérée comme une variante de cette dernière. Plusieurs auteurs abordent ces deux phénomènes de façon différente. Alors que certains les considèrent comme semblables, d'autres pensent qu'elles sont différentes. Ainsi, pour André (1978 : 27), la réduplication n'est autre que la répétition. Il écrit :

*« Les différents types de redoublement que peuvent admettre les langues sont : le redoublement total, soit du mot [...] soit de la racine ou de la base, c'est une simple répétition à laquelle on réservera le nom de **réduplication** [...], le redoublement tautologique, dans les groupes asyndétiques, occupe une place à part, du fait que chacun des éléments existe à l'état isolé, c'est une variante du procédé de **répétition**. »*

On s'aperçoit qu'André emploie le terme de redoublement pour désigner les deux procédés. Ceci nous paraît intéressant, parce que tout en marquant que la réduplication n'est pas la répétition, l'auteur indique que les deux procédés ont quand même quelque chose en commun : redoublement.

La définition qu'André donne de la réduplication met en avant le caractère de copie d'une base au sein d'un reduplicant. La copie, suivant les cas, est totale ou partielle et elle reprend un mot entier ou une syllabe suivant les langues (Kaboré (1998) abonde dans le même sens). Enfin, pour chacun de ces procédés, on doit pouvoir isoler une forme simple qui sert de base à la construction. Les propos d'André semblent trouver un écho chez Kaboré (1998 : 360) qui ne distingue pas, non plus, la réduplication de la répétition. Il s'agirait du même phénomène se réalisant différemment suivant les contextes d'apparition.

*« Selon les auteurs, on rencontre les termes de redoublement ou de réduplication, certains, toutefois, les distinguent, considérant que la réduplication signifie la répétition du mot entier, tandis que le redoublement traduit la répétition d'un ou plusieurs éléments du mot. Nous emploierons systématiquement le terme de réduplication, que celle-ci soit totale ou partielle et quel que soit le nombre de répétitions (une, deux, trois, n fois) étant entendu que la **réduplication exacte** n'est qu'un cas particulier, certes le plus fréquent, et pourtant privilégié, de **répétition**. »*

Dans les propos de Kaboré rapportés ci-dessus, il apparaît qu'aucune distinction n'est envisagée entre ces deux procédés. La réduplication est une variante de la répétition. Nous notons que l'auteur ne distingue pas non plus la répétition de la classe générale constituée par le redoublement, contrairement à André.

Une autre position se trouve dans les mots de Meillet (1934) qui ne vont pas dans le même sens que ceux de Kaboré. En effet, Meillet propose de distinguer une classe générale que serait le redoublement. Cette classe aurait des sous-classes, comme la réduplication et la répétition. Rappelons ce qu'avance Meillet (1934 : 62) en ce sens : « le redoublement est un procédé grammatical employé soit pour renforcer le sens, soit pour marquer la répétition ou la durée de l'action, soit enfin pour en indiquer l'achèvement complet. » La définition de Meillet, aide à comprendre d'autres points de vue, comme celui de François (2004) qui affirme que les langues d'Europe ne connaissent pas de réduplication mais plutôt des phénomènes de répétition. Il apparaît, chez François, une distinction entre réduplication et répétition, et de là, il pose l'inexistence de l'un des deux procédés dans des langues européennes. Il avance que : « les langues d'Europe ne connaissent guère que des procédés de répétition, l'usage de la réduplication proprement dite est largement attesté entre autres dans les langues d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud. » (2004 : 177) Par ailleurs, l'on ne sait pas avec exactitude ce qu'englobe la forme « langues européennes ».

Contrairement au point de vue de François, les propos de Sapir (1970 : 75), que nous rappelons, ci-après, révèlent l'existence de la réduplication dans une langue indoeuropéenne, en l'occurrence l'anglais. Sapir propose quelques exemples :

« goody-goody et pooh-pooh (douçâtre et faire fi de) ont été admis dans le vocabulaire normal, des locutions telles que a big big man (un grand grand homme) ou let it cool till it's thick thick (laissez-le refroidir jusqu'à ce que ce soit épais épais) sont bien plus présentes dans le langage des femmes et des enfants que les livres de linguistiques ne le feraient supposer. »

A la suite de Sapir, nous allons, pour notre part, à l'encontre de l'affirmation de François, en soutenant que des langues européennes ont des faits de réduplication attestés. Par exemple, le hongrois comme le montre la carte de Rubino (p.13). Nous pouvons aussi poser l'existence d'une réduplication en français qui est certes différente de la réduplication telle qu'elle apparaît dans les langues dites « exotiques » mais qui est, tout de même, productive (voir les travaux de Plénat (1982), de Scullen (1998) et de Nelson (2002). Ce phénomène est également identifié en italien (voir les travaux de Floricic (2007) et les travaux de Cacchiani (2007)).

Sur un plan, François (ib.id) renchérit en ces termes, en mettant en exergue les propriétés générales du phénomène de répétition telles qu'elles apparaissent dans les langues :

« La plupart des langues du monde accordent une signification linguistique au phénomène de la répétition. Répéter tout un énoncé s'interprétera par exemple comme la marque d'une émotion [...] la reprise d'un prédicat statique exprimera souvent une intensité qualitative, alors que celle d'un prédicat dynamique exprimera plutôt l'accumulation quantitative, la durée [...] »

Nous retenons, donc, que la répétition est un procédé qui se retrouve dans la quasi-totalité des langues connues et qu'elle a des valeurs variées selon les langues mais aussi selon les emplois. Dans cette affirmation, il est donc envisagé de distinguer les deux procédés en question, que sont la répétition et la réduplication. Ce qui veut dire que les « langues européennes » ne connaissent que la répétition tandis que les langues « exotiques » ou à « tradition orale » connaissent aussi bien la répétition que la réduplication.

Enfin, l'analyse de Dostie (2007 et 2008)²⁷ sur la réduplication dans la langue parlée du Québec ne laisse entrevoir aucune distinction entre la réduplication et la répétition. Les deux termes sont utilisés sans aucune distinction. La seule différence qui est à entrevoir dans son analyse est le fait qu'elle distingue deux types de réduplication : une réduplication qui serait pragmatique et une réduplication lexicale.

« Il sera utile de distinguer la réduplication pragmatique (RPr), de la réduplication lexicale (RL) (Dostie, 2007). La RPr ne change pas, fondamentalement, la signification des unités soumises au processus de réduplication. Il s'agit d'un fait de discours. La RL représente, quant à elle, un processus de création lexicale, c'est-à-dire que l'unité rédupliquée n'a pas (tout à fait) le même sens que l'unité non rédupliquée, comme cela se produit avec des expressions du type donnant-donnant, moitié-moitié et copain-copain. » (Dostie 2008 : 222)

Dans son article, on retrouve alors des exemples soit du premier ou du second type. Voici des exemples de réduplication pragmatique :

(En parlant du rassemblement d'un groupe de motoneigistes.)

66. Il y avait **beaucoup beaucoup** de skidoos euh !!!

(En décrivant l'état des skidoos du rassemblement)

67. Les vieilles minounes là \ (.) **les vieux vieux** skidoos.

(En parlant d'une élève qui se débrouille particulièrement bien dans les sports.)

²⁷ Ses exemples que décrit Dostie sont extraits du Corpus de Français Parlé au Québec (CFPQ) qui est en voie de constitution à l'Université de Sherbrooke.

68. Elle est **vraiment vraiment** forte.

(En voulant expliquer ce qu'on entend par *parfum*.)

69. C'est **tout tout** ce qui est parfumé.

Ce qui transparaît dans la définition de Dostie et au regard de ces exemples c'est que la réduplication pragmatique serait une répétition qui crée une emphase. Nous voyons que dans la série d'exemples, on distingue des faits de réduplication différents des faits de répétition. Ces exemples font apparaître que la réduplication et la répétition au niveau de certaines classes syntaxiques comme les adverbes ne sont pas très distinguables de par la proximité des valeurs qu'elles peuvent véhiculer. Nous reviendrons sur cet aspect dans notre description de la réduplication des adverbes en français.

Nous remarquons donc, que ce que nous appelons réduplication dans le cadre de notre recherche nous le retrouvons dans ce que Dostie appelle « réduplication lexicale ». Cependant, ce qu'elle appelle réduplication pragmatique correspond, dans notre analyse, à une « répétition lexicale ».

Sur un autre plan, dans ces analyses, l'auteure parle de « réduplication d'énoncés », ce qui, dans notre optique, serait à interpréter comme une répétition d'énoncés. Mais la non-distinction entre ces deux procédés, chez Dostie, explique que « réduplication » soit employée pour « répétition ». La réduplication d'énoncés, engendre une emphase. Une telle valeur est généralement construite par la répétition dans les langues (Voir François, 2004). Ainsi, dans l'optique de Dostie (2008 et ailleurs) la « réduplication de l'énoncé » modalise l'acte illocutoire réalisé au moment où celui-ci est proféré ; il y aurait modalisation sur le dire. Cette forme de modalisation correspondrait elle-même à un acte illocutoire que l'on pourrait considérer comme un acte d'insistance. Reprenons les exemples suivants :

70. **Ah ! Je suis pas capable \(.) je suis pas capable.**

(En parlant de sa réaction lorsqu'elle entend une craie qui grince sur un tableau ; en se reculant sur sa chaise comme si elle allait frissonner)

71. Avoue ! que c'était pas pire ; avoue ! avoue !

(En essayant de faire admettre à Marc le bien-fondé de la vision de l'École présentée dans un article de journal lu à haute voix par Albin quelques instants auparavant)

72. Vas-y, vas-y, vas-y.

(En réponse à Marc qui lui demande en riant l'autorisation d'utiliser des « gros mots » pour décrire le peu d'intérêt que les futurs professeurs du secondaire manifestent à l'endroit de la littérature pendant leurs études à l'université)

Pour conclure, nous retenons que dans les différentes approches, que nous venons d'aborder, soit il n'y aucune distinction de faite entre la réduplication et la répétition, soit la distinction entre les deux procédés n'est pas clairement exprimée. Par contre, les descriptions, que nous revisitons ci-dessous, proposent clairement de distinguer entre ces deux procédés.

Dans un premier temps, la distinction entre les deux phénomènes se trouve chez Culioli (1990 : 117), qui fonde la différence sur les valeurs construites par chaque procédé :

« La réduplication classique fournit le degré d'excellence (occurrence ramenée au centre, qu'il s'agisse du type ou de degré qualitatif). On voit bien qu'on n'a pas une simple répétition, une tautologie vide mais au contraire un renvoi au prédicat, d'où les valeurs bien connues [pour les énoncés suivants « café-café » et « peinture-peinture »] de « vrai café », « peinture à proprement parler ». »

Les valeurs en question dont Culioli parle apparaissent comme un critère distinctif entre la réduplication et la répétition. Pour construire une valeur par excellence, on utilisera la réduplication et non la répétition.

Dans un second temps, la distinction entre réduplication et répétition apparaît également chez Osu (2010) qui abonde dans le même sens que Culioli. Dans sa

description, il montre que les deux procédés diffèrent tant d'un point de vue morphologique que d'un point de vue sémantique. En ikwéré, il y a des catégories de mots qui admettent la reduplication et la répétition, et d'autres catégories qui n'admettent que l'un des deux procédés. Par exemple au niveau de la classe des verbes, quand il y a reduplication le verbe est copié dans son ensemble c'est-à-dire la voyelle préfixe et la base verbale, tandis qu'en cas de répétition ce sera la base verbale fléchie qui est copiée. La répétition est souvent employée à des fins emphatiques, c'est-à-dire pour construire une insistance. Elle rend également compte d'une réalisation d'une action dans la durée. Quant à la reduplication, elle engendre une valeur du type « on est en plein dedans », donc une valeur par excellence, comme le faisait voir Culioli.

Enfin, la distinction entre la reduplication et la répétition est clairement exprimée et explicitée dans les travaux de Gil (2005), dont nous proposons succinctement un résumé dans les lignes qui suivent.

5.1. Le point de vue de Gil (2005)

Gil, dans ses travaux, que nous résumons ci-dessous, propose des critères pour distinguer entre la répétition et la reduplication. Notons, en passant, que Gil est l'un des premiers à proposer des critères pour distinguer entre ces deux procédés. Selon lui (2005 : 31) :

« La répétition et la reduplication sont des procédés superficiellement similaires caractérisées par l'itération de matériau linguistique. Par définition, la répétition et la reduplication diffèrent selon les points suivants : la répétition s'effectue au-delà des mots et entre des mots, elle s'analyse sous l'angle de la syntaxe ou du discours. La reduplication s'effectue à l'intérieur du mot et est par conséquent analysée sous l'angle de la morphologie. En conséquence, la distinction entre la répétition et la reduplication repose de façon cruciale sur la notion même de mot. »²⁸

Chez Gil, ces procédés sont considérés selon deux positionnements différents. La répétition est du domaine de la syntaxe ou du discours, tandis que la reduplication relève de la morphologie. Il est important, dans ce cadre, de mettre en avant une distinction claire entre ce qui est un « mot » et ce qui ne l'est pas, car la possibilité d'isoler « une forme simple non reprise » est un critère déterminant dans la possibilité de différencier la répétition de la reduplication.

Ainsi, en décrivant l'indonésien, Gil a posé des critères, qui distinguent la répétition de la reduplication. Nous nous proposons ici de reprendre les principaux critères, afin de voir en quoi ils consistent.

²⁸ Traduction nôtre

Citation d'origine: *Repetition and reduplication are superficially similar phenomena characterized by the iteration of linguistic material. By definition, repetition and reduplication differ in the following way: whereas repetition applies across words, and is therefore subsumed under syntax or discourse, reduplication applies within words, and is consequently taken to be part of morphology. Accordingly, the distinction between repetition and reduplication rests crucially on the notion word. (2005: 31)*

Gil propose deux tableaux qui résument les critères qu'il retient pour différencier les deux procédés en question.

Tableau 1 : Critères pour distinguer la répétition de la réduplication (p.33)

	CRITERES	REPETITION	REDUPLICATION
1	Unité de sortie	Supérieure à un mot	Égale ou inférieure à un mot
2	Insistance	Présente ou absente	Absente
3	Interprétation	Iconique ou absente	Arbitraire ou iconique
4	Intonation	Non renseignée	Non renseignée
5	Contiguïté des copies	Contiguës ou disjointes	Contiguës
6	Nombre de copies	Deux au minimum	Deux au maximum

Le premier tableau récapitule les divers critères qui définissent et différencient l'un et l'autre des procédés.

Tableau 2 : Diagnostique de la réduplication et de la répétition (p.37)

	CRITERES	REPETITION	REDUPLICATION
1	Unité de sortie	Supérieure au mot	Inférieure ou égale au mot
2	Insistance	Présente	
3	Interprétation	Absente	Arbitraire
4	Intonation	Non renseignée	Non renseignée
5	Contiguïté des copies	Disjointes	
6	Nombre de copies	Plus de deux copies	

Le second tableau est un récapitulatif des six critères en forme de tests diagnostiques. La totalité des critères définit la répétition, tandis qu'il n'y a que deux critères qui définissent, dans ces conditions, la réduplication.

Que révèlent les différentes caractéristiques et traits distinctifs avancés par Gil dans les tableaux ci-dessus ?

Nous traiterons tour à tour de la nature de la copie, de l'interdépendance des copies et la construction d'une emphase qui paraissent être les points fondamentaux de cette distinction. La remarque qui s'impose est que, les différents critères ne sont pas à voir

comme étant autonomes, mais comme allant les uns avec les autres pour distinguer entre la reduplication et la répétition.

5.1.1. La nature de la copie

La copie ou « unité de sortie » est envisagée dans sa taille par rapport à la forme simple introduisant la base. Ici la taille renvoie dans une certaine mesure à ce que l'on appelle d'un point de vue phonologique, le gabarit. Ce qui apparaît à ce niveau est qu'une copie plus importante que la base sera considérée comme étant une répétition.

En (73), il s'agit d'un cri de vendeur, il y est question de retenir l'attention des passants pour embarquer dans la barque en direction de Tanjung Balai.

73. Balai langsung turun balai, bang balai langsung turun bang, balai langsung turun bang bang, bang balai langsung turun bang. (p.37)

Balai langsung turun balai bang
Balai direct descendre Balai FAM : grand frère
Litt : Balai, descend directement à Balai, Grand-Frère.
Balai direct sur Balai, Monsieur

[Balai direct sur Balai, Monsieur, Monsieur Balai direct sur Balai, Monsieur, Balai direct sur Balai, Monsieur Monsieur, Monsieur, Balai direct sur Balai, Monsieur Monsieur.]

L'exemple ci-dessus illustre un cas de répétition. La copie est supérieure à un mot, il s'agit de la répétition d'une proposition entière. Par rapport au premier tableau, l'unité de sortie remplit la condition « supérieur au mot ». Caractéristique du cri du vendeur, la répétition dans cet exemple crée une emphase, une insistance. Pour Gil (2005 : 38) le vendeur demeure dans un « constant monologue répétitif » que l'exemple (73) ne reprend que partiellement.

En (73), l'interprétation ne propose pas de modification de la valeur sémantique construite par la forme simple. En effet, la répétition ne modifie ni n'ajoute de valeur sémantique aux formes simples non-répétées. Elle crée une emphase. Gil (2005 : 34) en rend compte en ces termes :

« *L'insistance est une fonction propre à la répétition : les locuteurs se répètent souvent pour s'assurer que leur message a été transmis avec succès. L'insistance peut être nécessaire pour couvrir un bruit de fond, pour réaliser une prise de parole pendant une conversation, pour s'assurer de l'attention des auditeurs, ou pour beaucoup d'autres raisons.* »²⁹

La présence de l'emphase est un critère de définition de la répétition. Mais, elle n'en demeure pas moins un critère qui peut se retrouver au niveau de la réduplication dans certaines langues. Cependant dans la description de l'indonésien, ce critère est définitoire de la répétition, mais ne pose aucune distinction entre la réduplication et la répétition.

Prenons quelques exemples illustrant l'emphase construite par la répétition : en jouant au billard sur l'ordinateur, David montre à son ami sur quelle touche appuyer.

74. Ini pencet ha, ini pencet. (p.43)

Ini	pencet	ha	Ini	pencet
Dem-dem	:prox	appuyer	déictique	Dem-dem :prox
Appuie celui-ci, appuie celui-ci.				

En jouant au billard sur l'ordinateur, David suit la boule qui roule vers le trou :

75. Masuk, masuk, masuk, masuk, ah kelok bola. (p.43)

Masuk	masuk	masuk	masuk	ah	kelok	bola
Entrer	entrer	entrer	entrer	EXCL	dévier	boule
Entre, entre, entre, entre, ah! La boule a dévié.						

Par ailleurs, au sein de la forme répétée, les copies ne sont pas limitées en nombre. En d'autres termes, la répétition n'a pas un nombre de copie défini. Les deux tableaux

²⁹ Traduction nôtre.

Citation d'origine : "Communicative reinforcement, pertains to a common function of repetition: speakers often repeat themselves in order to make sure that their message has been transmitted successfully. Communicative reinforcement may be necessary to overcome background noise, to achieve turn-taking in a conversation, to ensure the hearers attention, or for many other reasons"

montrent qu'en cas de réduplication, l'unité de sortie n'est composée que de la base accompagnée d'une seule copie, donc, de deux unités au maximum. Tandis qu'avec la répétition, la forme résultante minimale est composée de deux unités, il est donc possible d'avoir plus de deux unités.

Voyons maintenant dans quelle mesure l'on peut parler de réduplication. En termes de taille, il faut que la copie soit égale ou inférieure à la base. La copie peut donc être un mot ou une partie de mot soit une syllabe. La copie doit être également identique soit à une partie de la base, soit à la totalité de celle-ci. L'exemple ci-dessous illustre la réduplication en indonésien.

Il s'agit d'un jeune enfant qui demande à David de jouer à un jeu avec des singes sur son ordinateur :

76. Main mony-monyet Vid. (p.38)

Main mony monyet Vid
 jouer REDUP singe Fam/David
 Je veux jouer au jeu de singe, David.

En (76) la construction « mony-monyet » n'illustre pas les caractéristiques de la répétition mais plutôt celles de la réduplication. Ainsi, il y a une copie partielle de l'unité de base, elle est « inférieure à un mot », en ce sens qu'elle ne reprend que certains éléments de la base simple non-rédupliquée.

Le locuteur en (76) parle d'un jeu dont il ignore le nom. L'emploi de la forme rédupliquée « mony-monyet » est un moyen de référer à un élément marquant du jeu, c'est-à-dire, la présence des singes. Selon Gil, la réduplication, dans cet exemple, illustre le critère « arbitraire ou iconique », qui est dans ce cas précis « le concept de jouer ». En illustrant ce critère la forme rédupliquée construit une valeur qui n'a rien à voir avec l'emphase ou avec l'insistance. L'interprétation de la valeur construite par l'exemple est également un moyen de poser une distinction entre la réduplication et la répétition.

En définitive, nous retenons que la répétition a toujours une unité de sortie équivalente ou supérieure à la base, tandis que la réduplication a toujours pour unité de sortie, une forme inférieure ou égale à la base. La question que l'on peut dès lors se poser est celle de savoir comment distinguer une réduplication et une répétition dont les unités de sorties sont égales à la base. Nous faisons appel à un autre critère proposé par Gil à savoir l'interdépendance ou non qui existe entre une base et sa copie.

5.1.2. La contiguïté des copies

Il s'agit de voir, ici, s'il y a contiguïté ou non entre la base et la ou les copies. On entend par contiguïté, le fait que la base ait besoin des copies pour construire du sens dans le cas de la réduplication. Dans le cas de la répétition, il y a une autonomie, la base est autonome. Chaque copie est également autonome. Dans le cas de la réduplication il y a contiguïté donc interdépendance entre la base et la copie.

Prenons à nouveau l'exemple d'un vendeur qui crie dans le but d'écouler sa marchandise, il s'agit d'un vendeur qui essaie de vendre de la nourriture et de la boisson :

77. Aqua bang, aqua, aqua, aqua, aqua, roti, roti ah roti aqua, aqua, aqua, aqua. (p.40)

Aqua	bang	aqua	aqua	aqua	roti
Eau	Fam:grand-	eau	eau	eau	pain
minérale	frère	minérale	minérale	minérale	

Eau minérale, Monsieur, eau minérale, eau minérale, eau minérale, pain.

[Eau minérale, Monsieur, eau minérale, eau minérale, eau minérale, pain, pain, pain, eau minérale, eau minérale, eau minérale, eau minérale, eau minérale, eau minérale.]

L'exemple (74) vu dans la section précédente peut se transformer comme suit :

78. Balai, Balai, Balai, Balai, Balai. (p.40)

[Balai, Balai, Balai, Balai, Balai.]

Les exemples (77) et (78) illustrent des séquences de répétition. Dans ces exemples, les copies sont juxtaposées, elles sont adjacentes. Cependant, on retient que les copies ne sont pas interdépendantes. Autrement dit, on peut supprimer la totalité des copies et l'opération ne supprimerait que le caractère emphatique de la forme répétée.

En modifiant (77) et (78), on obtient :

79. Aqua, bang, roti.

80. Balai.

La possibilité de supprimer les copies est une caractéristique de la répétition, en ce sens que la suppression enlève le caractère emphatique, mais, ne rend pas la séquence mal formée. Ce critère distingue la réduplication de la répétition.

Vérifions cette affirmation avec les exemples de réduplication ci-dessous :

En (81), Sur la jetée, le haut-parleur indique que l'île de Padang, s'étire sur presque 180 degrés de gauche à droite :

81. Ini, kan palau-palau Padang.

Ini	kan	palau	palau	Padang
DEM-DEM:PROX	INTERR	REDUP	île	Padang
C'est toute l'île de Padang				

En (82), en discutant au téléphone mobile avec un de ses amis, David note que la connexion n'est pas très bonne :

82. Suara kau putus-putus kenapa?

Suara	Kau	putus	putus	kenapa
voix	2SG	REDUP	couper	Pourquoi
Pourquoi ta voix ne cesse-t-elle de couper ?				

Aux exemples (81) et (82), on associe des valeurs iconiques, ainsi en (81) le locuteur construit une quantité, une grande étendue, et en (82) il y a une construction de l'itération. L'auteur soutient que l'on a affaire à une séquence de réduplication, parce que les occurrences sont interdépendantes, la forme est composée d'une base et d'une seule copie, et enfin, la forme se réalise en un seul et même « groupe intonatif ».

Par ailleurs, la suppression de la copie est possible, mais, elle entraîne une modification de la valeur construite. En effet, en supprimant la copie, on ne rend pas la séquence mal formée, cependant, on construit un énoncé avec un terme simple non-rédupliqué.

En modifiant (81) par la suppression de la copie, on supprime la construction de la quantité (ici une étendue) introduite par la réduplication.

83. Ini, kan palau Padang.

Ini	kan	palau	Padang
DEM-DEM:PROX	INTERR	île	Padang
C'est l'île de Padang			

En transformant (82), on supprime la construction de l'itération. On n'a plus l'aspect de coupure à répétition de la voix au téléphone.

84. Suara kau putus kenapa?

Suara	kau	putus	kenapa
voix	2SG	couper	pourquoi
Pourquoi ta voix coupe-t-elle ?			

Les deux séries d'exemples illustrent dans un cas comme dans l'autre, le rapport intrinsèque qu'il y a entre la base et la ou les copie(s). Dans le cas de la répétition, il n'y a pas de relation d'interdépendance ou de contiguïté entre la base et la ou les copie(s), ce qui fait que la suppression ne modifie l'énoncé que sur la valeur emphatique. Dans le cas de la réduplication, il y a contiguïté entre la base et la copie. La contiguïté entre les deux termes génère des valeurs particulières telles que l'iconicité qui est absente dans le cas de l'emploi de la forme simple non-rédupliquée.

En conclusion, reprenant l'analyse de Gil, Rose (2007) remarque, également, que la réduplication est un procédé morphologique qui diffère de la répétition. La répétition consiste en l'observation de séquences de plusieurs réalisations d'un mot séparées par une coupure intonative. Il y a donc un critère relatif à la « constituance prosodique ». C'est-à-dire que l'interdépendance des copies apparaît même au niveau de la prosodie. Donc il y a suivant le procédé en question, soit interdépendance, soit autonomie dans la réalisation intonative de chaque élément constituant la forme.

Dans ce qui précède, nous avons revisité les différentes approches de la réduplication dans diverses langues. Les différents auteurs dont nous avons abordé les

analyses ont décrit la reduplication en s'appesantissant sur des aspects morphologiques, sémantiques et fonctionnels.

En résumé

Nous avons vu les différentes descriptions de la reduplication dans les langues. Ces descriptions se regroupent en trois principaux axes, la morphophonologie, les fonctions et la sémantique. Sur le plan morphologique, certaines analyses ont mis en lumière l'affixation comme procédé de formation des séquences de reduplication dans plusieurs langues. Cette caractéristique permet, par ailleurs de distinguer deux types de reduplication. Une reduplication partielle consistant à une copie d'une partie des éléments de la base : et une reduplication totale se réalisant par une copie de la totalité des éléments de la base.

Sur le plan de la phonologie, l'approche qui a le plus souvent permis de décrire la reduplication est la théorie de l'optimalité. La théorie de l'optimalité, préconise que la grammaire d'une langue satisfasse ou transgresse des contraintes. Ainsi, plusieurs auteurs ont défini des règles de construction de la reduplication se fondant sur l'identité qui veut que la copie soit le plus identique possible à la base (la contrainte d'identité).

Ensuite, l'une des principales fonctions de la reduplication, est la dérivation. En effet, à partir d'une catégorie lexicale donnée, la reduplication dérive une forme lexicale appartenant à une autre catégorie, par exemple une dérivation de verbe à nom ou vice versa. La reduplication a été identifiée également comme un moyen de construire une identité en mettant en avant les propriétés intrinsèques d'un élément. Par ailleurs, sémantiquement, nous avons identifié les valeurs suivantes : la construction de la pluralité et la construction de l'intensif.

Nous nous sommes également intéressés aux divers travaux effectués en français et en wolof sur la reduplication. Ainsi, en français, la description de la reduplication a consisté principalement à décrire la construction des hypocoristiques issus de prénom principalement, et dans une moindre mesure, ceux issus de noms communs et d'adjectifs. En wolof, les travaux de Sauvageot ont été pionniers dans la description de la

réduplication, ainsi, ce procédé est principalement décrit comme un moyen de dérivation. Cette approche se retrouve également dans les travaux de McLaughlin (2006).

Enfin, dans cette première partie, nous avons vu que les différentes descriptions et définitions mettent en avant les caractéristiques générales de la réduplication, tout en prenant en compte la relation entre réduplication et répétition, soit en l'explicitant soit en l'ignorant. De ce fait, dans la vaste littérature sur le procédé de réduplication, il n'a pas été rare de déceler des propriétés tant morphologiques que sémantiques de la répétition affectées à la réduplication, et vice-versa. Nous avons, donc pu voir les travaux de Gil (2005) et Osu (2010), qui ont clairement pointé des distinctions entre ces deux procédés. Ainsi, les principaux critères distinctifs sont les suivants : **la nature de la copie**, c'est-à-dire que quand la copie n'est pas une unité simple mais un ensemble d'unités ou encore plusieurs unités simples, alors nous avons affaire à une répétition ; **l'interdépendance de la base et de la copie**, dans ce cas, les unités formant la construction rédupliquée ne sont pas autonomes. La base a besoin de la copie pour faire sens, dans le cas d'une répétition chaque unité est autonome.

Il ressort, en tous les cas, de cet état des lieux que très peu de travaux proposent de distinguer réduplication et répétition. De plus, la plupart ne cherche pas à cerner le mode de fonctionnement spécifique et invariant de ce phénomène dans les langues. Comme nous l'avons déjà annoncé dans la section « objectif », nous voulons consacrer l'essentiel de cette étude à répondre à ces interrogations.

Deuxième partie
A LA RECHERCHE DE LA FORME
REDUPLIQUEE EN FRANÇAIS

« Yakamti ak gaawantu lu ñu juur reccu am ca yoon. »
(Impatience et précipitation ne peuvent engendrer que regret)

Chapitre 1 : Les unités réduplicables

Dans ce chapitre, nous examinons les différentes parties du discours telles que le nom, le verbe, l'adjectif, l'adverbe, pour répondre à cette question : comment peut-on rendre compte du passage d'une forme simple à une forme rédupliquée en français ?

Il s'agit donc de voir comment se construit la réduplication d'un nom, d'un verbe, d'un adverbe ou d'un adjectif. La réduplication en français se réalise par la juxtaposition d'une **copie** à une **base**. En effet, la construction se réalise de telle sorte que l'on identifie une relation de qualifié à qualifiant. Le rapport de qualification entre la base et le rédupliquant, apparaît nettement lorsque le second terme de la construction n'est pas une copie de la base, mais une unité lexicale différente.

Prenons par exemple :

- Marc Durand (nom propre)
- Mère poule, Papa poule
- Homme grenouille.
- Vert pomme, rose pâle, aigre doux

Si on considère l'exemple « un homme-grenouille », on observe que l'ensemble va désigner un homme. On pose l'existence de l'homme, puis on en donne les caractéristiques. La spécification de l'homme est introduite par le terme « grenouille ».

Considérons d'autres exemples :

1. Seule « **femme-flic** » dans le département de la Marne, Odile Touchard n'est pas d'accord avec Yves Boisset. Nous autres, femmes, ne travaillons pas, comme Miou-Miou dans le film d'Yves Boisset, pour la seule Brigade des Mineurs. Je fais du karaté, je tire, je braque et je planque.

(*Le Point*, 21 janvier 1980, 63.)

2. La plus célèbre des **femmes-hommes** d'Albanie est aujourd'hui Maria de Perlatoi. Sous le nom de Pierre, elle porte les armes de son père : à l'âge de dix-huit ans, cette jeune fille changea d'état-civil ; c'était pour elle le seul moyen d'éviter de se marier avec un Turc [...] auquel elle avait été fiancée par son oncle [...].

(Charton. (1871). *Almanach du Magasin pittoresque*. N ° 21. p.56)

Dans les exemples ci-dessus, nous avons les noms composés avec N_1 différent de N_2 : **femme-flic** pour (1) et **femmes-hommes** pour (2). On dira que dans chacun des cas, le terme « **femme** » est qualifié soit par « **flic** » soit par « **homme** ». Du fait de la différence entre les composantes, à savoir le qualifié « femme » et les qualifiants, « flic » et « hommes », la construction ne peut être tautologique ou en boucle. Le terme **femme** est qualifié par **flic** et donc c'est une **femme** qui est **flic** ; ou encore « **femmes** » qualifié par « **hommes** », ce qui signifie que ce sont des **femmes** qui ont quelque chose de « hommes ». Nous sommes dans la langue et donc dans une forme de représentation. Dire « femmes-hommes » ne signifie pas que les **femmes** sont biologiquement devenues des **hommes**.

Cela montre clairement, que lorsqu'on qualifie une **femme** comme **flic**, c'est justement la construire comme étant à la fois **femme** et autre chose. Ainsi la forme composée maintient la différence qui est envisagée au sein de la construction. En gros, on pose puis on qualifie. Pour le français, donc, on ne peut qualifier que l'existant.

Tout au long de cette partie, nous tenterons d'illustrer par le biais d'exemples divers, le statut de la base et celui de la copie au sein d'une forme rédupliquée. Il s'agira de décrire, les formes rédupliquées issues de la copie d'une unité simple de la langue.

1.1. La réduplication nominale

Nous entendons par réduplication nominale, des formes rédupliquées appartenant à la catégorie des noms. Que ces formes soient issues de réduplication de noms ou pas, importe peu.

Rappelons que nous voulons, grâce aux exemples que nous analysons, montrer :

- a) Comment fonctionne la réduplication nominale.
- b) Que la réduplication est un phénomène assez productif en français et par conséquent ne peut pas être considérée comme marginale et reléguée au second plan.

Observons les constructions suivantes :

D'abord, dans une publicité télévisée, des années 70, faisant la promotion d'un parfum pour femme :

3. Voici un parfum pour les **femmes-femmes**.

Ensuite, dans un épisode de la série H, un personnage essaie d'expliquer à un autre personnage, une femme, qui reconnaît être maladroite, garçon manqué, pourquoi elle ne trouve pas d'homme, pourquoi elle ne trouve pas chaussure à ses pieds :

4. Ce que les hommes cherchent, c'est la **femme-femme**.

Dans ces exemples, la forme « **femme-femme** » révèle respectivement l'identité et le type de femmes visés par la publicité (3) ou correspondant à l'aspiration des hommes (4). Cette forme laisse supposer qu'il ne s'agit pas de n'importe quelle femme.

En transformant l'exemple (4), nous contrastons la forme rédupliquée avec la forme simple non-rédupliquée :

5. Ce que les hommes cherchent, c'est la **femme**.

Suite à la suppression de la copie, la construction est différente. En effet « la femme » semble contraster avec la « **femme-femme** », on peut dire que la forme

rédupliquée donne plus de précision, elle définit la catégorie de « femmes » au sein de la catégorie générale des femmes ; alors que la forme simple introduit une caractéristique générale qui différencie la catégorie sélectionnée d'une autre catégorie.

Il est important de remarquer que cette forme n'existe pas qu'à l'oral, On la trouve aussi dans des textes littéraires, comme dans Restif de la Bretonne

6. Combien de **femmes-femmes**, et d'hommes-femmes, ne se croient en santé que sur notre certificat !

(Restif de la Bretonne. (1781). *La Découverte australe par un homme volant, L'Iatromachie*, vol. 4, 362)

En (6), le terme « femme » est rédupliqué. Comme on peut le constater une unité « femme » est suivie d'une autre unité « femme ». Nous parlons dans ce cas de juxtaposition de deux unités de « femme ». La forme « **femme-femme** » est, donc, une réduplication de l'unité simple « femme ».

Prenons un autre exemple.

Dans un entretien, où il veut défendre l'authenticité et l'importance d'une bonne revue, André Martinet dit :

7. Moi, je n'avais pas d'idée très arrêtée sur la revue, je montrais seulement que je savais. J'avais dirigé Word, une revue qui publiait des articles, de temps en temps un numéro spécial : **une revue-revue**.

(Chevalier, J. C. (2001). « Interviewer André Martinet » in *La linguistique*. Vol 37 pp. 69 – 80) p.79.

A partir d'une forme simple nominale « revue », le locuteur construit une forme rédupliquée « **revue-revue** ». Une **revue-revue** est, dans ce cas, différente des autres « sortes » de revues qui, selon le locuteur, ne sont pas assez scientifiques. Donc, une « **revue-revue** » est une revue scientifique et elle remplit les critères d'une revue.

En (7) ci-dessus, on souligne qu'il y a une relation étroite entre la base et la copie, les deux unités sont contiguës. La suppression de la copie affecte la construction dans sa forme, comme nous l'avons vu, dans les exemples de réduplication décrits plus haut.

L'exemple (8) est une réplique du film « **Bienvenu chez les Ch'tis** » (20 février 2008). Rappelons le passage du film. Pour obtenir sa mutation, Philippe (employé de la poste) a mis en place tout un stratagème qui a mal tourné, et à cause duquel il a été muté dans le nord de la France

8. Jean : Tu es muté dans le nord.

Philippe : Dans le nord, à Lyon ?

Jean : Pas à Lyon

Philippe : à Paris ?

Jean : Pas à Paris. Dans le nord, **le nord-nord**. A Bergues dans le Nord-Pas-de-Calais.

En (8) la différence entre la forme simple non-rédupliquée, et la forme rédupliquée apparaît explicitement, de par les différentes reformulations faites par les protagonistes. Le locuteur note que pour donner la bonne information à son interlocuteur l'emploi du nom non-rédupliqué « nord » ne suffit pas, d'où la réduplication. Philippe étant jusque-là dans le sud, le nord peut être tout ce qui se situe au-dessus, le « **nord-nord** » renvoie donc à « l'extrême nord » du pays, concrètement, le « Nord-pas-de-Calais ».

A l'écrit, nous rendons compte de la contiguïté entre la base et la copie par l'emploi d'un trait d'union reliant les deux unités constituant la réduplication. Ce trait d'union ne peut en aucune façon être remplacé par une virgule qui marquerait une pause. On ne peut, donc, pas avoir la construction suivante :

9. *Tu es muté dans le nord, nord.

Ceci pour dire que les constituants d'une forme rédupliquée sont interdépendants. L'un ne peut aller sans l'autre.

Ainsi, il ressort de la série d'exemples décrits, plus haut, dans cette section, que la réduplication du nom n'est pas un phénomène marginal en français. La réduplication

génère des unités dont les valeurs diffèrent de celles véhiculées par les formes simples non redupliquées. Nous reviendrons plus largement sur les valeurs construites par la reduplication, dans la suite de notre travail.

En outre, rappelons que l'une des fonctions de la reduplication dans les langues, est la dérivation lexicale ; ainsi on passe d'un terme appartenant à une catégorie lexicale à un terme appartenant à une autre catégorie lexicale, en employant la reduplication. Une telle construction se retrouve également en français, en effet, en redupliquant un nom, on peut dans certaines situations construire une forme fonctionnant comme un adjectif. C'est le cas en (10), (11) et (12) :

10. « Maigoual avait raconté sa petite histoire, comment il avait fait **ami-ami** avec le chef de la gare, les projets des deux hommes au sujet des diamants devant être placés dans le coffre. »

(Pierre Siniac. (1977). *L'orchestre d'acier*. Paris : J.C. Lattès. p.125.)

11. Ce n'est pas parce qu'on ne fait pas absolument **copain-copain** avec l'Education nationale qu'on est plus mal aimé, il ne faut pas croire.³⁰

12. Et c'est tout de même mieux qu'il fasse d'emblée **copain-copain** avec la bignole.³¹

Si avec les autres formes redupliquées analysées précédemment, la suppression de la copie ne modifiait que partiellement, c'est-à-dire sur un plan sémantique l'énoncé, nous notons qu'en (10), (11) et (12), la suppression s'avère être impossible. En effet, celle-ci ferait que les exemples ne soient pas naturels. En effet, les formes redupliquées, dans ces constructions, illustrent une construction figée, de telle sorte qu'aucun terme de la relation n'est modifiable, ni supprimable. Ainsi, les constructions suivantes sont non-attestées :

³⁰ <http://www.linguefrancaise.net/bob/detail.php?id=42133> consulté le 17/04/2013

³¹ <http://www.linguefrancaise.net/bob/detail.php?id=42133> consulté le 17/04/2013

13. *« Maigoual avait raconté sa petite histoire, comment il avait fait **ami** avec le chef de la gare, les projets des deux hommes au sujet des diamants devant être placés dans le coffre. »
14. *Ce n'est pas parce qu'on ne fait pas absolument **copain** avec l'Education nationale qu'on est plus mal aimé, il ne faut pas croire.
15. *Et c'est tout de même mieux qu'il fasse d'emblée **copain** avec la bignole.

Les transformations en (13), (14) et (15) font que les constructions ne sont pas bien formées. L'impossibilité de suppression d'une des unités illustrent le caractère contigu des unités rédupliquées.

On note, enfin, que l'interdépendance entre la base et la copie participe à la construction de la forme rédupliquée. En effet, on appréhende avec la réduplication en (10), (11) et (12) une construction rédupliquée nominale fonctionnant situationnellement comme des adjectifs.

En somme, notons que toute forme construite sur la base de ce modèle ne relève pas systématiquement de la réduplication. En effet, en français, il existe des constructions qui morphologiquement ressemblent en tous points à la réduplication mais qui n'ont, cependant, rien à voir avec la réduplication.

En (16), la construction, employée par le locuteur, rend compte de la vie de couple du même sexe, il s'agit de parler d'un couple constitué de deux femmes.

16. Notre couple **femme-femme**.³²

En (17), il s'agit d'un plaidoyer pour l'égalité entre les hommes et les femmes, mais l'auteure constate qu'avant même de parler ou de chercher cette égalité il faudrait d'abord trouver une égalité entre les femmes :

17. Si vous savez ce que j'ai soif d'égalité **femme-femme**.³³

³² <http://www.centraide.com/notre-couple-femme-femme-t4789.html> consulté le 17/04/2013

Transformons les exemples (16) et (17) en effectuant une opération de suppression d'une des deux unités constituant la forme :

18. *Notre couple **femme**.
19. *Si vous savez ce que j'ai soif d'égalité **femme**

Nous remarquons que les exemples (18) et (19) ne sont pas bien formés. Ce qui amène à se demander si nous avons affaire ou non à une réduplication. En rappel dans le cas de la réduplication, la suppression de la copie ne rend pas l'énoncé mal formé mais le modifie.

Etant donné que les opérations de suppression ne produisent pas des effets comme nous l'avons noté avec les exemples analysés précédemment, alors, nous en déduisons qu'avec les exemples (16) et (17), il ne s'agit pas de réduplication. Nous avons, donc, une construction qui met en relief, dans un cas, une relation, ou, dans un autre, une égalité entre une femme et une autre femme.

Ainsi, nous pouvons gloser ces constructions comme suit :

20. Notre couple de femmes.
21. Notre couple constitué d'une femme et d'une femme.
22. Si vous savez ce que j'ai soif d'égalité entre une femme et une autre femme.

Dans les exemples (16) et (17), comme l'illustrent les gloses en (20), (21) et (22), il s'agit d'établir une relation entre deux individus distincts. Le fait que « couple » et « égalité » entrent en relation, dans ces exemples, avec « femme », implique la construction d'une pluralité car il est nécessaire de par le sémantisme de ces termes d'avoir un minimum de deux éléments. Soit on introduit les deux, comme en (16), soit on introduit « de » (notre couple de femmes). Dès lors, « femme » est au pluriel. Ce qui est une façon d'introduire les composants du couple. Du fait qu'un seul des composants soit donné, l'exemple (18) n'est pas bien formé. Dans l'exemple (19), là encore, « égalité »

³³ <http://nawaat.org/portail/2011/09/04/legalite-femme-femme/> consulté le 17/04/2013

suppose l'existence d'au moins deux éléments. Ce n'est pas le cas et c'est pour cette raison que l'exemple est mal formé.

La meilleure substitution que l'on peut proposer pour ces formes est celle qui remplace l'un des termes par « homme », et ceci montre assez clairement de quoi il est question dans les exemples suivants :

23. Notre couple **homme-femme**.

24. Si vous savez ce que j'ai soif d'égalité **homme-femme**.

Ces deux gloses font apparaître une relation entre deux individus distincts : un homme et une femme.

La forme composée « **femme-femme** » en (16) et (17) est différente des formes composées dans les exemples (3), (4) et (6) c'est-à-dire « **femme-femme** », illustrant la réduplication. Le « trait d'union » dans les formes en (16) et (17) rend compte de la relation établit entre les deux termes.

En définitive, nous retiendrons que pour parler de réduplication nominale il est nécessaire d'isoler une base nominale ressemblant en tout point à une copie. Il faut également qu'il y ait juxtaposition entre la base et la copie. Une relation d'interdépendance existe entre la base et la copie, de telle sorte que les deux ne peuvent être dissociées.

La réduplication apparaît également comme un moyen de dérivation, car on peut construire des formes fonctionnant dans des situations particulières comme des adjectifs complexes. Ces constructions se réalisent par le biais de la réduplication d'éléments nominaux simples, cependant, nous observons que ces formes sont plus ou moins figées. En effet, de telles formes rédupliquées construites à partir de noms ne semblent pas soumises à une quelconque modification au niveau morphologique.

Dans cette section, nous avons, par ailleurs, observé des constructions qui, sur un plan morphologique, remplissaient les critères définitoires de la réduplication, mais qui, sur un plan fonctionnel voire sémantique, ne peuvent être considérées comme telles. Nous

retenons donc que toutes les unités lexicales identiques et juxtaposées ne sont pas des cas de réduplication. La suppression de la copie est, dans ces conditions, un moyen utile pour identifier une construction rédupliquée.

1.2. La reduplication adjectivale

Dans cette section, nous décrivons la reduplication des adjectifs qualificatifs. Nous illustrons par le biais d'exemples les différentes caractéristiques morphologiques de la reduplication adjectivale en français.

L'adjectif qualificatif sert à apporter des informations supplémentaires, il sert à déterminer des éléments. Nous reprenons, pour notre part, la définition que Matushansky (2005 : 38), propose de la classe des adjectifs, qu'il fonde sur trois propriétés qui sont plutôt basées sur la syntaxe : la capacité de fonctionner en tant que modificateurs, la capacité de fonctionner en tant que prédicats secondaires résultatifs et la possibilité de se combiner avec des têtes fonctionnelles de degré qui sélectionnent les adjectifs. Les classes de sens qui se trouvent normalement associées aux adjectifs dans les langues qui ne possèdent qu'une classe fermée d'adjectifs sont, entre autres, la dimension, l'âge, la valeur et la couleur.

Examinons un premier exemple :

En (25) Michel, soupçonnant son ami d'avoir une relation douteuse avec sa copine, et l'ayant surpris faisant des messes basses avec cette dernière, il lui dit :

25. Ah mais Max, ton comportement avec Charlène est **étrange-étrange**, hein !

Avec la forme « étrange-étrange », il y a une juxtaposition entre la base (noté A_1) et la copie (A_2). On note également que le terme « comportement » est qualifié par l'ensemble de la forme (A_1 - A_2) qui introduit les caractéristiques de l'élément. Toute la forme a, ici, la fonction d'attribut du sujet. En d'autres termes, la forme composée reduplicative fonctionne comme une forme simple adjectivale. Cependant, elle introduit une nuance sémantique inexistante avec la forme simple. Aucune marque formelle de séparation n'est présente entre les deux unités. Eu égard à ces remarques, on peut dire que cette forme « **étrange-étrange** » est une forme reduplicative. Le trait d'union met en avant l'unité de la forme composée. Par unité, on entend signifier l'interdépendance entre les deux composantes de la forme reduplicative.

L'interdépendance implique une relation de qualification entre la base et la copie. La copie vient apporter une détermination supplémentaire à la base. L'interprétation que nous proposons, c'est la possibilité d'avoir une sorte de gradation du degré « d'étrangeté », le degré extrême peut être construit par différents procédés, dont la réduplication.

La forme rédupliquée adjectivale diffère, ici aussi, de l'adjectif simple non-rédupliquée tant au niveau morphologique qu'au niveau des valeurs engendrées.

Transformons (25) par une opération de suppression :

26. Ah mais Max, ton comportement est étrange, hein !

En (26), nous observons un emploi de l'adjectif « simple », qui vient qualifier le nom ; il s'agit d'une simple caractéristique affectée au comportement de son ami, sans pour autant s'intéresser à la valeur de la caractérisation, alors qu'en (25), il y a une scalarité (gradualité), au niveau de la qualification.

On dira en fin de compte que la construction rédupliquée adjectivale peut être glosée en substituant « vraiment » à l'une des unités :

27. Ton comportement est vraiment étrange.

La glose en (27), à savoir « vraiment + base » est celle qui est le plus souvent admise dans les constructions rédupliquées en français. Elle est, d'après nous, un critère fondamental dans l'identification de la réduplication en français.

Analysons un autre exemple de réduplication d'un adjectif.

En (28), lors d'un match de football retransmis sur une chaîne de télévision, un joueur effectue un tacle sur un autre joueur, il le fait trébucher et il récupère le ballon, toute l'assistance s'attend à ce que le tacle soit signalé comme faute, mais cela n'est pas le cas, et un des reporters s'exclame :

28. Son tacle a été **limite-limite** sur cette action.

En (28) « **limite-limite** » est une réduplication. Le journaliste juge que l'action est en rapport avec ce qui est permis dans le domaine du football. La forme rédupliquée peut être comprise comme une façon de construire la caractéristique de l'action, qui est « à la limite de l'acceptable ». En considérant l'action comme « **limite-limite** », on note que la réduplication de l'adjectif-attribut caractérise l'action.

En français, la construction adjectivale rédupliquée la plus fréquemment rencontrée est la forme « **joli-joli** » que l'on retrouve entre autres dans l'exemple (29).

En (29), ayant surpris son neveu en train de piquer des sucreries, Annie veut le punir car elle veut lui faire comprendre qu'il faut demander avant de se servir. Mais, Patrick intervient en faveur du jeune garçon et dit à Annie :

29. Ce n'est pas **joli-joli**, mais il y a pire.

Quand Patrick s'adresse ainsi à Annie, il veut faire apparaître le caractère plus ou moins grave de l'acte posé par le jeune enfant. La forme « **pas joli-joli** » qu'il emploie, met en avant la gravité de l'acte posé tout en envisageant une atténuation. C'est en quelque sorte une façon de minimiser le larcin de son fils.

Il est important de remarquer que ces formes sont certes très présentes à l'oral, mais elles sont également attestées à l'écrit comme dans l'exemple suivant :

30. L'histoire avec madame Favrelle, c'est déjà pas **joli-joli**... profiter que le mari est dans un stalag pour fricoter avec sa femme.

(Boudard. (1979). *Le Corbillard de Jules*. p.230.)

On rencontre souvent cette expression dans les jugements de valeurs ou les appréciations. « Joli » en tant qu'adjectif véhicule une valeur esthétique ou de beauté ; alors que, selon les francophones, la forme rédupliquée « **joli-joli** » véhicule, dans la plupart des emplois, une valeur éthique. Avec cette forme rédupliquée, la beauté ou l'esthétique est affectée à une action et c'est cela qui explique l'interprétation à valeur éthique.

Nous remarquons que la forme rédupliquée « **joli-joli** » est plus ou moins naturelle dans des emplois ayant une connotation éthique. Ainsi on entendra plus difficilement voire rarement, quelqu'un dire à sa copine :

31. ? Ta robe n'est pas **jolie-jolie**.

En (31), les locuteurs natifs considèrent que la construction n'est pas très naturelle car la forme rédupliquée est plus admise dans des jugements de valeurs (donc jugement éthique), que dans des jugements portant sur l'esthétique.

Toutefois nous remarquons avec quelques exemples que la valeur esthétique de l'adjectif « joli » peut être conservée dans des emplois réduplicatifs. Les exemples qui suivent, nous révèlent que dans les publicités la forme « **joli-joli** » est employée pour mettre en avant la caractéristique des produits, en question :

32. Bonnet **joli-joli** pour coquette.³⁴

33. La « 204 » décapotable, raccourcie, n'est **pas jolie-jolie**. Mais elle marche vite et bien et, pour moins de 12 000 F, elle va faire un malheur.³⁵

Ces exemples illustrent une relation qui est établie entre un élément et la forme adjectivale qui le qualifie. On identifie une relation entre : « bonnet » et « **joli-joli** » et entre « 204 décapotable » et « **pas jolie-jolie** ». Avec ces exemples, il n'est pas question de jugement éthique mais bien de jugement sur l'esthétique, sur la caractéristique physique des éléments.

Par ailleurs, nous notons que la construction rédupliquée « **joli-joli** » est assez fréquente dans sa forme négative. La forme affirmative de cette expression est très rarement employée, en effet il est assez rare d'entendre :

34. C'est **joli-joli**.

³⁴ http://www.alittlemarket.com/chapeau-bonnet/bonnet_joli_joli_pour_coquette_laine_couleur_prune-336974.html

³⁵ <http://cnrtl.fr/definition/bhvf/joli>

En (34) on note que l'emploi de « **joli-joli** » s'effectue dans l'intention de notifier le contraire, on a affaire à une construction ironique. Il s'agit d'une figure de style, proche de l'antiphrase qui consiste à exprimer une idée par son contraire. L'ironie repose souvent sur l'antiphrase. La construction en (34), est souvent interprétée comme correspondant à la forme négative « **pas joli-joli** ». En effet, selon les locuteurs natifs, avec cet exemple on fait comprendre le contraire de ce que l'on produit.

En général la forme « **joli-joli** » renvoie à un jugement de valeur, une idée d'éthique. Donc, contrairement à l'adjectif simple, la forme rédupliquée introduit une nuance sémantique en engendrant une valeur englobant, certes, les propriétés construites par l'élément simple non-rédupliqué, mais en allant bien au-delà.

En nous informant auprès de locuteurs natifs, on relève que les termes proposés (acceptable, aimable, convenable, agréable ; bien (moralement)) à la place de « **joli-joli** » ont à voir avec un jugement de valeur, comme dans les transformations suivantes :

35. Ce n'est pas acceptable, mais il y a pire.

36. Ce n'est pas convenable, mais il y a pire.

37. Ce n'est pas bien, mais il y a pire.

La différence entre la forme rédupliquée et l'adjectif non-rédupliqué est cruciale dans la construction des valeurs propres à la réduplication. Contrastons la forme simple comme en (38) ci-dessous, avec la forme rédupliquée que nous avons identifiée avec les exemples (29), (30), (32) et (33) décrits plus haut :

38. Ce n'est pas joli.

Avec cet exemple, la dimension de qualification morale construite par la réduplication n'est pas apparente a priori. En (38), il est question d'un jugement esthétique. La forme rédupliquée « **joli-joli** » décrite dans les exemples précédents, met en exergue, les nuances introduites par la réduplication en français.

Décrivons un autre exemple :

39. Le génie, purement anglais pourtant, de Giles reflète cette réaction par [...] sa façon amusante de remplacer, dans ses dessins d'enfants, les **gentils-gentils** petits garçons par de **vilains-vilains** petits morveux.»

(Escarpit. (1991).*L'Humour*. Paris : P.U.F. p.60.)

En (39) les formes rédupliquées sont construites respectivement à partir des bases simples adjectivales « gentil » et « vilain ». Dans chaque cas, il y a une contiguïté entre la base et la copie, en ce sens qu'une suppression d'une des composantes modifie la construction. Nous constatons qu'avec « **gentils-gentils** » et « **vilains-vilains** », le locuteur met en avant une caractéristique propre aux éléments qu'il qualifie. En d'autres termes, il construit du « **vraiment gentil** » et du « **vraiment vilain** ». Ce faisant, les réduPLICATIONS diffèrent des formes simples qui véhiculent une idée de « gentil (tout simplement) » ou encore « vilain (tout simplement) ».

Notons, cependant, que toutes les constructions répondant à la structure morphologique réduplicative, que nous venons d'illustrer, ne sont pas forcément des cas de réduplication. La différence entre ces formes et celles rédupliquées demeure dans le fait que ces formes semblent être des constructions figées. En effet, la suppression d'un des termes rend l'énoncé non asserté, tandis qu'avec la réduplication, la suppression d'un des termes ne rend pas la forme non assertée mais modifie morphologiquement la construction. Dans les exemples ci-dessous, nous avons affaire à des formes complexes adjectivales qui sont construites à partir de bases simples adjectivales. Le figement dont il est question apparaît donc à ce niveau. En effet à partir d'un adjectif, la langue construit une forme complexe qui peut fonctionner comme adjectif ou comme adverbe.

40. Ségolène Royal souhaite un contrat **donnant-donnant** avec les entreprises de l'hôtellerie et de la restauration.³⁶

³⁶ 19/08/11 www.segorama.fr consulté le 17/04/2013

L'interprétation de la forme ci-dessus est la suivante : en français, l'emploi de la forme « **donnant-donnant** », suppose un échange entre deux parties, où l'une des parties en recevant quelque chose, doit remettre quelque chose en contrepartie à l'autre. Il est question d'envisager une réciprocité de l'action, nous avons affaire à deux actions distinctes et donc, la juxtaposition et l'emploi du trait-d'union implique renvoi à l'idée de l'échange. En fait, il s'agit ici de Ségolène Royal représentant la région Poitou-Charentes d'un côté et les entreprises de l'hôtellerie et de la restauration, de l'autre. En fait, contre une aide de la collectivité, ces entreprises doivent s'engager à baisser leur tarif ou bien embaucher plus de collaborateurs.

Quand on essaie de substituer la forme composée dans l'exemple ci-dessus, par une forme simple, on se rend compte que l'exemple devient mal formé :

41. * Ségolène Royal souhaite un contrat **donnant** avec les entreprises de l'hôtellerie et de la restauration.

En conclusion, eu égard à l'interprétation et à la transformation en (41), on peut en déduire qu'en (40), il ne s'agit pas d'un cas de réduplication. Nous observons, par ailleurs, le même type de construction en (42) ci-dessous, où l'on retrouve la forme « gagnant-gagnant ».

42. Parisot défend sa proposition **gagnant-gagnant**.³⁷

En supprimant un des deux éléments de la forme composée on constate que la séquence devient mal formée :

43. *Parisot défend sa proposition **gagnant**.

L'exemple (43) est mal formé parce que la forme composée ne peut pas être remplacée par la forme simple adjectivale. Dans ce contexte, nous constatons que la proposition implique une partie qui propose, et une partie à qui l'on propose, donc deux parties. L'idée c'est de trouver un accord de telle sorte que chaque partie puisse y trouver

³⁷ 17/01/12 www.lepoint.fr consulté le 17/04/2013

son compte, donc, que chaque partie soit « gagnante ». Il y a certes en une interdépendance entre les deux éléments constituant la forme, mais cela ne veut pas dire que l'on a une forme rédupliquée.

En un mot, en français, l'adjectif qualificatif se réduplique pour construire des formes adjectivales complexes. Les formes construites par réduplication en français sont associées à des valeurs englobant celles de la forme simple mais, elles semblent élargir l'aire sémantique couverte par la forme simple.

1.3. La reduplication du verbe

Dans cette section, nous décrivons la reduplication de la catégorie lexicale des verbes qui se distingue des autres par des marques morphologiques³⁸ : le verbe est un terme dont la terminaison (la désinence) varie selon le mode, le temps et la personne ; tandis que le nom, par exemple, ne se caractérise que par les modifications en genre et en nombre. L'objectif de cette description consiste, comme pour les autres parties du discours déjà examinées, à identifier les différentes formes de reduplication possibles avec les verbes en français.

Dans le dialogue, ci-dessous, intervenant entre un homme et son épouse, relatif à la pluie qui peut ou pas empêcher de vaquer à ses occupations :

44. Le mari : Chérie ! il me faut prendre mon parapluie, il pleut.

La femme : Ah oui ? Il **pleut-pleut** ou il pleut ?

Le mari : Il **pleut-pleut**.

Pour rendre compte de la pluie, et pour déterminer l'intensité de la pluie, le locuteur emploie une forme redupliquée verbale. En (44) la forme redupliquée se décompose en : < **Pronom + Verbe₁ + Verbe₂** >. Par ailleurs, pour rendre compte de la morphologie de la reduplication verbale nous appliquons des opérations telles que la suppression de la copie à (44).

45. Ah oui ? il pleut ou il pleut ?

Nous constatons une modification tant morphologique que sémantique en (45), en effet, la construction ne met pas en lumière une différence entre les deux formes « il pleut ». La forme simple employée deux fois en (45) met en scène une ambiguïté car on n'arrive pas à voir une différence entre les deux éléments verbaux. Notons, toutefois que les locuteurs natifs que nous avons interrogés nous ont laissé entendre qu'avec une intonation particulière dans la production de la seconde séquence, on peut construire une différence dans l'interprétation des deux formes.

³⁸ Cf. Leeman-Bouix, Danielle. (2002).

En outre, avec la reduplication en (44), nous voyons que le locuteur montre qu'il y a nettement une différence à faire entre « **il pleut-pleut** » et « il pleut ». L'introduction de la reduplication donne naissance à deux cas de figure. D'un côté, il y a « **pleut-pleut** » et de l'autre il y a « **pleut** », qui dans ce contexte correspond, plus ou moins, à « figoler, pluviner ». Le locuteur suppose donc, que l'on a nécessairement deux éléments différents quand on produit l'une ou l'autre des formes.

De surcroît, le fait de retrouver les deux formes en (44), explique la différence d'interprétation. Avec la forme redupliquée il est question de la quantité d'eau qui est en train de tomber, la reduplication rend compte de la force et de l'intensité de la pluie. En effet, pour qu'une chute d'eau puisse être appelée « **pleuvoir-pleuvoir** », il faut que celle-ci soit en mesure d'obliger le protagoniste à avoir recours à un parapluie pour éviter d'être trempé. Dans le cas où il n'a pas besoin de son parapluie, ou dans le cas où l'intempérie n'empêche pas de vaquer à son occupation, nous avons tout simplement la forme « pleuvoir ».

En (46), nous posons encore une fois une distinction entre la forme simple et la forme redupliquée. En effet, le fait même que dans le dialogue, on utilise tour à tour le verbe simple non-redupliqué et la forme redupliquée suppose que, le locuteur, entend illustrer une différence grâce aux deux constructions.

En (46) Charlène vient de rentrer chez ses parents suite à une dispute conjugale, nous transcrivons une partie du dialogue qu'elle a avec ses parents :

46. A : Il m'a tellement insulté.

B : Il t'a **insulté-insulté** ou quoi ?

A : Ben ! Il m'a **insulté-insulté**.

Dans cet exemple, « insulter » renvoie à « proférer des propos qui offensent ou blessent la dignité ». Dès lors, la reduplication « **insulter-insulter** » fait voir le degré de gravité des propos proférés. La reduplication est alors un moyen d'atteindre le degré

maximal de gravité des injures. La forme simple renvoie à un degré normal « d'insulter », alors que la forme rédupliquée renvoie à un degré maximal.

La forme rédupliquée fonctionne au sein de l'énoncé comme un verbe simple non-rédupliqué. Elle peut être remplacée par une forme simple sans aucune modification syntaxique, c'est-à-dire que la forme rédupliquée, même si elle est composée d'une base et d'une copie, constitue une unité. Les marques de conjugaison de la forme rédupliquée lui sont attribuées par un seul pronom. On montre par-là, qu'aucun des éléments constituant la forme rédupliquée ne peut fonctionner comme un verbe autonome. L'interdépendance apparaît, donc, par le fait que la forme dépend des mêmes marqueurs de conjugaison.

Considérons un dernier exemple:

En (47), il s'agit du commentaire d'un journaliste qui réalise un reportage sur un départ en pèlerinage. Le journaliste constate qu'un bus qui s'éloigne :

47. Le bus était **bondé-bondé**.

Notons que la forme verbale employée « être bondé » est un verbe issu de « bonde », qui renvoie à « être plein », « être comble », « être rempli autant que possible de personnes ». L'unité de la forme rédupliquée apparaît dans cet exemple par le fait que nous retrouvons un seul auxiliaire qui sert à la construction syntaxique. Ainsi, la forme rédupliquée est une forme verbale complexe. Toutes les marques de conjugaison vont se retrouver tant sur la base et que sur la copie. Cependant, cela ne signifie pas que chaque élément est autonome. L'unité de la forme se traduit par l'interdépendance entre les éléments verbaux. Donc, quand le locuteur dit « **bondé-bondé** », il tend à montrer que le bus ne disposait plus de places pour accueillir de voyageurs. La réduplication dans cet exemple illustre qu'un degré maximal est atteint.

En résumé, la réduplication est productive au niveau du verbe en français. Elle se caractérise par la contiguïté entre la base et la copie. La forme dans son ensemble partage un seul et unique pronom personnel et les marques de conjugaison sont affectées à la base et à la copie.

1.4. La réduplication adverbiale

Notons d'emblée que, vu l'hétérogénéité des éléments qui composent la classe des adverbes, la distinction voire même la définition de la réduplication est assez complexe. Ainsi, nous verrons que les critères définitoires qui sont opératoires avec les autres catégories grammaticales ne le sont pas systématiquement avec la réduplication de l'adverbe.

Prenons des exemples :

Dans un foyer d'adolescent, un éducateur veut punir un des jeunes qui a fugué pendant plusieurs jours et qui vient de rentrer. Ce dernier fait irruption dans le bureau et interrompt l'éducateur, qui, montrant un tabouret, lui dit :

48. Vous allez vous asseoir **là-là** !

Dans un autre emploi réduplicatif de « là », on se rend compte que le locuteur met l'accent sur un lieu au détriment d'un autre :

49. Chez ma mère aussi [on jouait de la musique]. Quand on va **là-là**, on a bien du plaisir.

La réduplication « **là-là** » en (49) illustre la spécificité de « chez ma mère », car c'est dans ce lieu que le locuteur « a bien du plaisir ». Il s'agit donc d'un lieu particulier que la réduplication de l'adverbe de lieu engendre.

Dostie (2007), pose que l'adverbe « là » est un marqueur discursif ayant plusieurs emplois possibles. Selon la définition que l'auteure donne de la réduplication en français du Québec, le redoublement de ce marqueur engendre différentes sortes de réduplication. En effet, « là » peut avoir, en tant que marqueur de discours, soit un emploi de déictique spatial, soit un emploi de déictique temporel ou encore des emplois anaphoriques.

Il y a, dans ces exemples un emploi spatial de l'adverbe « là ». De fait, à partir de la forme simple, le locuteur construit une forme rédupliquée adverbiale. Nous avons affaire à

une séquence de réduplication, parce qu'il y a une contiguïté entre la base et la copie. L'interdépendance entre les deux unités génère une valeur sémantique différente de celle que construit l'adverbe simple. La forme « **là-là** » indique avec plus de précision l'endroit dont il est question. En (48), quand le locuteur dit « **là-là** », il signifie un endroit spécifique. L'éducateur souhaite que le jeune se mette sur le tabouret et non sur la chaise qui est plus confortable, là où il semblait se diriger.

Analysons une autre réduplication d'adverbes, celle des quantifieurs³⁹. La réduplication des quantifieurs tend à montrer que le phénomène met à contribution des quantifieurs qui se réfèrent à un point extrême sur une échelle, qu'il soit positif ou négatif. Les quantifieurs expriment, en général, une idée de complétude. Voici quelques formes illustrant cette réduplication : très-très, trop-trop, plein-plein etc.

Prenons des exemples :

En plein hiver, alors que tout le monde a sorti le manteau, un étudiant se promène en débardeur. A la question de savoir s'il n'a pas froid, il répond :

50. Il ne fait pas **très-très** froid, vous savez, d'ailleurs je ne suis pas frileux.

Marianne discutant avec Anne au sujet d'un de leur collègue, qu'elles trouvent mignon, Anne se demande si ce dernier pourrait s'intéresser à elle, alors Marianne lui répond :

51. Oui, tu as des chances, il m'a **trop-trop** parlé de toi et en plus il m'a dit qu'il trouvait **plein-plein** de trucs chez toi qui lui plaise.

Nous remarquons avec ces construits rédupliqués adverbiaux en (50) et (51), que les adverbes en question ont une capacité à construire une forme de graduation des éléments qu'ils viennent modifier. Dans la forme rédupliquée, la copie vient modifier la base. Tout se passe comme si, avec la réduplication adverbiale, on avait une double modification du propos, introduite par chacune des unités constitutives de la forme. L'idée de complétude découle donc de la présence et de l'unité des deux formes adverbiales.

³⁹ Pour une analyse différente de ces quantifieurs voir Dostie (2008 : 222)

Prenons un autre exemple.

Lors d'une garde à vue, un policier retrouve un jeune homme qu'il a arrêté plusieurs fois et qui avait promis de ne plus commettre d'infractions. Il lui demande :

52. Qu'avez-vous fait de **vraiment-vraiment** malin depuis la dernière fois qu'on s'est vu?

En (52) le policier tente d'identifier la nature des actes posés par le prévenu. L'emploi de « **vraiment-vraiment** » est un moyen de montrer à ce dernier que tout ce qu'il a cité comme actes posés depuis la dernière fois ne correspond pas à ce que le policier appelle « **être vraiment malin** ». Nous notons que la réduplication de l'adverbe, met l'accent non pas sur l'élément modifié, en l'occurrence l'adjectif, mais insiste sur le modificateur « vraiment ». Ainsi, on établit une distinction entre la forme rédupliquée et la forme simple adverbial, comme nous le voyons ci-dessous :

53. Qu'avez-vous fait de **vraiment** malin ?

Quand on passe de la forme rédupliquée à la forme simple adverbiale, l'interprétation est différente. Si morphologiquement nous constatons une différence entre la forme rédupliquée et la forme simple, il n'en demeure pas moins que sémantiquement cette différence n'est pas visible à première vue. En fait, il ne s'agit pas dans ce cas de contraster uniquement les formes adverbiales, mais plutôt les syntagmes adjectivaux contenant les formes adverbiales. Ainsi on note que « **vraiment-vraiment malin** » diffère de « vraiment malin ». Avec ce type de construction, ce qui est primordial c'est le point de vue du locuteur. Ce dernier montre que sa représentation de « être vraiment malin » n'a rien à voir avec celle de son interlocuteur.

En (54), un journaliste fait un reportage sur une manifestation, et remarquant une présence importante de policiers, il dit :

54. Il y avait **beaucoup-beaucoup** de policiers dehors.

La réduplication « **beaucoup-beaucoup** » est un moyen de rendre compte d'une situation exceptionnelle. En effet, le journaliste veut montrer que la présence policière pour cette manifestation semble plus importante que ce qui est souvent le cas. Pour illustrer la

modification introduite par la réduplication, nous avons demandé à des locuteurs natifs la différence qu'ils entrevoient entre (54) et (55) ci-dessous :

55. Il y avait **beaucoup** de policiers dehors.

La suppression d'une des unités dans la forme rédupliquée rend compte de la différence d'interprétation des locuteurs natifs. De ce fait, nous notons que la suppression de la copie demeure un critère définitoire de la réduplication de l'adverbiale. Nous identifions la construction d'une pluralité, qui est certes inhérente à l'adverbe « beaucoup », mais, qui est modifiée par la réduplication. L'interprétation proposée est qu'avec la réduplication on construit « une quantité plus importante » même si celle-ci n'est guère définie. L'adverbe simple non-rédupliqué construit, quant à lui, une quantité moins importante. Là aussi, la réduplication est un procédé pour montrer le caractère exceptionnel de la présence policière. Le locuteur montre que cette présence importante rend compte de sa représentation de « avoir beaucoup ».

Par ailleurs, nos informateurs ont noté un caractère inhabituel, qui est à l'origine de la réduplication en (54), contrairement à (55) qui est un constat assez habituel. Nous proposons une glose de (54) en substituant la copie par « vraiment » :

56. Il y avait **vraiment beaucoup** de policiers.

La glose en (56) montre que nous avons affaire à une forme rédupliquée. L'adverbe « beaucoup » dans cette série d'exemples introduit une idée de quantité. En (54) avec la réduplication de l'adverbe, les deux adverbes identiques sont interdépendants.

Observons un dernier exemple de réduplication adverbial :

Pointant du doigt une étoile, une fille demande à son père si elle peut aller toucher l'étoile. Son père lui explique que ce n'est pas possible parce que l'étoile est très éloignée de la terre, il lui dit :

57. Tu veux aller là-bas, mais c'est **loin-loin** !

Dans cet exemple, la réduplication d'un adverbe rend compte d'une distance. On pose, donc, que la réduplication rend compte d'une très grande distance qui, chez le locuteur, représente la « complétude » de la distance, une distance absolue.

Quand on réduplique, entre autres, « vraiment », « très » et « trop », on construit une forme dérivée dont la valeur diffère de celle construite par la forme simple. La réduplication apparaît dans ce cas comme un moyen de construire une forme d'intensité mais au-delà, elle est un moyen pour un locuteur x de mettre en avant la représentation qu'il se fait de telle ou telle réalité.

Enfin, les réductions que nous venons d'étudier à savoir celle du nom, de l'adjectif, du verbe et de l'adverbe, illustrent toutes des cas de réduplication totale⁴⁰. En effet, avec les différents exemples, nous avons vu que le reduplicant est une copie intégrale de la base.

⁴⁰ Voir Ndione (2010 : 536)

1.5. La reduplication syllabique

En français, la reduplication syllabique ne se retrouve qu'au niveau des noms et des adjectifs. Au niveau des noms, on a principalement les constructions **hypocoristiques** issues de prénoms et celles issues de noms communs. Les adjectifs diminutifs se construisent, quant à eux, exclusivement à partir d'adjectifs simples.

Dans le *Dictionnaire de Linguistique* de Dubois et al (1994 : 236), un **hypocoristique** est « un mot traduisant une affection tendre. Les hypocoristiques sont le plus souvent des appellatifs familiers comme frerot, mon chou, fille. Les procédés hypocoristiques sont en général la substitution de suffixe et le redoublement de la syllabe initiale. » La définition du Robert⁴¹ abonde dans le même sens, ainsi, une forme hypocoristique est un mot, un diminutif issu d'un autre mot de la langue qui exprime une « intention affectueuse, caressante. » Dans le même élan, Plénat (1999 : 2) décrit des hypocoristiques comme étant « des mots (noms) dont la formation est associée à un prénom originel existant dans la langue. L'hypocoristique est un diminutif dissyllabique dont la première syllabe, ouverte, est une copie totale ou partielle de la seconde, laquelle emprunte tout ou partie du matériel segmental qui la compose au prénom d'origine. »

On distingue, alors, deux types d'hypocoristiques : ceux formés par troncation, qui ne nous intéressent pas dans le cadre de cette thèse, et ceux formés conjointement par troncation et reduplication et que Plénat (1999) appelle les hypocoristiques à redoublement. Voici quelques exemples de ces deux types :

Hypocoristiques formés par troncation⁴²

Initiale consonantique			Initiale vocalique		
Hypocoristique		Nom	Hypocoristique		Nom
ka.ro	karolin	`Caroline'	lo.di	elodi	`Elodie'
do.ro	dorote	`Dorothée'	za.bet	elizabet	`Elisabeth'
do.mi	dominik	`Dominique'	me.li	ameli	`Amélie'

⁴¹ Le Robert (2013 : 1266)

⁴² Nelson 1998 : 1

Hypocoristiques formés par troncation et reduplication⁴³

Initiale consonantique			Initiale vocalique		
Hypocoristique	Nom		Hypocoristique	Nom	
ni.ni	nikol	`Nicole`	to.to	oto	`Otto`
mi.mi	mifjel	`Michel`	mi.mil	emil	`Emile`
to.to	toma	`Thomas`	be.ber	yber	`Hubert`

En général, dans la construction des hypocoristiques, la copie ne reprend qu'une partie de la base. En d'autres termes, dans la forme redoublée nous ne retrouvons que certains segments de la base. On rencontre cette construction au niveau des noms communs et des prénoms. Rappelons que, la reduplication syllabique, ne soulève, suivant la plupart des auteurs, que des questions d'ordre phonologiques, d'où les diverses analyses effectuées sur le sujet. Nous en voulons pour preuve, les approches de, Plénat (1982, 1984) en phonologie autosegmentale, de Nelson (1998) en théorie de l'optimalité, de Scullen (2002) en phonologie prosodique. Enfin, la forme hypocoristique redoublée ajoute suivant les cas une valeur méliorative ou péjorative au sens construit contrairement à la base simple.

Dans ce chapitre, nous montrons que la structure de la forme redoublée < **Base + Copie** > est, également, identifiable pour les constructions syllabiques. Au demeurant, ces constructions illustrent une reduplication partielle qui consiste en une copie d'une partie de la base. Nous décrivons, dans un premier temps, la reduplication syllabique construite à partir de noms ; et dans un second temps, la reduplication syllabique construite à partir d'adjectifs. Enfin, dans un troisième temps, nous décrivons les mécanismes de construction de ce type de reduplication.

⁴³ Nelson 1998 : 2

1.5.1. Le nom

Examinons des exemples de formes rédupliquées hypocoristiques dérivées d'unités nominales.

58. Se trouvant seule dans quelque ruelle, (...), elle enlevait son chapeau, le remplaçait par un bonnet de bonne apporté sous son mantelet, (...) elle s'en allait trotinant, hardie, les hanches découvertes, petite **bobonne** qui fait une commission; (...). Qui donc aurait reconnu dans cette servante mince et vive M^{me} la Première Présidente Amandon (Maupassant. (1884). « La chambre » in *Contes et nouvelles*. t.1. p. 990)

En (58), à partir de « bonne » qui renvoie à une « servante, une bonne d'enfant », on forme par réduplication « bobonne » qui est un diminutif péjoratif de « bonne ».

En (59) ci-dessous, Vancouver s'adresse à sa fille Isménie qui se prépare au mariage, il lui fait comprendre sa tristesse de voir sa fille quitter la maison :

59. Vancouver : C'est donc vrai que tu veux quitter ton petit **pépère**?

Isménie : Écoutez donc, j'ai vingt-quatre ans!

(Labiche. (1853). *Mon Isménie*, p.274)

Dans cet exemple, la forme « pépère » est construite par une réduplication d'une partie de la base nominale « père ». La base nominale subit des modifications de type apocope. En (59) quand Vancouver utilise le terme « pépère » c'est pour mettre en avant l'affection qu'il a pour sa fille. Il cherche également à éveiller un sentiment de pitié et de tendresse de la part de sa fille. Le diminutif est un moyen de montrer une faiblesse que la solitude entraîne. Nous notons, par ailleurs, qu'en plus de la construction réduplicative, il utilise l'adjectif « petit » pour qualifier le terme « pépère » et donc amplifier la situation.

Un autre exemple tiré d'*Eugénie Grandet* de Balzac, où après une brouille, il est question de réconciliation entre une mère et sa fille :

60. Pauvre mère, dit le tonnelier, tu ne sais pas combien je t'aime. Et toi, ma fille! il la serra, l'embrassa.

Oh! Comme c'est bon d'embrasser sa fille après une brouille! Ma **filille** ! Tiens, vois-tu, **mémère**, nous ne faisons qu'un maintenant.

(Balzac. (1834). *Eugénie Grandet*. p.216).

En (60) à partir de « mère » on construit « mémère » et à partir de « fille » on construit « une filille ». Les mots construits par réduplication appartiennent toujours à la même catégorie syntaxique que la base. Dans ce passage, nous notons que ces formes renvoient respectivement à une mère et à une fille qui font la paix. La connotation méliorative qui apparaît avec ces emplois découle donc de cette situation. Cependant, ces mêmes formes hypocoristiques peuvent avoir dans des constructions une connotation péjorative. C'est le cas dans les exemples suivants :

61. Est-ce que tu te rends compte, Blaise, à bord d'un Curtis qui fait du 500 à l'heure! C'est tout de même autre chose que de rouler sur une route goudronnée, dans sa **tutur**, avec le **chien-chien** à sa **mémère**.

(Cendrars. (1949). *Le lotissement du ciel*. p.31.)

62. La patronne vaut le déplacement, une grosse **mémère** à bigoudis avec des bas roulés sur les chevilles.

(Martin du Gard. (1936), *Les Thibault : été 1914*. p.218.)

Ces exemples illustrent que la même forme « **mémère** » peut avoir suivant les contextes une connotation péjorative et donc renvoyer, comme en (62), à une « femme d'un certain âge et de forte corpulence ».

En outre, avec les constructions rédupliquées issues de noms, nous identifions, également, des cas de dérivations lexicales. Cela apparaît avec les exemples suivants :

63. Comme il ferait bon dans une petite prison **pépère**, que je me disais, où les balles ne passent pas! ne passent jamais!

(Céline. (1932). *Voyage*. 1932. p.21)

64. Le plus bath, c'est de se tenir **pépère** de ce temps-ci.

(Carco. (1916). *Les innocents*. p.153).

65. Quand elle se rengorge, elle fait déjà un peu **mémère**.

(J. de Carneilhan. (1941). *Colette*. p.188).

A partir d'une base nominale, on construit une forme rédupliquée, qui dans les exemples ci-dessus, prend une valeur adjectivale.

Enfin, si les hypocoristiques dérivent des noms communs, ils dérivent également des prénoms. Voir Plénat (1982), de Scullen (1998), de Nelson (2002). Rappelons que ces auteurs ont essentiellement abordé l'aspect phonologique de ce phénomène dans leurs travaux.

On construit les diminutifs des prénoms⁴⁴, comme dans :

66. Valérie > Vava

67. Michelle > Mimi

68. Thierry > Titi

69. Laurianne > Lolo

70. Fabienne > Fafa

A partir de Valérie on construit le diminutif **Vava**, de Michelle on obtient **Mimi**, de Thierry on obtient **Titi**, de Laurianne on obtient **Lolo** et de Fabienne on obtient **Fafa**.

Toutes ces formes sont considérées comme étant, plus ou moins, typiques des productions d'enfants ou adressées à des enfants. Cependant, il est évident que ces hypocoristiques issus de prénoms peuvent se retrouver bien au-delà de ces productions enfantines. Dans ces emplois, la forme diminutive a souvent une valeur méliorative, et n'est pas toujours interchangeable avec la forme simple non rédupliquée. Des études à visée typologiques (Michaud et Morgenstern (2007) ; Ferguson (1983) ; Regier (1998) ;

⁴⁴ Nous proposons en annexe une liste de diminutifs issus de prénoms en français

Leroy et Morgenstern (2005)) semblent souligner un lien entre la réduplication et l'acquisition du langage chez l'enfant.

1.5.2. L'adjectif

En français, la réduplication syllabique est également productive au niveau des adjectifs qualificatifs. Le processus de formation est identique à celui de la réduplication des hypocoristiques issus de noms. A partir d'une forme adjectivale attestée, la langue construit une forme dérivée correspondante par le biais de la troncation de type apocope et de la réduplication de la base tronquée.

Dans les exemples suivants la base tronquée subit une réduplication. De fait, nous avons des formes rédupliquées dissyllabiques, dont les deux syllabes sont identiques en tous points dans le premier cas, et dans le second cas des formes dissyllabiques où les deux syllabes diffèrent.

71. Tu connais le pas de quatre, Caroline ? Veux-tu être bien **mimi** avec ta pauvre affligée ? Apprends-le-moi, dis ?

(Courteline. (1890). *Gros chagrin*. p.60)

72. Au vacarme qu'ils déchaînèrent, le personnage s'était retourné, et, de loin, immobile, il les regardait venir. Mais eux, l'ayant rejoint, demeurèrent **baba**, stupéfaits de reconnaître en lui l'éteigneur de réverbères communal arrêté sur place au milieu des allées et venues multiples de sa profession.

(Courteline. (1888). *Le Train de 8 h 47*. p. 159.)

73. Front national : le « ni-ni » **cracra** de la droite⁴⁵.

⁴⁵http://www.liberation.fr/politiques/2012/06/11/front-national-le-ni-ni-cracra-de-la-droite_825586 consulté le 11/06/2012

En (71), « **mimi** » est une forme hypocoristique construite à partir de « mignonne ». En (72), « **baba** » dérive de « ébahi ». Enfin, en (73) « **cracra** » vient de « crasseux ». Ces constructions rédupliquées se retrouvent essentiellement dans la langue orale. Ceci fait qu'il n'est pas rare d'entendre que la réduplication en français est un phénomène typiquement oral. Si nous pensons que la réduplication n'est pas un phénomène typiquement oral, il est assez évident qu'il est un procédé essentiellement productif à l'oral, mais présent également présent à l'écrit comme le montrent les exemples (71), (72), et (73).

Par ailleurs, Gadet (1989 : 49) soutient que les procédés de redoublement appartiennent essentiellement de la langue orale, car cet aspect de la langue facilite le retour en arrière pour modifier et également pour créer des effets de sens. « Avec l'oral, on a affaire à un fonctionnement de la linéarité dont le ressort n'est pas du même ordre qu'à l'écrit. Sa manifestation essentielle est l'impossibilité d'effacer : il n'y a pas de retour en arrière possible et une modification ne peut se faire qu'à travers une accumulation.»

Dans les exemples ci-dessus, la forme rédupliquée syllabique peut être remplacée par la forme adjectivale simple. Ce qui revient à dire que la forme rédupliquée a une distribution identique à celle de la base non-tronquée. Si syntaxiquement cette substitution est possible, il n'en demeure pas moins, qu'elle entraîne une modification sémantique de l'énoncé. Autrement dit, la forme rédupliquée ne s'emploie pas dans les mêmes conditions que la forme non-rédupliquée. Ainsi, en substituant la forme de base à la forme rédupliquée, nous avons :

- 74. Veux-tu être bien **mignonne** avec ta pauvre affligée?
- 75. Mais eux, l'ayant rejoint, demeurèrent **ébahi**...
- 76. Front national : le « ni-ni » **crasseux** de la droite.

Enfin, les règles de formation des adjectifs rédupliqués dissyllabiques illustrent les approches phonologiques proposées par la théorie de l'optimalité dont nous avons montré les caractéristiques dans le chapitre consacré à l'état des lieux de la description de la réduplication. Les deux règles mises en avant, dans ces cas, sont relatives aux mots-

sources dont l'initiale est soit consonantique soit vocalique. En effet, quand un terme a une consonne en position initiale, la réduplication hypocoristique a tendance à copier la partie gauche du mot source, c'est-à-dire, la syllabe initiale, c'est le cas avec « **crasseux** », « **gâteaux** », « **joli** » « **mignonne** » **qui donne respectivement** « **cracra** » « **gaga** », « **jojo** » **et** « **mimi** ». Inversement, il y a un ancrage à droite quand l'initiale est vocalique, c'est-à-dire que la réduplication reprend la première syllabe à initiale consonantique se trouvant à droite de la syllabe à initiale vocalique, c'est le cas avec « **ébahi** » qui donne « **baba** ».

La réduplication syllabique se réalise également au niveau de l'adjectif dont l'unité de sortie ne recopie qu'une partie du matériel linguistique de l'unité d'entrée, et ce matériel emprunté à la base se voit affixé à cette dernière, c'est le cas avec :

77. Ah! Quel gogo⁴⁶ que cet Armand Charpentier ! Est-il possible de rester si innocent, si ingénu, si provincial, si peu informé, si peu renseigné, si **bébête**, en vivant à Paris au milieu de ses lettres ?

(E. et J. de Goncourt. (1892). *Journal*. p. 194.)

Cette construction contraste avec celle en (78) :

78. Ah! Quel gogo que cet Armand Charpentier ! Est-il possible de rester si innocent, si ingénu, si provincial, si peu informé, si peu renseigné, si **bête**, en vivant à Paris au milieu de ses lettres ?

En contrastant (77) et (78), nous observons une distinction au niveau morphologique et au niveau sémantique. En effet chez les locuteurs francophones, nous avons noté que les deux formes n'étaient pas forcément interchangeable, car la forme rédupliquée véhicule une idée d'atténuation qui n'est pas présente avec la forme simple non-rédupliquée. En effet, la forme « **bébête** » en (77) est une forme hypocoristique et de fait elle rend compte d'une attention et d'une affection qui est absente en (78) avec l'adjectif « **bête** ».

⁴⁶ Gogo est construit à partir de gobeur, gobe-mouche qui veut dire niais, naïf.

Dans le même ordre d'idées, nous voyons avec la réduplication de « fou » une idée d'atténuation des valeurs que construit la forme simple non-rédupliquée. Notons que graphiquement, les formes analysées précédemment sont des formes complexes, en ce sens où, à partir d'un mot simple on construit un mot rédupliqué par le biais de la troncation et de la réduplication. Cependant, nous remarquons que la forme « fofou », est un terme dérivé rédupliqué construit à partir d'une unité non tronquée car étant monosyllabique. Ce type de construction à partir d'éléments monosyllabiques se retrouve entre autres avec bonbon, chouchou. Dans ce cas, la réduplication d'une unité monosyllabique aboutit à une forme rédupliquée dissyllabique.

79. Quelqu'un de tout fou, le jeune comte Octavian, assez **fofou**, assez lancé sous les jupes des dames pour être connu sous le tendre nom de Quinquin.

(C. Clément. (1979.) *L'opéra ou la défaite des femmes*. Paris : Grasset. p. 208)

La forme « **fofou** » se construit par la juxtaposition qui engendre une relation de dépendance. La relation de dépendance fait que la suppression d'un des constituants de la forme affecte la construction rédupliquée aux niveaux morphologique et sémantique.

En (79) le locuteur rend compte non pas de la folie à proprement parler du Jeune Comte, mais plutôt du fait que ce dernier soit « tête en l'air », ou encore « espiègle ». On note que la réduplication dans ce cas-ci ne renvoie pas à un état de folie mais plutôt à un état dont les caractéristiques ont à voir avec des aspects de la folie.

Enfin, retenons que la réduplication syllabique de l'adjectif en français, se retrouve à deux niveaux. Il y a des adjectifs rédupliqués dissyllabiques qui sont formés par deux syllabes identiques et dont le matériel linguistique est issu de la troncation de la base simple. Il y a, également, des adjectifs rédupliqués dissyllabiques où la syllabe initiale de la base est préfixée à la copie. Ce second type de réduplication tend à montrer que la réduplication est un procédé d'affixation.

1.5.3. La construction des hypocoristiques

Toutes les constructions rédupliquées syllabiques se réalisent à la suite d'une troncation. La troncation est un procédé très vivant et caractéristique du français contemporain. Selon George (1980), la troncation caractérise le français familier et argotique. Ceci explique que tous les prénoms quasiment et un nombre important de mots sont tronqués. Quelle est, cependant, l'origine de ce procédé morphologique ? George (1980 : 20), abondant dans le même sens que Kjellman (1920) avance que :

« La troncation par apocope et aphérèse trouve son origine dans l'argot des malfaiteurs. [...] Il est tout à fait normal qu'un groupe dont les activités les séparent de la majorité des citoyens cherche à maintenir cette séparation par des moyens linguistiques. Le procédé devait être adopté ensuite par les troupiers qui constituent eux aussi une catégorie sociale plus ou moins fermée. [Enfin] l'école favorise la création de formes linguistiques particulières. Plus le milieu est exclusif, plus il sera susceptible de se distinguer linguistiquement de la norme. »

Si, à son origine la troncation était un moyen de créer un sociolecte, aujourd'hui, le phénomène se généralise dans les usages courants du français. Dans notre description, nous verrons que les troncations de type apocope et aphérèse sont employés pour construire des formes rédupliquées. Leur emploi dépend de la nature de l'initiale du mot-origine.

La construction des formes hypocoristiques relèvent de plusieurs opérations morphologiques que nous identifions avec les exemples ci-dessous :

père	>	pè[re] + père	>	pépère
mère	>	mè[re] + mère	>	mémère
bonne	>	bo[nne] + bonne	>	bobonne
Valérie	>	Va[lérie] + Va[lérie]	>	Vava
Thierry	>	Thi[erry] + Thi[erry]	>	Titi
mignonne	>	mi[gnonne] + mi[gnonne]	>	mimi
crasseux	>	cra[sseux] + cra[sseux]	>	cracra

Nous identifions, deux processus simultanés, la réduplication et l'apocope :

- D'abord, un processus de réduplication qui consiste en la copie de la base ;
- Ensuite, un processus de troncation de type apocope, qui consiste en la suppression d'une ou plusieurs structures syllabes finales de la base en conservant intactes les syllabes initiales.

Il y a cependant, deux catégories :

- a) Seule la base subit la troncation (mémère, bobonne, pépère)
- b) La base et la copie sont tronquées (Vava, Titi, mimi, cracra)

Avec la série d'exemples suivante, nous voyons que les hypocoristiques sont construits avec des procédés différents de ceux identifiés ci-dessus. La base se modifie différemment de la copie. Ainsi la base subit simultanément une apocope et une aphérèse, tandis que la copie ne subit qu'une aphérèse.

Voiture	>	[voi]tu[re] + [voi]ture	>	tuture
Bernard	>	[Ber]na[rd] + [Ber]nard	>	Nanard

Enfin, une troisième catégorie est constituée par les termes à initiale vocalique. Dans ce cas, également, nous distinguons trois types de constructions :

- a) La base et la copie subissent une apocope et une aphérèse :

Ebahi	>	[é]ba[hi] + [é]ba[hi]	>	baba
-------	---	-----------------------	---	------

- b) La base subit une apocope et une aphérèse, tandis que la copie ne subit qu'une aphérèse :

Isabelle	>	[Isa]be[lle] + [Isa]belle	>	Bébé
Hubert	>	[Hu]be[rt] + [Hu]bert	>	Béber

- c) La base et la copie subissent une apocope, mais il y a également la perte de la consonne « r » :

André	>	[An]dré + [An]dré	>	Dédé
-------	---	-------------------	---	------

Nous retenons, enfin, que la formation des hypocoristiques se fait principalement grâce à deux procédés morphologiques : la réduplication et la troncation, soit l'apocope, soit l'aphérèse. Nous identifions dans ces constructions des séquences de réduplication partielle, en ce sens que les copies ne reprennent qu'une partie de la matière de la base.

En résumé, dans ce premier chapitre, nous avons, à l'aide d'exemples divers, montré comment on peut décrire la réduplication en français. Nous avons montré que le phénomène n'est pas marginal et qu'il se retrouve aussi bien dans la langue parlée que dans la langue écrite. Les exemples étudiés dans ce chapitre sont, d'après nous, représentatifs de la réduplication en français.

Chapitre 2 : A la recherche de la forme répétée

L'existence de la réduplication en français est un sujet jusque-là ouvert à discussion. Cependant, tel n'est pas le cas pour la répétition « pure et simple ». Les linguistes s'accordent pour dire que le français utilise fréquemment la répétition dans diverses situations, par exemple en rhétorique, dans la reformulation ou encore dans la publicité. Dans cette partie, nous décrivons les différentes formes et constructions répétées en français. Rappelons que, quelques approches comme celle de François (2004) laisse entendre que la répétition est productive dans la quasi-totalité des langues du monde, ou encore celle de Dostie (2008) qui décrit la nature des éléments que l'on peut répéter. Ainsi, on répète aussi bien des termes que des syntagmes (ensemble de termes), voire même des énoncés entiers.

En français, la répétition a d'ores et déjà été décrite dans divers travaux essentiellement sous l'angle rhétorique ou stylistique. Nous citons par exemple l'ouvrage de Ruwet (1972), la thèse de Fontaine (1990) et l'ouvrage collectif de Pifarré (2010). Pour donner une idée de l'importance de ce phénomène, Lamy (1672 : 120) avance :

« Quand on est aux prises avec son ennemi, on ne se contente pas de lui faire une seule blessure, on lui porte plusieurs coups, et de crainte qu'un seul ne fasse pas l'effet qu'on attend, on lui en donne plusieurs. Ainsi en parlant, si l'on craint que les premières paroles n'aient été entendues, on les répète, ou bien on dit les mêmes choses en différentes manières. »

Les propos ci-dessus établissent une analogie entre la répétition de propos et la répétition de coups, il y a dans les deux cas une forme d'insistance. Ces propos illustrent l'objectif principal de la répétition qui est de mettre l'accent sur un aspect ou sur un élément, en le mettant en saillance.

Pour rendre compte de la répétition, nous transformons, dans un premier temps, les exemples de réduplication étudiés dans le chapitre précédent. Nous considérons, par

ailleurs, l'opération de transformation comme un moyen d'appréhender la proximité entre ces deux procédés. Les formes ainsi obtenues ont été systématiquement présentées à des locuteurs natifs pour juger de leur acceptabilité. Nous avons également décrit des exemples attestés de répétition. Nous décrivons, donc, les répétitions du nom, de l'adjectif, de l'adverbe, et du verbe.

La répétition que nous analysons ci-dessous, correspond à ce que Romero (2010 : 50) appelle une répétition d'ordre lexical, car cela permet de parler de répéter des « mots » d'une part, et de répéter de syntagmes d'autre part.

2.1. La répétition nominale

Nous transformons un exemple de réduplication :

80. Ce que les hommes cherchent, **c'est la femme, la femme.**

En (80) le syntagme « la femme » est répétée. Premièrement, le nombre de copies est supérieur à deux, ensuite l'élément copié est formé par un déterminant et un nom et enfin il y a une pause marquée entre les différentes copies. Le locuteur met en avant le fruit de la quête des hommes, on voit qu'il est question, de « la femme » qui est à différencier de « autre que la femme ». La répétition dans ce contexte met l'accent sur l'objet de la quête. La présence du déterminant « la » introduit une spécification de l'objet en question.

En (80) chaque syntagme nominal est autonome, l'autonomie est matérialisée par la virgule qui sépare les différents segments. La pause entre un élément et sa copie, est assez importante en termes de longueur, alors il est nécessaire d'en rendre compte à l'écrit par une virgule. Nous notons, également, une réalisation prosodique particulière des déterminants du terme « femme ». En effet, il y a une insistance sur chaque déterminant « la », donc, l'intonation joue un rôle prépondérant dans la production de cet énoncé.

Enfin, la suppression des copies illustre également l'autonomie de chaque élément répété. En effet, quand on supprime toutes les copies on se rend compte que la construction est bien formée mais qu'elle construit un message qui ne met pas le focus sur un élément particulier comme ce fut le cas avec la répétition.

81. Ce que les hommes cherchent, **c'est la femme.**

En (81), la suppression ôte à la construction son caractère emphatique, nous avons, donc en (80), affaire à une répétition d'un nom.

Nous avons, avec cet exemple, illustré des critères de la répétition en français. Il s'agit d'abord du nombre de copies qui est supérieur ou égal à deux ; ensuite, il y a la pause marquée entre les différentes réalisations ; il y a aussi la nature de l'élément répété

qui est un syntagme ; enfin, la possibilité de supprimer les copies en ne supprimant que l'emphase.

Observons l'exemple (82) qui est une transformation d'une séquence rédupliquée.

82. J'ai dirigé Word, **une revue, une revue, une revue**, te dis-je.

Nous réécrivons la forme répétée comme suit :

[Dét₁ + Nom₁ + Pause₁] + [Dét₂ + Nom₂ + Pause₂] + [Dét₃ + Nom₃ + Pause₃]

En (82), les syntagmes nominaux sont autonomes, identiques, juxtaposées et séparées par des pauses. Nous avons une répétition du syntagme nominal « une revue ». En disant que chaque syntagme est autonome, nous soutenons qu'il n'y a pas de relation de dépendance entre les séquences. La répétition est un moyen de mettre en exergue « une revue », le locuteur attire l'attention de son interlocuteur sur cet élément particulier.

Nous remarquons comme le montre (83) ci-dessous, que la répétition d'un nom sans déterminant, en dehors des noms propres, est difficile à construire en français. Ainsi, la séquence ci-dessous n'est pas très naturelle :

83. *Tu es muté dans le nord, nord, nord.

Les locuteurs natifs préfèrent à (83), une construction comme en (84). Ainsi, on introduit des déterminants, et du coup, nous avons une répétition d'un syntagme nominal. Ceci pour dire que la répétition peut affecter un nom mais peut également affecter une construction dont le nom est le noyau comme un syntagme.

84. Tu es muté dans **le nord, le nord, le nord**, te dis-je.

En (84) le syntagme nominal « le nord » est répété.

Prenons des exemples de répétitions issues de productions spontanées.

En (85), lors d'une réunion, Michael est le dernier à arriver. Il ne trouve pas de chaise, parce qu'exceptionnellement les chaises sont enfermées dans le magasin. Il dit à l'organisateur de la réunion :

85. Il me faut, **une chaise, une chaise, une chaise**, bon sang !

On comprend que Michael ne demande qu'une seule et unique chaise, la répétition de « une chaise » montre qu'il est important de lui trouver « une chaise ». Toutes les copies désignent la seule et unique chaise demandée. On a plusieurs signifiants renvoyant à un seul signifié mais aussi à un seul référent.

La répétition peut, cependant, être synonyme d'énumération. Ainsi, on a plusieurs signifiants qui peuvent correspondre à un seul signifié mais à plusieurs référents. Avec l'exemple des chaises, on peut se représenter Michael, en train de monter les chaises disponibles aux nouveaux arrivants, et disant :

86. Voilà une chaise, une chaise, une chaise, une chaise, cela vous suffit-il ?

On peut gloser (86) en ces termes :

87. Voilà 4 chaises (ou « n » chaises), cela vous suffit-il ?

En (86) nous avons une énumération. Il est question de rendre compte du nombre de chaises disponibles. La glose en (87) en rend bien compte.

Considérons une dernière série d'exemples de constructions répétitives :

Dans des slogans publicitaires⁴⁷ :

88. Des pâtes, des pâtes, oui mais des Panzani.

89. Des puces, des puces, oui mais des Olivetti

Lors d'un concert arrivant à sa fin, il n'est pas rare d'entendre :

⁴⁷ Roméro (2010 : 59)

90. Une autre, une autre, une autre, une autre, une autre...

Dans les villes africaines, les gares routières grouillent de rabatteurs de voyageurs qui vocifèrent constamment un nom de ville suivant le lieu de destination de l'autobus. Par exemple, pour un autobus à destination de Dakar ; on entendra :

91. Dakar, Dakar, Dakar, Dakar.

Prenons ces exemples issus de textes littéraires :

92. Suzon, Suzon, Suzon ! que tu me donnes de tourments !

(Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, V, 3)

93. Lecteur, lecteur, tu joues sur les mots et tu as bien raison.⁴⁸

La répétition est étudiée en stylistique et porte le nom d'épizeuxie. L'épizeuxie est une itération lexicale contiguë. De (88) à (93), la répétition de termes est un moyen de faire une apostrophe, une interpellation, de retenir l'attention, ou encore d'obtenir une faveur. On note que la contiguïté entre les différentes unités lexicales, ne renvoient pas à une interdépendance. En effet, chaque unité est autonome et se suffit à elle-même. On peut supprimer les copies sans que cela n'altère le sens construit sans insistance.

94. Des pâtes, oui mais des Panzani.

95. Des puces, oui mais des Olivetti

96. Une autre !

97. Dakar !

98. Suzon ! que tu me donnes de tourments !

99. Lecteur, tu joues sur les mots et tu as bien raison.

Nous identifions une répétition dès lors que la suppression des copies ne rend pas la construction non-attestée. De plus, la suppression des copies montre que les copies ne sont pas interdépendantes.

⁴⁸ <http://www.vocabulax.com/figure-de-style.php?definition=epizeuxie> consulté le 25/04/2013

Les exemples analysés dans cette section, illustrent que la répétition ne peut pas concerner d'élément inférieur au mot⁴⁹. Cela revient à dire que l'on ne répète pas de syllabe. Quand le nom se répète, on a souvent affaire à un syntagme entier qui se répète, sauf dans le cas de constructions avec des noms propres (patronymes, prénoms, toponymes).

⁴⁹ Nous ne considérons pas, ici, les cas de bégaiement qui peuvent être des séquences de répétition comme dans « on n'est pa-pa-pa-pas arri-ri-ri-vé-vé-vé. »

2.2. La répétition de l'adjectif

Notre objectif dans cette partie est de voir sur un plan morphologique les divers aspects de la répétition de l'adjectif en français. Quand nous parlons de répétition, nous parlons de copie d'un adjectif qualificatif et d'identité entre la base et la ou les copies, et, enfin, de juxtaposition entre la base et la ou les copies, sans relation d'interdépendance. Par juxtaposition, nous entendons qu'il n'y a aucun terme qui est inséré entre la base et la copie. Cependant, nous pouvons avoir affaire à une répétition qui concerne un segment supérieur à un mot, c'est-à-dire un syntagme. La répétition ne concerne que des éléments supérieurs ou égaux aux mots. Il n'est, également, pas envisageable de parler de répétition syllabique. De fait, la copie ne concerne qu'un mot au minimum et non un constituant de mot.

Nous analysons différents exemples qui illustrent les caractéristiques morphologiques propres à la répétition. Certains exemples sont des transformations de constructions rédupliquées, les autres sont des productions spontanées de séquences répétitives.

En substituant la séquence de réduplication par une séquence répétitive, on remarque que la construction au niveau syntaxique nécessite une modification. Nous proposons d'insérer une pause (une virgule) entre les deux unités identiques. Ainsi, en (100), il s'agit de notifier le caractère incorrect d'un acte posé :

100. ?? Ce n'est pas joli, joli.

L'exemple (100) n'est pas très naturel pour les locuteurs natifs, d'aucuns le trouvent, même, mal formé. En effet, la présence de la négation rend difficile une telle construction, il est nécessaire de répéter l'ensemble « pas joli ». Si, dans la première transformation (100), nous n'avons proposé que la répétition de l'adjectif qualificatif, dans la seconde (101), nous proposons la répétition de l'ensemble du syntagme adjectival :

101. Ce n'est **pas joli, pas joli, pas joli** ; alors là pas joli du tout.

La séquence en (101) est plus naturelle que celle en (100), on y trouve une répétition d'un élément supérieur à un adjectif, un syntagme adjectival « pas joli ». Le locuteur met l'accent sur la caractéristique de l'acte posé par le recours à la répétition. Il montre par la répétition comment il considère cet acte.

La répétition en (101) se construit, d'abord, par la pause, matérialisée par la virgule entre chaque séquence, ensuite par les copies qui sont identiques et autonomes. Autonomes en ce sens que l'on n'identifie pas de relation de dépendance entre les éléments. Les éléments constitutifs d'une forme répétée ne sont pas contigus. Rappelons que, l'un des critères définitoires de la répétition est la suppression de la totalité des copies, qui modifie le caractère emphatique de la séquence et qui illustre l'autonomie de chaque séquence. La suppression donne donc (102) ci-dessous :

102. Ce n'est pas joli.

La différence entre (101) et (102) réside dans la qualification que véhiculent l'une et l'autre séquences. Dans un cas, nous avons un constat d'une situation et dans l'autre, certes, le constat d'une situation, mais aussi et surtout, une insistance sur le constat qui est fait.

Observons l'exemple ci-dessous où « joli » est répété. Il s'agit d'une séquence tirée d'une chanson :

103. Le fils du Roi m'a prêté son bateau blanc. Joliment!

Joli, joli, joli petit bateau blanc.

La répétition en (103) se construit sans la négation et dans cette situation la forme simple « joli » se répète contrairement à (100). La répétition est un moyen pour insister sur un élément de description. Ici, il s'agit de mettre en avant l'aspect du « petit bateau blanc ». La caractéristique « être joli » est prépondérante dans la description, son importance est mise en avant par la répétition.

Etudions l'exemple ci-dessous :

104. Ah ! Max, ton comportement avec Charlène est **étrange ! étrange ! étrange !**

Dans cette séquence « **étrange ! étrange ! étrange !** », la pause qui se matérialise par le point d'exclamation entre les diverses réalisations de « étrange » est une illustration de la répétition. En effet, l'importance de la pause met en avant, la singularité de chaque unité. Chaque unité se construit indépendamment des autres, elle n'a donc pas besoin d'une détermination supplémentaire que lui procurerait une interdépendance avec une autre unité. Les locuteurs natifs ont mis en avant que la production de cette séquence nécessite une pause marquée entre les différentes unités, car sans cela la forme serait difficile à réaliser. Il y a, nécessairement, une intonation particulière qui accompagne la réalisation de chaque unité.

Prenons un autre exemple de répétition adjectivale. En (105), il s'agit d'un spot publicitaire de 1979 pour une huile (fruit d'or) :

105. Elle est légère, légère, légère.⁵⁰

En (105), pour mettre en avant la qualité de l'huile, la répétition de « légère » est une façon de montrer que ce n'est que ce qualificatif qui définit l'élément en question. La publicité use de ce procédé pour créer une insistance et celle-ci apparaît dans le terme utilisé dans le jargon à savoir un « matraquage direct ». En d'autres termes, la répétition est très fréquente dans le milieu publicitaire en vue de souligner les propriétés d'une marque ou d'un produit.⁵¹ D'ailleurs pour Roméro (2010 : 64) « la publicité se répète, répète et est répétée ». Par conséquent, elle constitue l'un des domaines de prédilection de la répétition.

En général, la répétition engendre une valeur intensive. Nous pensons que cette valeur est tant le fruit de l'autonomie de chaque unité, que de la multiplication des unités. Chaque unité introduit une propriété, et donc il y a une accumulation de diverses propriétés propres à un même élément. Avec la répétition, nous nous retrouvons avec une construction à valeur quantitative. Nous retrouvons chez Culioli (1999b : 56 – 57) une

⁵⁰ <http://www.reliquopathie.com/2012/11/30/elle-est-legere-legere-legere/>

⁵¹ Pour une discussion complète sur la relation entre répétition et publicité voir Romero (2010 : 45 – 65).

approche de l'itération (ou répétition) abondant dans ce sens. Selon lui, « si l'on présente chaque occurrence d'évènement par un intervalle fermé (ou de façon équivalente par un point), il est manifeste que l'on n'a pas un intervalle, et un seul, mais un raboutage d'intervalles. Ainsi, non seulement on n'a pas un intervalle (ou un point) unique, mais, en outre, tout se passe comme si, à chaque reprise, on entrait à l'intérieur du domaine, pour à nouveau sortir (passer à l'extérieur), puis y pénétrer à nouveau, etc.»

Par ailleurs, même si nous soutenons que les différentes unités sont nécessairement autonomes, il est obligatoire, dans cette optique, que ces dernières appartiennent à une même proposition. En somme, il faut que ces éléments entretiennent une relation. Prenons en compte l'exemple ci-dessous :

106. La créature qui parlait était magnifiquement **belle, belle** à la façon de ces éphèbes de l'Italie du XVI^e siècle que Raphaël accoude dans le songe immortel de la jeunesse, et dont la tendresse et la pureté de lignes montrent comme une fleur de beauté mâle, comme l'adolescence d'un Dieu.

E. et J. de Goncourt. (1860). *Charles Demailly*. p. 180.

Cette séquence illustre les propriétés définitives de la répétition à savoir, l'identité et la juxtaposition. Cependant, la copie ne semble pas effective dans ce cas de figure, car la seconde forme « belle » n'est pas une copie stricte de la première. Syntaxiquement, chaque unité apparaît dans une proposition différente. En (106), nous identifions une séquence de répétition différente de celle analysée jusqu'ici. Ainsi nous proposons la glose suivante qui en rend compte :

107. La créature qui parlait était magnifiquement **belle**, elle était **belle** à la façon de ces éphèbes.

La glose en (107) montre que nous avons deux formes identiques « belle » qui sont dans deux propositions différentes. Nous voyons donc qu'en (106), la juxtaposition des deux séquences est le fruit d'une construction elliptique et, donc, non le fruit d'une répétition, comme nous l'entendons dans le cadre de cette thèse.

Dans ces conditions, transformons la séquence en supprimant la seconde unité « belle » :

108. La créature qui parlait était magnifiquement **belle**, à la façon de ces éphèbes de l'Italie du XVI^e siècle que Raphaël accoude dans le songe immortel de la jeunesse.

En supprimant la seconde forme « belle » dans la seconde proposition, on se rend compte que le caractère emphatique introduit par la copie disparaît. La reprise dans la seconde proposition est un moyen de construire une forme d'insistance. La double présence du terme met en exergue l'aspect important de la beauté que l'auteur fait ressortir. En définitive, nous retenons qu'en (106) nous avons une forme de répétition différente de celle que nous avons étudiée jusqu'ici. En effet, la construction semble être le fruit d'une tournure stylistique, l'ellipse.

La symétrie entre forme rédupliquée et forme répétée n'est pas systématique. En effet, certaines formes rédupliquées ne peuvent pas être transformées en forme répétée. C'est le cas en (109) et (110), ci-dessous :

109. *Maigoual avait raconté sa petite histoire, comment il avait fait **ami, ami, ami** avec le chef de la gare, les projets des deux hommes au sujet des diamants devant être placés dans le coffre.

110. *Ce n'est pas parce qu'on ne fait pas absolument **copain, copain, copain** avec l'Education nationale qu'on est plus mal aimé, il ne faut pas croire.

Nous avons noté que la réduplication « faire ami-ami » ou « faire copain-copain » construit une forme figée. Et, de fait, aucune modification sur l'ensemble de la séquence n'est réalisable. Les formes rédupliquées sont construites à partir d'unités simples nominales, et de ce fait, à partir des mêmes bases, on ne peut construire une répétition adjectivale. Ces exemples illustrent le fait que la répétition de l'adjectif, se construit exclusivement à partir d'un adjectif simple, une base. En effet, une séquence de répétition n'est réalisable à partir de formes rédupliquées, que lorsqu'il est possible d'isoler une base simple.

En définitive, dans cette section à travers des exemples transformés et des exemples attestés, nous avons montré, qu'en français l'adjectif se répète. Cependant, la répétition de l'adjectif peut avoir plusieurs formes, et elle est clairement différente de la reduplication de l'adjectif. Cette différence apparaît donc au niveau morphologique, mais aussi au niveau de la construction du sens.

2.3. Les adverbes répétés

La catégorie des adverbes est très hétérogène, en ce sens qu'on y trouve des mots d'origines diverses. Ces mots jouent le rôle de modificateurs d'autres mots, ou de modificateurs d'énoncés. Dans cette section, nous décrivons des séquences où des adverbes se répètent.

Nous observons que le passage d'une séquence de réduplication adverbale à une séquence de répétition adverbale se fonde généralement d'abord sur l'introduction entre les différentes unités d'une pause silencieuse, et ensuite sur une réalisation prosodique particulière qui va de pair avec la production des séquences répétées.

Examinons l'exemple ci-dessous, construite à partir d'une séquence de réduplication :

111. Qu'avez-vous fait de **vraiment, vraiment, vraiment** malin ?

En (111) il y a une répétition de l'adverbe « vraiment ». Le locuteur met l'accent sur l'adverbe qui vient qualifier l'acte en question. Cette insistance transparaît par l'usage de l'adverbe, mais encore plus par la répétition de cet adverbe. Dans la production de cette construction, les locuteurs ont tendance à observer une pause importante entre chaque unité. Il y a à noter aussi qu'une intonation particulière accompagne la production de la séquence répétée. Nous pouvons, également, effectuer une opération de suppression, qui met en avant la singularité et l'autonomie de chaque unité. De surcroît, nous rappelons qu'avec une forme répétée, le nombre de copies minimal est deux. Ainsi, selon le bon vouloir et l'objectif de chaque locuteur, on peut déceler entre deux et « n » copies dans le cas d'une répétition.

Le passage d'une séquence de réduplication à une répétition apparaît en (112) ci-dessous :

112. Il y avait **beaucoup, beaucoup, beaucoup** de policiers dehors.

En (112), la répétition de l'adverbe « beaucoup » est un moyen de rendre compte d'une présence policière exceptionnelle. La répétition est, dans cette situation, utilisée pour

souligner le caractère inhabituel de l'évènement. En effet, l'interprétation laisse envisager que la répétition indique un nombre de « policiers » plus important que ne le fait voir l'emploi de l'adverbe sans répétition.

Considérons l'exemple (113) qui illustre, encore une fois, l'indépendance de chaque unité dans le cas d'une répétition. La singularité de chaque unité est conservée par la répétition :

113. Tu ne peux aller là-bas, c'est **loin ! loin ! loin !**

En (113), l'autonomie des éléments est rendue par la présence du point d'exclamation entre les différentes unités. Dans l'explication qu'il donne à son enfant, le locuteur met en exergue le caractère éloigné des étoiles. La répétition insiste sur le caractère « éloigné ».

Observons enfin une série d'exemples illustrant la répétition d'un adverbe en français :

114. **Jamais ! Jamais !** Je te dis. Je ne te suivrai pas là-bas.

115. On a entendu leurs pas **longtemps, longtemps** après leur départ.

116. **Vite ! vite !** venez, elle est blessée.

Ces exemples illustrent des répétitions adverbiales qui engendrent une valeur intensive. Rappelons, cependant, que le nombre de copies est illimité et dépend du locuteur. Le fait que l'on ne trouve que deux copies dans ces constructions, est donc un choix des locuteurs, mais dans la même situation il est possible de trouver « n » copies des adverbes en question. La suppression de la copie entraîne une disparition de l'intensité construite par la répétition.

La répétition de l'adverbe comme la répétition des autres parties du discours est associée à l'expression de l'intensité. De fait, en partant du postulat que chaque unité introduit une valeur, alors la répétition est une accumulation de propriétés, une construction quantitative de propriétés propre à un domaine.

Enfin, des cas de répétition se retrouvent assez fréquemment dans les constructions avec les adverbes « oui » et « non ». Nous avons affaire à une répétition, car ces formes satisfont pleinement les critères définitoires de la répétition en français.

En (117), il s'agit d'un dialogue sur le thème de la voile :

117.A : J'aime la voile, je l'ai découverte d'ailleurs ici... après qu'on ait commencé à, à diriger le centre là et je suis aussi un petit peu mordu.

B : Oui. Euh... alors vous êtes breton ?

A : **Non.**

B : D'origine bretonne ?

A : **Non, non.** Je ne suis pas d'origine bretonne. Je suis d'origine lyonnaise.

(Floritic et Mignon. 2007 : 57)

En (118), un papa demande à sa fille, si sa longue grasse matinée est due à une maladie :

118.A : Tu n'es pas malade au moins

B : **Non, non** papa ça va.

En (117) et (118), les adverbes se répètent. La suppression de la copie est possible et elle supprime l'emphase construite par la répétition. On note ensuite, que chaque occurrence est autonome en ce sens qu'elle se construit indépendamment des autres. L'indépendance est rendue visible par la pause marquée par la virgule à l'écrit.

Floritic et Mignon (2007) se sont intéressés aux constructions négatives pour mettre en lumière la distinction entre reduplication et répétition dans de telles séquences. Il ressort de leur approche que la forme simple peut se retrouver dans tous les emplois et que la forme redoublée ne se retrouve que dans un éventail d'emplois restreint. Contrairement à leur analyse et suivant les critères que nous avons mis en exergue dans ce travail, nous soutenons avoir affaire à un cas de répétition et non à un cas de reduplication.

Ces formes illustrent le fait que la répétition est un moyen de mettre l'accent sur un propos. On note en (117) que le locuteur utilise dans un premier temps la forme simple pour répondre à son interlocuteur. Cependant, il apparaît que la forme simple ne met pas

l'accent sur sa réponse d'où l'usage dans un second moment de la répétition qui montre l'insistance en question.

Après avoir examiné la répétition de l'adverbe, nous analysons dans la section suivante la répétition du verbe.

2.4. La répétition du verbe

Pour illustrer la répétition du verbe, nous transformons certaines séquences de reduplication verbale. La transformation des exemples est un moyen de voir dans quelle mesure la reduplication et la répétition peuvent se substituer l'une à l'autre dans les mêmes situations et les mêmes constructions.

En (119), une épouse remarquant que son époux hésite à sortir à cause de la pluie, lui pose cette question :

119. **Il pleut ? Il pleut** ou il figrole ?

L'autonomie des séquences répétées apparaît dans le fait que le prédicat est répété et non l'unité verbale. Quand la répétition dans cette situation ne concerne que l'unité verbale, alors on note que la séquence est mal formée, comme en (120) ci-dessous :

120. *Il pleut, pleut ou il figrole ?

La répétition est admise en (119), car il s'agit de répéter tout un prédicat, c'est-à-dire tant le sujet que le verbe. Il semble que la répétition du verbe seul est difficilement réalisable (voir exemple 120). On note donc que pour parler de répétition du verbe, il faut dans certaines situations répéter tout aussi bien le verbe que son sujet.

Cependant, dans d'autres situations la répétition du sujet n'est pas obligatoire, par exemple en (121) la forme participe du verbe est répétée :

121. Le bus était, **bondé, bondé, bondé.**

Dans cette situation, on peut introduire une pause entre les différentes unités. La pause souligne qu'il y a une séquence de répétition car elle illustre l'autonomie et la singularité de chaque occurrence qui se construit indépendamment des autres. La possibilité de suppression de l'ensemble des copies provient de l'indépendance et de l'autonomie de chaque occurrence.

Les deux exemples décrits ci-dessus montrent que l'on peut substituer une forme répétée à une forme rédupliquée ; cette substitution se réalise soit sans aucun changement (119) ou peut nécessiter la répétition d'un prédicat en entier (120).

On observe également des cas de répétition d'un adverbe dans des productions spontanées ou encore dans des écrits. Décrivons les exemples ci-dessous :

122. **Reprendre, reprendre**, ça jamais.

En (122) le verbe à la forme infinitive est répété.

123. L'assemblée se presse autour du cadavre. « **reculez, reculez**, entend-on »

En (123) le verbe à la forme impérative est répété.

124. Sergio va **boxer, boxer** te dis-je.

En (124) le verbe à la forme infinitive est répété.

Ces exemples illustrent que la répétition d'un verbe s'effectue dans toutes les situations d'apparition d'un verbe. Quelle que soit la forme d'un verbe, celui-ci peut se répéter pour construire dans la plupart des cas une valeur intensive, ou dans certains une valeur d'insistance. Notons également qu'avec toutes les formes répétées analysées dans cette section, la suppression des copies ne rend pas les séquences non-assertées. La répétition du verbe peut donc concerner une forme verbale seule, mais peut également concerner un prédicat c'est-à-dire un verbe avec son sujet.

En résumé

La description des parties de discours admettant la répétition a permis de voir que ce procédé était productif et assez fréquent dans les productions spontanées des francophones. Dans cette partie, nous ne nous sommes intéressés qu'à la répétition du nom, du verbe, de l'adjectif, de l'adverbe et de l'interjection parce que l'on tenait à réaliser une description symétrique par rapport aux parties du discours réduplicables (nom, verbe, adjectif, adverbe). Cependant, force est de noter que la répétition est productive avec toutes les catégories lexicales du français. On la trouve donc, entre autres, au niveau des pronoms,

des prépositions, des locutions des déterminants, comme le montrent (125) pour les pronoms, et (126) pour les locutions prépositionnelles.

125. Abandonner la lutte, **moi ! moi !** jamais !

126. Ô triste, triste était mon âme / **À cause, à cause** d'une femme.

Les critères définitoires de la répétition sont :

- a) Le nombre de copies peut être supérieur à deux.
- b) L'élément copié peut être un terme ou un ensemble de termes.
- c) Chaque élément est autonome.
- d) La suppression des copies est possible.
- e) Il y a une pause « silencieuse » entre les différentes copies.

Enfin, la plupart des constructions répétitives du français semblent être des moyens de construire l'intensité. La répétition peut cependant apparaître, pour un locuteur, comme un moyen de reformuler ses propos. Dans un contexte d'oralité, elle est un moyen d'ajustement de propos pour arriver à créer une intercompréhension avec son interlocuteur. En outre, elle est un procédé très courant dans les productions langagières, qui, de par les re-productions d'un même élément, permet de construire un sens particulier. Dans ce cas, chaque élément répété introduit une propriété propre, d'où la singularité de chaque unité. Dans une forme répétée, on différencie la base des copies, même si elles sont identiques en tous points.

Chapitre 3 : Analyse

Dans la première partie (états des lieux), nous avons examiné les valeurs et fonctions de la reduplication dans les langues du monde. Dans ce qui suit, nous nous intéressons au français afin de dégager les valeurs et fonctions de la reduplication ainsi que sa contribution à la construction du sens dans cette langue. Par exemple, par quel mécanisme la reduplication arrive-t-elle à construire le haut degré, entre autres valeurs ?

Pour ce faire, nous proposons pour chaque partie du discours (nom, verbe, adjectif, adverbe) de reprendre des exemples que nous avons vus précédemment, de les décrire de façon plus approfondie et détaillée afin de mettre en lumière le fonctionnement invariant de la reduplication.

3.1. Le nom

Pour étudier la réduplication du nom, partons des cas suivants :

127. Ce que les hommes cherchent, c'est la **femme-femme**.

128. Lacoste pour **femme-femme**.

Ce qui est commun à (127) et (128) c'est que l'unité « femme » est rédupliquée. Ce qui implique que, une unité « femme » est suivie d'une autre unité « femme », sans aucune marque formelle et visible entre les deux, elles sont juxtaposées. On peut observer ici une interdépendance à la fois morphosyntaxique et sémantique des deux unités de femme. La relation entre les deux unités est telle que dans cette construction l'une ne va pas sans l'autre.

Nous soutenons que la relation d'interdépendance dans ces exemples implique la qualification de la base par la copie. En effet, une petite enquête auprès des Français natifs sur ces exemples révèle une interprétation de type « parangon de beauté », « femme par excellence », « la vraie femme », ce que l'on peut réinterpréter en termes de haut degré de « être femme ». A notre avis, cela vient de ce que les deux occurrences s'identifient l'une à l'autre.

La juxtaposition et donc la réduplication est la trace de l'opération de repérage à valeur d'identification entre l'occurrence représentée par la base et l'occurrence représentée par la copie. Alors que la base introduit une occurrence quelconque en ce sens qu'il s'agit là de la mention du domaine, ou encore du fait qu'une occurrence est posée *sans plus*, la copie elle, introduit l'occurrence représentative du domaine notionnel « être femme ». Or, introduire une occurrence quelconque, c'est dire que de par son statut de quelconque, cette occurrence ne vérifie pas toutes les propriétés du domaine. Ou encore qu'elle est dans un rapport d'hétérogénéité (ou d'altérité) avec l'occurrence représentative du domaine notionnel en question. De ce fait, l'occurrence n'est pas stable.

Lorsqu'on introduit la deuxième occurrence, on tend à dire que celle-ci incarne toutes les propriétés imaginables et associables au domaine en question. Il ne s'agit pas dans ce cas de situer une occurrence à l'intérieur du domaine ou à l'extérieur. En revanche,

il s'agit d'indiquer à quel degré l'occurrence introduite par la base ressemble à l'occurrence représentative. De ce fait, l'occurrence représentative ici, fonctionne comme le centre attracteur. Rappelons que l'attracteur est une représentation abstraite et absolue d'une propriété

Récapitulons : quand on dit « **femme-femme** » on tend à dire que la première occurrence de « femme » est qualifiée par sa mise en relation à la deuxième occurrence de « femme ». Cela donne l'impression d'une tautologie. Mais en fait, on peut noter qu'il s'agit là de deux occurrences a priori distinctes. Nous interprétons la juxtaposition comme un moyen d'associer par repérage de type identification, l'occurrence quelconque au centre attracteur. Ce faisant, l'opération de repérage apporte à l'occurrence introduite par la base une stabilisation.

Si on note la base i.e. la première occurrence de « être femme » avec x et la copie i.e. la deuxième occurrence avec y, la relation peut se réécrire comme suit :

< **x** € **y** >

Une analyse semblable de la structure « **femme-femme** » a déjà été proposée par Danon-Boileau (1993 : 81). L'auteur écrit :

« Dans le cas de “une femme-femme”, comme Culioli l'a montré [l'auteur fait allusion à l'analyse proposée par Culioli pour des exemples comme café café, peinture peinture, cf Culioli T. 1990 : 117], on pose l'existence d'une occurrence par le recours à l'expression « une femme », puis on l'identifie aux qualités du prototype qui trouve à se dire par la répétition du terme femme. [...] répéter un lexème traduit une volonté d'identifier une occurrence et un type. »

On note cependant que :

- 1) L'auteur ne précise pas par quel moyen on introduit l'opération d'identification dans cette relation. Or, nous attribuons ce rôle au fait de juxtaposer la base et la copie.
- 2) D'ailleurs, l'exemple « c'est une **femme-femme** » est dépourvu de contexte d'emploi.
- 3) Enfin, l'auteur parle du prototype. Or, le prototype dans les travaux de Culioli est synonyme du type. Si on admet qu'il s'agit du type, on aura quelque difficulté, nous semble-t-il, à rendre compte de l'interprétation telle que « femme par excellence » ou encore « vraie femme » car ces interprétations impliquent un ajustement dans une échelle ou par rapport à un gradient.

Reprenons l'exemple (7) déjà examiné plus haut :

129. Moi, je n'avais d'idée très arrêtée sur la revue, je montrais seulement que je savais. J'avais dirigé Word, une revue qui publiait des articles, de temps en temps un numéro spécial : **une revue-revue**. (Chevalier, 2001 : 79)

La première mention de revue ou la base (notée Occ_1) introduit le domaine notionnel « être revue ». La seconde mention ou la copie ou encore rédupliquant (Occ_0) sert à spécifier l'occurrence introduite par la base. Pour le locuteur, la revue dont il est question possède toutes les propriétés physico-culturelles associées à une revue. C'est ainsi que cette revue s'interprète comme « une revue par excellence ».

Le mécanisme en jeu est semblable à celui que nous avons décrit dans les exemples précédents. En effet, par la base, on introduit une occurrence de /**être revue**/, c'est-à-dire une occurrence situationnelle. Là encore, cette occurrence est quelconque et à ce titre non stabilisée. Bref, son introduction entraîne l'hétérogénéité sur le domaine au sens où elle n'est pas distinguée de toute autre occurrence. Chose très importante, on traite déjà de la revue, ce qui implique un ajustement éventuel par rapport au centre attracteur du domaine. A travers la copie, on introduit l'occurrence représentative qui fonctionne comme le centre attracteur du domaine car elle détermine ici le degré de ressemblance entre

l'occurrence situationnelle et l'occurrence représentative. En identifiant Occ_1 à Occ_0 , on obtient une relation dans laquelle on attribue les propriétés de Occ_0 à Occ_1 . Par conséquent, Occ_1 , c'est-à-dire l'occurrence non stabilisée, acquiert une stabilisation, l'hétérogénéité introduite est éliminée et le domaine devient homogène.

Considérons (130) :

Dans cet exemple, la réduplication de « homme », est un moyen de poser des distinctions entre différents états et différentes constructions à partir de ce même terme :

130. En fait de curiosités, nous sommes à la tête de *l'homme-éléphant*. Nous avons eu déjà *l'homme-chien*. Espérons qu'on nous donnera incessamment *l'homme-rhinocéros*, *l'homme-cachalot*, *l'homme-girafe*, *l'homme-léopard*, etc. Sans parler de *l'homme-femme* de Dumas fils. J'aimerais mieux qu'on s'occupât de multiplier l'**homme-homme**. C'est, de toutes, l'espèce la plus rare à une époque [...] où la virilité devient une vertu de plus en plus inconnue. (*Le Journal amusant*, 16 janvier 1875.)

En (130) les différentes formes composées à partir du mot simple « homme » montrent que pour chaque forme, la détermination est différente. Chaque qualificatif introduit des propriétés différentes de celles introduites par le terme simple. « L'homme-éléphant » est sans doute un « homme » ayant des propriétés d'un « éléphant ». Un « homme-femme » est quant à lui, un homme chez qui l'on retrouve des propriétés de « femme ». Avec ces formes (*l'homme-éléphant*, *l'homme-chien*, *l'homme-cachalot*, *l'homme-girafe*, *l'homme-léopard*, *l'homme-femme*), on n'envisage pas une construction des propriétés propres à « être homme ». On demeure dans une situation d'hétérogénéité.

L'hétérogénéité entre x et y est prise en compte, mais elle est maintenue. On construit, avec chaque occurrence une propriété, x introduit la propriété « être homme » tandis que y introduit, selon les cas, la propriété « être chien », « être cachalot », etc. La différence entre x et y n'est pas susceptible d'être supprimée. Ainsi, dans ces constructions, le terme « homme » est la mention du domaine, n'est pas de caractère stable, d'où l'introduction du second terme à caractère stable qui apporte une stabilité à l'ensemble. On établit donc une relation entre x et y de telle sorte que y apporte une

détermination supplémentaire à x . Ainsi, x est repéré par rapport à y et ce repérage est de type différenciation.

Cependant, quand le locuteur introduit la forme « **homme-homme** », il tend à rendre compte, dans ce cas, de « l'homme » chez qui on retrouve les caractères et les propriétés fondamentales de « être homme ». Les explications de l'auteur montrent que le caractère essentiel dans ce cas est la « virilité ». Il infère que la forme rédupliquée construit une valeur du « il n'y a que cela », « il n'y a qu'être homme ». Avec la réduplication, on construit p « être homme » en exclusion de p' « autre que être homme », c'est ce type de construction qui produit l'effet sémantique haut degré « vrai homme » ou encore « on ne peut imaginer plus homme », d'où l'idée de parangon de la classe.

La réduplication « **homme-homme** » se construit par une identification entre deux occurrences issues d'un même domaine « être homme » qui sont de par leur construction différentes. Nous distinguons donc une altérité entre ces occurrences. Le repérage de type identification prend en compte l'altérité et l'élimine, du coup il n'y a plus de différences envisageables entre la base (occurrence quelconque) et la copie (occurrence de référence). Ainsi, dans cette construction l'altérité situationnelle est éliminée.

Analysons (131), le terme simple « cri » est rédupliqué :

131. J'aperçois les mongoliennes par grappes qui sortent en chemise... qui poussent des **cris-cris** ! Elles sont quoi ? amusées ? effrayées ? Pas facile de discerner. Les sœurs les repoussent, les canalisent. « Voulez-vous retourner dans vos dortoirs, mesdemoiselles ! » »

(Alphonse Boudard. (1979). *Le corbillard de Jules*. Paris : La table ronde. p.133.)

En (131), quand le locuteur décrit l'attitude des mongoliennes, il avance que ces dernières poussent des « **cris-cris** », il faut comprendre par-là que ces dernières s'égosillent en « criant » de toutes leurs forces, donc elles ne font pas semblant de crier. Le fonctionnement de la réduplication « **cris-cris** » est similaire à celui que nous avons analysé dans les précédents exemples. Les deux représentations (base et copie) du domaine notionnel en question s'identifient l'une à l'autre de telle sorte que l'on construit un

domaine homogène où tout « n'est que cri ». Le locuteur fait apparaître l'attitude des mongoliennes en la caractérisant uniquement par « être cris » et pas « autre chose ». Cette caractérisation explique, d'ailleurs, pourquoi le locuteur s'interroge sur les raisons de ces cris. Ce qui est certain, en tous les cas, c'est que quelle qu'en soit la raison les mongoliennes poussaient de « vrais cris » et « rien que des cris ».

Nous observons les mêmes phénomènes en (132), exemple dans lequel la reduplication est modifiée par une opération d'apocope. Il s'agit d'un registre de langue particulier car appartenant à une classe particulière d'individus : les militaires.

132. Dans la pègre militaire, il y a deux sortes de « mecs affranchis » ; les uns sont les « francs » ou « réguliers » (**régul'-régul'**), autrement dit loyaux, n'ont qu'une parole, et quand une fois on est ami avec eux, c'est pour la vie ; d'autres sont de véritables champions de l'individualisme [...] »

(J. Galtier-Boissière. (1980). *Loin de la riflette*. Paris : Mercure de France (Nv. Ed). p.253.)

En (132), la forme « **régul-régul** » mise pour (**régulier-régulier**) rend compte de l'attitude d'une classe d'individus qui comme le dit l'auteur sont « loyaux ». Dans l'explication de son propos, il s'agit de gens qui sont de « vrais amis ». La reduplication se construit par une première mention du domaine « être régulier » qui est identifiable relativement à la deuxième mention du domaine « être régulier ». Chacune des deux mentions incarne des propriétés de ce domaine. Ainsi, la première incarne des propriétés quelconques tandis que la seconde incarne des propriétés types, des propriétés centrées.

La reduplication marque l'identification des deux occurrences de façon à supprimer toutes différences entre elles. L'interprétation de type haut degré que nous glosons « vraiment régulier » découle de cette construction, car en supprimant la différence entre les occurrences, la reduplication efface l'altérité et effectue un centrage sur l'attracteur du domaine. Ainsi, la première catégorie de mecs affranchis « les régul'-régul' » n'a pas la propriété « autre que régulier », la caractéristique construite dans cet énoncé est, donc, « être régulier et pas autre chose ».

La glose de la forme rédupliquée par l'emploi de l'adjectif « vrai » ou de l'adverbe « vraiment » montre, si besoin est, que la réduplication est bel et bien un moyen de construire des occurrences qui incarnent les propriétés optimales d'un domaine notionnel. En effet, un autre moyen de construire le haut degré est la qualification par l'adjectif « vrai » ou l'adverbe « vraiment ». Ces termes mettent en avant le caractère définitoire des éléments qu'ils déterminent ; ainsi, avec « vrai » et « vraiment », on tend à montrer que ces éléments sont conformes à une représentation propre à un énonciateur dans une situation donnée.

En résumé, les exemples que nous avons décrits dans cette section, illustrent le fonctionnement de la réduplication. Nous avons, donc vu que la réduplication met en jeu une opération linguistique, l'identification, qui est une des valeurs premières de l'opération fondamentale et primitive de repérage. Celle-ci se construit par la mise en relation de deux formes Occ_1 et Occ_0 qui sont des occurrences distinguables d'un domaine notionnel, de sorte que, Occ_1 introduit une occurrence quelconque qui est, par nature, identifiable à Occ_0 , qui introduit une occurrence de référence. L'opération de repérage de type identification efface toute différence entre les deux occurrences et permet d'arriver à une construction centrée, d'où les interprétations du type « haut degré », « valeur d'excellence ».

3.2. L'adjectif

Notre objectif dans cette partie est d'analyser le mécanisme de fonctionnement de la réduplication qui se construit à partir de formes simples adjectivales. Considérons un premier exemple que nous avons examiné précédemment dans notre travail :

133. Le génie, purement anglais pourtant, de Giles reflète cette réaction par [...] sa façon amusante de remplacer, dans ses dessins d'enfants, les **gentils-gentils** petits garçons par de **vilains-vilains** petits morveux.»

(R. Escarpit. (1960). *L'Humour*. Paris : P.U.F. p.60).

Les deux formes « **gentils-gentils** » et « **vilains-vilains** » dans cet exemple illustrent des cas de réduplication. En (133), la forme produit un effet de « scalarité » dans la qualification construite par l'adjectif. On peut envisager une graduation allant du degré minimal au degré maximal, le degré maximal est construit, entre autres, par la réduplication. En effet, quand on réduplique, on construit des relations en boucle, que l'on peut interpréter comme étant des opérations qui construisent les valeurs par excellence d'un domaine. Ainsi, on établit une relation de qualification entre deux termes issus d'un même domaine, on identifie la base relativement à la copie.

De ce fait, quand on dit « **vilains-vilains** » ou encore « **gentils-gentils** », le rédupliquant (ou Occ_0) apporte une détermination supplémentaire à la base (ou Occ_1). En effet, la base, qui introduit une occurrence quelconque, n'est pas stable, il lui faut nécessairement un repère à caractère stable pour la déterminer. Ce rôle est joué par le rédupliquant qui représente l'occurrence de référence du domaine. Lorsqu'on introduit une occurrence quelconque, on tend à dire que de par son statut de quelconque, cette occurrence ne vérifie pas toutes les propriétés du domaine. De ce fait, elle est dans un rapport d'hétérogénéité (ou d'altérité) avec le centre attracteur du domaine notionnel en question. Mais lorsqu'on introduit une deuxième occurrence, c'est pour dire que celle-ci incarne toutes les propriétés imaginables et associables au domaine en question. La juxtaposition implique que l'occurrence quelconque est associée par repérage, de type identification au centre attracteur.

Cette analyse est confortée par l'interprétation de ce type de construction, puisqu'on a très souvent comme glose « parangon de être vilain » « vilain par excellence », ou « vraiment gentil », « gentil de chez gentil ». Nous soulignons que l'opération de repérage qui est construite avec la réduplication est de type qualitatif, en ce sens qu'il s'effectue toujours par rapport aux propriétés primitives d'une notion. Les propriétés primitives sont les propriétés linguistiques qui sont associées à une notion et qui constituent la représentation sur le plan linguistique des propriétés physiques et culturelles de l'extralinguistique auquel réfère la notion.

Considérons (134) ci-dessous :

134. Ah ! Max, ton comportement avec Charlène, est **étrange-étrange**.

En (134), il y a une juxtaposition de deux termes identiques : une base et une copie qui introduisent deux occurrences du domaine notionnel « être étrange ». La base introduit une occurrence spécifique et la copie introduit l'occurrence de référence du domaine. La juxtaposition se réinterprète comme une opération d'identification entre ces deux occurrences de sorte que le domaine soit centré et homogène. L'identification implique une relation de qualification entre la base et la copie. En effet, comme nous l'avons souligné précédemment, la base n'étant pas de caractère stable, il faut nécessairement introduire un repère qui permet de la rendre stable, c'est cela que l'on construit avec la réduplication par l'introduction de la copie à caractère stable.

Rappelons qu'en (134) la situation est telle que le petit copain (S_0) jaloux fait une remarque à son ami, Max (S_1), pour lui reprocher d'être un peu trop proche de sa copine. Il rend compte de l'étrangeté du comportement de ce dernier, qui trouve toujours un moyen pour tourner autour de Charlène.

La réduplication « **étrange-étrange** » est donc un moyen de mettre en saillance le caractère du comportement de Max. S_0 construit ainsi une zone homogène où tout ce qui a trait à S_1 est qualifié par « être étrange ». S_0 par la réduplication, montre qu'il n'y a pas de place pour « autre chose qu'étrange ». Ainsi, dans cet énoncé la propriété p est validée par S_0 et en la présentant comme tel à S_1 . S_0 ne lui laisse pas la possibilité de réintroduire p

sur le domaine. S_0 construit un domaine homogène de telle sorte que l'on pourrait gloser la forme par « vraiment étrange », ou encore « tout ce qu'il d'étrange ».

Par ailleurs, étant donné que l'identification se fait par rapport au gradient, c'est-à-dire par rapport au centre attracteur, alors la réduplication relevée en (134) permet d'envisager une certaine scalarité dans la qualification construite par l'adjectif. De ce fait, dans ce type de situation on peut dire que le degré maximal est construit par la réduplication tandis que l'occurrence quelconque construit un degré normal, en tous cas, elle (l'occurrence quelconque) ne construit pas le degré maximal « d'être étrange ».

En ce sens, on construit « du plus ou moins étrange ». La structuration même du domaine notionnel en intérieur, extérieur et frontière peut permettre d'arriver à une telle interprétation, à une certaine gradation.

Examinons (135) :

135. Son tacle a été **limite-limite** sur cette action. (repris)

En (135) le reporter est en train de qualifier le tacle du footballeur. Ainsi, le premier élément introduit une propriété de « être limite », cette première occurrence introduit une classe susceptible d'être hétérogène. Le second terme, quant à lui, introduit la propriété définitoire de « être limite ». La réduplication qui se manifeste par la juxtaposition « **limite-limite** » vise à identifier la première occurrence à la seconde, de façon à éliminer la différence qu'elles tenaient de leur construction spécifique. A cet effet, le locuteur qui produit la réduplication « **limite-limite** », rend compte d'un tacle dont la propriété validée, dans cette situation, est « être limite » et « on ne sort pas de être limite ». De fait, la réduplication homogénéise le domaine, ce qui découle sur les gloses du type « être vraiment limite » ou encore « limite de chez limite ».

Considérons les exemples ci-dessous, où la négation est combinée avec la réduplication. Ces exemples, même s'ils sont issus d'ouvrages proviennent de la langue orale ou du registre familier :

136. D'ailleurs avec le visage granuleux qu'il a, pour des photos de mode, c'est **pas joli-joli**.

(Thérame. (1981). *Staboukash*. Paris : Editions des femmes. p.137.)

137. Dit pas une broque. Me regarde en biais. **Pas content-content.** »

(Hanska. (1976). *Les raouls ou la vie comme au ciné*. Paris : Edition Orban. p.150.)

138. Puis on met la date, on signe et on épingle la kyrielle d'examens de labos, radio, tomos qu'on refait souvent d'un service à l'autre sans s'apercevoir qu'ils existent déjà [...] C'est **pas gai-gai**, mais c'est instructif.

(Thérame. (1976). *Hosto-blues*. Paris : Editions des femmes. p. 111.)

Dans la série d'exemples ci-dessus, nous observons deux constructions qui interagissent l'une avec l'autre : la négation et la réduplication. Toutefois, chacune d'entre-elles contribue à la construction du sens en étant le marqueur d'opérations spécifiques.

La réduplication « **joli-joli** » en (136) se décompose en deux occurrences construisant chacune une propriété, soit *p* et *p'*, de telle sorte qu'il y ait de l'hétérogénéité, celle-ci est annulée par l'identification effectuée entre les deux occurrences de « être joli ». Du coup la réduplication construit un domaine centré, et donc, homogène. Ainsi, quand on dit « **être joli-joli** » on dit « être vraiment joli ».

La réduplication « **content-content** » en (137) illustre également le même mécanisme, en créant une qualification d'une base non stable par une copie, stable. Ainsi, la construction « **être content-content** » se comprend comme le degré d'excellence de « être content ». L'homogénéité peut s'interpréter comme « content et pas autre chose ».

La réduplication « **gai-gai** » en (138) se construit par la juxtaposition et l'interdépendance entre les deux constituants. Ces deux caractéristiques sont des traces de l'opération de repérage qui est en jeu avec la réduplication. Ainsi, à partir du domaine non centré de « être gai » on construit par réduplication un domaine centré de telle sorte que l'on identifie une occurrence quelconque au centre attracteur. L'identification au centre attracteur explique pourquoi avec la réduplication de certains adjectifs on entrevoit une forme de gradation possible dans les propriétés incarnées par les occurrences. En (138), on

interprète la reduplication comme produisant un effet du type « parangon de la classe être gai ».

Faisons un détour par la négation.

Le marqueur de l'opération de négation qui nous intéresse, ici, est la forme « ne...pas ». Notons que l'opération de négation est liée à la notion d'altérité, qui en constitue l'un des traits fondamentaux. En d'autres termes, quand on construit un domaine, on pose nécessairement *p* et *p'* d'où une altérité. L'altérité est également présente dans les représentations construites par un énonciateur (S_0) et un co-énonciateur (S_1). Ainsi, suivant la situation, l'altérité peut être maintenue ou annulée ; dans le cas de la négation elle est maintenue, car la négation valide une propriété en excluant une autre. Ainsi, il y a un non-alignement voire une non-convergence entre les sphères de S_0 et celles de S_1 .

La négation marque, donc, l'extériorité de l'une par rapport à l'autre en même temps qu'elle projette dans l'espace discursif la séparation de la sphère de S_0 au regard de laquelle la représentation de S_1 constitue une intrusion qui nécessite une mise à l'écart donc une négation. Si on s'en tient aux divers aspects de la négation, on dira que grâce à la négation on construit l'extérieur d'un domaine donné, ce qui peut être vue comme la construction d'un autre domaine qui entretient une relation de repérage de type différenciation avec le domaine construit au préalable.

Toujours avec la négation, on peut envisager qu'un énonciateur ne puisse valider aucune occurrence dans le domaine notionnel construit, c'est-à-dire que suite au parcours des occurrences constitutives du domaine, S_0 ne peut ou ne veut en valider aucune. Concrètement, on passe en revue toutes les occurrences possibles en allant du type à l'occurrence quelconque voire même aux occurrences constituant la frontière et on ne peut en instancier aucune, si ce n'est se rabattre sur le complémentaire à savoir l'extérieur.

Ainsi les formes « **pas joli-joli** », « **pas content-content** » et « **pas gai-gai** » sont construites par la combinaison de la reduplication et de la négation. Rappelons que la reduplication, de par les mécanismes qu'elle met en jeu, homogénéise le domaine et bloque l'altérité, tandis que la négation semble réintroduire de l'altérité situationnelle. Ainsi, la

négarion joue le rôle d'inverseur et construit, situationnellement, des occurrences d'occurrences non-centrées. La réduplication n'atténue pas la négation, mais c'est plutôt la négation qui construit des occurrences de l'extérieur du domaine centré. La négation construite au sein d'une forme rédupliquée met en avant la construction du haut degré dont la réduplication est la représentation, en posant la distinction entre les valeurs centrées et les valeurs qui seraient quelconques au sein d'un autre domaine donné.

Par exemple, avec « **joli-joli** », on se situe à l'intérieur du domaine, mais le domaine est centré à cause de l'identification de l'Occ₁ à l'Occ₀. La négation « ne...pas » implique deux choses, « ne » est un inverseur, on s'oriente vers l'extérieur du domaine centré de « être joli ». Avec « pas », on indique qu'à l'issue du parcours des occurrences de la classe associé au domaine, on ne distingue pas une occurrence minimale permettant de rester à l'intérieur du domaine centré. Par conséquent, l'on se trouve dans le domaine « non centré de être joli ».

Le mécanisme est similaire avec « **pas content-content** » et avec « **pas gai-gai** ». Les formes rédupliquées employées sans la négation participent à la construction du haut degré, comme nous l'avons montré dans l'analyse des exemples précédents. La négation, quant à elle, bloque le chemin qui mène aux propriétés centrées que l'on interprète comme du haut degré et valide des propriétés « autre que » celles centrées. En fait, la construction négative laisse entrevoir des occurrences du complémentaire linguistique de la zone centrée construite par la réduplication.

En somme, la réduplication lexicale en français s'interprète comme un moyen de construire le haut degré. L'opération de repérage de type identification entre la base et la copie génère cette interprétation. En effet, la relation entre la base qui introduit une occurrence et la copie qui introduit l'occurrence type du domaine notionnel, stabilise l'ensemble de la forme rédupliquée. Le caractère stable du type se retrouve dans l'ensemble de la forme. Les diverses interactions entre les opérations en jeu aboutissent, donc, à la construction du haut degré.

L'introduction de la négation au sein d'une séquence contenant une forme rédupliquée illustre également la construction de la valeur par excellence. La négation dans ces cas rend compte d'une opération de parcours. L'opération de parcours est une opération de détermination qui consiste à parcourir tous les éléments d'une classe sans pouvoir s'arrêter à aucun en particulier. Dans le cas de la réduplication construite avec la négation, il s'agit de l'impossibilité d'instancier l'une des occurrences représentant le domaine centrée dont les formes rédupliquées sont les représentations.

Considérons un dernier exemple, où nous relevons une construction rédupliquée fonctionnant dans cette situation comme un adjectif :

139 Le royaume de Prusse avait tourné en eau de boudin et ils pensaient plus qu'à être **copains-copains** avec les français.

(R. Queneau. (1952). *Le dimanche de la vie*. Paris : Gallimard. p.188)

Notons, d'abord, que la forme « **être copain-copain** » n'est pas très fréquente et les francophones lui préfèrent la forme « **faire copain-copain** » qui permet, pour nos informateurs, de construire la même valeur. En (139), nous constatons que nous avons deux occurrences de « copain » qui sont juxtaposés. Nous savons d'ores et déjà qu'une telle juxtaposition s'analyse comme une réduplication car illustrant une opération d'identification entre deux termes issus d'un même domaine notionnel.

L'interprétation que les francophones proposent de ce type de construction, ne semble rien à voir avec le haut degré. En effet, cette construction réduplicative « **être copain-copain** » qui illustre un cas de dérivation lexicale, s'interprète en général comme « faire semblant d'être copain », ce que l'on peut gloser par « pas vraiment être copain ». Ce qui permet d'interpréter cette construction de la sorte, c'est que, on pense que, quand on qualifie de la sorte une relation, c'est que celle-ci n'est guère basée sur la sincérité mais plutôt, elle serait une sorte de relation intéressée et donc elle n'est pas « vraie ».

Toutefois, nous pensons qu'une telle interprétation provient non pas de la réduplication mais plutôt de la combinaison de la réduplication avec un contexte et une situation particulière. En effet, rien dans la forme rédupliquée ne permet d'envisager une telle interprétation. Ainsi, la forme rédupliquée, en tant que telle, « **copain-copain** » est bel

et bien un moyen de construire une valeur d'excellence sur un domaine. L'identification qui est opérée entre une base (occurrence quelconque) et une copie (occurrence représentative) s'interprètera hors contexte comme un moyen de construire une zone homogène de telle sorte que tout est ramené à « être copain ». De fait, il ne pourrait y avoir d'hétérogénéité sur le domaine constitué, et du coup, on ne pourrait avoir qu'une seule interprétation possible, c'est-à-dire « être copain et pas autre chose ».

Cependant en (139) une forme d'hétérogénéité est réintroduite sur le domaine, par le contexte, et c'est, donc, à cause de cela que l'on ne peut interpréter une telle construction comme ne construisant pas du haut degré. En effet, la situation est telle que les prussiens, par intérêt veulent se lier d'amitié et « être copain » avec les français seulement parce que la situation l'impose. Ainsi, l'interaction entre la reduplication et le contexte permet d'interpréter un tel énoncé comme construisant des occurrences non centrées du domaine notionnel « être copain ».

Au terme de l'analyse, nous notons qu'avec les adjectifs également, la reduplication se réalise par ce processus d'identification entre deux occurrences, une quelconque et une représentative. C'est cette opération qui permet d'expliciter la différence tant morphologique que sémantique que nous décelons entre une forme simple et une forme redupliquée. De fait, les gloses proposées par les locuteurs natifs sont autant d'exemples qui mettent en lumière, même implicitement, la nette distinction entre les effets sémantiques qui découlent de la forme redupliquée et les valeurs construites par la forme simple non-redupliquée. La forme simple construit des valeurs quelconques du domaine tandis que la forme redupliquée est un moyen, qui participe à la construction des propriétés centrées du domaine. Nous avons vu dans ce chapitre que la négation combinée avec la reduplication tend à jouer le rôle d'inverseur, de telle sorte que dans ces situations on a tendance à réintroduire de l'altérité sur le domaine.

3.3. L'adverbe

Analysons les exemples de réduplication décrits dans la partie précédente :

140. Qu'avez-vous fait de **vraiment-vraiment** malin ?

Rappelons que cet exemple est produit dans une situation où un policier retrouve sur son chemin un délinquant qu'il avait déjà arrêté et qui devait faire amende honorable. La situation est assez explicite. Le délinquant ici est récidiviste, ce qui sous-entend que pour lui, ses actes sont vraiment malins (c'est-à-dire qu'il ne voit aucun mal à ses agissements). Mais le policier ne semble pas convaincu.

Il y a ainsi une divergence de points de vue entre les deux : le délinquant (noté S_1) et le policier (identifiable à la position de S_0). Ainsi, pour S_0 , d'après S_1 , le sujet (qui ici est identifiable au S_1) de par la répétition de ses actes de délinquance tend à dire qu'il est vraiment malin, qu'il fait quelque chose de vraiment malin. Or, pour S_0 de son propre point de vue, S_1 ne fait rien de bien malin. D'où la question qui vise à resituer la discussion sur ce que S_0 envisage comme du « être vraiment malin ».

A travers la position de S_1 , s'introduit une occurrence de « être vraiment malin ». C'est une occurrence qui comporte une forme d'hétérogénéité en ce sens où elle n'est pas conforme à ce que S_0 considère comme du vraiment malin. Cela aboutit à une remise en cause de la position de S_1 . La question qui traduit cette remise en cause, vise en même temps à considérer être vraiment malin comme un domaine sans hétérogénéité. Ainsi, S_0 ramène la première occurrence de « être vraiment malin » à l'occurrence représentative de « être vraiment malin » et ce faisant, met le domaine de « être vraiment malin » hors hétérogénéité.

Partons maintenant de (141) :

141. Il y avait **beaucoup-beaucoup** de policiers dans la rue.

En (141), la situation est telle quand il y a une manifestation, il y a toujours des policiers pour l'encadrer. Toutefois pour cette manifestation, qui doit avoir une importance spéciale, la présence policière est très importante contrairement à ce qui est souvent le cas. Ainsi, quand le locuteur rapporte la scène, il fait comprendre comment, lui, caractérise la présence de policiers.

Dans cet énoncé, le locuteur construit une forme qui permet de rendre compte de sa représentation de « avoir beaucoup ». Ceci revient à dire que les deux occurrences constitutives de la forme rédupliquée, grâce aux mécanismes qui sont en jeu, sont un moyen de mettre en exergue son point de vue. Du coup « **avoir beaucoup-beaucoup** » s'interprète dans cette situation comme « avoir vraiment beaucoup ». La réduplication découle donc sur un centrage du domaine, qui se réalise suite à la relation de qualification qui est établie entre les deux occurrences de « avoir beaucoup ». De fait, la qualification construite par la réduplication est, donc, un marqueur de l'opération de qualification. Les interprétations du type « haut degré » ou « valeur par excellence » sont, de fait, engendrées par cette opération qui entre en jeu dès lors qu'il y a identification, comme dans une réduplication.

La réduplication en (141) est un moyen pour le locuteur de construire une zone homogène de représentation entre lui et son interlocuteur. Nous entendons par zone homogène, une zone où les différences de représentation sont effacées au profit d'un alignement et d'une coïncidence entre les visions de S_0 (locuteur-énonciateur) et S_1 (interlocuteur-co-énonciateur). Autant dire que la réduplication en (141) aboutit à une construction de « avoir beaucoup homogène », voire même de « avoir beaucoup centré ». Ainsi, dire qu'il y a « **beaucoup-beaucoup de policiers** » revient à dire qu'il y a une concentration de policier dans un espace donné, de telle sorte qu'on « est plein dans les policiers », c'est donc comme s'il n'y avait que des policiers. En tous cas pour S_0 tout se passe comme si « avoir beaucoup de policiers » est la seule propriété valable dans cette situation.

Les mêmes phénomènes sont identifiables en (142), (143) et (144) ci-dessous. Cependant ces deux exemples ne sont pas différents de ceux que nous avons étudiés jusqu'ici. Le mécanisme de la reduplication est toujours le même, toutefois les effets sémantiques peuvent différer car ces derniers sont le fruit tant de la reduplication que de la situation dans laquelle la reduplication apparaît. Si nous tenons à analyser ces exemples c'est pour montrer que quel que soit le terme qui se reduplique, nous décelons des opérations d'identification et, donc, de qualification.

Considérons (142) :

142. Il vient **très-très** souvent chez nous.

En (142) la relation établie entre « très » et « souvent » permet de construire un domaine représenté par des occurrences de « très souvent ». L'adverbe étant par nature un modificateur, il est nécessaire d'avoir un support sémantique pour construire du sens. Par conséquent la construction vient qualifier la manière de « venir chez nous », on insiste donc sur la fréquence. Si avec la première occurrence, la fréquence est juste introduite pour donner une idée à l'interlocuteur, on note que la fréquence n'étant pas déterminée, du coup il y a une hétérogénéité possible quant à l'interprétation de la fréquence. Dans ce cas, on pourrait penser que c'est « plus ou moins très souvent » ou « pas vraiment très souvent » voire même « vraiment pas très souvent ». La seconde occurrence vient déterminer la première, et ce faisant, elle bloque le chemin qui mène vers le type d'interprétation que nous venons d'énumérer ; elle bloque de fait l'hétérogénéité et ne laisse entrevoir qu'une interprétation du style « vraiment très souvent », qui montre que l'on a affaire à une forte fréquence, donc une « vraie fréquence ».

Analysons également (143) :

143. Tu veux aller là-bas, mais c'est **loin-loin** !

Dans cet exemple, il s'agit de rendre compte du caractère éloigné des étoiles. L'enfant (noté S₁) veut aller vers une étoile, ce que son papa (ici S₀) sait impossible et qu'il lui explique en ces termes. La forme redupliquée « **loin-loin** » est un moyen de mettre en lumière une propriété fondamentale des étoiles le fait d' « être loin ». Ici S₀ en introduisant

la première mention de « être loin » laisse la possibilité à S_1 de comprendre que « c'est loin mais accessible ». En d'autres termes, la base employée seule laisse la porte ouverte à la validation de propriétés quelconques du domaine. En introduisant une deuxième, par réduplication, S_0 fait comprendre à S_1 comment il qualifie la première occurrence. Ainsi, il établit une identification entre une représentation quelconque et la représentation par excellence du domaine, ici l'attracteur. De fait, il n'y a plus de place pour une interprétation du style « plus ou moins », il n'est question que de « vraiment loin » ; on peut envisager, dans ce cas, le parangon de la classe de l'éloignement, c'est-à-dire « loin de chez loin ».

Enfin, prenons en compte (144) :

144. Vous allez vous asseoir **là-là** !

En (144), l'éducateur est en colère contre l'un des jeunes dont il a la charge. Pour le punir, il veut qu'il s'installe sur un tabouret inconfortable situé dans un coin de son bureau. Cependant, le jeune ne l'entend pas de cette oreille, vu que le fauteuil, qui est très confortable, n'est pas occupé. Ici, l'éducateur en pointant le doigt vers le tabouret en question lui indique qu'il doit s'asseoir à cet endroit et pas à un autre.

La réduplication, de par les mécanismes (repérage – identification) qui sont en jeu, construit une homogénéité qui annule tout non alignement, ou non coïncidence entre les représentations de S_0 et S_1 . Avec « **là-là** » S_0 effectue un centrage de l'espace en question. Ainsi la propriété p est prépondérante et est situationnellement la seule propriété que S_1 peut valider. Avec la réduplication, on construit une zone de telle sorte que l'occurrence quelconque soit ramenée à l'occurrence de référence.

En fin de compte, les constructions réduplicatives adverbiales produisent pour effet sémantique principale, la validation d'une propriété p centrée. Elles sont non seulement des moyens d'effacer l'altérité entre les sphères de l'énonciateur et celle du co-énonciateur, mais encore de rendre homogène les domaines en question, en identifiant une occurrence quelconque à l'occurrence de référence, ici, l'attracteur.

3.4. Le verbe

Analysons (145) (repris)

145.A : Chérie ! il me faut prendre mon parapluie, il pleut.

B : Ah oui ? Il **pleut-pleut** ou il pleut ?

A : Il **pleut-pleut**.

Nous identifions en (145), dans le dialogue à deux endroits et dans deux constructions syntaxiques différentes le verbe « pleuvoir » sous forme conjuguée « pleut » qui est construit dans une forme rédupliquée. Les critères de définitions et d'analyses de la réduplication ont été largement entrevus dans les précédentes analyses.

En (145), quand S_0 demande à S_1 (**il pleut-pleut ou il pleut ?**) l'interrogation suppose un parcours des occurrences de « **pleut-pleut** » et des occurrences de « pleut » sans pouvoir s'arrêter sur aucune d'entre elles. L'énoncé laisse seulement entendre qu'il y a une différence entre les deux classes d'occurrences que S_0 met en concurrence. Ainsi, si S_0 ne peut valider aucune des occurrences, elle compte sur S_1 pour que l'une ou l'autre des occurrences puissent être validée. L'interrogation fait voir qu'il y a une distinction entre **p** (**pleut-pleut**) et **p'** (pleut). En quelque sorte, avec la réduplication en (145) on arrive à construire un domaine notionnel ou plus exactement une zone dont les constituants sont différents des occurrences du domaine que représente la forme simple non rédupliquée.

Ainsi, dans cette situation les valeurs positives sont représentées par « pleut-pleut » alors que les valeurs négatives sont représentées par « pleut ». L'opération de centrage qui est en jeu avec la réduplication illustre une différence qualitative entre les occurrences quelconques du domaine « pleuvoir » et l'occurrence centrée, ou l'occurrence représentative, du domaine, ici, « **pleuvoir-pleuvoir** ». De fait, quand S_1 valide **p** au détriment de **p'** , il tend à montrer qu'avec la réduplication on n'a pas du « simplement pleuvoir » mais plutôt du « vraiment pleuvoir » ou « ce que l'on appelle pleuvoir » ou encore « du pleuvoir de chez pleuvoir ». La réduplication est donc la trace d'une opération qui permet de construire une valeur de haut degré.

L'opération en question est une opération de qualification qui se construit par l'identification entre une base et une copie, toutes deux étant des occurrences d'un même domaine notionnel, d'où leur ressemblance (identité).

Avec l'interrogation en (145), S_0 introduit également une hétérogénéité dans le domaine en posant comme possibles p et p' . S_1 , par sa réponse montre que p' n'est pas le cas et que dans cette situation, il n'y a que p qui est valable, de fait il bloque toute altérité situationnelle et construit une zone homogène en instanciant « pleuvoir-pleuvoir ».

Examinons, maintenant (146) :

146.A : Il m'a tellement insulté.

B : Il t'a **insulté-insulté** ou quoi ?

A : Ben ! Il m'a **insulté-insulté**.

Nous observons en (146), une construction prédicative dont le verbe est composé de deux unités identiques juxtaposées. Nous avons une réduplication verbale construite à partir de « insulter ». Cette forme simple est une occurrence du domaine notionnel « insulter ». Nous soutenons, que les deux occurrences constitutives de la forme rédupliquée sont différentes car ne véhiculant pas les mêmes propriétés. En effet, dans un domaine notionnel, chaque occurrence est une représentation singulière ; singulière au sens où elle capte une partie des propriétés physiques et culturelles liées à la notion. Cependant, dans le domaine, il y a une occurrence représentative qui véhicule et incarne les propriétés par excellence de la notion, il s'agit de l'attracteur. Toute occurrence est ramenée à l'attracteur comme pour vérifier le degré de conformité avec ce dernier. Nous pensons que la réduplication est un des moyens qui permet de construire une occurrence incarnant le degré maximal, ou encore degré par excellence d'un domaine.

En (146), la forme « **insulter-insulter** » apparaissant dans une interrogation, n'est pas validée par S_0 . Il la pose comme possible, c'est-à-dire à valider parmi l'ensemble des possibles. L'énonciateur, à cause de son incertitude, les parcourt en posant comme possible des occurrences de p et p' . Les deux solutions sont donc équi-possibles. Le recours à autrui est, donc, une manière de rompre le parcours et de sélectionner une occurrence comme

étant valide situationnellement. L'assertion de S_1 est une validation d'une occurrence au détriment des autres occurrences possibles. L'occurrence en question « **insulter-insulter** » est une occurrence centrée incarnant les valeurs « types » du domaine en question. On peut gloser la forme rédupliquée avec « vraiment insulter » ou encore « insulter de chez insulter ».

Terminons avec (147) :

147. Le bus était **bondé-bondé**.

En (147) « **bondé-bondé** » est une forme rédupliquée.

La réduplication se construit d'abord par l'identité de la base et de la copie et ensuite par la contiguïté entre ces deux unités. Dans la description de la réduplication (section 2.1.), nous avons montré qu'avec la réduplication, la suppression de l'une des unités modifie profondément le sens construit, et l'énoncé n'est pas naturel. Cela illustre l'interdépendance entre la base et la copie. La contiguïté est la trace de l'opération de repérage de type identification qui fait que l'on ramène x à y en éliminant situationnellement toute différence entre eux. La relation de repérage peut se réécrire : $\langle x \underline{e} y \rangle$ l'identification, elle $\langle x = y \rangle$.

Par ailleurs, l'identité entre une base et une copie dans une réduplication provient du fait que l'on sélectionne deux occurrences d'un même domaine notionnel. Ainsi, l'occurrence quelconque introduite par la base est, en tous points, similaire à l'occurrence représentative introduite par la copie. On dira, cependant, que même si les occurrences sont identiques, il n'en demeure pas moins qu'elles sont singulières, au sens où l'occurrence quelconque incarne une partie du faisceau de propriétés d'une notion, tandis que l'occurrence représentative les représente toutes. L'identification annule donc toute différence entre ces deux occurrences et crée une relation de telle sorte que situationnellement elles se construisent l'une par l'autre, et ainsi, aucune suppression n'est envisageable.

Enfin, quand le journaliste (noté S_0) produit « **bondé-bondé** » en (147), il entend signifier une situation exceptionnelle. Il met en exergue sa représentation de « être bondé » pour contraster avec celle d'autrui. En d'autres termes, S_0 qui décrit l'état du bus, illustre

que le degré extrême de remplissage est atteint et ce degré correspond au degré par excellence de « être bondé ».

Ces énoncés, où l'on observe des reduplications de verbes en français, montrent que la reduplication du verbe est en général un moyen de construire une valeur d'excellence, qui provient de la relation de qualification entre une occurrence quelconque et l'occurrence type du domaine notionnel. L'interdépendance entre la base et le reduplicant s'explique par la relation de repérage de type identification établie entre ces deux unités, de telle sorte que l'une se construise relativement à l'autre.

3.5. La reduplication syllabique

Considérons la construction hypocoristique suivante : **Vava** construit à partir de Valérie. Nous n'analyserons que cette forme pour les hypocoristiques issus de prénoms, car les mécanismes sont identiques et les effets de sens qui en découlent également.

Comme on peut le constater, la forme **Vava** est construite à partir du prénom Valérie. Mais chose intéressante, cette forme est souvent présentée comme ayant la valeur hypocoristique. Or l'hypocoristique renvoie à une appellation ayant une affection tendre. La question est donc de savoir, comment avec **Vava**, on a la valeur hypocoristique absente avec le prénom Valérie. Comment peut-on en rendre compte.

Notre analyse est que, la valeur hypocoristique est une conséquence de la forme redupliquée **Vava**. En effet, la première syllabe de l'unité (Va) introduit une occurrence située de Valérie, et la deuxième syllabe introduit une occurrence de Valérie telle que l'énonciateur se la représente. En somme, cette deuxième occurrence est une occurrence représentative des propriétés définitoires de Valérie. Par la reduplication, la première occurrence est identifiée à la deuxième occurrence, nous obtenons comme résultat **LA** Valérie, ce que l'on pourrait appeler la vraie Valérie, la Valérie par excellence, la Valérie telle que je l'aime.

Analysons, ci-après « **bobonne** » construite par reduplication et troncation à partir de la forme simple « bonne ». Cette forme sert d'échantillon à toutes les formes construites sur ce modèle dont nous avons présenté une liste en annexe. Considérons (148) :

148.Devant tout le monde, ils [les maris] prodiguent à la façon romaine (*columbella*) à leurs femmes des surnoms (...) ils les nomment : – mon chou... Ou, ce qui devient plus grave : – **Bobonne**, – ma mère, – ma fille, – la bourgeoise, – ma vieille! (quand la femme est très-jeune).

(BALZAC. (1846). *Petites misères de la vie conjugale*. p. 145).

Pour ce qui concerne bobonne, on observe les mêmes mécanismes de fonctionnement qu'avec **Vava**. D'abord, on peut noter que l'on a ici un cas de réduplication partielle. Ensuite, on peut rappeler que bobonne désigne en général « une bonne à tout faire ». Sur le plan sociologique, une bobonne c'est quelqu'un qui est inférieur à une bonne, ce qui revient à dire que c'est une bonne par excellence, la bonne représentative. En effet, avec la première syllabe on introduit une occurrence de < être bonne > sans plus, et puis avec la deuxième on introduit l'occurrence type de < être bonne >. La juxtaposition des deux formes signifie que la première occurrence est identifiable par rapport à la deuxième occurrence, l'occurrence type, avec l'effet sémantique de « tout ce qui représente être bonne ».

Ainsi, en (148), la propriété définitoire de « être bonne à tout faire » est prépondérante, même si cette propriété est affectée à un autre individu qui dans cette situation n'est pas une « bonne à tout faire », mais en tous le cas, l'auteur nous la présente comme ayant les propriétés de « bonne à tout faire ». De fait en (148) on construit des propriétés de x que l'on affecte à y .

Les mêmes phénomènes sont présentes en (149) et (150) :

149. Quelqu'un de tout fou, le jeune comte Octavian, assez **foufou**, assez lancé sous les jupes des dames pour être connu sous le tendre nom de « Quinquin ».

(C. CLEMENT. (1979). L'Opéra ou La Défaite des femmes. Paris : Grasset. p. 208).

150. Julie Delpy : « Je ne suis pas si **fofolle**. »

(www.glamourparis.com/people/alerte-a-la-bombe/articles/)

En (149) le terme « fou » se réduplique pour construire une forme dissyllabique « **foufou** » dont la valeur sémantique semble avoir une connotation moins négative que celle de la forme simple. De fait, la première occurrence de « fou » est une occurrence quelconque de l'intérieur du domaine notionnel de « être fou ». Quant à la seconde occurrence elle introduit l'occurrence de référence du domaine « être fou ». Par réduplication, on identifie les deux occurrences l'une relativement à l'autre, en effaçant du même coup les différences qu'il y avait entre elles. On construit, donc, une zone homogène

où il y a un « lissage » des propriétés de telle sorte que l'on interprète cette forme comme « vraiment fou » ou encore comme « fou de chez fou ». Nous proposons une telle interprétation parce que l'auteur combine dans son énoncé « **foufou** » avec « tout fou » que nous glosons « fou et pas autre chose ». Toutefois, il est à noter que l'effet sémantique en (149) provient tout aussi bien de la réduplication que de l'adverbe « assez » qui le modifie. Dans ce cas, l'adverbe semble jouer un rôle d'inverseur, de façon à ce que l'on décèle un décentrage du domaine, qui fait que l'on ait à faire non plus à du « être fou centré » mais plutôt à du « plus ou moins être fou » ou encore à du « être fou banal ».

En (150), à partir de « folle », on relève la forme rédupliquée « **fofolle** » qui illustre un cas de réduplication partielle. Les valeurs véhiculées par la forme rédupliquée ne recoupent que partiellement les propriétés physico-culturelles de « être folle ». Ici, aussi, nous pensons que l'interaction entre la forme rédupliquée et le modificateur « si » réintroduit dans la zone une forme d'altérité de telle sorte que l'on puisse interpréter une telle construction comme un moyen de prédiquer une occurrence quelconque donc non centrée du domaine notionnel /être folle/.

Au terme de l'analyse, la réduplication syllabique se construit également suite à une juxtaposition entre une base qui introduit une occurrence quelconque, donc une occurrence non stable, et une copie qui introduit l'occurrence de référence du domaine, donc une occurrence stable. La juxtaposition se réalise avec ces constructions comme une affixation, que nous analysons comme une opération de repérage à valeur d'identification, de sorte que la base est ramenée à la copie. La réduplication est donc un moyen de stabiliser un domaine en éliminant l'altérité que la forme simple de par sa construction laissait envisager. C'est la stabilisation du domaine qui permet d'interpréter les réduplications adverbiales comme participant à la construction d'identité. Ainsi, la réduplication ne construit pas le sens mais participe à l'élaboration du sens en contexte.

3.6. Retour à la forme répétée

Considérons la série d'exemples suivante :

151. Il y avait **beaucoup, beaucoup, beaucoup** de policiers.
152. Dans la rue, les gens se retournent, ils s' donnent un coup de coude mais j'entends pas ce qu'y disent. Si, une fois j'ai saisi. Ils m'ont trouvée **très, très, très** belle.
153. Merci, j'aurais dû réagir plus tôt! Car malheureusement j'ai déjà envoyé ma propre traduction, j'espère qu'elle n'est pas **trop, trop, trop** maladroite.
154. Ce que les hommes cherchent, **c'est la femme, la femme, la femme**.
155. Il me faut, **une chaise, une chaise, une chaise**, bon sang !
156. Elle est **légère, légère, légère**
157. Il pleut ? Il pleut ou il figole ?
158. Le bus était, **bondé, bondé, bondé**.

Dans cette série d'exemples, nous avons précédemment relevé des répétitions de divers éléments. Ainsi, en (151), (152) et (153) il s'agit d'une répétition d'adverbes. En (154) et (155) une répétition nominale. En (156) une répétition adjectivale et enfin en (157) et (158) une répétition de verbes.

La répétition se construit par une juxtaposition de termes identiques, cependant, nous n'observons pas d'interdépendance entre les différentes occurrences. Nous en déduisons, donc, que les occurrences constituant une forme répétée sont chacune issue d'un domaine notionnel différent, chaque domaine notionnel étant une structuration des propriétés physico-culturelles liées à une notion. Néanmoins, chaque occurrence est singulière et unique et en se juxtaposant avec les autres occurrences conserve sa singularité, donc sa différence. Ainsi la juxtaposition, que nous décelons avec les formes répétées ne semble pas être la trace d'une opération de repérage. C'est comme si on posait une occurrence issue d'un domaine, et qu'ensuite on sautait dans un autre domaine pour prendre une autre occurrence et ainsi de suite.

La différence entre les occurrences est à voir d'un point de vue qualitatif. Nous comprenons, par-là, que ce sont les propriétés incarnées qui diffèrent. Ici, la différence tient au fait que chaque occurrence est une incarnation unique mais partielle des propriétés d'une notion. Avec la répétition, la différence donc l'altérité est prise en compte et est maintenue. L'altérité en question est une altérité faible et situationnelle, les occurrences ne diffèrent que partiellement, c'est-à-dire par le fait qu'elles soient construites dans une situation particulière.

L'autonomie des termes d'une séquence répétée provient du fait que l'on n'établit aucune relation entre les différentes occurrences. Etant donné que chaque occurrence est singulière, alors chaque occurrence conserve sa différenciabilité, et du coup, elles sont dissociables. Cet aspect explique que la suppression des copies ne modifie que partiellement l'énoncé contenant une séquence répétée.

Ainsi, avec la répétition, on a « une tautologie vide »⁵², c'est-à-dire une accumulation de termes, donc d'occurrences de divers domaines notionnels sans évaluer la relation que ces unités entretiennent. Qui dit accumulation d'occurrence dit donc accumulation de propriétés, ce qui peut s'interpréter généralement comme une construction à valeur intensive. Il s'agit cependant d'un intensif qui a trait au quantitatif et non au qualitatif. Ceci trouve un écho dans la plupart des descriptions sur le sujet, qui considère la répétition comme un moyen de construire l'intensité. Ainsi, nous pensons, pour notre part, que la répétition en français de par l'accumulation de propriétés propres à une même notion est un moyen de construire une intensité.

Analysons (156) que nous reprenons ci-après :

Elle est **légère, légère, légère.**

Il s'agit dans cette situation, d'une publicité concernant une huile, et l'on cherche à mettre en avant la caractéristique de cette huile en insistant sur une propriété à savoir le fait « d'être légère ». Ainsi la construction se réalise par une accumulation des propriétés

⁵² Culioli 1990 : 117

introduites par les occurrences de « être légère ». La pause qui est relevée entre les différentes occurrences peut se réinterpréter comme une marque de l'autonomie mais aussi comme pouvant expliquer que l'on ait plusieurs domaines représentant et structurant une même notion. Ainsi à partir d'une propriété P on a, avec une répétition plusieurs occurrences x_i, x_j, x_k, x_l etc. sans que la relation entre ces occurrences ne soit explicitée.

L'emploi de la forme simple « légère » se comprend donc comme une simple désignation, ainsi cela peut signifier plusieurs choses ; ceci revient à dire que le domaine est hétérogène et que dans ce cas on identifie une occurrence quelconque qui construit une propriété, mais la propriété en question n'est pas repérée par rapport au gradient. Ainsi, avec la répétition on note que la relation au centre attracteur n'est pas clairement établie et de fait on pose la possibilité de pouvoir construire des valeurs intensives et non des valeurs centrées.

Enfin, la construction répétée « légère, légère, légère » est glosable par « très légère », on insiste donc sur le degré de « légèreté » propre à cette huile. En fait, chaque occurrence de la propriété vérifie la propriété p à un certain degré, de telle sorte que la répétition est considérée, dans ce cas, comme une association de propriétés.

Synthèse

Dans cette première partie que nous avons organisée en trois chapitres, nous avons, dans un premier temps, étudié les caractéristiques de la réduplication que nous résumons ci-après :

- a) Les parties du discours réduplicables sont : le nom, l'adjectif, le verbe et l'adverbe.
- b) On distingue une réduplication totale et une réduplication partielle que l'on appelle réduplication syllabique qui n'est productive qu'au niveau des noms et des adjectifs.
- c) On peut identifier une fonction de dérivation lexicale avec la réduplication.
- d) La base et la copie sont interdépendantes de telle sorte qu'elles sont indissociables.

Dans un second temps, nous avons procédé à la description de la répétition en la mettant en relation avec la réduplication. Ainsi, les principaux points relevés sont :

- a) Toutes les parties du discours admettent la répétition.
- b) Les copies sont autonomes, et, de fait, elles sont toutes supprimables.
- c) Il est susceptible d'insérer des éléments entre les copies.

En dernier lieu, nous avons analysé les deux procédés en insistant sur la réduplication, cette analyse a permis de mettre en lumière le fonctionnement de chacun des deux procédés et ce faisant a permis de poser les bases d'une distinction entre la réduplication et la répétition. Nous résumons, ci-après, les principaux points retenus dans ce troisième chapitre.

D'abord les points relatifs à la réduplication :

- a) La réduplication est constituée par une base qui introduit une occurrence spécifique d'un domaine, et une copie qui introduit l'occurrence représentative du même domaine.

- b) La juxtaposition entre les deux occurrences s'interprète comme une relation de repérage de type identification.
- c) L'altérité situationnelle entre les occurrences est annulée.
- d) La reduplication s'interprète comme une construction d'une valeur centrée qui est glosable par « vraiment *p* ».
- e) Le sens construit est tributaire tant de la reduplication que du contexte ce qui peut aboutir à des interprétations que l'on peut gloser « pas vraiment *p* ».

Ensuite les points relatifs à la répétition :

- f) Les éléments copiés sont des occurrences singulières issues de plusieurs domaines notionnels représentant une même propriété.
- g) La différence entre les différentes occurrences est d'ordre qualitatif, de fait l'altérité entre les différentes occurrences est maintenue.
- h) La relation entre les différentes occurrences n'est pas identifiée.
- i) Une séquence de répétition s'interprète comme une construction de plusieurs propriétés, donc, comme une accumulation de propriétés, ce qui se traduit par une construction intensive.

Troisième partie

A LA RECHERCHE DE LA FORME
REDUPLIQUEE EN WOLOF

« *Bëgg-bëgg yee wuute, moo tax jaax may jaar ca jaaba.* »

(Les goûts sont différents, c'est pour cela que tout ce qui
se vend au marché trouve acquéreur)

Chapitre 1 : Présentation générale du wolof

Avant d'aborder la réduplication et la répétition en wolof, nous voulons, dans un premier temps, présenter succinctement cette langue, qui est parlée essentiellement au Sénégal. En effet, le Sénégal compte, hormis le français, langue officielle et langue d'administration, trente-six (36) langues locales dont six (6) ont le statut de langues nationales, il s'agit du wolof, du pulaar, du sereer, du soninké, du joola et du malinké⁵³. Le Wolof jouit également du statut de langue nationale en Mauritanie.⁵⁴

Le wolof est une langue ouest-atlantique du groupe Niger-Congo⁵⁵, parlée par plus ou moins une dizaine de millions de locuteurs au Sénégal, en Gambie et en Mauritanie.

Notons qu'un wolophone n'est pas nécessairement un wolof, comme le montre Nougier-Voisin (2002 : 2) :

« Les wolofs (ethnie) représentent selon les sources entre 36 et 45% de la population sénégalaise. [...] Le wolof en tant que langue, est considéré comme langue véhiculaire. Une enquête effectuée à Dakar en 1963-1964, arrivait à la conclusion que le wolof était parlé par 72,23% des enquêtés. Aujourd'hui les estimations vont jusqu'à 90% de la population qui serait wolophones. »

Le wolof compte plusieurs dialectes, parmi lesquels celui du Bawol, du Kajor, du Jolof, et du Jander ; cette diversité dialectale n'empêche pas, pour autant, l'inter-compréhension. Cependant il existe un degré moindre d'inter-compréhension entre ces variétés et celle parlée par les Lébus (une ethnie vivant, principalement, dans la presqu'île

⁵³ « La langue officielle de la République du Sénégal est le Français. Les langues nationales sont le Diola, le Malinké, le Pular, le Sérère, le Soninké, le Wolof et toute autre langue nationale qui sera codifiée. »
(*Second paragraphe de l'article premier de la Constitution de la République du Sénégal*)

⁵⁴ « Les langues nationales sont l'arabe, le pulaar, le soninké et le wolof ; la langue officielle est l'arabe. »
(*Article 6 de la Constitution de la République islamique de Mauritanie*)

⁵⁵ <http://www.ethnologue.com/language/wol>

du Cap-Vert, c'est-à-dire dans certaines localités de la région de Dakar) d'une part, et celle parlée en Gambie d'autre part.

Bien qu'étant essentiellement une langue à tradition orale, le wolof dispose d'une orthographe officielle. Cependant celle-ci a connu deux phases, la première en caractère arabe « le wolofal » et la seconde en caractère latin. La première forme d'écriture, le wolofal, est toujours présente dans les écoles coraniques. Selon Bao Diop (2007 : 5) cette écriture et ce mode d'expression résultent :

« de la rencontre entre les langues wolof et arabe qui engendre un système d'écriture pour cette langue. L'existence du « wolofal » fut l'une des choses les plus essentielles dans le développement de la culture wolof(e) et de sa résistance contre les cultures française et arabe. Le mot wolofal est composé du mot « wolof » qui renvoie aux membres de l'ethnie wolof et à la langue qu'ils parlent ; et du suffixe « al » qui désigne à la fois l'action d'écrire et la littérature écrite wolof(e).»

Quant à la seconde phase, qui date de 1971, elle s'est constituée par l'utilisation de l'alphabet latin, il s'agit de l'orthographe officielle du wolof que l'on utilise dans ce travail. Cette orthographe est plus ou moins phonologique en ce sens que la plupart des sons sont retranscrits à quelques exceptions près. La quasi-totalité des phonèmes employés en wolof correspond à ceux du français. Pour plus d'informations sur cette orthographe nous renvoyons à : Diouf (2001 : 35) ou encore à Guérin (2011 : 29).

Pour avoir une idée du découpage linguistique du Sénégal, nous présentons ci-dessous une carte proposée par Segerer (2008) qui montre la répartition géographique des langues parlées au Sénégal et au-delà, car la carte illustre la répartition des langues atlantiques et des langues limitrophes. Cette carte montre plus précisément les lieux où le wolof est parlé et où il est la langue majoritaire. Même si le wolof est parlé sur la quasi-totalité de la superficie, il n'en demeure pas moins qu'il y a des langues qui semblent dominer dans certaines localités. Dans **l'annexe 1** (page 386), nous proposons une seconde carte représentant la répartition des wolophones au Sénégal.



Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone, Liberia

Carte 2 : Les langues atlantiques et les langues limitrophes (Segerer 2008).

Cette carte montre dans quelle partie du Sénégal, le wolof (Numéro 1 dans les zones représentées en jaune sur la carte) est la langue prédominante. On le retrouve, entre autres, dans le centre qui correspond approximativement à la région traditionnelle du « Jolof » dont Sauvageot (1965) a décrit le parler dans sa thèse de doctorat d'état. On le retrouve également dans la partie nord et nord-est correspondant plus précisément à la région de Saint-Louis, enfin il est aussi parlé vers les régions actuelles de Kaolack et de Diourbel. Ces régions correspondent, pour la plupart, aux royaumes wolof(s) du Sénégal à savoir le Kajoor, le Bawol et le Jolof.

Nous notons également que le wolof est très présent dans la partie nord du Sénégal, qui part de l'enclave gambienne à l'extrême nord correspondant à la zone limitrophe du fleuve Sénégal. Cependant, le wolof est très parlé de nos jours dans tous les centres urbains, tels que Dakar et Thiès où il tend à supplanter toutes les langues des ethnies locales (par exemple le noon pour les « Noon (Cangin) » de Thiès).

L'évolution de la langue est telle qu'il n'est pas rare d'entendre de nos jours, dans les centres urbains, des phrases du type : « telefon ba ngiy sone ». En (1), toute la maisonnée s'étant réunie dans la cour de la maison à cause de la chaleur estivale, le téléphone sonne, et quelqu'un lance :

1. Telefon ba ngiy sone.
 Telefon ba ngi- -y sone
 Téléphone₈ M.CL₈ PRES INACC sonner
 Litt : Le téléphone est en train de sonner
 Le téléphone sonne.

Dans cet exemple, on voit qu'il y a une construction combinant des mots issus du français et du wolof, ce qui témoigne du contact entre les deux langues. Cependant, l'emprunt demeure lexical car la syntaxe propre au wolof est respectée. L'évolution en question est donc, essentiellement, au niveau de l'acquisition de nouveaux lexèmes empruntés à d'autres langues, telles que le français, l'anglais, mais aussi à d'autres langues

autochtones. Cet exemple illustre le fait que le passage d'une langue à l'autre se fait, quasi naturellement en milieu urbain wolophone.

Pour ce travail, nos exemples sont tirés de la langue courante que l'on peut appeler le wolof standard. En d'autres termes, il ne s'agira pas de décrire une quelconque variété de wolof mais plutôt de décrire des constructions où l'on relève des cas de réduplication.

Nous proposons, donc, de présenter des points essentiels de la grammaire du wolof, comme le système de classification nominale et le système verbal. Toutefois, ces aspects grammaticaux n'étant pas l'objet de notre étude nous en présentons les caractéristiques les plus prépondérantes telles qu'elles apparaissent dans la plupart des études faites sur la grammaire du wolof. Signalons, au demeurant, qu'il existe un grand nombre de travaux de description sur le wolof, et notre objectif n'est pas de les présenter tous ou d'en faire des résumés. Nous proposons, donc, un résumé des principaux points de grammaire, dans le but de faciliter la lecture de ce travail.

1.1. Le système de classes nominales

Le wolof possède un système de classification des noms, c'est d'ailleurs ce qui amène des typologues à le rapprocher du Pulaar et du Sérère. En effet, ces trois langues partagent, un système de classification nominale qui fonctionne sensiblement de la même façon. Ainsi, pour déterminer un nominal, on adjoint une consonne à laquelle on juxtapose une voyelle pour construire une classification. La fonction principale de la classification nominale est avant tout grammaticale ; en effet, elle intervient au niveau de la formation des mots, et elle attribue une cohésion syntaxique à un énoncé. Ces mots de Cissé (1998 : 27) donnent un aperçu de ce système :

« Le wolof est une langue à classes. Selon les principes généraux d'organisation et de répartition des unités lexicales de la langue, toute unité significative appartenant aux nominaux est nécessairement compatible avec un classificateur. Le classificateur est obligatoire chaque fois que le nominal est déterminé par une modalité nominale autre que le possessif. L'apparition

du classificateur est par conséquent conditionnée par l'accession du nominal à un certain degré de spécification. Les classificateurs sont des marques grammaticales formellement différentes qui impliquent des phénomènes d'accords obligatoires.»

Ces propos illustrent l'importance de la classification nominale en wolof. Elle est, essentiellement, un moyen d'introduire la modalité nominale d'un élément, et aussi, un moyen de régir les accords syntaxiques.

Par ailleurs, les nominaux, en wolof, se regroupent par catégorie, suivant la consonne qui détermine les accords syntaxiques et les valeurs sémantiques. Cette consonne est un **marqueur de classe** qui sert à « déterminer » le nom auquel il s'adjoint.

1.1.1. Les marqueurs de classe

On peut lire dans la plupart des grammaires du wolof⁵⁶, que le lexique des nominaux se répartit, en dix classes, qui déterminent les accords syntaxiques. La répartition s'effectue par le biais des **marqueurs de classes**, qui sont au nombre de huit pour le singulier et deux pour le pluriel. Ces marqueurs sont des consonnes affixées, qui sont, soit antéposées, soit postposées aux nominaux. L'affixation suffixale ou préfixale, ainsi que la position engendrent une construction de différentes déterminations. Ainsi, on peut avoir, par exemples une détermination définie ou indéfinie, des relateurs ou des indices spatiaux.

Dans la répartition des nominaux dans les diverses classes, la seule régularité observée, est celle relative à la classe des humains, qui est toujours marquée par « k » au singulier et « ñ » au pluriel. En dehors de ces deux classes (que nous notons Cl₁ et Cl₉), il n'y a pas de critères sémantiques réguliers quant à l'adjonction des autres marqueurs. Cependant, certains auteurs ont pu établir quelques régularités qui ne sont toutefois pas généralisables. Nous proposons, ci-dessous, un tableau représentant les marqueurs de classe du wolof :

⁵⁶ Voir Diouf : 2003 ; Sauvageot : 1965 ; Fal et al. : 1995.

Les marqueurs de classe du Wolof

<i>Marqueurs de Classe – Singulier</i>	<i>Marqueurs de classes – Pluriel</i>
M.Cl ₁ : k- : nit ki [la personne]	M.Cl ₉ : ñ- : nit ñi (les personnes)
M.Cl ₂ : -m- : xar mi [le mouton]	M.Cl ₁₀ : -y- : xar yi [les moutons]
M.Cl ₃ : l- : lëf li [la chose]	M.Cl ₁₀ : -y- : lëf yi [les choses]
M.Cl ₄ : g- : kër gi [la maison]	M.Cl ₁₀ : -y- : kër yi [les maisons]
M.Cl ₅ : j- : jigen ji [la femme]	M.Cl ₁₀ : -y- : jigen yi [les femmes]
M.Cl ₆ : -w- : fas wi [le cheval]	M.Cl ₁₀ : -y- : fas yi [les chevaux]
M.Cl ₇ : -s- : seriñ si [la classe des marabouts]	M.Cl ₁₀ : -y- : seriñ yi [les marabouts]
M.Cl ₈ : -b- : tool bi [le champ]	M.Cl ₁₀ : -y- : tool yi [les champs]

Comme nous l'avons noté précédemment, on observe dans l'emploi des marqueurs de classe, des régularités.⁵⁷ Cependant, ces régularités ne sont que des tendances et donc n'illustrent pas des emplois absolus. Nous avons par exemple :

- /**m**-/ pour des noms de personne et de liquide
- /**g**-/ pour des noms de partie du corps, d'arbre et de région
- /**j**-/ pour des noms de fruit et les emprunts à l'arabe et au berbère

Par ailleurs, quelques marqueurs ont un emploi spécifique adverbial. Nougier-Voisin (2009 : 9 -10) avance que ces marqueurs ne sont employés que dans des cas très précis, avec un type de lexèmes bien déterminés. Il s'agit du :

- Marqueur locatif : /**c**-/
- Marqueur de lieu : /**f**-/
- Marqueur de manière : /**m**-/

Enfin, nous soulignons que tous les marqueurs de classe peuvent être postposés aux noms qu'ils déterminent, dans ce cas, ils introduisent une détermination définie. Cependant, seuls les marqueurs « m-, w-, s-, b- et y- » peuvent être antéposés aux termes qu'ils déterminent, pour construire une détermination indéfinie, dans ce cas, nous avons les formes suivantes : « am, aw, as, ab, et ay ».

⁵⁷ Pour une description de ces phénomènes voir Perrin (2005 : 18) ; Cissé (2004 : 27).

Après avoir identifié les différents marqueurs de classe, nous nous proposons dans ce qui suit de voir quelles sont les fonctions principales de ces éléments.

1.1.2. Fonction des Marqueurs de Classe

Nous avons observé que dans les différents travaux sur le wolof, comme ceux de Sauvageot (1965), de Robert (1998), de Creissels (1999) et de Nougulier-Voisin (2002), les marqueurs de classe ont généralement deux fonctions : une **fonction sémantique** et une **fonction syntaxique**.

Considérons la série d'exemples ci-dessous, qui illustre des cas où la distinction sémantique, entre les diverses valeurs d'un lexème polysémique, est introduite au-delà du contexte par un marqueur de classe spécifique. Par conséquent, le marqueur de classe aide à distinguer entre les différentes valeurs sémantiques d'un même terme, il a dans ce cas, une **fonction sémantique**.

A partir de la base lexicale « ndaw » (le fait d'être petit) nous construisons divers énoncés. La modalité nominale est introduite par le marqueur de classe, cela revient à dire que sans ce marqueur le lexème peut avoir un emploi prédicatif.

En (2), on tend à dire que Moodu est amoureux de Nafi, mais le locuteur n'est pas d'accord, pour lui :

2. Sali, mooy **ndaw si** Moodu di bëgganteel.

Sali moo -y **Ndaw** **si** Moodu di bëgganteel.
Sali EMPH.SJ INACC fait d'être petit₇ M.CL₇ Modou AUX aimer.REC

Litt : Sali, celle qui est petite que Modou aime.

Sali est la femme dont Modou est amoureux

En (2), la combinaison entre « ndaw » et le marqueur de classe « s- » permet de désigner une « femme ».

En (3), un narrateur rend compte du retour de l'émissaire du roi :

3. **Ndaw li** mu yonniwoon delusi na.

Ndaw	li	mu	yonni	-woon	delusi	na.
Etre petit ₃	M.CL ₃	3SG	envoyer	PASSE	revenir	PFT

Litt : Celui qui est petit qu'il avait envoyé est revenu.

Le messager qu'il avait envoyé est de retour.

En (3), la combinaison entre le lexème « ndaw » et le marqueur de classe « l- » permet de désigner un « émissaire ».

En (4), dans des débats télévisés ou lors de meetings politiques, pour montrer que l'on s'occupe de l'avenir de la société en s'occupant des jeunes, les hommes politiques disent souvent :

4. **Ndaw gi** moy yakaaru askan wi.

Ndaw	gi	mo-	-y	yakaar.u	askan	wi.
Etre petit ₄	M.CL ₄	EMPH.SJ	INACC	espoir.GEN	société	M.CL ₆

Litt : Celui qui est petit, est l'espoir de la société.

La jeunesse est l'espoir de la société.

En (4) ; la combinaison entre le lexème « ndaw » et le marqueur de classe « g- » indique une construction désignant la « jeunesse ».

L'exemple (5) est un commentaire d'un journaliste sur les mouvements des jeunes en 2012. En effet, pendant la période pré-électorale de 2012 au Sénégal, il y a eu beaucoup de manifestations dans la rue contre la candidature du président sortant, et les jeunes ont été les principaux acteurs de ces manifestations.

5. **Ndaw ñi** genn nanu ñaxtu ci mbed mi.

Ndaw	ñi	genn	Nanu	ñaxtu	ci	mbed	mi
Etre petit ₉	M.CL ₉	sortir	3PL	(Se) plaindre	PREP	rue ₂	M.CL ₂

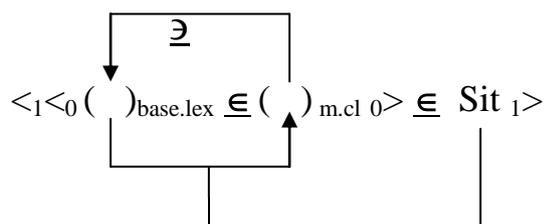
Litt : Ceux qui sont petits sont sortis se plaindre dans la rue

Les jeunes sont sortis se plaindre dans la rue.

Enfin, en (5), la combinaison entre « ndaw » et le marqueur du pluriel « y- » construit une forme désignant les « jeunes ».

Les exemples de (2) à (5) mettent en lumière le fait que le contexte et le co-texte sont déterminants dans la classification de l'unité lexicale qui est employée dans chaque exemple. La valeur de l'unité lexicale qui est construite dans l'énoncé découle donc de l'interaction entre le marqueur de classe et la base lexicale.

Nous proposons d'analyser l'adjonction du marqueur de classe à la base lexicale comme une opération linguistique de **détermination**. En d'autres termes, la base lexicale introduit un ensemble de propriétés permettant de construire des unités lexicales différentes. Le sens associé à l'unité est à la fois fonction du marqueur et de la situation. Nous représentons cette relation comme ceci :



Ce schéma se lit : base lexicale introduisant des propriétés notionnelles, est repérée par rapport au marqueur de classe et l'ensemble de cette première relation de repérage est repéré par rapport à une situation.

Dans cette perspective, la base lexicale dans les exemples de (2) à (5) correspond à « **ndaw** » tandis que la marque de classe est soit **s-** (ex. 2), soit **l-** (ex. 3), soit **g-** (ex. 4), soit **ñ-** (ex. 5). Le terme « ndaw » est repéré par rapport à une de ces marques de classe dans une situation donnée, dans tous les cas, on obtient une unité nominale : en (2), on obtient « femme », en (3), on obtient « messager », en (4), on obtient « jeunesse » et en (5) on obtient (jeunes. On se contentera ici de remarquer que « ndaw + marqueur de classe » permet de construire une unité nominale ; quant à la différence entre les marqueurs de classe, cela reste à préciser dans une étude ultérieure.

La classification des noms construits dépend dès lors du contexte sémantique mais aussi de la relation que l'on établit entre l'unité lexicale et le marqueur de classe. La relation de repérage se fait dans un premier temps par rapport à une propriété abstraite.

Notons, par ailleurs, que la modalité nominale tend à disparaître sans l'emploi d'un marqueur de classe. En effet, toujours à partir de la base lexicale « ndaw », on remarque que la catégorisation est différente dans le cas d'une construction prédicative. Ainsi dans l'exemple ci-dessous, on montre la petitesse du mouton que Vieux Moodu a acheté pour la Tabaski (fête du mouton), dans ce cas, l'unité lexicale « ndaw » est verbale :

6. Pa Moodu, xar mu **ndaw** la jënd, xale yi

Pa	Moodu	xar	m-u	ndaw	La	jënd	xale	yi
Papa	Modou	mouton ₂	M.CL ₂ -REL	être petit	EMPH.CL	acheter	enfant ₁₀	M.CL ₁₀

Papa Modou a acheté un mouton qui est petit (un petit mouton), les enfants...

nu ngi wax ne ab muus la.

nu	ngi	wax	ne	ab	muus	la
3PL	PRES.	dire	que	M.CL ₈ -IDF	chat ₈	EMPH.CL

...disent que c'est un chat.

En (6), l'unité lexicale n'entre pas en relation avec un marqueur de classe, mais, il y a une relation prédicative qui est établie entre « xar m » et « ndaw ». « Ndaw » fonctionne comme un verbe car il introduit des caractéristiques propres à « xar m ».

Ainsi, chez certains auteurs, comme Sauvageot (1965) et Robert (1991), et dans les entrées dictionnairiques de Diouf (2001) et de Cissé (1998), certains lexèmes sont catégorisés a priori comme verbe ou nom. Nous pensons que les choses peuvent être vues autrement, en ce sens que le sens et la catégorie ne sont pas donnés a priori, mais construits en contexte. Ce faisant, en wolof, un même lexème peut avoir tour à tour un statut nominal ou verbal selon les modalités avec lesquelles il entre en combinaison. Ainsi, la distinction entre un nom et un verbe en wolof dépend essentiellement de la construction morpho-syntaxique. Church (1981 : 5) abonde dans le même sens et note qu'une même forme peut être nominale ou verbale selon le contexte ; en d'autres termes, ce sont les éléments associés qui déterminent la classe à laquelle elle appartient. Dans la même optique, nous

pensons, donc que les termes ne sont jamais isolés, et ils sont toujours pris dans des relations avec d'autres termes dans le but de construire de la signification. Ainsi, les éléments catégorisés, à priori, comme nom ou verbe, sont, d'après nous, des lexèmes de base, ou encore, des lexèmes verbo-nominaux susceptibles de fonctionner en situation comme des nominaux ou comme des verbaux.

Prenons l'exemple du lexème de base /**suul**/ (le fait d'enterrer), suivant la nature de la relation qui est établie entre cette base et d'autres éléments on aura soit un emploi verbal en (7) soit un emploi nominal en (8) :

7. Musa **suul na** xaliisam.

Musa	suul	na	xaliis-	-am
Moussa	fait d'enterrer	PFT	argent	POSS3SG

Moussa a enterré son argent.

La forme « suul » a, dans cet exemple, un emploi verbal car, en wolof la structure canonique d'une phrase est SVO, et en plus le morphème de conjugaison « na » qui le suit, est la marque de conjugaison au parfait.

8. Maggu Musa genn na aduna, **suul bi** demb la woon.

Maggu.u	Musa	genn	na	aduna	suul	b-i	demb	la	woon
Ainé.GEN	Moussa	sortir	PFT	monde	fait d'enterrer ₈	M.CL ₈	hier	EMPH.CL	PASSÉ

Litt : L'ainé de Moussa est sorti du monde, enterrement le hier c'était.
Le frère aîné de Moussa est décédé, son enterrement a eu lieu hier.

Dans l'exemple (8), « suul » fonctionne comme un nominal. Dans la construction on retrouve la base lexicale « suul » accompagnée d'un marqueur de classe « b. ». La présence de ce marqueur catégorise le lexème de base comme un nom. Le marqueur de classe se construit, dans ce cas, par la marque de classe « b » auquel on suffixe l'indice de détermination « i ». Le marqueur de classe « bi » est la limite du nom.

En résumé, la catégorie n'est pas donnée a priori mais construite comme le note Victorri (2002 : 123) : «le sens et la catégorie d'une unité ne sont pas des propriétés intrinsèques de l'unité, mais deux aspects d'un même processus de stabilisation au cours de

la construction dynamique du sens.» En outre, nous soutenons que l'élément crucial dans la catégorisation des termes en wolof, est le marqueur de classe.

La fonction syntaxique des marqueurs de classe, quant à elle, se manifeste dans le fait que ces termes servent à établir des relations entre différents éléments. Ainsi, en tant qu'indice d'accord, le marqueur de classe relie un groupe de termes au nom auquel il se rapporte.

Dans ce cas, il y a une suffixation du marqueur de classe avec l'indice « u » qui met en exergue une dépendance syntaxique, entre un terme et un autre, ainsi, l'adjonction du suffixe -u- en wolof construit un relateur, qui fonctionne comme un pronom relatif.

Soit la base lexicale « fas w », nous suffixons au marqueur de classe « w » l'indice de dépendance syntaxique « u » :

9. * Fas wu
 Fas **w-u**
 Cheval₆ M.CL₆-REL
 Cheval qui.

Nous constatons que la forme construite (9) n'est pas bien formée car il apparaît nécessaire d'introduire un complétant par le biais d'une subordination. La construction (9) semble incomplète et en ajoutant un élément prédicatif, nous obtenons :

10. Fas wu weex.
 Fas **w-u** weex
 Cheval₆ M.CL₆-REL être blanc
 Le cheval qui est blanc (le cheval blanc)

L'exemple (10) illustre la fonction syntaxique du marqueur de classe. En effet, le marqueur de classe est un outil utile dans la construction d'une relation entre deux termes, ici « fas » et « weex ». Toutefois, il est à noter que cette fonction syntaxique découle de la combinaison du marqueur de classe et de l'indice « -u ».

De surcroît, au sein d'un énoncé, nous notons que les marqueurs de classe sont employés autant de fois que nécessaire pour construire les relations entre un nominal et les diverses constructions prédicatives qui lui sont attachées. Ainsi en (11), les deux prédicats

sont reliés au nom « fas ». Le marqueur de classe « w- » se duplique, donc, pour indiquer le rapport entre le sujet et les deux prédicats.

11. Fas **wu** weex **wiy** naan.

Fas	w-u	weex	wi-	-y	naan.
Cheval	M.CL ₆ -REL.	être blanc	M.CL ₆	INACC	boire

Le cheval qui est blanc, qui boit.

Par ailleurs, l'importance syntaxique du marqueur de classe apparaît dans le cas des constructions dont l'interprétation peut être ambiguë. En effet, le marqueur de classe employé, dans une situation particulière, permet de lever l'ambiguïté. Nous voyons par-là que les fonctions sémantiques et syntaxiques des marqueurs de classe peuvent se combiner dans certaines situations.

Dans les exemples (12) et (13) nous observons que seuls les marqueurs de classe diffèrent.

12. Fasu tubaab **wiy** naan.⁵⁸

Fas-u	tubaab	wi-	-y	naan.
Cheval ₆ .GEN	européen ₈	M.CL ₆	INACC	boire

Le cheval, de l'européen, qui boit.

13. Fasu tubaab **biy** naan.

Fas.u	tubaab	bi-	-y	naan.
Cheval ₆ .GEN	européen ₈	M.CL ₈	INACC	boire.

Le cheval de l'européen qui boit.

En (12), la proposition dépendante « **wiy** naan » (qui boit) se rapporte à « fas **w** ». La présence du complément du nom « tubaab » explique pourquoi le relateur « **wiy** » est séparé du nom qu'il détermine. La proposition dépendante « **biy** naan » (qui boit) en (13) se rapporte à « tubaab **b** ». Les marqueurs de classes (-b- ou -w-) indiquent lequel des termes est le sujet du verbe « boire ». Par conséquent, suivant le marqueur de classe qui est employé, on interprète la séquence comme suit : dans un cas c'est le cheval qui fait l'action de boire (12) et dans l'autre, c'est l'européen qui fait l'action (13).

⁵⁸ Ces exemples sont empruntés au cours de typologie des langues africaines de Creissels 2010 à l'Université d'été de typologie linguistique de Leipzig.

Pour conclure, nous pouvons reprendre les propos de Robert (1998 : 6) qui apportent une lumière à ces constructions introduisant une dépendance syntaxique, et qui illustrent, ce faisant, la fonction syntaxique propre aux marqueurs de classe :

« L'indétermination par rapport à la situation d'énonciation va prendre différentes valeurs selon la présence ou l'absence d'un élément antérieur pouvant servir de repère situationnel. Si une proposition principale précède la relative en -u-, on a [...] une anaphore situationnelle et une valeur d'indéfini du pronom. Par contre s'il n'y a pas de situation spécifiée au préalable, le pronom qui est rattaché à un nom qui n'est pas défini, prend alors une valeur de générique [...] la proposition relative est vraie quelle que soit la situation. Enfin s'il n'y a ni situation précédente, ni principale qui suit, l'absence de détermination spatio-temporelle indique un recours à autrui et la proposition correspond à une interrogation. »

Voici quelques exemples, que l'auteure propose, et qui illustrent les différentes constructions de propositions relatives réalisables grâce aux marqueurs de classe en wolof :

Relatif indéfini

14. Seetiwoon naa kër **gu** Ablay jënd.
 Seeti.woon naa kër g-u Ablay jënd
 Visiter.PASSE 1SG maison M.CL₄-REL Ablaye acheter
 J'ai visité une maison qu'Ablaye a achetée.

Relatif défini

15. Dama bëgg sër [**bu xonq**] bi.
 Da-ma bëgg sër b-u xonq bi
 EMPH.VB-1SG vouloir pagne M.CL₈-REL être rouge M.CL₈
 Je veux le pagne qui est rouge. (proche)
 Je veux le pagne rouge.

En (15), nous identifions une relative définie. En effet, on note la présence du marqueur de classe avant et après le nominal. Avant le nom, il se construit comme un pronom relatif et après comme un déterminant défini. La reprise du marqueur de classe apparaît dans ce cas comme un moyen de déterminer le nominal en introduisant des éléments de détermination telle que la qualification.

En wolof, les marqueurs de classe permettent de construire plusieurs types de propositions relatives :

Un relatif générique

16. **Kër gu** Ablay jënd, **mu** tuuti.
 Kër g-u Ablay jënd mu tuuti
 Maison M.CL₁-REL Ablaye acheter EMPH.SJ être petit
 Toute maison qu'achète Ablaye, est (toujours trop) petite

Un relatif générique à valeur gnomique

17. **Ku** yàgg dox, yàgg gis.
 K-u yàgg dox yàgg gis
 M.CL₁-REL durer marcher durer voir
 Litt : celui qui dure à marcher, dure à voir.
 Qui marche longtemps, voit beaucoup.

Enfin, on construit également l'interrogatif grâce aux marqueurs de classe comme en (18) :

18. **Ku** jël saabu bi ?
 K-u jël saabu bi
 M.CL₁-REL prendre savon₈ M.CL₈
 Qui a pris le savon ?

Dans les exemples (14) à (18), les relatives sont construites conjointement par le relateur « -u » suffixé aux différents marqueurs de classe. Les distinctions entre les différentes relatives ne sont pas abordées ici. Notre objectif étant uniquement de montrer qu'en wolof le marqueur de classe, dans certaines constructions, est un moyen d'introduire des relatives.

En définitive, les marqueurs de classe ont plusieurs fonctions tant syntaxiques que sémantiques. Ces fonctions découlent aussi bien des marqueurs de classe que des indices affixés à ces marqueurs. Par ailleurs, ils jouent également un rôle non négligeable dans la construction de l'espace au sein d'un énoncé, ainsi, suivant l'affixe adjoind, le marqueur de classe joue un rôle d'indice spatial.

1.1.3. Les marqueurs de classe et les indices spatiaux

Dans la plupart de leur utilisation, les marqueurs de classe sont considérés comme des déterminants fonctionnant, également, comme des indices spatiaux. Ils sont alors construits avec les indices **-i-**, **-a-** ou **-u-**. Ce faisant, ils expriment soit la proximité entre un élément et un locuteur, soit l'éloignement ou encore l'indétermination spatiale.

Des descriptions et grammaires du wolof (Nouguier-Voisin, 2002 ; Perrin 2005) avancent à ce propos, que pour construire la proximité du référent (objet nommé) au locuteur, on utilise le suffixe **-i-**, l'éloignement on utilise le suffixe **-a-**, et pour rendre compte de l'indétermination spatiale le suffixe **-u-** est employé. Ces suffixes sont dans tous les cas affixés aux marqueurs de classe qui déterminent le nom.

A la suite de Robert (1998), nous soutenons que dans une situation donnée, où les locuteurs, l'espace et le temps sont déterminés au préalable, on construira une localisation entre un locuteur et un élément. On imagine qu'il y a le lieu où se situe le locuteur, et le lieu où se situe le « référent » (objet nommé).

La relation est établie entre ces deux lieux : **-i-** identifie un lieu à un autre, on obtient une coïncidence des deux lieux. Quand ces lieux ne coïncident pas, on opère une différenciation par l'adjonction du suffixe **-a-** et enfin quand ils n'entretiennent aucun rapport, on pose une relation de rupture, qui apparaît comme une indétermination spatiale marquée par l'ajout de **-u-**. Nous pensons donc, que l'opération de repérage peut expliquer ces différentes constructions de l'espace. En effet, le repérage illustre une relation binaire entre un élément **a** par rapport à un élément **b**. De fait, dans la construction spatiale représentée par les indices spatiaux, nous avons une occurrence qui est construite par rapport au sujet de l'énoncé, qui est lui-même défini par rapport au locuteur.

Considérons la série d'exemples ci-dessous :

19. Fas wiy naan

Fas	w-	-i	-y	naan
Cheval ₆	M.CL ₆	DF-PROX	INACC	boire

Le cheval qui boit. (proche du locuteur)

En (19), l'emploi de l'indice « -i » est la marque d'une coïncidence entre la localisation du cheval à celle du locuteur.

20. Fas way naan

Fas	w-	-a	-y	naan
Cheval ₆	M.CL ₆	DF.EL	INACC	boire

Le cheval qui boit. (éloigné du locuteur)

En (20), le terme « éloigné » ne convient sans doute pas pour rendre compte d'une différence de localisation entre le cheval et le locuteur. Le cheval peut ne pas être éloigné, mais, ce qui transparait c'est que, dans la dite situation, le cheval est dans un espace-temps que le locuteur-énonciateur considère comme n'étant pas identifiable à l'espace-temps repéré par rapport à lui-même. La différenciation demeure alors dans le fait que l'on puisse mettre en avant une situation origine (S_0) qui diffère de la situation du procès (S_2).

21. Fas wuy naan

Fas	w-	-u	-y	naan
Cheval ₆	M.CL ₆	REL	INACC	boire

Un cheval qui boit.

En (21), le cheval en question n'est ni proche, ni éloigné, il est en deçà de toute localisation par rapport au locuteur. L'indétermination transparait, un tant soit peu, par la traduction en français, par « un cheval » qui rend compte d'un cas d'extraction au sein d'une classe donnée.

En conclusion, en (19) et (20), avec l'emploi des deux suffixes **-i** et **-a**, il y a une détermination qui est apportée à cheval, qui est localisé et donc spécifié. Avec le suffixe **-u**, en (21), le cheval n'est ni localisé, ni spécifié par rapport à un locuteur. Le tableau ci-

dessous, emprunté à Robert (1998 : 6), présente les diverses relations entre la situation d'énonciation et la situation du procès dont les indices spatiaux sont les marqueurs.

Sit₀ : Situation d'énonciation (deixis : espace-temps, locuteur)

Sit₂ : situation du procès (espace-temps et sujet du procès)

-i- : Sit₂ = Sit₀[identification entre les deux situations]

-a- : Sit₂ ≠ Sit₀[différenciation entre les deux situations]

-u- : Sit₂ ω Sit₀[rupture entre les deux situations]

En somme, les indices spatiaux du wolofs **-i-**, **-a-**, **-u-**, affixés aux marqueurs de classe, jouent clairement un rôle de détermination. Ils donnent une information et une spécification supplémentaires que l'occurrence ne peut avoir elle-même. Par conséquent, les éléments sont localisés par rapport à une situation, c'est-à-dire un espace-temps, et un énonciateur qui prend en charge l'énoncé. A chaque fois, qu'une occurrence est déterminée, par exemple, par les marqueurs situationnels « bi » ou « ba », on note qu'elle entre en relation avec une situation qui lui sert de repère.

Les diverses constructions, étudiées dans cette section, montrent que les marqueurs de classe ont un rôle important dans la construction de la détermination dans un énoncé. Les marqueurs de classe sont aussi des marqueurs de nominalisation qui interviennent dans la classification et la catégorisation des nominaux en wolof. Cependant, une interrogation demeure, comment se construisent les nominaux en wolof ?

1.1.4. La construction du nom en Wolof

En wolof, il y a plusieurs procédés de construction et de dérivation nominales : l'alternance consonantique, la pré-nasalisation et la suffixation, que nous détaillons dans cette section. Notons, par ailleurs, que le premier moyen est, comme nous l'avons déjà relevé, l'adjonction du marqueur de classe à la base lexicale sans aucune modification. En outre, quelle que soit le moyen de dérivation employé, l'élément construit est nécessairement déterminé par un marqueur de classe.

L’alternance consonantique est un changement de la consonne initiale du mot, la base verbo-nominale se modifie dans une construction nominale, ainsi, « s » devient « c » comme dans : sacc (V : voler) > cacc gi (N : le vol).

22. Dawda moo **sacc** ginaaru Baay Musa.

Dawda moo **sacc** ginaar.u baay Musa
 Daouda EMPH.SJ voler poule.GEN père Moussa
 C’est Daouda qui a volé la poule de Père Moussa.

23. Ab **cacc** gu ñaaw moo ko dal demb.

Ab **cacc** gu ñaaw moo ko dal demb
 M.CL₈ vol M.CL₄-REL être vilain EMPH.SJ 3SGO toucher hier
 Litt : Un vol qui est moche l’a touché hier.
 Un vilain vol lui est tombé dessus, hier

Nous constatons que la base « fo » est verbale et la dérivation nominale est construite par une alternance consonantique « po m. » :

24. Moodu mu ngi **fo** ak rakkam Amadu.

Moodu moo ngi Fo ak rakk.am Amadu
 Modou EMPH.SJ PRES jouer avec petit.frère.POSS1SG Amadou
 Litt : Modou, lui, joue avec son petit frère, Amadou.
 Modou joue avec son petit frère Amadou.

25. Moodu jangal na Amadu **po** mu tudd wuuri.

Moodu jangal na Amadu po mu tudd wuuri
 Modou apprendre PFT Amadou jeu₂ M.CL₂ s’appeler wuuri
 Modou a appris à Amadou un jeu qui s’appelle “wuuri”.

La pré-nasalisation consiste à rajouter une consonne nasale « n » ou « m » à l’initiale consonantique du mot. Cette dérivation s’accompagne toujours d’un marqueur de classe. Ainsi, « j » devient « nj » comme dans : jaay (V : vendre) > njaay mi (N : la vente)

26.	Wowal ma waa jale, mu jaay ma benn kilo.									
	Wo-wal	ma	waa	jale	mu	jaay	ma	benn	kilo	gerte
	Appeler-APPL	1SGO	gars	DEM	3SG	vendre	1SGO	un	kilo	arachide
	Hèle-moi ce gars-là, qu’il me vende un kilogramme d’arachide.									

27. Musa moomu lanu denk mbirum jënd mi ak **njaay mi**. (Int.)

Musa moomu lanu denk mbir.um jënd mi ak **njaay mi**
 Moussa EMPH.SJ 1PL confier affaire.REL achat₂ M.CL₂ avec vente₂ M.CL₂

Litt : Moussa, lui, on lui a confié les affaires de l'achat et de la vente.

C'est à Moussa que l'on a confié tout ce qui est relatif à l'achat et à la vente.

La suffixation : il s'agit, ici, pour construire un nom, d'adjoindre à la base lexicale un suffixe dérivatif. La construction résultante s'accompagne toujours d'un marqueur de classe. En adjoignant à une base lexicale le suffixe « -eel », on construit un nom comme dans : bëgg (V : aimer, vouloir) > mbëggeel bi (N : l'amour)

28. Nit ku ne ak **mbëggeelam**.

Nit ku ne (var. nekk) ak mbëggeel.am
 Personne M.CL₁-REL être avec vouloir.POSS3SG

Litt : Chaque personne est avec son amour

Chaque personne (chacun) a son amour.

Pour certaines dérivations, il y a la présence simultanée de plusieurs de ces procédés. Par exemple, la pré-nasalisation peut s'accompagner de la suffixation. Pour qu'une base prenne le statut d'un nom, il faut en plus de ces procédés dérivatifs, l'adjonction obligatoire du marqueur de classe qui va définir la valeur sémantique et les éventuels accords.

Par ailleurs, retenons, qu'en dehors de ces procédés de dérivation décrites ci-dessus, la simple adjonction d'un marqueur de classe à certaines bases lexicales suffit à dériver celles-ci en nominaux.

En résumé, le système de classification des noms est un moyen de regrouper divers lexèmes grâce à des caractéristiques communes véhiculées par le marqueur de classe qui les détermine. C'est pourquoi Creissels (1999 : 184) écrit :

« Contrairement à ce que suggère la terminologie en vigueur [...] le terme de genre dans la description des langues indo-européennes et le terme de classe

nominale dans la description de langues Niger-Congo, désignent deux types d'organisation du système nominal qui, si on en dégage les principes essentiels de fonctionnement, apparaissent en réalité très peu différente l'un de l'autre.»

Creissels souligne également que la différence entre ces deux systèmes de classification est moins importante. Au-delà de la distinction, le système de classification nominale des langues Niger-Congo en général et celui du Wolof en particulier, est un moyen de regrouper des nominaux suivants des caractéristiques communes. Ces caractéristiques proviennent de la syntaxe, de la sémantique et de la morphologie.

1.2. Le système verbal wolof

Nous voulons reprendre à notre compte ici la définition que propose Ndiaye-Correard (2005), du syntagme verbal, c'est-à-dire, un syntagme ayant un lexème verbal comme noyau. On s'intéresse dès lors aux différentes constructions verbales du wolof. D'abord, la conjugaison du wolof se fait par l'adjonction d'un affixe ou d'une marque flexionnelle à la base. Cet affixe est, suivant les cas, antéposé ou postposé à la base verbale.

La conjugaison en wolof, se réalise grâce à une base lexicale invariable à laquelle on adjoint des affixes portant les marques de IPAM (Indice, Personne Aspect-temps ; Mode) (cf. Perrin 2005 : 22). Ces marques flexionnelles mettent en lumière tant les rôles sémantiques que les relations grammaticales. Elles portent la marque du sujet en personne et nombre, les déterminations aspectuelles et modales. Certains de ces marqueurs sont appelées modalisateurs par Guérin (2011 : 42)

« Par modalisateur, nous faisons référence à des mots, séparés du verbe lexical, portant les informations de mode. Ils ne semblent pas constituer une sous-catégorie des verbes en wolof, car ils ne satisfont pas aux critères d'identification [...]. La présence d'un modalisateur contraint l'ordre des éléments dans la phrase. »

La valence, c'est-à-dire le nombre d'actants qu'un verbe est susceptible de régir, des verbes en wolof se construit grâce à un système de suffixation. Suivant le suffixe qui est affixé à une base, la conjugaison est différente. Une liste de ces suffixes avec les types de valence qu'ils engendrent est proposée par Creissels et Nouguié-Voisin (2008 : 290) :

Type de valence	Marqueurs possibles
milieu	-u
causatif	-e, -al, -le, -lu, -loo
applicatif	-e, -al
Co-participation	-e, -oo, -ante, -andoo, -aale
antipassif	-e
possessif	-le

On note qu'en wolof les mêmes changements de valence peuvent être exprimés par différents suffixes et qu'un même suffixe peut être un marqueur de plusieurs changements de valence. Ainsi la valeur de chaque suffixe ne se définit qu'en contexte.

Les conjugaisons en wolof ont une valeur d'accompli sauf en cas de présence de la marque de l'inaccompli (di avec ces variantes d et y). Le lexème verbal et la marque flexionnelle sont le plus souvent séparés au niveau formel (ce qui permet l'insertion d'un clitique objet), mais ils apparaissent indissociables au niveau du fonctionnement.

1.2.1. Les types de verbes

Nous estimons que la distinction entre les types de verbes sera utile tout au long de notre description des procédés de redoublement en wolof. Les procédés que nous décrivons dans cette thèse ne se comportent pas de la même façon d'un type de verbe à un autre. Ils ne modifient pas, ou ne dérivent pas un verbe de la même façon. On distinguera les verbes d'action des verbes d'état ; on décrira également l'auxiliaire du wolof tel qu'il est vu par Diouf (2001). On pourra notamment voir comment l'auxiliaire et ces variantes se comportent dans la construction de l'aspect inaccompli. Selon Church (1981 : 20), l'inaccompli, exprime essentiellement trois significations : l'habituel, l'action en cours et le futur.

La différence entre verbe d'action et verbe d'état a été relevée par plusieurs descripteurs du wolof, entre autres Boilat (1858), Homburger (1939), Church (1981) et Stewart (1966). Ainsi, le wolof pose une distinction entre les attitudes, indiquées par un verbe d'état, et certaines activités de l'esprit, qui sont indiquées par un verbe d'action. Il peut y avoir des critères sémantiques qui illustrent un verbe d'action. Le verbe d'action peut donc être transitif ou intransitif, tandis que le verbe d'état est souvent qualificatif.

- **Les verbes d'action**

Au sein des verbes d'action, nous distinguons les verbes transitifs et les verbes intransitifs. Un verbe d'action étant un verbe exprimant une action ou un fait réalisé ou subi par le sujet.

Prenons quelques exemples de verbes employés soit sous forme transitive, soit sous forme intransitive.

En (29), il s'agit d'une famille qui reçoit des invités, et dès leur arrivée la mère de famille dit à sa fille, qui est l'hôte des visiteurs :

29. Dinaa wax sama jaam bi ndax nu
 Di-naa wax sama jaam bi ndax nu
 INACC-1SG parler POSS1SG esclave₈ M.CL₈ à cause de 1PL
 Je vais dire à mon esclave, pour qu'on tue

reyal la am xar.

reyal la am xar
tuer.APPL EMPH.CL M.CL₂-IDF mouton₂
 un mouton pour toi.

En (29), on note l'emploi transitif du verbe d'action « rey » qui est à une forme applicative à cause de l'ajout de l'affixe « -al ».

En (30), dans la suite de l'histoire, la jeune fille veut d'abord ausculter son prétendant pour voir s'il n'a pas de cicatrice, car elle veut épouser un homme n'ayant aucune cicatrice.

30. Yaay, bala dara **xew** kat, def leen ndànk, ma wisit ko.
 Yaay bala dara **xew** kat def leen ndànk ma wisit ko
 mère avant rien **arriver** CONJ faire 3PL doucement 1SG visiter 3SGO
 Maman ! avant que rien n'arrive, faites doucement, je vais le visiter (scruter).

En (30), ci-dessus, le verbe d'action « xew » (arriver, survenir) est employé dans une construction transitive.

En (31), un génie voulant prétendre à la jeune fille capricieuse, fit œuvre de magie et ainsi une agréable odeur sentait dans la ville.

31. Latkoloñ gi **xeeñ** ci biir dëkk bi.

Latkoloñ	gi	xeeñ	ci	biir	dëkk	bi
Parfum ₄	M.CL ₄	sentir (bon)	PREP	ventre	ville ₈	M.CL ₈

Le Parfum sent bon dans la ville.

En (31), le verbe « xeeñ » est employé dans une construction transitive.

En (32), le génie dans sa manœuvre, éclaira toute la ville d'une lumière très brillante de telle sorte que même si une aiguille tombe au sol, on la retrouve. L'auteur en rend compte en ces termes :

32. Bu ca pusó wàddee sax dinga ko **for**.

Bu	ca	pusó	waddee	sax	di	nga	ko	for
REL	PREP	aiguille	tomber	même	INACC	2SG	3SGO	ramasser

Même si une aiguille y tombe, tu vas la ramasser.

En (33), un conteur raconte qu'une femme désirant avoir des informations sur des malheurs qui lui sont arrivés, demande l'intervention d'un charlatan :

33. Jongoma ji daaldi **yónni jibéer** ba.

Jongoma	ji	daldi	yonni	jibéer	ba
Dame ₅	M.CL ₅	ainsi	envoyer	charlatan ₈	M.CL ₈

Ainsi, la dame a envoyé (envoyé chercher) le charlatan.

Les quelques exemples vus ci-dessus ont permis de mettre en lumière l'emploi de certains verbes d'actions en wolof.

- **Les verbes d'états**

Ces verbes auront en français pour équivalent des formes du type :

< être + adjectif >

Ces lexèmes sont des verbes et non des adjectifs eu égard aux constructions dans lesquelles on les retrouve. Leur distribution ainsi que leur fonctionnement participent à leur classification comme verbes. Selon Church (1981 : 20), ce type de verbe peut se construire à l'inaccompli et dans ce cas, il a deux valeurs : l'habituel et le futur. Ces types de verbes donnent des caractéristiques à des éléments, ils décrivent un état, une manière d'être. Dans la série d'exemples ci-dessous, les verbes ont un fonctionnement correspondant à celui d'un verbe d'état.

En (34), ci-dessous, le narrateur relate les aventures d'une épouse infidèle qui se fera prendre par son époux, dans le passage ci-dessous, elle donne un rendez-vous à son amant qui n'est autre que le disciple de son époux :

34. Jabar ju **ndaw** ji daldi né ndongo bi na fa dem.

Jabar ju ndaw ji daldi ne ndongo bi na fa dem
 Epouse₅ M.CL₅ être-petit M.CL₅ ainsi dire disciple⁸ M.CL₈ OBLIG LOC aller
 Ainsi, la jeune épouse dit au disciple de se rendre dans ce lieu.

En (35), la même jeune femme dit à son amant tout ce qu'elle fera et portera pour leur entrevue :

35. Juróom-ñaari kilóoy fer yu **weex**, dinaa ko sol.

Juroom- ñaar-i kilooy fer yu **weex** dina ko sol
 Cinq-deux-PL kilo perle₁₀ M.CL₁₀-REL **être blanc** FUT. 3SGO porter
 Je porterai sept kilogrammes de perles blanches.

En (36), dans un autre conte, on raconte l'histoire d'une enfant qui a fait un long voyage initiatique et qui à son retour a pu acquérir une grande richesse, et construire une nouvelle ville :

36. Doomu xale bi nekk buuru dëkk bu **bees** bi.

Doomu	xale	bi	nekk	buuru	dëkk	bu	bees	bi
Fils.GEN	enfant	M.CL ₈	être	roi.GEN	ville ₈	M.CL ₈	être neuf	M.CL ₈

Le fils de l'enfant devint le roi de la nouvelle ville.

En (34), (35) et (36) les verbes « ndaw », « weex » et « bees » sont construits par le biais de relateur « ju », « yu » et « bu » qui mettent en lumière la relation qui existe entre les nominaux et les verbes qui introduisent des caractéristiques de ces nominaux.

- **L'auxiliaire**

Suivant les grammaires, en wolof, on n'a généralement qu'un seul auxiliaire, « di », avec ses variantes « d » et « y » qui marquent l'inaccompli (INACC). La variante « d » apparaît avec les marques de temps et la négation (doon, daa, daan, dee, du).

37. Bès bu mag bi ñëpp doon xaar.

Bès	bu	mag	bi	ñëpp	d-oon	xaar
Jour ₈	M.CL ₈ -REL	être grand	M.CL ₈	tous	INACC-PASSE	attendre

Le grand jour que tous (tout le monde) attendaient.

La construction à l'accompli de cet énoncé montre le déplacement du suffixe marquant le passé. A l'accompli, il s'attache au verbe et à l'inaccompli, il est antéposé au verbe et s'attache à l'auxiliaire.

38. Bès bu mag bi ñëpp **xaaroon**.

Bès	bu	mag	bi	ñëpp	xaar-oon
Jour	M.CL ₈ -REL	être grand	M.CL ₈	tous	attendre.PASSE

Le grand jour que tous avaient attendu.

Les deux autres variantes se retrouvent dans tous les autres cas :

- « di » est pré-posé au clitique pour construire l'aspect inaccompli.

39. Nga di ko jam.

Nga	di	ko	jam
2SG	INACC	3SGO	piquer

Litt : Tu es en train de le piquer
Tu le piques.

- « y » est post-posé voire suffixé à un clitique à finale vocalique.

40. Nga koy jam.

Nga ko- -y jam
2SG 3SGO INACC piquer

Litt : Tu es en train de le piquer
Tu le piques.

- « di et y » après un marqueur de classe introduisant un relatif :

41. Fas wi di naan.

Fas wi di naan
Cheval M.CL₆ INACC boire

Litt : Le cheval qui est en train de boire.
Le cheval qui boit.

42. Fas wiy naan.

Fas wi- -y naan
Cheval M.CL₆ INACC Boire.

Le cheval qui boit. (Qui est en train de boire)

- « di et y » après les marqueurs d'emphase comme « da, daf, et dafa »

43. Dafay jox fas wi ngooñ.

Dafa- -y jox fas wi ngooñ
EMPH.3SG INACC donner cheval M.CL₆ foin

Litt : Il être en train de donner du foin au cheval.
Il donne du foin au cheval.

Nous notons que les emplois de « di » et « y » semblent dépendre du locuteur car les deux formes sont interchangeables dans les mêmes contextes. Cependant, une analyse en profondeur de ces marqueurs mettrait, sans doute, en lumière les contraintes à l'apparition de tel ou tel marqueur dans telle ou telle situation. Etant donné notre objet d'étude dans cette thèse, nous avons présenté les différents types de verbes en wolof, selon la grammaire actuelle de la langue, pour ensuite voir comment le procédé de reduplication intervient à ce niveau.

1.2.2. Les conjugaisons en wolof

Les conjugaisons⁵⁹ du wolof sont au nombre de dix, il s'agit : du parfait, de l'aoriste, du présentatif, de l'emphatique du verbe, de l'emphatique du sujet, de l'emphatique du complément, du négatif, du négatif emphatique, de l'impératif et de l'obligatif.

- **Le parfait** qui est appelé « mise en relief du verbe » par Diouf (2009 : 91), est la conjugaison qui sert à mettre l'accent sur l'action, mais dans ce cas le verbe n'est pas focalisé. Elle se forme en utilisant le marqueur de conjugaison « na ».

44. Musa dem **na** tuggal.

Musa	dem	na	tuggal
Moussa	partir	PFT	Europe

Moussa est parti en Europe.

- **L'aoriste** saisit un procès en bloc comme un point, avec une indétermination temporelle : le procès est alors repéré par rapport à une situation non spécifiée (en attente de repérage), d'où la compatibilité avec (passé, présent, futur) mais aussi la dépendance par rapport à l'élément contextuel qui servira de repère. (Robert 2010 : 8)

45. Ma dem – Je pars

- **Le présentatif** est la conjugaison utilisée pour présenter un procès. Il sert à attirer l'attention du destinataire. Cette conjugaison ne se construit pas avec les marqueurs de la négation. Il se construit avec « ng » comme en (46) :

46. Musa mu **ngi** dem tuggal.

Musa	mu	ngi	dem	tuggal
Moussa	3SG	PRES	partir	Europe

Moussa part (s'en va) en Europe

⁵⁹ Pour une discussion plus complète sur les conjugaisons en wolof, consulter les travaux de Stéphane Robert, d'Eric Church, et pour les expressions du temps en wolof la thèse de Loïc Michel Perrin sera d'un très grand apport.

- **L'emphatique du verbe** est la conjugaison qui sert à focaliser le verbe. Elle se construit grâce au marqueur de conjugaison « dafa » ou sa forme contractée « da ».

47. Musa **dafa** dem tuggal.

Musa	dafa	dem	tuggal
Moussa	EMPH.VB	partir	Europe

C'est que Moussa est parti en Europe.

- **L'emphatique du sujet**, ou « mise en relief du sujet » chez Diouf (2009 : 86), est la conjugaison qui met le focus sur le sujet. On la forme en mettant le sujet en tête de phrase et en utilisant le marqueur « a ».

48. Musa **moo** dem tuggal.

Musa	moo	dem	tuggal
Moussa	EMPH.SJ	partir	Europe

C'est Moussa qui est parti en Europe.

- **L'emphatique du complément** ou « mise en relief du complément » (Diouf 2009 : 93), sert à focaliser le complément. Il se forme en mettant le complément en tête de phrase et en utilisant le modalisateur « la ».

49. Musa tuggal **la** dem.

Musa	tuggal	la	dem
Moussa	Europe	EMPH.CL	partir

C'est en Europe que Moussa est parti.

Les conjugaisons emphatiques (ou focalisantes) extraient une partie de l'énoncé et la mettent en avant par le biais d'une focalisation. La focalisation qui a, selon Caron (1998 : 206), pour fonction la rhématisation d'un terme ou d'un circonstant d'une relation prédicative. En termes d'opérations, on affaire à l'identification exclusive d'un « seul » terme (le terme focalisé) co-référencié à une variable prédicative ou circonstancielle. L'assertion portant sur cette identification, la relation prédicative elle-même est considérée et présentée par l'énonciateur comme hors préconstruite.

En wolof, la focalisation est exprimée par la flexion verbale. La morphologie du verbe intègre une distinction relative à l'organisation discursive, la hiérarchie discursive reçoit alors une expression morphologique qui contraint le choix de la conjugaison. La forme verbale varie selon la nature syntaxique de l'élément qui est en fonction prédicative. Les conjugaisons emphatiques mettent en avant un des composants syntaxiques qui, outre sa fonction syntaxique (sujet, verbe, complément) a une fonction informative particulière dans l'énoncé. Il en est le focus.

- **Le négatif** est construit en wolof par le biais du marqueur de conjugaison « -ul » ou de sa variante « -u ».

50. Musa dem**ul** tuggal.

Musa	dem-	-ul	tuggal
Moussa	partir	NEG	Europe

Moussa n'est pas parti en Europe.

- **Le négatif emphatique** est employé pour focaliser le verbe au sein d'une construction négative. Cette conjugaison se construit à l'aide du modalisateur « du ».

51. Musa **du** dem tuggal.

Musa	du	dem	tuggal
Moussa	NEG.EMPH	partir	Europe

C'est que Moussa ne pars en Europe.

- **L'impératif** est la conjugaison servant à donner des ordres ou des conseils. On ne la retrouve qu'aux deuxièmes personnes du singulier et du pluriel. Cette conjugaison se construit en mettant le suffixe verbal -al au singulier, et -leen au pluriel.

53. Hey Musa ! Dem**al** tuggal.

Hey	Musa	dem	al	tuggal
INTERJ	Moussa	partir	IMP	Europe

Hé Moussa ! Pars en Europe !

- **L'obligatif** est la conjugaison qui sert à rendre compte de la volonté du locuteur. On utilise cette conjugaison pour donner des instructions, pour formuler des demandes. Pour la former, on utilise le modalisateur « na ».

-

54. Musa ! **Na** dem tuggal.

Musa	na	dem	tuggal
Moussa	OBLIG	partir	Europe
Moussa! qu'il parte en Europe!			

Nous notons que la construction de l'obligatif passe par l'antéposition de « na » par rapport à la base verbale.

En résumé

Nous avons présenté les principales caractéristiques du wolof, en nous focalisant d'abord sur le système de classification nominale, et les différentes valeurs et fonctions des marqueurs de classe. En fonction de leurs emplois, ils peuvent introduire une différenciation sémantique avec un nom polysémique. Suivant les cas, ils sont indices d'accords ou indices spatiaux ; dans ce cas, l'interaction entre le marqueur de classe et les relateurs (a, i, u) est la marque de diverses opérations. De façon générale, ils introduisent une spécification sur un élément et c'est en ce sens qu'ils sont des marqueurs de détermination. Nous avons ensuite montré comment le verbe en wolof se construit. De ce fait, nous avons vu les différents types de verbes, ce qui a permis de rendre compte de l'absence d'adjectifs en wolof. Enfin, nous avons vu les différentes conjugaisons employées dans cette langue.

Chapitre 2 : Les unités rédupliquées

Dans la littérature linguistique du wolof, la réduplication est considérée comme un des procédés de dérivation nominale. Ainsi Sauvageot (1965 : 167) avance que : « la réduplication est à considérer de par les fonctions qu'elle assume comme un procédé morphologique particulier de dérivation [...]. La réduplication est utilisée :

- a) à la formation de nominaux : nous la dénommerons réduplication nominale ;
- b) à l'expression de l'intensité : nous l'appellerons réduplication morphologique.»

Notre objectif, dans ce chapitre, est de mettre en avant les principales caractéristiques de ce procédé.

Nous décrivons les différentes classes syntaxiques qui admettent la réduplication. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur la nature de la forme rédupliquée. Nous examinons la réduplication du lexème de base, du nom, du verbe, de l'adverbe (ainsi que de l'idéophone) et enfin des numéraux. Au sein des nominaux nous distinguons, à la suite de la réduplication, les noms communs, les noms de peuple et de catégorie sociale, les noms d'animaux et de plantes. Il s'agira donc de montrer comment se construit la réduplication. Par exemple, les noms communs, peuvent être formés par la réduplication d'une base lexicale, par la réduplication d'un nom propre, d'un patronyme, d'un toponyme. Nous nous intéresserons également aux nominaux qui n'ont aucune correspondance avec un élément simple dans la langue. Après la description de la réduplication, nous décrirons la répétition en nous fondant sur les deux catégories lexicales que sont le nom et le verbe. Nous verrons grâce à cet échantillon, comment la répétition se construit en général en wolof.

2.1. Le nom

La réduplication nominale en wolof concerne :

- a) la base lexicale
- b) les toponymes
- c) les prénoms et patronymes
- d) les noms communs
- e) et enfin, les noms n'ayant pas de correspondants non rédupliqués

2.1.1. La base lexicale rédupliquée

En wolof, les bases lexicales ne sont pas de prime abord catégorisées comme des noms ou des verbes, mais le deviennent dans certains contextes. Pour ce qui concerne la dérivation nominale, nous avons vu que, le wolof a recours à l'adjonction du marqueur de classe à la base lexicale, à la réduplication et à d'autres procédés de dérivation telles que la pré-nasalisation, la suffixation etc.

Signalons que les éléments que nous décrivons dans cette section sont considérés par d'autres linguistes comme des « noms déverbaux » (cf. Sauvageot (1965), McLaughlin (2006), c'est-à-dire des noms formés par dérivation à partir de verbes. McLaughlin (2006 : 170) parle de « verb-to-noun derivation », en d'autres termes une dérivation « du nom à partir d'un verbe ». Cette analyse semble supposer que la base lexicale est un verbe ; cependant, tel n'est pas toujours le cas.

Ainsi, ce terme ne sera pas retenu dans le cadre de notre description, car, certaines bases lexicales simples ne sont ni verbales, ni nominales a priori. Ce sont les différentes constructions qui catégorisent les différents éléments dans le cas d'une dérivation nominale sans l'emploi de dérivatif. Toute catégorisation est, donc, le résultat de plusieurs opérations ; par exemple pour le nom, on a la combinaison du contexte, de la syntaxe mais aussi du marqueur de classe.

En réalité, ce que McLaughlin et Sauvageot appellent les « déverbaux rédupliques » en wolof sont, d'après nous, des nominaux formés comme suit :

Base lexicale (BASE) - Base lexicale (COPIE) + Marqueur de Classe

Dans ce qui suit, le trait d'union est employé comme marque diacritique pour signaler les éléments formés par la réduplication ; ce qui met en exergue la relation d'interdépendance entre la base et la copie (ou rédupliquant).

En (55), ci-dessous, « bëgg » (base lexicale) se réduplique et donne « bëgg-bëgg b » (nom). Moussa semble critiquer les choix de Malick, ce dernier tente de lui rappeler qu'il a le droit de faire ses propres choix :

55. Nit ku ne ak ay **bëgg-bëggam**.

Nit	ku	ne	ak	ay	bëgg	bëgg	am
Individu	M.CL ₁	être	avec	M.CL ₁₀ -IDF	vouloir	COPIE ₁₀	POSS.3SG

Litt : Individu est avec les vouloir-vouloir à lui.

A chaque personne ses propres goûts (ses vouloirs).

La forme rédupliquée « **bëgg-bëgg** » est un nom, puisqu'elle répond aux critères de la classe des nominaux en wolof : la forme « **bëgg-bëgg** » combinée à « **ay** ». En (55) donc, Malick montre que « les goûts » sont très personnels et la réduplication est un moyen de rendre compte de cette réalité. En effet, la réduplication d'une unité lexicale de base véhicule un sens différent de celui qu'engendre un nominal construit par d'autres moyens de dérivations. Nous reviendrons sur le fonctionnement de la réduplication plus loin.

Si on contraste « **bëgg-bëgg b** » et « **mbëggeel g** », construits tous deux à partir de la même base « **bëgg** », on constate une différence au niveau des propriétés représentées.

56. Nit ku ne ak **mbëggeelam**.

Nit	ku	ne	ak	ay	mbëggeel.am
Personne	M.CL ₁ -REL	être	avec	M.CL ₁₀ -IDF	fait de vouloir.NOM.POSS3SG

Litt : Chaque personne est avec son amour

A chaque personne son amour.

Il apparaît en contrastant les exemples (55) et (56) que l'unité dérivée suite à une reduplication et celle dérivée suite à une suffixation, sont différentes tant morphologiquement que sémantiquement. On ne peut utiliser l'une ou l'autre forme dans n'importe quel contexte. En (56), le terme « **mbëggeel** » issu de la suffixation de « -eel » ne s'utilisera que dans le contexte où le locuteur rend compte de « l'amour ». Dans les autres cas à savoir, quand on rend compte du désir, de la volonté et du vouloir, on emploie la forme redoublée « **bëgg-bëgg** ».

Enfin, la dérivation directe sans modification du lexème de base « bëgg » sans passer par l'utilisation du suffixe ou par la reduplication n'est pas envisageable. Ainsi l'exemple ci-dessous n'est pas attesté :

57. * Nit ku ne ak ay **bëggam**.

Nit	ku	ne	ak	ay	bëgg.am
Personne	M.CL ₁ -REL	être	avec	M.CL ₁₀ -IDF	fait de vouloir.POSS3SG

* Chaque personne avec ses faits de vouloir

Ainsi, l'importance de la reduplication en wolof apparaît par la différence introduite par les unités « **bëgg-bëgg** » et « **mbëggeel** », toutes deux construites à partir de la même forme simple non dérivée.

Considérons un autre exemple de reduplication d'une base lexicale. Dans l'exemple qui suit, la base lexicale « **degg** » se dérive en « **degg-degg** ». On parle de la rumeur, par le biais d'un proverbe. Le locuteur met en relief la difficulté de maîtriser les rumeurs.

58. **Degg-degg** amuli tank waaye

Degg	degg	am.ul	i	tank	waaye
Fait d'entendre	COPIE	avoir.NEG	PL	pied	mais

Litt : L'entendre-entendre n'a pas de pieds, mais traverse l'eau.

La rumeur n'a pas de pieds, mais

jall na am ndox.

jall	na	am	ndox
traverser	PFT	M.CL ₂ -IDF	eau ₂

elle traverse l'eau.

En (58), dès lors, la reduplication est un moyen de dériver une forme nominale. Les traductions proposées pour cette forme sont « la rumeur » et dans certaines situations « la nouvelle ». D'après nous, avec cette construction il est question de « l'entendu ». On envisage un fait ou une réalité dont la seule connaissance dont dispose le locuteur est le fait « d'avoir entendu ». Nous notons que les deux unités constitutives de la forme redupliquée sont contiguës. En effet, la base ne se construit pas sans la copie et vice versa, les deux éléments sont indissociables. La construction nominale est donc le résultat de la juxtaposition entre les deux unités. Ainsi, dans la même situation, (59) est mal formé :

59. * **Degg** amuli tank waaye jall na am ndox.

Degg am.ul i tank waaye jall na am ndox
 Fait d'entendre avoir.NEG PL pied mais traverser PFT M.CL₂-IDF eau₂
 Litt : L'entendre n'a pas de pieds, mais traverse une eau.
 * L'entendre n'a pas de pieds, mais elle traverse l'eau.

En (59), on note que la construction n'est pas attestée parce que la forme simple « **degg** » n'est pas substituable à la construction redupliquée « **degg-degg** ». La dite forme simple ne se retrouve qu'en situation prédicative. La construction nominale par reduplication engendre une interprétation sémantique qui est absente avec les autres types de dérivations. Observons (60), où, à partir de la base simple « **degg** », on dérive par suffixation un nominal, « **deggoo** » qui ne peut se substituer à la forme redupliquée « **degg-degg** » :

60. * **Deggoo** amuli tank waaye jall na am ndox.

Degg.oo am.ul i tank waaye Jall na am ndox
 Entendre.NOM. avoir.NEG DET.PL pied mais traverser PFT M.CL₂ eau
 Litt : L'entendre n'a pas de pieds mais elle traverse une eau.
 L'entente n'a pas de pieds, mais elle traverse l'eau.

En (60), la construction est inacceptable du fait de l'usage de la dérivation nominale par suffixation qui construit un nominal dont les propriétés ne peuvent être actualisées dans cette situation.

Enfin, quand on emploie « **degg-degg g** » en (58), on rend compte d'un événement dont notre connaissance se limite au fait de « l'avoir entendu ». Le fait en question ne peut être affirmé avec certitude. Le locuteur n'a aucune possibilité de vérification des faits. Il ne s'agit que de « l'entendu », d'où la traduction en français avec « la rumeur » ou encore « la nouvelle ». La réduplication construit un nom qui recouvre des propriétés propres au « fait d'entendre ». Cependant avec « **deggoob** », en (60), construit par suffixation, les propriétés véhiculées n'ont rien à voir avec « l'entendu » ou, avec la « rumeur ».

Prenons un autre exemple pour voir la différence qu'il y a entre l'unité lexicale non-rédupliquée et la forme rédupliquée.

Le contexte, en (61), est une discussion entre un jeune homme, qui a réussi dans la vie, et son grand père, qui le prévient des méfaits possibles de l'arrogance naissant de la richesse :

61. Bu la **am-am** taxa bëw, ndax ñak du wees.

Bu la **am am** taxa bëw ndax ñak du wees
 NEG EMPH.CL avoir COPIE causer aboyer car perdre NEG-EMPH tarder
 Litt : Que l'avoir ne te fasse pas aboyer, car perdre peut ne pas tarder.
 Que l'avoir (la richesse) ne te fasse aboyer, car sa perte peut arriver.

En (61), la dérivation nominale « **am-am b** » se réalise grâce à la réduplication de la base lexicale « **am** ». Contrastons cet exemple avec (62) ci-dessous, où la forme rédupliquée « **am-am** » est remplacée par la forme simple « **am** » :

62. Bu la am taxa bëw, ndax ñak du wees.

Bu la **am** taxa bëw ndax ñak du wees
 NEG 2SGO avoir causer aboyer car perdre NEG-EMPH tarder
 Litt : Qu'avoir ne te fasse pas aboyer, car perdre peut ne pas tarder.
 Qu'avoir ne te fasse pas aboyer, car perdre peut arriver.

En (62), l'unité lexicale non rédupliquée employée, construit un prédicat verbal qui véhicule les propriétés de « avoir ». Elle se retrouve dans une construction où elle a un statut prédicatif. Ce faisant, le contexte participe, donc, à la catégorisation de la base lexicale dans certains emplois. Les wolophones interrogés ont clairement différencié

l'emploi verbal en (62) et l'emploi nominal en (61). La base lexicale « **am** » se nominalise, donc, grâce à la reduplication.

La distinction entre l'unité simple non redupliquée et l'unité redupliquée apparaît également dans les deux exemples ci-dessous.

La situation, en (63), est que, le grand père de Sira, lui décline l'identité du porc épic, vu que cette dernière vivant en ville n'en a jamais vu :

63. Saaw dafa am ay **jam-jam**.

Saaw	dafa	am	ay	jam	jam
Porc-épic	EMPH.SJ-3SG	avoir	M.CL ₁₀ -IDF	fait de piquer	COPIE ₁₀

Le porc-épic a des piquants.

Dans cette exemple, on note que le nominal « **jam-jam** » se construit à partir du lexème de base « jam » qui fonctionne suivant les contextes comme un verbal. Cependant, dans l'usage, il n'est pas rare d'entendre des wolophones employer la forme simple pour construire un nominal, c'est-à-dire « jam bi ». Mais de tels emplois sont marginaux, car la plupart emploie la forme redupliquée pour construire le nominal correspondant au français à « piquant » ou « piquêre ».

Le contexte en (64) est : Malick est en consultation chez son médecin à la suite d'un accident de travail, après avoir enlevé le bandage le médecin lui dit:

64. Sa **lakk-lakk** bi wër na.

Sa	lakk	lakk	bi	wër	na
2SGO	fait de brûler	COPIE ₈	M.CL ₈	guérir	PFT

Ta brûlure est guérie.

Nous constatons, en (64), les mêmes phénomènes que dans les précédents exemples. En effet, la forme redupliquée semble être, dans l'usage actuel, en concurrence avec la forme simple dérivée uniquement par l'adjonction d'un marqueur de classe. Toutefois, la forme redupliquée semble plus naturelle dans les constructions nominales comme en (64) ci-dessus.

Enfin, la série d'exemples décrites dans cette section montrent qu'en wolof, des bases lexicales peuvent avoir recours à plusieurs types de dérivations pour construire les nominaux, (voir « **bëgg** » et de « **degg** »). Il y a aussi en wolof des noms que l'on ne construit que par la réduplication de la base lexicale comme avec « **am-am** ». Ou d'autres encore, « **jam-jam** » et « **lakk-lakk** », où les formes rédupliquées sont en concurrence avec des formes simples dérivées uniquement par l'adjonction du marqueur de classe.

En outre, dans les exemples analysés ci-dessus, la réduplication d'une unité lexicale de base, a pour fonction de construire un nom, qui est déterminé par la présence du marqueur de classe qui est une marque de la nominalisation, en wolof.

Nous retenons donc, qu'en wolof, la base lexicale simple se modifie suivant plusieurs critères. Cette dérivation se fait entre autres grâce à la réduplication qui construit des valeurs particulières. Les exemples étudiés ci-dessus, où l'on contraste les différentes formes de dérivation des bases lexicales, font apparaître l'importance de la réduplication dans la morphologie des noms du wolof. Les paires d'exemples montrent que les différentes formes nominales dérivées à partir d'une même base lexicale ne sont pas interchangeables, dans des contextes bien précis.

La forme rédupliquée est certes différente, au niveau morphologique mais aussi au niveau sémantique, des autres formes dérivées, mais elle est également à différencier de l'unité lexicale simple et des propriétés que celle-ci construit. Ces exemples illustrent, donc, une première classe d'éléments rédupliqués dont le correspondant non-rédupliqué est un lexème de base. Cette forme acquiert un statut nominal par l'adjonction du marqueur de classe combinée à la réduplication.

2.1.2. Les noms rédupliqués figés (sans simplex correspondant)

Il y a en wolof des noms rédupliqués qui n'ont pas, à l'état actuel de la langue, de correspondants simples non rédupliqués. En d'autres termes, il n'existe pas d'unité lexicale simple sujette à réduplication identifiable pour ces unités. Dans cette section, nous décrivons la forme rédupliquée qui s'avère être le seul accès aux différentes propriétés représentées par de telles formes. Dans la transcription des exemples, nous représentons la forme rédupliquée par les étiquettes : « Base » et « Copie » car la forme simple n'a pas de correspondance dans la langue.

Considérons ces exemples :

En (65), le contexte est : en discutant avec un commerçant de la situation dans le secteur du commerce qui fut détenu par les Libanais, et, qui ont été supplantés par les « vendeurs à la sauvette », le locuteur avance :

- 65 **Baana-baana** yi ñoo daane njaayum naari Bayruut yi.
Baana baana yi ñoo daan.e njaay um naar-i Bayruut yi
 Base COPIE M.CL₁₀ EMPH.SJ terrasser commerce REL maure₁₀ Beyrouth M.CL₁₀
 Litt : Les vendeurs à la sauvette, eux, ont terrassé le commerce des Maures de Beyrouth
 Ce sont les vendeurs à la sauvette qui ont terrassé le commerce des Libanais.

Quant à (66), il s'agit d'un attroupement qui a lieu sur la place principale d'un village, quand soudain surgit un des vieillards du village et, qui, surpris, veut savoir ce qui se passe et pose cette question :

66. **Tes-tes** ji lan la ?
Tes tes ji lan la
 Base COPIE₅ M.CL₅ INTER. EMPH.CL
 Litt : L'agitation, c'est quoi ?
 C'est quoi cette agitation ?

Les exemples ci-dessus (65 et 66) illustrent deux formes rédupliquées n'ayant pas de correspondants non rédupliqués. En wolof actuel, les bases suivantes : « ***baana b** », ou « ***tes j** » ne sont pas attestées. Cela pose la question de savoir dans quelle mesure on parle

de réduplication quand on ne peut pas isoler une forme simple qui est à la base de la construction rédupliquée. Nous proposons une réponse à cette question, dans la dernière partie de notre travail consistant en une synthèse des analyses menées tout au long de cette recherche.

Dans ces exemples, c'est la présence du marqueur de classe qui nominalise la forme rédupliquée, qui, employée dans d'autres contextes, pourraient avoir des propriétés verbales. La forme « **baana-baana** » correspond en français au « vendeur à la sauvette ». Une hypothèse formulée par un informateur, quant à la formation de ce mot, est que le vendeur en question sillonnant les rues auraient pu, pour vendre ses marchandises, crier : « **baax na, baax na** » (C'est bon, c'est bon) ; de là, il y aurait eu un glissement jusqu'à ce que les populations appellent le vendeur en question « **baax na-baax na** » qui donne maintenant « **baana-baana** ». Retenons, en tout état de cause, qu'aucune base simple n'est identifiable dans la langue.

En (66), la forme figée « **tes-tes** » est un nominal déterminé par l'adjonction de « **ji** ». Le locuteur rend compte de l'agitation sur la place du village. Qui dit « agitation » dit un « va et vient » incessant et donc avec cette forme, il y a une idée de dispersion voire d'éparpillement, qui se retrouve souvent dans les langues par le biais de la réduplication, comme nous l'avons, d'ores et déjà, relevé dans la première partie de cette thèse. La réduplication apparaît dans une telle situation comme un procédé de construction nominale car, elle permet de créer des termes « nouveaux ».

Dans ce sillage, observons un autre exemple.

Le contexte en (67) est le suivant : Sira, qui est enceinte, ne cesse de faire des va et vient dans la cour, ce qui pousse Waly à faire cette remarque :

67. **Waaŋ-waaŋ** ji dafa koy dimmali
Waaŋ waaŋ ji dafa ko- -y dimmali
 Base COPIE₅ M.CL₅ EMPH.SJ-3SG 3SGO INACC aider
 Litt : Le « waaŋ- waaŋ », elle, va l'aider dans le accoucher.
 C'est le va-et-vient qui va l'aider

ci wasin ji.
 ci wasin ji
 PREP accouchement₅ M.CL₅
 dans l'accouchement.

En (67), la séquence rédupliquée est formée par deux unités identiques et interdépendantes. On se rend compte que la forme simple n'est pas envisageable dans ce cas précis. L'élément simple « ***waan j** » n'est pas attesté dans la langue. La réduplication peut véhiculer une idée d'action répétitive, dans certains de ces emplois, ainsi, « **waan-waan j** » rend compte d'une action qui se répète, ce qui transparaît dans la traduction en français, un « va-et-vient ».

En (67), il y a donc une idée de réitération d'une action. Du coup, l'emploi de la réduplication pour construire de tels nominaux s'explique par le besoin de rendre compte d'une action dont la réalisation est iconiquement reliée à la réduplication.

En définitive, avec les formes rédupliquées ci-haut, il est impossible d'isoler un correspondant simple non-rédupliqué. En d'autres termes, ces lexèmes ne se retrouvent que sous formes composées ; nous parlons, dans ce cas, de réduplication figée. Dans cette même section, il y a, également, lieu de relever des exemples de réduplication figée avec des noms d'animaux (**lëpp-lëpp b.**, **bët-bëtoor b.**) et de plantes (**toor-toor b.**, **kar-kar b.**).

En (68), ci-dessous, on se rend compte qu'à un moment de l'année, les arbres fleurissent et quand le vent se lève, les fleurs tombent, le locuteur décrit ce phénomène :

68. **Toor-tooru** garab ya ngiy wadd.

Toor	-toor-	-u	garab	ya	ngi-	-y	wadd
Base	COPIE	GEN	arbre	M.CL ₁₀	PRES.	INACC	tomber

Litt : Les fleurs des arbres sont en train de tomber.

Les fleurs des arbres tombent.

En (68), la forme rédupliquée est figée en ce sens qu'une forme simple « **toor** » n'existe pas dans la langue. La forme « **toor-toor** » est toujours utilisée pour représenter la réalité des « fleurs des arbres ». Il n'y a donc aucune autre forme pour assumer cette

fonction, ce qui illustre, une fois de plus, la fonction de construction nominale assumée par la réduplication en wolof.

Dans le même ordre d'idées, en (69), on relève une réduplication qui construit un nom de plante. En fait, il s'agit d'un constat que fait Mbagnick, qui aperçoit un jeune arbre qui pousse devant l'entrée de la concession ; il pense l'arbuste pourrait gêner l'entrée en grandissant :

69. **Kar-kar** bi su magge fi du baax.

Kar	kar	bi	su	magge	fii	du	baax
Base	COPIE	M.CL ₈	si	être grand	LOC	NEG-EMPH	être bien

Litt : Si le jeune acacia albida est grand ici, ce n'est pas bien.

Si le jeune acacia albida grandit ici, ce ne sera pas bien.

En (69), la forme « **kar-kar** » existe dans son ensemble, les deux constituants n'ont aucune existence singulière. Les exemples (68) et (69) montrent que les constituants d'une séquence de réduplication sont indissociables, et cela s'avère d'autant plus vrai que les formes simples, dans ces situations, n'existent pas. Ainsi, donc, pour parler de réduplication, il faut que la base et la copie soient contiguës.

Considérons la situation suivante : en entrant dans sa chambre, Fatou aperçoit un margouillat qui est en train de sautiller dans sa chambre et qui s'arrête au pied du lit, elle court vers son frère et lui demande de venir l'en débarrasser :

70. **Bët-bëtoor** bi mi ngi ci tanku laal bi.

Bët	bëtoor	bi	mi	ngi	ci	tank.u	lal	bi
Base	COPIE ₈	M.CL ₈	EMPH.SJ-3SG	PRES.	PREP	pieds.GEN	lit ₈	M.CL ₈

Le margouillat est au pied du lit.

En (70), la forme « **bët-bëtoor** » est construite tant par la réduplication que par la suffixation ; nous verrons, plus loin dans notre étude, que ces deux procédés sont souvent intrinsèquement liés. La réduplication se définit par l'indissociabilité de ses divers éléments, c'est-à-dire qu'aucun de ses constituants n'a d'existence singulière. Dans ces exemples, les nominaux représentent des éléments de la faune et de la flore.

2.1.3. Les noms de peuples ou de catégories de personnes

Dans cette section, nous décrivons la réduplication d'éléments nominaux simples ; celle-ci est un moyen de construire des noms de peuples ou de catégories d'individus. Parler de catégorie de personnes, revient à parler de noms identifiant un groupe de personnes qui partagent des caractéristiques. Ainsi, on construit une dérivation par réduplication d'un autre nom, dont le sens englobe, totalement ou partiellement, celui de la forme simple. C'est ce que McLaughlin (2006 : 170) a appelé « noun-to-noun derivation ». Nous décelons plusieurs catégories d'unités lexicales simples qui sont à la base de la réduplication : les toponymes (noms de villes, de royaumes), les patronymes et les prénoms.

2.1.3.1. Les toponymes

La carte des royaumes du Sénégal, proposée dans l'**annexe 2** (page 387), permet de situer les différentes localités dont les noms servent de base à des constructions rédupliquées. Notons que la plupart des noms d'originaires de localité est construit à partir de la réduplication des toponymes d'anciens royaumes du Sénégal tels que le Jolof, le Waalo, le Siin, le Saalum, le Kajoor. Mais aussi, à partir des noms traditionnels de certaines villes actuelles comme : Jaareem, Jambuur, Ndar, Mbacké. Les noms actuels et non traditionnels des villes (comme Dakar, Thiès, Saint Louis, Ziguinchor) ne sont pas utilisés dans la construction par réduplication des noms d'originaires de ces localités.

Partons d'un premier toponyme : Bawol.

En (71) et (72), la construction donne de voir la forme rédupliquée construite à partir du nom correspondant à un ancien royaume du Sénégal. Notons que le royaume « Bawol » s'étendait de l'ouest à l'est de la mer jusqu'au centre qui correspond actuellement à la région de Diourbel. Les habitants de cet ancien royaume sont appelés les « **bawol-bawol** », ce qui équivaut en français à « les gens du Baol ».

71. Maamam Jaarem la cosaanoo, ab
 Maam-am Jaarem la cosaanoo ab
 Grand-parent Diourbel EMPH.CL être originaire de M.CL₈-IDF
 Son grand-père vient de Diourbel,

bawol-bawol la.

bawol bawol la
 Baol COPIE EMPH.CL
 il est originaire du Baol.

La réduplication, en (71), du toponyme est un moyen de construire l'identité d'une personne. Celle-ci trouve son identité dans son lieu d'origine. Quand on réduplique « Bawol », on considère quelqu'un comme étant « **bawol-bawol** » c'est dire que cet individu tient son identité de son lieu d'origine. Les caractéristiques propres à ce lieu se retrouvent chez cette personne. Cela est d'autant plus vrai, que nos informateurs ont souligné que, l'on n'appelle « **bawol-bawol** » que cet individu qui a ses origines sur la terre du « Bawol », le simple habitant venant d'ailleurs ne saurait être appelé ainsi. Cependant, avec le temps, nous assistons à un glissement de sens ; ainsi, le terme « **bawol-bawol** » peut désigner un autre individu qui possède certaines propriétés.

Ainsi en (72), il s'agit de rendre compte d'une classe particulière de commerçants. En effet, dans le domaine du commerce, quand les libanais ont perdu le monopole, une autre catégorie de personnes a pris le contrôle de ce secteur, à savoir les « **bawol-bawol** » :

72. **Bawol-bawol** yee yore njaay mi.
Bawol bawol y-ee yore njaay mi
 Baol COPIE M.CL₁₀-EMPH.SJ3PL détenir commerce₂ M.CL₂
 Litt : Les Baol-baol détiennent le commerce
 Ce sont les négociants qui détiennent le commerce.

Pour le wolophone, le « **bawol-bawol** » n'est, donc, plus seulement l'originaire du « Bawol », mais, peuvent être « **bawol-bawol** » toutes les personnes qui répondent à certains critères tels que faire du commerce de gros ou de demi-gros et en tirer un profit. En gros, les négociants, quelle que soit leur origine, sont souvent catégorisés comme étant des « **bawol-bawol** ». Dans ce cas, on aurait affaire à une métaphore, ce qui veut dire que

la propriété serait décalée par rapport à son sens premier, un lieu est devenu une propriété qui dans cet emploi n'est pas définitoire de ce lieu. Cette connotation relative au « **bawol-bawol** », est expliquée dans les propos de Diouf (1999 : 18) :

« [Le terme bawol-bawol] est une expression populaire qui est devenue un type de comportement, une manière d'être et de vivre, une règle de conduite qui ne sont plus identifiés seulement aux bawol-bawol authentiques, mais englobe actuellement tous ceux qui ont la capacité de se mettre dans la peau de ces derniers et adoptent en même temps leur manière de vivre ».

Une explication historique et sociologique de cette connotation qui assimile le « **bawol-bawol** » à un commerçant se retrouve, également, chez Devey (2000 : 76) et M. Diouf (2001 : 57). Ces auteurs notent que la France a longtemps entretenu des relations commerciales avec le royaume du Bawol, tant pendant la période pré-coloniale que pendant la période coloniale ; d'ailleurs, un des souverains de ce royaume (le Damel-Teeñ Lat-Soukaabé) est reconnu comme ayant été un fin négociant pendant son règne. Cette région se situe en plein cœur du bassin arachidier, cela explique aussi le fait que les « **bawol-bawol** » authentiques apparaissent comme étant de fins négociants quand il s'agit de la vente de leur récolte. C'est certainement cette propriété qui fait qu'aujourd'hui, on emploie ce terme pour désigner tout négociant quel que soit son origine.

Les exemples (71) et (72) montrent comment la réduplication d'un toponyme en wolof construit une identité, en associant un individu à une localité, mais aussi, en associant un individu à une propriété propre à une localité.

Par ailleurs, nous soutenons dans cette thèse que l'un des critères fondamentaux de la réduplication est l'existence d'une relation d'interdépendance entre une base et une copie ; ces deux éléments sont indissociables, car leur dissociation modifie sur plusieurs plans l'énoncé. La description de l'exemple qui suit met en avant l'impossibilité de supprimer une des deux unités dans la réduplication d'un toponyme.

Considérons, successivement les toponymes Kajoor et Saalum.

En (73), Mbaye, un jeune homme voulant impressionner des filles à la piscine, se jette à l'eau, mais ne sachant pas nager commence à se noyer ; là, il commence à s'écrier en barbotant :

73. **Kajoor-kajoor** la, xamu ma ndox.

Kajoor	kajoor	la	xam.u	ma	ndox
Cayor	COPIE	EMPH.CL	connaître.NEG	1SG	eau

Litt : Kajoor-kajoor je suis, je ne connais pas l'eau.

Je suis originaire du Kajoor, je ne connais pas l'eau.

Avec la forme « **kajoor-kajoor** », on entend, construire l'identité de celui qui est originaire de cette localité du Sénégal, le « Kajoor » (Noté Cayor en français), que l'on situerait approximativement de nos jours vers la région de Thiès. Mais, historiquement le Kajoor (Kajoor, ce nom proviendrait de [Ga-i-joor ; variante de Wa-i-joor (ceux du sable)] s'étendait sur près de 200 km et comprenait plusieurs régions, le Ganjol et le Jambur au nord, le Get à l'est, le Jander au sud-ouest et jusqu'à la presqu'île du Cap Vert⁶⁰. Dans cet exemple, quand Mbaye affirme qu'il est « **kajoor-kajoor** », cette désignation seule, suffit à faire comprendre qu'il ne sait pas nager. En effet, dans la société wolof, seuls ceux qui habitent à côté de la mer savent nager et seuls ceux-là peuvent s'adonner aux travaux relatifs à la mer. Les gens n'habitant pas la côte, les populations de l'intérieur des terres comme les « **kajoor-kajoor** » ne connaissent pas, a priori, l'eau.

Cette forme montre comment la reduplication du toponyme en wolof met en relation deux termes en les juxtaposant et en créant entre elles une relation d'interdépendance. Cette opération explique dès lors le fait que la suppression d'une des deux unités s'avère impossible, et d'ailleurs, au cas où elle serait possible, elle affecterait morphologiquement, syntaxiquement et sémantiquement l'énoncé construit dans cette situation.

⁶⁰ Voir l'annexe 2 (Carte des anciens royaumes du Sénégal)

Ainsi, dans la même situation, (74) n'est pas possible :

74. * **Kajoor** la, xamuma ndox.

Kajoor la xam-u -ma ndox

Cayor EMPH.CL connaître.NEG 1SG eau

Le Cayor que je suis ne connaît pas l'eau.

L'emploi du toponyme simple « Kajoor » dans l'exemple (74) renvoie au lieu qu'il désigne et non à une personne originaire de ce lieu. La forme simple « Kajoor » est une unité qui renvoie exclusivement au lieu désigné et ne peut donc, dans une telle situation faire référence à un individu.

Il apparaît donc que la reduplication est, dans ces conditions, le seul moyen de référer à la personne originaire de ce lieu. Ce faisant, la reduplication apparaît comme un moyen de dérivation à partir d'une forme simple nominale. En d'autres termes, le toponyme représente linguistiquement un lieu tandis que la reduplication construit le nom de l'originaire du lieu.

On entend par « **kajoor-kajoor** », la personne qui a ses racines, ses origines dans l'ancien royaume. Cette personne contraste d'avec celle-là qui vient habiter dans ce lieu et qui est considéré comme un étranger. L'identité de l'originaire de cet ancien royaume est révélée grâce à cette construction reduplicative.

Grâce à la construction par reduplication, on voit que le « **kajoor-kajoor** » n'est pas dissociable de son lieu d'origine. En d'autres termes, « il n'est ce qu'il est que de par son origine ». Dans la vision du sénégalais-wolophone, le fait de dire que quelqu'un est « **kajoor-kajoor** » implique intrinsèquement un nombre de comportements ou de traits décelables. Il est identifiable grâce à cette appartenance géographique qui le définit. Mais, il est identifiable par le fait qu'a priori il ne connaît pas la mer, comme Mbaye, en d'autres termes, il ne doit pas savoir nager.

Comme nous l'avons noté auparavant, il y a dans les emplois actuels des cas de glissement qui font qu'un étranger du Kajoor peut être désigné comme « **kajoor-kajoor** »,

si et seulement si, il a des propriétés propres aux « **kajoor-kajoor** » authentiques. Par ailleurs, l'origine du mot « Kajoor » aide à comprendre le lien qui est fait entre un originaire de ce lieu, qui est une « personne du sable », et le fait qu'il ignore la mer.

Les exemples ci-dessus illustrent deux aspects de la réduplication des toponymes. D'abord la construction d'une identité d'une personne, ensuite la distinction établie entre la forme simple qui renvoie à la localité et la réduplication de la forme simple qui désigne un individu. Enfin, la forme rédupliquée construite à partir d'un toponyme est exclusivement réservée à désigner des êtres humains.

En (75), la situation est que Mbagnick est en train d'expliquer à Moussa que son père a été affecté pour son travail dans la région du « Saloum », il lui dit :

75. Sama baay mu ngi ci dëkku **saalum-saalum** yi.

Sama baay mu ngi ci dëkk -u **saalum saalum** yi.
 POSS.1SG père₂ M.CL₂ PRES PREP ville GEN Saloum COPIE₁₀ M.CL₁₀

Litt : Mon père est dans la ville des « saloum-saloum ».

Mon père est dans la ville des Originaires du Saloum.

La construction « **saalum-saalum** », est un moyen de représenter des propriétés physiques ou culturelles, qui sont inhérentes à cette localité. En fait, le « Saalum » est le nom d'un fleuve, qui a donné son nom à toute la localité arrosée par ce fleuve. La localité s'étend de l'estuaire du fleuve éponyme jusqu'à Kaffrine, et des environs de Guinguineo au nord, jusqu'au Rip au sud (voir carte des royaumes annexe 2).

Soulignons par ailleurs que, dans la région du Saloum au Sénégal, l'eau que les habitants boivent est sur-fluorée, et de cette sur-fluoration naissent des problèmes d'oxydation des dents des originaires de ces lieux. Un wolophone qui rencontre un individu ayant les dents oxydés, le considérera quasi automatiquement comme « **saalum-saalum** », et donc, comme originaire de cette localité. La réduplication met, donc, en avant le caractère physique de certains originaires du Saloum. Cette caractéristique physique est à l'origine de l'identité de ces derniers qui sont de fait intimement liés à leur localité d'origine. Retenons donc que la réduplication peut avoir un caractère allusif en ce sens

qu'à partir d'une forme rédupliquée, on peut soit évoquer une propriété **x**, soit une propriété **y**. La propriété **x** peut être la représentation des originaires de la localité, et la propriété **y** peut être la représentation de propriété que des non-originaires de la localité peuvent avoir et qui ferait qu'on les assimile à la localité.

On peut prendre un autre exemple pour montrer, encore une fois, que la réduplication de ces noms traditionnels (historiques) de localité identifie un individu à un lieu et le définit par rapport à des caractéristiques. La réduplication des toponymes concerne les noms des anciens royaumes du Sénégal, comme nous venons de le voir, mais elle peut, également, concerner des noms traditionnels de quelques villes, ainsi, examinons le cas de Ndar.

En effet, le nom traditionnel de la ville de Saint-Louis est Ndar. Le mot « Ndar » en lui-même viendrait selon M. Madické Wade⁶¹ d'une déformation de [Darou Salam] nom donné à cette île par celui qui l'aurait découverte, Abdoulah Ibn Yassine. En (76), La situation est telle que Mbagnick signifie à Moussa que leur ami commun, Modou, est originaire de cette localité :

76. Waa ji **ndar-ndar** la.

Waa	ji	ndar	ndar	la
Gars ₅	M.CL ₅	St. Louis	COPIE	EMPH.CL

Litt : Le gars est Saint-Louis Saint-Louis.

Le gars est originaire de Saint-Louis.

Une glose de (76) montre que la forme rédupliquée permet d'envisager qu'un individu incarne les caractéristiques d'un lieu car lui étant associé :

77. Waa ji **gooru Ndar** la.

Waa	ji	goor.u	Ndar	la
Gars ₅	M.CL ₅	homme.GEN	St Louis	EMPH.CL

Litt : Le gars est homme de Saint-Louis

Le gars est un homme originaire de Saint-Louis.

En (77), nous constatons que, la forme rédupliquée « **ndar-ndar** » employée en (76) est remplacée par la forme composée « **gooru-ndar** ». Avec « **gooru-ndar** », on

⁶¹ Originaire de Saint Louis et membre fondateur du Parti Africain de l'Indépendance (PAI)

construit une relation entre « goor » (homme) et « ndar » (Saint Louis) ; l'emploi du suffixe génital « u » matérialise cette relation. De ce fait, l'individu en question est localisé par rapport à « ndar ». « Ndar » vient déterminer « goor », il ne s'agit pas de n'importe quel « goor », mais du « goor » qui a les caractéristiques de « ndar », donc qui est localisé par rapport à « Ndar ». La reduplication « **ndar-ndar** » permet donc de construire par un autre moyen les mêmes propriétés.

En outre, dire d'un homme qu'il est un homme de « Ndar » suppose un certain nombre d'attributs et de comportements qu'il possède, ou, doit posséder. En discutant avec nos informateurs wolophones, nous avons compris qu'un « **ndar-ndar** » est un « gooru-**ndar** » ; en ce sens, il est un homme qui a priori n'aime pas les travaux de la terre, ce qui peut s'expliquer par la faible pluviométrie du nord du Sénégal, mais aussi par le peu de développement des cultures irriguées. D'où cette conception dans l'esprit des sénégalais du sud que les « **ndar-ndar** » sont paresseux. De ce point de vue, une personne fut-elle originaire d'une autre localité se verra traiter de « **ndar-ndar** » si par exemple elle rechigne à effectuer des travaux champêtres.

Avec les exemples ci-dessus, il y a, d'après nous, un processus de construction d'identités à partir de noms de villes, ou d'anciens royaumes. L'exemple qui suit illustre un cas où la forme redupliquée construit une identité, mais elle est issue d'un nom indiquant un lieu qui ne correspond pas à un « lieu déterminé ».

Ainsi, à partir du nom « **kaw g** » (l'intérieur des terres), on construit aussi l'identité des gens issus de l'intérieur du pays, c'est-à-dire des zones non côtières. En (78), on explique la situation que vivent les gens de l'intérieur des terres à cause de la sécheresse, car ces populations sont souvent composées d'agriculteurs et/ou d'éleveurs et toutes leurs ressources proviennent de la terre et de la pluviométrie :

78. **Kaw-kaw** yi sonn nanu

Kaw	kaw	yi	sonn	nanu
terre intérieure	COPIE ₁₀	M.CL ₁₀ .	être fatigué	3PL

Litt : les terres intérieures-terres intérieures être fatigué par manquer d'eau.

Les « gens de l'intérieur des terres » sont fatigués

ci ñakk ndox mi.
 ci ñakk ndox mi
 PREP manquer eau₂ M.CL₂
 par le manque d'eau.

La forme « **kaw-kaw** », issue d'un nom commun, construit une classe d'individus partageant des traits comportementaux, mais ayant aussi une origine commune. Dans la culture wolof, sont « **kaw-kaw** » toutes les personnes originaires de l'intérieur du pays, donc, des zones non-côtières, ou encore ceux qui viennent de « **kaw g** ». La base non-rédupliquée renvoie « aux terres intérieures », de ce fait, la reduplication se construit par la contiguïté entre la base et la copie, et désigne tout individu originaire des régions non-côtières, en d'autres termes, des gens qui viennent des pays du « haut » comme le fait voir le terme « kaw » dans ses autres emplois, en construisant une idée de « hauteur ».

En fin de compte, la reduplication des noms de localité, construit certes l'identité des originaires de ces lieux, mais aussi véhicule des idées, des conceptions physiques et culturelles inhérentes aux originaires de ces divers lieux, mais aussi propres à ces lieux eux-mêmes. En tout état de cause, la forme redupliquée est construite par le biais d'une base reprise au niveau d'une copie qui lui ressemble totalement. Pour ces formes la reduplication est totale car la copie est semblable en tous points à la base.

Ces formes sont construites suite à la reduplication d'une base simple qui existe dans la langue et cette base est un toponyme (ville, anciens royaumes), la reduplication illustre donc un procédé de dérivation nominale. Par ailleurs, pour un wolophone la seule évocation de ces noms de lieu fait surgir des représentations physiques ou culturelles qui aident à comprendre pourquoi la reduplication de ces mots aboutit à la représentation d'une propriété particulière par rapport à un lieu.

2.1.3.2. Les prénoms et patronymes

En wolof, des prénoms rédupliqués et des patronymes rédupliqués construisent l'identité d'un individu. Examinons quelques exemples, à partir des prénoms Moodu et Faatu, et du patronyme Wade.

En (79), Moussa explique l'origine des belles chaussures qu'il porte, il les doit à un ami vivant à l'étranger :

79. Am na xaritu **moodu-moodu**⁶² bu nekk tugal.

Am	na	xarit	-u	moodu	moodu	bu	nekk	tugal
Avoir	PFT	ami	GEN	Modou	COPIE	M.CL ₈ -REL	être	Europe

J'ai un ami « Modou-Modou » qui est en Europe
J'ai un ami émigré qui est en Europe.

Si les chaussures sont offertes par une femme, alors Moussa dira :

80. Am na xaritu **faatu-faatu** bu nekk tugal.

Am	naa	xarit	u	faatu	faatu	bu	nekk	tugal
Avoir	PFT	ami	GEN	Fatou	COPIE	M.CL ₈ -REL	être	Europe

J'ai une amie « Fatou-Fatou » qui est en Europe.
J'ai une amie émigrée qui est en Europe.

En (79) et (80), les formes rédupliquées sont dérivées de prénom. La réduplication « **moodu-moodu** » illustre une classe d'individus, les émigrés qui gagnent leur vie en effectuant différents travaux, tels que le commerce. On notera que le prénom « Moodu » est un prénom masculin et la forme rédupliquée renvoie, donc, à la gente masculine. La réduplication du prénom féminin « Faatu » illustre, dans la même situation, la catégorie des émigrées. Le fait que ces prénoms soient très répandus dans la société musulmane sénégalaise explique cette dérivation. La réduplication d'un prénom dérive un nominal qui

⁶² A Diop (2008 : 60 – 61) propose une définition de cette classe d'individus :

Le moodu-moodu est un migrant ayant une origine profondément rurale [...] il s'agit d'une catégorie sociale qui se construit dans une errance en menant une vie de sacrifice, pleine de privations. Le moodu-moodu, c'est aussi toute une histoire, celle d'un migrant, un « nomade » sur le chemin de la fortune. [...] Le souci du gain acquis à la sueur de son front lui fait quitter son village, pour une capitale régionale, dans un premier temps, ensuite pour la capitale nationale Dakar et parfois le monde.

renvoie à une classe d'individus ayant des traits caractéristiques ; en (79) et (80) ces caractéristiques sont d'abord, être émigré, ensuite travailler dans le secteur « informel ». Car tous les émigrés ne sont pas « **moodu-moodu** ». En effet, les étudiants ou les travailleurs comme des enseignants, des médecins et autres ne sont pas considérés comme « **moodu-moodu** » ou comme « **faatu-faatu** ». Avec ces formes rédupliquées, il y a une idée de se débrouiller pour gagner sa vie par de petits boulots ou par le commerce.

Enfin, cette catégorisation par le biais de la réduplication est telle que les formes « **moodu-moodu** » et « **faatu-faatu** » se retrouvent dans le Français du Sénégal, elles apparaissent comme des emprunts au wolof ; de ce fait, il n'est pas rare d'avoir dans la presse des exemples comme :

81. Sénégal : les « **modou-modou** » en état de choc après le drame de Florence.⁶³
82. Escroquerie à Touba : un « **modou-modou** » hypnotisé et dépouillé de 4,5 millions CFA en plein jour.⁶⁴
83. Les sénégalaises se sont pas seulement en Europe, celles qu'on nomme les « **fatou-fatou** » sont aussi nombreuses au Maroc.⁶⁵

Pour conclure avec la réduplication comme un moyen de construire l'identité, examinons l'exemple ci-dessous.

Un journaliste rend compte de l'action de M. Bourgi vis-à-vis du clan Wade. Après avoir mêlé les Wade à un scandale financier, il refait une sortie dans la presse pour se dédire :

84. Bourgi settal na **wade-wade** yi.

Bourgi	sett	-al	sa	wade	-wade	yi
Bourgi	être.propre	APPL.	PFT	Wade	COPIE ₁₀	M.CL ₁₀

Litt : Bourgi a rendu propre les Wade-Wade
 Bourgi a blanchi le clan des Wade.

⁶³ www.rfi.fr/afrique le 15/12/11 consulté 15/03/12.

⁶⁴ www.seneweb.com le 06/03/11 consulté le 15/03/12.

⁶⁵ www.seneweb.com le 13/07/11 consulté le 15/03/12

En (84), à partir d'un patronyme, la reduplication dérive un nom commun désignant un ensemble de personnes. L'idée de clan laisse entendre des personnes, ayant en commun un patronyme, ici, il s'agit de Wade. La suppression de la copie découle sur deux constructions possibles, une première construction (85) où l'on retrouve le patronyme « wade » déterminé par le marqueur de classe « yi », et une seconde construction en (86) où le patronyme « wade » est employé sans aucune détermination supplémentaire.

85. ?? Bourgi settal na Wade yi.

Bourgi	sett	-al	na	wade	yi
Bourgi	être-propre	APPL.	PFT	Wade	M.CL ₁₀

Bourgi a blanchi les Wade.

86. Bourgi settal na Wade.

Bourgi	sett	-al	na	wade
Bourgi	être-propre	APPL	PFT	Wade.

Bourgi a blanchi Wade.

En (86), l'absence de détermination, i-e l'absence de marqueur de classe, montre que « Wade » désigne une seule et unique personne. De fait, en (86), on n'envisage pas une catégorie d'individus, mais plutôt un seul et unique individu, qui s'interprète comme Abdoulaye Wade.

En (85), le patronyme est construit avec un déterminant, marqueur de classe. Ainsi « **wade yi** », tout comme « **wade-wade yi** » renvoie à un groupe de personnes ayant ce patronyme en commun. La forme redupliquée en (84) et la forme simple en (85), toutes deux construites avec le marqueur de classe « yi », renvoient, dans ce contexte, aux personnes du clan Wade. La nominalisation passe par l'emploi du marqueur de classe.

En définitive, dans cette section, des noms de ville, des prénoms, des patronymes et un nom commun, ont illustré des constructions de catégories d'individus par le biais de la reduplication. Nous avons également vu que cette construction impliquait nécessairement la présence de traits communs qui réunit les individus des groupes en question.

Au terme de la description menée dans cette section, nous avons décrit les noms construits par reduplication. Ainsi, en wolof, les noms construits par reduplication peuvent provenir d'unités simples de différentes natures. Par conséquent, la base simple peut être, un lexème de base, un nom, un prénom, un patronyme, un toponyme. Ce faisant, la reduplication apparaît, en wolof, comme un procédé de dérivation mais aussi de construction nominale. Cependant, certaines formes redupliquées ne se construisent pas par dérivation à partir de termes simples de la langue. Il s'agit de noms de plantes, d'animaux, de noms communs, dont les constituants ne sont pas isolables, en tout cas synchroniquement. Dans ces cas, il y a une reduplication figée

2.2. Le verbe

Dans cette section, nous décrivons les verbes construits suite à la réduplication d'autres éléments. Nous organisons la description en deux sous parties relatives au fonctionnement des verbes. Nous étudions, d'abord, les verbes construits transitivement, avant de décrire, ensuite, les verbes intransitifs. Nous empruntons, pour ce faire, la catégorisation telle qu'elle est proposée par les grammaires du wolof. Cependant, soulignons que la nature des verbes est définie en contexte. En fait, la catégorisation des verbes n'est pas donnée a priori, mais elle est le fruit d'une construction. Une même forme verbale peut, donc, se construire transitivement ou intransitivement suivant la situation.

2.2.1. Les verbes transitifs

Il s'agit de s'intéresser à un prédicat construit par un verbe qui possède un complétant. Ainsi, l'information donnée passe inéluctablement par l'association du verbe et de son complétant. Dans ces situations, les unités prises isolément, ne peuvent se suffire pour construire du sens.

Nous verrons pour chaque exemple, comment la forme rédupliquée se construit, nous verrons aussi si une base simple non-rédupliquée est isolable.

Examinons un premier exemple ; en (87), il s'agit d'un passage biblique où il est écrit « ils se sont partagés mes vêtements, et ils ont tiré au sort ma tunique ». Pour rendre compte du fait que les soldats ont tiré au sort la tunique, le wolof utilise une forme rédupliquée :

87. Da-ñu **kas-kas** suma mbubb.

Da-ñu	kas	-kas	suma	mbubb
EMPH.VB-3PL	Base	COPIE	POSS.1SG	vêtement

C'est qu'ils ont tiré au sort mon vêtement (ma tunique)

En (87), la forme verbale « **kas-kas** » est une réduplication n'ayant pas de correspondant non-rédupliqué. En effet, la forme simple « ***kas** » n'est pas attestée en wolof actuel. La forme est verbale, d'abord par la présence du marqueur de conjugaison

« dañu », et ensuite par la présence du complétant « mbubb » qui illustre la transitivité en question. Le verbe « **kas-kas** » renvoie à une idée de « tirer au sort », donc de sélection. Nous avons relevé, par ailleurs, qu'avec la réduplication, il est possible de construire une idée de distribution ou de choix entre plusieurs possibilités. Nous pensons qu'en wolof, la réduplication peut être employée à des fins de construction d'idées de répartition ou de choix entre plusieurs possibilités. Ainsi, en (87), il est question de choisir entre plusieurs possibilités, en l'occurrence, il s'agit de voir qui, des soldats, remporte la tunique.

En (88), lors des fêtes dans les villages, les gens se cotisent pour acheter un bœuf pour permettre au plus grand nombre d'avoir de la viande pour préparer un repas de fête, le fait de répartir la viande est rendu en wolof par « **toŋ-toŋ** » :

88. Danu **toŋ-toŋ** nag wi.

Da-nu	toŋ	-toŋ	nag	wi
EMPH.VB-1PL	Base	COPIE	bœuf ₆	M.CL ₆

Nous avons réparti en tas la viande du bœuf.

En (88), « **toŋ-toŋ** » fonctionne comme un verbe de par la présence du pronom personnel « danu », il fonctionne aussi comme un verbe transitif à cause du complétant « nag ». La forme rédupliquée n'a pas de forme simple correspondante « *toŋ ». La construction « **toŋ-toŋ** » rend compte, également, d'une idée de répartition. Cette idée se retrouve dans l'éventail des valeurs de la réduplication. En effet, on envisage la répartition comme une conséquence de la pluralité. Ainsi, en (88), on répartit la viande en plusieurs tas, d'où une pluralité de tas, introduite implicitement par la réduplication. Les deux formes, décrites en (87) et (88), illustrent également au niveau des verbes une fonction de construction lexicale propre à la réduplication en wolof.

Par ailleurs, les verbes rédupliqués fonctionnant transitivement se construisent en wolof, à partir de différents éléments simples. Par exemple à partir d'un nominal (89) ou à partir d'un idéophone (90). Dans ce cas, la réduplication s'accompagne de divers suffixes qui introduisent la modalité verbale, ici, il s'agit du suffixe « e ».

En (89), Moussa remarque que Sira a attendu le dernier moment pour finir le travail qu'il lui avait confié, et il lui dit qu'à l'avenir :

89. So bare te liggéey danga koy...

So	bare	te	liggéey	da-nga	ko-	-y
Si	avoir beaucoup	encore	travail	EMPH.VB-2SG	3SGO	INACC

S'il t'arrive encore d'avoir beaucoup de travail,.

cër-cère ci bès yi.

cër	cër-	-e	ci	bès	yi
partie	COPIE	SUF	PREP	jour ₁₀	M.CL ₁₀

tu le répartiras sur plusieurs jours

En (89), la reduplication « **cër-cër-e** » est construite à partir de la forme simple nominale « **cër b** » (partie). La modalité verbale est introduite par le suffixe « **-e** ». La reduplication est un moyen de construire un prédicat verbal. Il s'agit, pour Moussa d'expliquer à Sira, de diviser son travail en partie, en quelque sorte de subdiviser l'ensemble. La reduplication, de par les valeurs iconiques qu'elle engendre, permet dans certaines situations de rendre compte de la pluralité. Ici, la pluralité se comprend par la réalisation du travail en plusieurs parties.

En (90), Momar a été infidèle à sa femme, Sira lui explique qu'il faut laisser du temps à cette dernière pour que la pillule passe, et donc :

90. Bayyil di ko **ëlëb-ëlëbe** ak wax.

Bayyi-	-l	di	ko	ëlëb	ëlëb-	-e	ak	wax
Laisser	IMP-2SG	INACC	3SGO	Idéo	COPIE	SUF	avec	parler

Arrête de la harceler avec tes propos (explications).

La forme redupliquée « **ëlëb-ëlëb-ë** » dérive de la forme idéophonique « **ëlëb** », qui exprime la manière de harceler de paroles. L'interaction de la reduplication et de la suffixation construit la modalité verbale en (90). En effet, on ne peut trouver dans cette situation « ***ëlëb** » ou « ***ëlëbe** ». Les deux procédés vont de pair et construisent ensemble le sens en question. Grâce à ces deux exemples, nous avons pu observé que la reduplication verbale est également un procédé de dérivation en wolof. Nous avons,

également, noté que la base et la copie demeurent indissociables.

De plus, la modalité verbale introduite par la suffixation qui accompagne la réduplication, peut se construire, avec d'autres suffixes comme « **-le** ».

En (91), Sira fait comprendre à sa bonne de diversifier les plats qu'elle prépare :

91. Da nga wara **ay-ayle** togg yi
 Da nga wara **ay** **ay-** **-le** togg yi
 EMPH.VB 2SG devoir tour de rôle COPIE SUF plats₁₀ M.CL₁₀
 Tu dois faire alterner les plats

En (91), la réduplication se construit à partir d'une forme simple nominale « **ay g.** » (tour de rôle). La modalité verbale est tributaire de la réduplication et de la suffixation, car les deux procédés sont inséparables. La réduplication dans cette situation semble liée à une expression « distributive », car il est question de préparer les différents mets, l'un après l'autre. En (91) également, la réduplication se construit par l'indissociabilité des différentes composantes. Dès lors, dans une telle situation, les formes « ***ay** » et « ***ayle** » modifient l'énoncé en le rendant, de fait, pas naturel voire mal formé.

Par ailleurs, en adjoignant le suffixe « **-le** » à une forme rédupliquée dont les termes sont contigus, on construit une forme verbale qui peut fonctionner transitivement, comme en (92).

La situation est la suivante : Malick demande à ses deux fils de réaliser une carte pour la fête des mères. Pour les motiver, il leur promet une récompense et leur dit :

92. Bu ngeen paree ma **gam-gamle** sen nataal yi
 Bu ngeen paree ma **gam** **gam** **-le** sen nataal yi
 REL 2PL FINIR 1SG Base COPIE SUF POSS2PL dessin₁₀ M.CL₁₀
 Quand vous aurez fini, je comparerai vos dessins.

En (92), la construction « **gam-gam-le** » est figée, car il n'y a pas de forme simple « **gam** » correspondante. La réduplication et la suffixation vont de pair et construisent un terme qui ne peut l'être autrement. La forme rédupliquée est un moyen d'introduire une

idée de comparaison. Dans cet exemple, la réduplication a donc une fonction de création lexicale.

Grâce à cette première série d'exemples, nous avons vu comment se construit la réduplication de certains types de verbes en wolof. Les verbes rédupliqués que nous avons décrits ci-dessus fonctionnent transitivement. Ils peuvent, aussi, soit se construire à partir de termes issus d'autres catégories lexicales, soit être des formes figées n'existant que sous formes rédupliquées.

Par ailleurs, décrivons, avec les exemples ci-dessous, des cas de dérivation par réduplication à partir d'unités verbales simples fonctionnant transitivement dans la plupart de leurs emplois.

Considérons (93), ci-dessous.

En (93), dans une revue de presse, le journaliste fait le constat qu'un ministre s'est démesurément enrichi depuis qu'il a été nommé :

93. Farba **am** na xaaliis bu bari leegi.

Farba	am	na	xaaliis	bu	bari	leegi
Farba	avoir	PFT	argent ₈	M.CL ₈ -REL	être beaucoup	maintenant

Litt : Farba a argent qui être beaucoup maintenant

Farba a beaucoup d'argent maintenant.

En (93), le verbe « **am** » a un fonctionnement transitif car il a un complétant « xaaliis ».

Transformons (93) en substituant la forme simple verbale, par une construction rédupliquée à partir de la base simple verbale « **am** » :

94. * Farba **am-am** na xaaliis bu bari leegi.

Farba	am	am	na	xaaliis	bu	bari	leegi
Prénom	avoir	COPIE	PFT	argent ₈	M.CL ₈	avoir beaucoup	maintenant

Litt : Farba avoir-avoir argent qui avoir beaucoup maintenant

* Farba avoir-avoir beaucoup d'argent maintenant.

En (94), la construction n'est pas bien formée. La forme « **am-am** » ne peut pas fonctionner comme un verbe, contrairement à la forme simple « **am** ».

Nous constatons les mêmes phénomènes en contrastant les deux exemples en (95) et (96). Nous construisons ces exemples à partir de la forme simple transitive « **bëgg** » :

95. Farba, nit ku **bëgg** xaalis la.

Farba	nit	k.u	bëgg	xaalis	la
Farba	personne	MCL ₁ .REL	aimer	argent	EMPH

Farba est une personne qui aime l'argent.

Transformons (95) en remplaçant le prédicat « **bëgg** » par « **bëgg-bëgg** » :

96. *Farba nit ku **bëgg-bëgg** xaalis la.

Farba	nit	k.u	bëgg	bëgg	xaalis	la
Farba	personne	MCL ₁ .REL	aimer	COPIE	argent	EMPH

Farba est une personne qui « désir, vouloir » l'argent.

En (96), la séquence n'est pas bien formée car la forme rédupliquée « **bëgg-bëgg** » n'est pas substituable à la forme simple prédicative « **bëgg** ». La forme rédupliquée est nominale et ce faisant ne saurait fonctionner prédicativement dans une telle situation.

En résumé, les exemples (94) et (96) montrent que certains verbes transitifs non-rédupliqués ne peuvent pas servir de base à une réduplication verbale en wolof.

2.2.2. Les verbes intransitifs

Les verbes intransitifs en wolof sont pour la plupart suffixés. Nous tiendrons compte du type de suffixes pour voir si la construction du sens dépend de la réduplication, ou du suffixe, ou de l'interaction entre la suffixation et la réduplication. Nous notons qu'au sein des verbes fonctionnant intransitivement, l'on retrouve tant des verbes dits d'action que des verbes d'états.

Soit (97), un enfant qui était tout triste, aperçoit sa mère qui rentre des champs. Sa tristesse disparaît aussitôt, et il court vers elle. Moussa fait, donc, ce constat :

97. Dafa gis yaayam rekk di **cëpp-cëppi**.

Da-fa	gis	yaay.am	rekk	di	cëpp	cëpp-	i
EMPH.VB-3SG	voir	mère.POSS3SG	seulement	INACC	IDEO	COPIE	SUF

Litt : Il a vu sa mère, seulement, il cëpp-cëppi
Il a seulement vu sa mère et s'est mis à sautiller.

En (97), la forme verbale « **cëpp-cëpp-i** » est construite à partir d'un adverbe idéophonique « **cëpp** ». Cet adverbe rend compte du bruit que l'on fait en sautant du haut vers le bas. La réduplication « **cëpp-cëpp-i** », illustre une dérivation verbale à partir d'une base simple adverbiale. Cependant, en plus de cette réduplication, on a l'adjonction d'un suffixe « **-i** » qui participe à la construction verbale. En (97), le verbe construit une idée de répétition de petits sauts, la valeur itérative n'apparaît pas avec la forme simple « **cëpp** ».

Etant donné que « **cëpp-cëpp-i** » est une forme rédupliquée, alors il y a une indissociabilité entre les deux unités. La suppression d'une des unités n'est pas envisageable, comme en (98) et (99) ci-dessous :

98. *Dafa gis yaayam rekk di **cëpp**.

Dafa	gis	yaay.am	rèkk	di	cëpp
EMPH.VB-3SG	voir	mère.POSS3SG	seulement	INACC	IDEO

* Il a seulement vu sa mère et s'est mis à « cëpp ».

En (98), la séquence est mal formée, car nous employons la forme simple adverbiale « **cëpp** », qui ne peut pas, dans cette situation, remplacer une construction prédicative.

99. *Dafa gis yaayam rekk di **cëppi**.

Dafa	gis	yaay.am	rèkk	di	cëpp-	-i
EMPH.3SG	voir	mère.POSS3SG	seulement	INACC	IDEO	SUF

* Il a seulement vu sa mère et s'est mis à « cëpp ».

En (99), la séquence est mal formée parce qu'il y a l'emploi de l'adverbe « cèpp » qui est accompagné du suffixe « i ». On en déduit que la suffixation va de pair avec la reduplication et c'est l'interaction des deux procédés qui engendre la dérivation verbale.

Prenons un autre exemple, où la reduplication d'un idéophone découle sur une construction verbale intransitive.

En (100), il s'agit d'un père qui fait comprendre à son enfant pourquoi tous les matins il se lève pour aller travailler ; il veut qu'il comprenne que les efforts qu'il fait sont pour lui :

100. Su may **daŋ-daŋi**, yaa tax.
 Su ma-y **daŋ daŋ- -i** ya tax
 REL 1SG-INACC IDEO COPIE SUF 2SGO être la cause
 Litt : si je « daŋ-daŋi » tu es la cause
 Si je me décarcasse c'est à cause de toi.

En (100), la construction verbale dépend tant de la reduplication que de la suffixation. La reduplication a besoin de la suffixation et la suffixation ne peut aller sans la reduplication, les formes se produisent nécessairement à la suite de ces deux procédés. Avec « **daŋ-daŋ-i** », on construit une idée de « courir à gauche et à droite » pour subvenir aux besoins de sa famille. Il est clair que celui qui fait cette action doit faire plusieurs activités pour réussir à subvenir à ces besoins, ou, au pire se démener tel un beau diable pour y arriver.

Comme nous l'avons noté précédemment, aucune modification n'est possible, avec ce genre de construction. On ne peut pas avoir :

101. Su may **daŋ-daŋ** yaa tax.

102. Su may **daŋi** yaa tax.

103. Su may **daŋ**, yaa tax.

En (101), la forme redupliquée sans le suffixe n'est pas attestée. En (102), la forme simple suffixée n'est pas attestée. Enfin, en (103), la forme simple ne peut se construire

comme un verbe.

En somme, les formes verbales intransitives en (97) et (100) sont construites par réduplication et par l'adjonction du suffixe « i » qui participe à la construction de la modalité verbale des éléments. La réduplication verbale se forme, donc, à partir de bases simples adverbiales. Nous observons, ici aussi, la fonction de dérivation propre à la réduplication en wolof.

Il est, également, possible d'avoir des verbes rédupliqués intransitifs qui ne proviennent pas de la réduplication de formes simples verbales. C'est le cas avec les séquences suivantes (104) et (105).

En (104), Moustapha aperçoit son frère qui va prendre partie pour leur sœur dans une dispute :

104. Mu ngale di **daaxër-daaxër** di dem.

Mu	ngale	di	daaxër	daaxër	di	dem
3SGO	voilà	INACC	Base	COPIE	INACC	partir

Le voilà qui part marchant d'un pas lourd.

La forme rédupliquée « **daaxër-daaxër** » fonctionne comme un verbe intransitif en (104). La forme simple « **daaxër** » n'est pas attestée en wolof. Ainsi avec la forme rédupliquée, il y a un figement. La forme rédupliquée dans son ensemble renvoie à l'idée de « marcher d'un pas lourd ». Cet exemple montre que la réduplication verbale peut se construire sans forme simple correspondante et sans suffixe dérivatif. Là encore, nous relevons une fonction de construction lexicale.

Outre les exemples étudiés ci-dessus, examinons la série d'exemples ci-dessous, qui illustre des constructions rédupliquées verbales suffixées, pour lesquelles on ne peut isoler une base simple.

En (105), Malick apprend à Sira à monter à cheval. Suite à une chute de Sira, il lui dit que cela devait arriver vu sa posture sur la monture :

105. Ba ma la gisee ngay **gëjjëx-gëjjëxi**,

Ba	ma	la	gisee	nga-	-y	gëjjëx	gëjjëx-	-i
REL	1SG	2SG	voir	EMPH	IN	Base	COPIE	SUF

Quand je t'ai vu ballotant (sur le cheval),

ne woon na dinga daanu.

ne	woon	na	di	nga	daanu
dire	PASSE	1SG	INACC	2SG	tomber

Je me suis dit que tu tomberais

En (105), la présence du marqueur de conjugaison « nga » et de l'auxiliaire marquant inaccompli « -y » sont des indices pour dire que « **gëjjëx-gëjjëx-i** » est un verbe fonctionnant intransitivement. La forme n'est pas construite à partir d'une unité simple identifiable dans la langue, le terme « **gëjjëx** » n'existe pas tel quel. La construction verbale dépend de la reduplication et de la suffixation. La forme redupliquée non suffixée « **gëjjëx-gëjjëx** » n'est pas attestée dans la langue. La reduplication « **gëjjëx-gëjjëx-i** » renvoie à l'idée de « se balloter », c'est-à-dire, à un manque d'équilibre qui est dû à l'apprentissage en question, dans cette situation.

En (106), Malick attend Sira pour sortir. Quand elle sort de sa chambre bien habillée, il la trouve très belle et le lui fait savoir :

106. Sa colin gi jekk na, yaa ngiy **nes-nesi**.

Sa	colin	gi	jekk	na	yaa	ngi-	-y	nes	nes-	-i
POSS2SG	tenue ₄	M.CL ₄	être beau	PFT	2SG	PRES	INACC	Base	COPIE	SUF

Ta tenue est belle, tu resplendis de beauté

La forme « **nes-nes-i** » est une forme redupliquée figée, car ne se construisant pas à partir de forme simple attestée dans la langue. Le verbe « **nes-nes-i** » illustre l'une des caractéristiques principales de la reduplication, à savoir l'interdépendance entre une base et une copie.

Enfin, dans les exemples (104), (105) et (106), les séquences de reduplication sont des formes figées car aucune forme simple correspondante n'est identifiable. La construction de ces verbes dépend aussi bien de la reduplication que de la suffixation de « i » en (105) et (106) et de la construction syntaxique en (104).

Examinons, un exemple de verbe redupliqué construit à partir d'un nom d'animal. En (107) on décrit la démarche du varan de terre :

107. Mbëtt mënul daw, mënul jaab,
 Mbëtt mën- -ul daw mën- -ul jaab
 Varan pouvoir NEG courir pouvoir NEG galoper
 Le varan de terre ne sait ni courir, ni galoper,

lu dul **bar-bari**.

lu dul **bar bar- -i**
 rien NEG-EMPH varan COPIE SUF
 rien que se déplacer tel un varan d'eau.

En (107), le verbe redupliqué a un fonctionnement intransitif. A partir d'une base simple nominale « **bar b** » (varan d'eau), on dérive une forme redupliquée verbale « **bar-bari** ». On note que la reduplication se réalise avec la suffixation, et l'interaction des deux procédés construit le verbe. Le verbe redupliqué construit une caractéristique propre au varan de terre. Ainsi, le locuteur rend compte de la démarche de ces types d'animaux, laquelle démarche se définit par rapport à eux. Autrement dit, des animaux courent, d'autres galopent, mais le varan de terre, lui, se déplace lourdement comme un varan d'eau.

Comme nous le notions, au début de cette section sur les verbes redupliqués, nous nous intéressons aux différents suffixes qui sont susceptibles de s'associer à la reduplication. En conséquence, nous considérons les exemples ci-dessous où le suffixe dérivatif employé est « lu ».

En (108), Malick dit à son ami venu lui rendre visite, de se mettre à l'aise :

108. Bul **gan-ganlu** fii sa kër la.

Bu-l	gan	gan-	-lu	fii	sa	kër	la.
NEG-2SG	hôte	COPIE	SUF	LOC.	POSS2SG	maison	EMPH.CL

Litt : Ne joue pas à l'hôte, ici ta maison être.

Ne fait semblant d'être un hôte, ici c'est chez toi.

En (108), La forme rédupliquée fonctionne comme un verbe intransitif. La reduplication « **gan-gan-lu** » se construit à partir d'une base simple nominale « **gan b.** ». Nous observons une dérivation de nom à verbe. La dérivation est le fruit des deux opérations, la reduplication et la suffixation de « lu ».

L'interdépendance entre la base et la copie est telle que les constructions suivantes ne sont pas attestés en wolof :

109. * Bul **gan-gan** fii sa kër la.

Bul	gan	gan	fii	sa	kër	la
NEG	hôte	COPIE	LOC	POSS3SG	maison	EMPH.CL

* Ne « hôte-hôte » pas, ici c'est chez toi.

110. * Bul **ganlu** fii sa kër la.

Bul	gan	lu	fii	sa	kër	la
NEG	hôte	SUF	LOC	POSS3SG	maison	EMPH.CL

* Ne « ganlu » pas, ici c'est chez toi.

La forme rédupliquée verbale « **gan-gan-lu** » véhicule une idée d'approximation. En fait, il est clair que celui qui « **gan-gan-lu** » (jouer à l'hôte) est effectivement un hôte « **gan** ». Mais l'objectif est, donc, de tout faire pour qu'il ne se comporte pas comme tel. Car la relation qu'il entretient avec Malick fait qu'il ne doit pas se sentir comme étant un hôte, et attendre qu'on lui trouve un siège, ou qu'on lui serve à boire, étant donné qu'il connaît la maison par cœur.

Décrivons la forme rédupliquée « **goor-goor-lu** » construite à partir de la base simple nominale « **goor g.** » (homme). Cette forme est très employée dans divers contextes et peut fonctionner comme un nom ou comme un verbe. Si les autres formes véhiculent une idée de « faire semblant », avec « **goor-goorlu** », on ne retrouve pas cette idée.

En (111), le locuteur rend compte de l'activité de Moussa, qui est au chômage et qui court à droite et à gauche pour se nourrir et nourrir sa famille :

111. Musa amul liggeey, dafay **goor-goorlu**.

Musa	am-ul	liggeey	da-fa-	-y	goor	goor-	-lu
Moussa	avoir-NEG	travail	EMPH.VB-3SG	INACC	homme	COPIE	SUF

Moussa ne travaille pas, il se débrouille.

En (111), la réduplication est un procédé de dérivation tant au niveau de la catégorie lexicale qu'au niveau des valeurs sémantiques. En effet, au niveau lexical, on admet que « **goor** » a une distribution nominale dans la plupart de ces emplois. La réduplication et la suffixation dérivent une forme verbale. L'idée construite par la base simple « **goor** » (être homme) a tendance à disparaître dans la construction rédupliquée.

Ainsi, en (111), « **goor-goor-lu** » ne renvoie pas à une idée d'approximation relative à « homme » ou à « faire l'homme », mais renvoie à une idée de « se débrouiller ». Nous pensons qu'il y a un glissement de sens à partir de « homme ». En effet, en (111), ce qui apparaît clairement dans l'exemple, c'est que dans la société wolof, n'est considéré comme un « homme », que celui qui est en mesure de nourrir sa famille. En n'étant pas capable de le faire, Moussa perd sa propriété « être homme », qu'il cherche à retrouver en « se débrouillant » pour nourrir sa famille. Ainsi, avec la réduplication en (111), la traduction que les wolophones donnent est « se débrouiller », mais, nous pensons que l'idée de « faire l'homme » apparaît dans la construction.

Nous avons identifié le même type de construction à partir de bases simples verbales. Cela revient à dire qu'il existe une dérivation de verbe à verbe grâce à la réduplication et à la suffixation avec « -lu ».

En (112), Sira critique un ami de Malick, qui marche en bombant la poitrine :

112. Sa waa ji mën na **rëy-rëylu** lool.

Sa waa ji mën na **rëy** **rëy-** **-lu** lool.
 POSS2SG gars₅ M.CL₅ pouvoir PFT être gros COPIE SUF beaucoup

Litt : Ton gars-là, il peut être gros-être gros beaucoup.

Ton gars-là, fait beaucoup le gros dos.

En (112), la forme « **rëy-rëy-lu** » formée à partir de la base verbale « **rëy** » (être gros), qualifie l'attitude de la personne en question. On voit qu'il y a, ici aussi, une idée d'approximation. En effet, l'ami de Malick n'est pas gros, comme le laisse entendre la base simple verbale « **rëy** ». Mais, il « fait le gros » comme on le note avec la reduplication « **rëy-rëy-lu** ».

Avec ces deux constructions, nous posons l'hypothèse que la reduplication d'un élément combinée à la suffixation de « lu » est un moyen de construire une idée de faire semblant. Pour confirmer cette hypothèse, nous prenons un autre exemple :

En (113), un conteur rapporte que Bakary, croise dans la rue un vendeur à la sauvette. Ce dernier insiste pour lui vendre un collier, mais Bakary fait mine de refuser :

113. Baakari **bañ-bañlu** ba sonn, waa ja topp ko rekk di ko wan iy takkaay xaaalis.

Baakari **bañ** **bañ-** **-lu** ba sonn waa ja topp ko
 Bakary refuser COPIE SUF jusque fatiguer gars₅ M.CL₅ suivre 3SGO
 Bakary avait beau faire semblant de refuser, le gars le suivait (pour lui montrer des parures en argent.)

Le locuteur insiste en (113) sur le fait que Bakary, veut certainement se procurer une des parures, cependant il feint de ne pas en vouloir. La reduplication de la base simple verbale « **bañ** » et l'adjonction du suffixe introduisant une modalité verbale « **-lu** » permettent d'arriver à une telle construction.

Nous avons constaté, en constituant notre corpus, que la plupart des bases lexicales qui se construisent en contexte comme des verbes, sont susceptibles de se construire sous cette forme de reduplication. Ce faisant, ils véhiculent une idée d'approximation, qui correspond, dans la littérature, à une valeur atténuative ou diminutive propre au phénomène de reduplication. Toutefois, ces interprétations sont tributaires, de la présence des deux procédés à savoir la reduplication et la suffixation, qui sont interdépendants.

Considérons une autre construction redupliquée verbale. Le suffixe qui introduit la modalité verbale est « -al ».

En (114), lors d'une dispute conjugale, Momar demande à sa femme d'être claire :

114. Dama bëgg nga **benn-bennal** wax ji.
 Da-ma bëgg nga **benn** **benn-** **-al** wax ji
 EMPH.VB-1SG vouloir 2SG un COPIE SUF parole₅ M.CL₅
 Je veux que tu énonces les propos un par un (point par point)

En (114), la forme redupliquée « **benn-benn-al** » se construit à partir du numéral « **benn** ». Le suffixe « **-al** » introduit la modalité verbale. La reduplication est un moyen de construire un verbe qui rend compte des propriétés de la base simple simple non-redupliquée. En effet, quand le locuteur dit « **benn-benn-al** », il souhaite que son interlocuteur énumère les griefs qu'il a contre lui. Ainsi, énumérer, dans ce contexte, revient à rendre les propos « un à la fois ». Le but est clairement d'arriver à comprendre l'origine de la dispute conjugale, et le seul moyen est l'énumération « un par un » des faits. En (114), on note, également, que la reduplication est un procédé de dérivation verbale.

Nous décrivons, dans l'exemple qui suit, une dérivation verbale à partir d'un autre verbe. A partir du verbe d'état « **jekk** », on construit par reduplication et suffixation un verbe qui fonctionne intransitivement.

En (115), Sira a sculpté un joli cheval avec un tronc d'arbre, mais elle ne semble pas satisfaite du résultat. Moussa lui dit alors :

115. Baax na nii, sooy **jekk-jekkal**,

Baax	na	nii	soo-	-y	jekk	jekk-	-al
Etre bon	PFT	ainsi	REL-2SG	INACC	être correct	COPIE	SUF

C'est bon comme ça, en fignolant,

ci yàq ko ngay mujje.

ci	yàq	ko	nga-	-y	mujje
PREP	gater	3SGO	2SG	INACC	finir

tu vas finir par l'abimer.

En (115), « **jekk-jekk-al** » fonctionne intransitivement et rend compte de l'attitude perfectionniste de Sira. On voit avec la reduplication que Moussa trouve que la sculpture est parfaite et qu'un travail supplémentaire risque de l'abimer. Ainsi à partir de « **jekk** » (être correct), la forme redupliquée « **jekk-jekk-al** » construit une idée de « rendre encore plus correct », cependant cette action semble comporter des risques. La forme redupliquée ainsi construite illustre, également, l'indissociabilité entre une base et une copie. Elle illustre, également, l'interdépendance dans les constructions redupliquées verbales en wolof entre la reduplication et la suffixation. Dans cette situation, on ne peut, donc, pas avoir les constructions suivantes : ***jekk-jekk**, ***jekkal**.

Observons deux exemples construits avec le suffixe « -al ».

En (116), Sira connaît l'identité de celui qui a bu le vin de palme que Malick gardait jalousement, mais elle ne veut pas le dire. Malick s'en doute :

116. Am na looy **làq-làqal**, wax ma ki ko def.

Am	na	loo-	-y	làq	làq-	-al	wax	ma	ki	ko	def
Avoir	PFT	2SG	INACC	cacher	COPIE	SUF	dire	1SGO	celui	3SGO	faire

Il y a quelque chose que tu cherches à cacher, dis-moi qui a fait ça ?

En (116), la construction redupliquée « **làq-làq-al** » dérive d'une base simple verbale « **làq** ». La dérivation par reduplication et suffixation, en (116), illustre un but recherché par Sira. En effet, elle « cherche à cacher » la réalité à Moussa, ce qui revient à dire qu'elle n'arrive pas effectivement à « cacher » cette dite réalité.

Toujours, à partir du suffixe « -al », considérons (117). Malick doit aller au marché, mais il traîne les pieds prétextant qu'il pleut, ce à quoi Sira répond :

117. Dafay **wis-wisal** rekk, mën nga dem.

Da-fa-	-y	wis	wis-	-al	rekk	mën	nga	dem
EMPH.VB-3SG	INACC	goutter	COPIE	SUF	seulement	pouvoir	2SG	partir

Il ne crachine que légèrement, tu peux partir.

En (117), « **wis-wis-al** » dérive d'une base simple verbale « **wis** ». La reduplication permet de signifier que la pluie qui tombe n'est pas assez forte pour empêcher à Moussa d'aller faire les commissions qui lui sont demandées. Nous constatons qu'en (117), la forme simple peut se substituer à la forme redupliquée. L'interprétation proposée par les wolophones est que, dans le cas où la force de la pluie est plus importante, on emploie la forme simple « **wis** ».

Examinons des reduplications de verbes construits avec le suffixe « -loo »

En (118), un journaliste raconte l'accueil réservé au président malien en visite au Sénégal :

118. Nit ña **raj-rajloowu** nu

Nit	ña	raj	raj-	-loo	-wu	Ñu
Personne ₉	M.CL ₉	Base	COPIE	SUF	NEG	3PL

Les gens ne se bouscuaient pas,

ba nu koy teeru.

ba	nu	ko-	-y	Teeru
quand	3PL	3sgO	INACC	Accueillir

quand ils l'accueillaient.

En (118), il y a une reduplication verbale « **raj-raj-loo** » dont la construction relève d'un figement. En fait, il n'y pas de base simple « ***raj** » qui est à l'origine de la construction.

En (119), Sira raconte à Moussa la vie difficile des « moodu-moodu » en Europe :

119. Boo leen fekke tuggal ci neg yu xat
 Boo leen fekke tuggal ci Neg yu xat
 Quand 3PLO trouver Europe PREP Chambre REL être serré
 Quand tu les trouves en Europe, c'est dans des chambres exigües

la ñuy **xal-xatloo**.

la	ñu-	-y	xat	xat-	-loo
EMPH.CL	3PL	INACC	être serré	COPIE	SUF

qu'ils s'entassent (se serrent).

Dans cet exemple, la forme rédupliquée « **xat-xat-loo** » se construit à partir du verbe d'état « **xat** ». Nous notons que la forme rédupliquée et suffixée fonctionne comme un verbe intransitif. La réduplication permet, donc, de dériver un verbe d'action, à partir de l'état qu'exprime le verbe d'état. La dérivation par réduplication rend compte de l'action effectuée, dans ce cas, par les émigrés. La distinction entre la forme simple et la forme rédupliquée est d'ailleurs visible en (119). En effet, quand il s'agit de donner les caractéristiques des chambres, le locuteur utilise la forme simple « **xat** », et, pour dire comment les émigrés vivent dans ces chambres, il utilise la forme dérivée « **xat-xat-loo** ».

Enfin, soit une dernière série de formes rédupliquées verbales construites avec le suffixe « -aan ».

En (120), Momar explique à Sira, qu'il va envoyer leur fille prendre des cours de cuisine pendant les vacances :

- 120 Jàñq yu **ndaw-ndawaan**,
 Jàñq yu **ndaw ndaw Aan** yi la
 Jeune fille₁₀ M.CL₁₀-REL être petit COPIE SUF M.CL₁₀ EMPH.CL
 Ici, c'est aux toutes petites jeunes filles,

la ñu fiy jàngal togg.

ñu	fi-	-y	jàngal	Togg
3PL	LOC	INACC	apprendre	Cuisiner

que l'on apprend à cuisiner.

En (121), après la récolte, Sira constate que toute la récolte est mélangée, alors qu'il faut trier les légumes suivant leur taille. Elle appelle sa fille et lui dit :

121. Beral ma kanja yu **sew-sewaan**.

Ber-al	ma	kanja	yu	sew	sewaan	yi
Séparer-APPL	1SGO	gombo ₁₀	M.CL ₁₀ -REL	être mince	COPIE-SUF.VB	M.CL ₁₀

Sépare-moi les tout petits gombos.

Momar, en (120), décrit avec précision l'identité des filles à qui l'on dispense des cours de cuisine dans cette école. La précision passe par la reduplication, car l'emploi du verbe non-rédupliqué dans cette situation ne permet pas de différencier les « petites filles » des « toutes petites filles ». La reduplication introduit un degré de « petitesse » que la forme simple ne peut permettre de construire.

Cette remarque se confirme avec la construction en (121), où Sira insiste sur le type de gombos qu'il faut trier. Elle sait, d'expérience, que les « tout petits gombos » ne se vendent pas bien au marché ; par conséquent, elle préfère ne vendre que les produits susceptibles d'être vendus, c'est-à-dire, les « petits gombos ».

En définitive, nous notons qu'en wolof, les verbes simples, les noms, les idéophones se redupliquent pour construire des verbes complexes. Les verbes dérivés fonctionnent soit transitivement soit intransitivement. Les exemples étudiés dans cette section, illustrent que la reduplication en wolof est aussi bien, un moyen de construction nominale, qu'un moyen de dérivation nominale.

2.3. Les adverbes

Dans la taxinomie de base, on peut parler d'adverbes si et seulement si :

- Il s'agit de lexèmes et non de morphèmes grammaticaux.
- Si ces mots ne sont ni nominaux, ni verbaux, tant dans leurs morphologies que dans leurs fonctions.
- On peut énumérer les fonctions que ces adverbes peuvent assumer, à savoir circonstants, ou encore qualifiants verbaux.

Observons quelques exemples d'adverbes non redupliqués en wolof, afin de voir comment ces éléments fonctionnent. Nous décrivons ensuite les idéophones non redupliqués, avant de nous intéresser à la reduplication proprement dite.

En (121), après la lecture d'un livre intitulé « Yobbalu ndaw » (viatique de la jeunesse), Marie propose à son amie Ndèye de le lire car il y a de bons conseils pour une bonne épouse :

121.	« Yobbalu ndaw » day xelal jigen ci biir këram.									
	Yobbal-u	ndaw	da-	-y	xel-	-al	jigen	ci	biir	kër-am
	Viatique- GEN	être petit	EMPH.VB	INACC	esprit	SUF	femme	PREP	dans	maison- POSS3SG
	C'est que « Yobbalu ndaw » conseille une femme à l'intérieur de sa maison « Viatique de la jeunesse » conseille une femme dans sa maison.									

En (121), « **ci biir** » apporte une modification au procès, en ce sens qu'il permet de construire la localisation exacte de l'épouse par rapport à sa maison. Le terme « biir » (ventre) se construit dans cette situation comme un circonstant, mais il appartient à la catégorie des nominaux. La construction du circonstant passe donc par la relation établit entre le marqueur prépositionnel « **ci** » et le nominal « **biir** ». Ainsi, la fonction de circonstant se construit par dérivation à partir d'un nominal.

Prenons un autre exemple :

En (122), dans un passage de la Bible relatif à l'ascension, on peut lire :

122. **Leegi**, maa ngi genn addina, fekki Baay bi
Leegi maa ngi genn addina fekki Baay bi
maintenant 1SG PRES sortir monde retrouver père₈ M.CL₈
Maintenant, je sors du monde, retrouver le Père.

En (122), « **leegi** » fonctionne comme un adverbe car il est un circonstant, il est un complément de phrase, il donne des informations temporelles quant à la réalisation de l'action.

Décrivons, à présent, les adverbes « idéophones ».

L'idéophone renvoie à une classe de termes qui sont caractérisés par une relation étroite entre signifiant et signifié. Ces éléments sont formés de telle sorte que leur prononciation seule suffit à évoquer le sens qu'ils expriment. Pour Doke (1935: 118)⁶⁶, cité par Welmers (1973 : 461), un idéophone est « une représentation pittoresque d'une idée au travers de la prononciation. Un mot qui bien souvent ressemble à une onomatopée et décrit un prédicat, un qualificatif, ou un adverbe relativement à la manière, la couleur, le son, l'odeur, l'action, l'état ou l'intensité.» C'est-à-dire que, par leur prononciation ou leur image acoustique, ces éléments font directement allusion aux réalités (concrètes ou abstraites) auxquelles ils réfèrent. En somme, la sonorité renvoie à l'idée.

En décrivant le wolof, Diouf et Robert (2003 : 1) ont proposé une définition et une description des idéophones propres à cette langue :

« L'idéophone est, selon eux, un morphème qui de par son enveloppe acoustique (sa sonorité) ou par sa charge allusive (ou sa connotation) tend à donner la meilleure représentation d'un fait (mouvement, bruit, couleur,

⁶⁶ Doke, *Bantu Linguistic Terminology*, 1935, p. 118: l'idéophone est "A vivid representation of an idea in sound. A word, often onomatopoeic, which describes a predicate, qualificative or adverb in respect to manner, color, sound, smell, action, state or intensity."

forme, quantité, etc.) Il est créé à partir de la perception que le locuteur a de ce dont il parle. Même inédit, un idéophone s'interprète aisément en contexte entre locuteurs partageant le même legs culturel. Les idéophones constituent une liste ouverte de créations spontanées et impressives.»

Ces auteurs montrent que l'interprétation des idéophones se fonde essentiellement sur l'expérience physique et culturelle propre à chaque communauté linguistique. Par ailleurs, Creissels (2001 : 78), dans ses descriptions du setswana, analyse les différents types d'idéophones dans cette langue et s'intéresse à leur fonctionnement :

« Il peut arriver que la présence d'idéophones soit conditionnée par des verbes individuels, chaque idéophone se combinant avec un verbe particulier (ou un ensemble très limité de verbes).

Il peut arriver que tous les idéophones se combinent avec un verbe signifiant être, faire ou dire. Dans de telles combinaisons, le verbe en question perd la signification et les propriétés de sous-catégorisation qu'il a quand il fonctionne isolément comme le centre prédicatif. La signification, aussi bien que les propriétés de sous-catégorisation de la combinaison « être/faire/dire + idéophone » sont entièrement déterminées par l'idéophone.

Il peut arriver que les idéophones soient employés dans des constructions sans verbes, dans lesquelles ils déterminent les rôles sémantiques assignés aux syntagmes nominaux avec lesquels ils se combinent.»⁶⁷

Creissels, montre que la classe des idéophones est très hétérogène en setswana. En regardant de plus près les faits en wolof, on note qu'il y a lieu de rapprocher son analyse, à la réalité du wolof. Ainsi, la classe des idéophones se subdivise en deux catégories qui

⁶⁷ Traduction nôtre

Citation d'origine: "It may happen that the occurrence of ideophones is conditioned by individual verbs, each ideophone combining with a particular verb (or a very limited set of verbs). It may happen that all the ideophones combine with a verb meaning be, do or say. In such combinations, the verb in question loses the meaning and the subcategorization properties it has when it functions by itself as the predicative center of a clause, and the meaning as well as the subcategorization properties of the combination be/do/say + ideophone are entirely determined by ideophone. It may happen that ideophones occur in verbless clauses in which they determine the semantic roles assigned to the noun phrases with which they combine."

correspondent aux deux premiers ensembles relevés par Creissels. Pour comprendre le fonctionnement de ces idéophones, décrivons quelques exemples.

Dans le premier cas, en (123), on rend compte de l'achat d'un habit d'un blanc éclatant :

123. Mbubb mu **weex tall**, la jënd demb.

Mbubb	mu	weex	tall	la	jënd	demb
Habit ₂	M.CL ₂ -REL	être blanc	IDEO	EMPH.CL	acheter	hier

Litt : Habit qui est blanc « tall », il a acheté hier.

C'est un habit très blanc, qu'il a acheté hier.

Dans cet exemple, le verbe d'état « **weex** » (être blanc) a besoin de la complémentation introduite par l'idéophone « **tall** » pour construire « être très blanc ». Ce verbe « **weex** » ne peut être complété dans ce type de situation que par l'idéophone « **tall** » ; et de la même façon, l'idéophone ne peut se construire qu'avec ce verbe. Ainsi, la présence de l'idéophone est conditionnée par le verbe. Dans ce cas, chaque idéophone se combine avec un verbe particulier, comme on le voit avec les formes suivantes : *xonq coy* (être très rouge) ; *ñuul kukk* (être très noir) ; *sew ruuc* (être très mince) ; *set wicc* (être très propre) ; *leer nañ* (être très clair) ; *těj rapp* (fermer hermétiquement)⁶⁸.

Les idéophones, dans ces situations, véhiculent une idée d'intensité, d'où la traduction en français par le modificateur « très ». Diouf et Robert (2003 : 2-3) abondent dans le même sens, par rapport à ce type d'idéophone qui est attaché à un verbe spécifique auquel il sert d'intensificateur ; l'idéophone n'ajoute pas une nouvelle propriété au sémantisme du verbe mais intensifie la propriété exprimée par le verbe. Aucun élément ne peut être inséré entre le verbe et son adverbe idéophone sauf s'il s'agit d'un clitique objet.

Le second type d'idéophone, se construit nécessairement avec un verbe « **ne** » qui signifie « faire » ou « dire » qui semble fonctionner comme support prédicatif.

⁶⁸ Xonq = être rouge ; ñuul = être noir ; sew = être mince ; set = être propre ; leer = être clair ; tej = fermer.

En (124), Sira raconte la mésaventure d'Ousmane, qui apercevant son créancier en compagnie de ses autres amis, se cache précipitamment dans sa chambre :

124. Bi mu gisee xaritam yi rekk, mu
 Bi mu gisee xaritam yi rekk mu
 Quand 3SG voir ami₁₀.POSS3SG M.CL₁₀ seulement 3SG
 Litt : Quand, lui, voir ses amis seulement,
 Quand il vit ses amis...

ne sarax ci biir neg ba.

ne sarax ci biir neg ba
 FAIRE IDEO PREP ventre chambre₈ M.CL₈

Faire, sarax dans le ventre de la chambre.
 il se précipita à l'intérieur de la chambre.

En (124), la copule verbale « **ne** » qui veut dire « faire » peut s'employer avec plusieurs idéophones différents. On a des constructions du genre : *ne cell* (être suspendu), *ne tekk* (être immobile), *ne nemm* (être inerte). La présence de cette copule verbale est obligatoire pour construire un prédicat verbal. Cette copule verbale peut se comparer à un verbe support. Les constructions à verbe support (CVS) sont, selon Jezek (2011 : 30 – 31), des prédicats dont :

« Les verbes, qui peuvent être employés comme supports, sont notamment caractérisés par un sens plutôt général [...] (faire, donner, prendre, mettre, avoir, être). Grace à cette généralité sémantique, autrement définie « sous-spécification », ils se prêtent à être utilisés dans des contextes différents, où ils acquièrent un sens et une fonction qui dépendent des éléments avec lesquels ils se combinent. Selon l'opinion courante, ce qui caractérise l'emploi de ces verbes comme supports est la présence en position d'objet d'un nom qui apparemment donne, lui seul, son sens à toute la construction. »

La copule verbale « **ne** » s'emploie donc avec plusieurs idéophones et la construction prédicative provient de la combinaison entre le coverbe et l'idéophone. Dans

ce type de construction, les deux éléments sont indissociables. La valeur sémantique est introduite par l'idéophone, mais la construction syntaxique n'est possible que grâce au coverbe.

La copule verbale « **ne** » a une variante « **naan** », qui représente une forme d'inaccompli ou un aspect duratif.

En résumé, les exemples montrent comment se construisent les circonstants en wolof par les différentes sortes d'adverbes. Dans ce qui suit, nous étudions comment ces éléments se redupliquent.

2.3.1. Les adverbes redupliqués

Soit les exemples de constructions adverbiales ci-dessous.

En (125), dans un conte racontant comment les paysans fuyaient la misère suite à la sécheresse, le narrateur décrit le train qui emmène ces derniers vers la capitale :

125. **Dëgg-dëgg**, saxaar ga sax feesoon na ba, boo ci sannii
dëgg **dëgg** saxaar ga fees- -oon na ba boo ci sannii
 Vérité COPIE train₄ M.CL₄ être plein PASSÉ PFT jusque si PREP jeter
 Vraiment, le train était si rempli que, si l'on y jetait...

woon koog du laal suuf.

woon koog du laal suuf
 PASSE cuillère NEG toucher terre

...une cuillère, elle ne toucherait pas terre (le plancher).

Dans cet exemple, on note que grâce à une base simple nominale « **dëgg g** » (vérité), on construit une forme redupliquée adverbiale. La dérivation est tributaire de la reduplication. C'est donc, grâce à la reduplication, que l'on construit la forme adverbiale, et que l'on introduit un circonstant dans ce procès. Nous observons, cependant, que le wolophone préfère souvent à la construction « **dëgg-dëgg** », une construction introduite par la préposition « **ci** » ou sa variante « **ca** » :

126. **Ca dëgg-dëgg**, saxaar ga sax feesoon na ba, boo si sanni...

Ca dëgg dëgg saxaar ga fees- -oon na ba boo ci sanni
 PREP vérité COPIE train₄ M.CL₄ être plein PASSÉ PFT jusque si PREP jeter
 En vérité-vérité, le train était si rempli que si l'on y jetait...
 Vraiment, le train était si rempli que, si l'on y jetait...

La construction adverbiale en (126) provient de l'interaction de la reduplication « dëgg-dëgg » et de la préposition « **ca** », que l'on décompose en « c- », marqueur de classe spécifique à emploi prépositionnel, et « -a », indice marquant l'éloignement entre un élément et le repère situationnel. Ainsi, l'ensemble « **ca dëgg-dëgg** », qui est une dérivation d'une forme adverbiale à partir d'un nominal, introduit une circonstance dans le procès.

En (125) et (126), la forme « (**ca**) dëgg-dëgg » est une forme redupliquée, parce qu'il y a la contiguïté des unités, cela suppose que la suppression d'une des unités est impossible. Dans cette situation, on ne peut pas avoir « *dëgg » (127) ni « *ca dëgg » (128) :

127. * **Dëgg**, saxaar ga sax feesoon na ba, boo si sanni...

Dëgg saxaar ga fees- -oon na ba boo ci sanni
 Vérité train₄ M.CL₄ être plein PASSÉ PFT jusque si PREP jeter
 En vérité-vérité, le train était si rempli que si l'on y jetait...
 Vraiment, le train était si rempli que, si l'on y jetait...

128. * **Ca dëgg**, saxaar ga sax feesoon na ba, boo si sanni...

Ca dëgg saxaar ga fees- -oon na ba boo ci sanni
 PREP vérité train₄ M.CL₄ être plein PASSÉ PFT jusque si PREP jeter
 En vérité-vérité, le train était si rempli que si l'on y jetait...
 Vraiment, le train était si rempli que, si l'on y jetait...

Enfin, « **dëgg-dëgg** » fonctionne comme une unité lexicale construite suite à une dérivation. La préposition « **ca** » (variante de « **ci** ») est une préposition qui apparaît assez fréquemment dans la construction des locutions adverbiales redupliquées. Nous soulignons

que l'emploi de la forme simple dans ces exemples n'est pas naturel.

En (129), un conteur raconte l'histoire de Youmané, une orpheline donnée en présent à un lion. Ce dernier vint, plusieurs fois, au milieu d'une fête avec ses grondements, pour réclamer son présent :

129. Ñëpp fatte wax ji, nekk ci seen diggu fecc,
 ñëpp fatte wax ji nekk ci seen diggu fecc
 Tous oublier parole₅ M.CL₅ être PREP 3PLO milieu-GEN danser
 Litt : Tous oublièrent la parole, et étaient au milieu de leur danse
 Ils oublièrent l'histoire, et, au milieu de leur danse,

ñu **jekki-jekki** rekk deggati riir mu rëy.

ñu **jekki jekki** rekk degg- -ati riir mu rëy
 3PL s'asseoir COPIE seulement entendre encore bruit M.CL₂-REL être gros
 eux, s'asseoir-s'asseoir seulement entendirent encore un bruit qui est gros
soudain, ils entendirent de nouveau un énorme bruit.

En (129), « **jekki-jekki** » est une forme rédupliquée adverbiale, il sert à modifier le procès, il correspond au français « soudain ». En employant, le terme « **jekki-jekki** » le narrateur met en avant l'immédiateté et la soudaineté du bruit qui interrompt la fête. Cette construction fait état alors d'une surprise mais aussi de la peur suscitée par le bruit fait par le lion.

La forme simple adverbiale « **jekki** » n'est pas attestée. Cependant, le terme « **jekki** » est attesté par ailleurs en wolof et il signifie « s'asseoir, demeurer, rester tranquille ». Nous pensons, à la suite de Diouf (2003 : 166), que la construction rédupliquée adverbiale dérive de la forme simple verbale. Nous remarquons que la dérivation par réduplication construit un adverbe dont les valeurs n'ont plus rien à voir avec celles propres à la forme simple verbale. Cette distinction illustre une caractéristique importante de la réduplication, à savoir, la contiguïté entre la base et la copie. En effet, la forme adverbiale « **jekki-jekki** » ne peut être remplacée par la forme simple. Par ailleurs, on ne peut supprimer un élément sans modifier profondément l'énoncé, voire le rendre tout simplement mal formé.

Examinons, un autre exemple illustrant la reduplication adverbiale en wolof.

En (130), Biram Jeeme est un homme parti à la guerre. A son retour, il retrouve sa mère maltraitée et sa maison envahie par les herbes. Étant donné qu'il est très craint, il demande que la maison soit identique à ce qu'elle était, avant qu'il ne parte à la guerre :

130. Këram gi na mel ni mu
 Kër.am gi na mel ni mu
 Maison₄.POSS3SG M.CL₄ OBL ressembler comme 3SGO
 Litt : Sa maison ressemble à ce qu'elle ressemblait maintenant-maintenant.
 Que sa maison ressemble immédiatement à ce

meloan **leegi-leegi**

mel.oon **leegi** **leegi**
 ressembler.PASSE maintenant COPIE
 qu'elle était auparavant.

La reduplication dans cet énoncé s'articule autour de la manière dont le procès se réalise, l'adverbe « **leegi-leegi** » (immédiatement) joue le rôle de modificateur du prédicat verbal. Cette forme est construite à partir d'une base simple adverbiale « **leegi** » (maintenant). Quand nous supprimons la copie, la construction est bien formée même si la nuance introduite par la reduplication disparaît :

- 131 Këram gi na mel ni mu meloon, **leegi**.
 Kër.am gi na mel ni mu mel-oon **leegi**
 Maison₄.POSS M.CL₄ OBL ressembler comme 3SGO ressembler- maintenant
 PASSE

Que sa maison ressemble à ce qu'elle était, maintenant.

En (131), on note que supprimer une copie implique nécessairement la disparition de l'effet sémantique engendré par la reduplication. Toutefois, la substitution de la forme simple par la forme redupliquée n'est pas toujours possible. En (132), une femme intrigante veut pousser un jeune enfant à aller se coucher, mais ce dernier ne l'entend pas de cette oreille :

132. Moo gone gi do tëdd? Lu tax...

Moo	gone	gi	doo	tëdd	lu	tax
Parbleu	enfant ₄	M.CL ₄	NEG.EMPH-2SG	coucher	INTER	causer

Parbleu, l'enfant, tu ne vas pas te coucher ? Pourquoi

nelawagoo ba **leegi** ?

nelaw	-a	-goo	ba	leegi
dormir	encore	NEG2SG	jusque	maintenant

ne dors-tu pas jusqu'à maintenant ?

La substitution de la forme simple par la forme rédupliquée fait que (133) n'est pas très naturelle.

133. * Moo gone gi do tëdd? Lu tax...

Moo	gone	gi	doo	tëdd	lu	tax
Parbleu	enfant ₄	M.CL ₄	NEG.EMPH-2SG	coucher	INTER	causer

*Parbleu, l'enfant, tu ne vas pas te coucher ? Pourquoi

nelawagoo ba leegi-leegi ?

nelaw	-a	-goo-	ba	leegi	leegi
dormir	encore	NEG2SG	jusque	maintenant	COPIE

ne dors-tu pas jusqu'à immédiatement ?

La réduplication « **leegi-leegi** » rend compte de la réalisation d'un procès, alors que la forme simple « **leegi** » construit un circonstant temporel. Cela explique pourquoi, dans cette situation, la substitution n'est pas envisageable.

Nous observons les mêmes phénomènes en (134) ci-dessous. Mady confirme à son voisin que le livre qu'il a emprunté est bien celui qu'il lui avait conseillé :

134. Livre bi ma la waxoon **sax-sax** la.

Livre	bi	ma	la	wax-	oon	sax	sax	la
Livre ₈	M.CL ₈	1SG	2SGO	dire	PASSE	même	COPIE	EMPH.CL

C'est très précisément le livre dont je t'avais parlé.

En (134), « **sax-sax** » (précisément) se construit à partir de l'élément adverbial « **sax** » (même). La catégorisation de la réduplication adverbiale n'est pas aisée car les critères mis en avant, comme la suppression de la copie, ne sont pas systématiquement opératoires dans la réduplication de l'adverbe en (134). En effet, la suppression de la copie enlève la nuance introduite par la réduplication mais limite la modification de l'énoncé :

135. Livre bi ma la waxoon **sax** la.

Livre	bi	ma	la	wax-	oon	sax	la
Livre ₈	M.CL ₈	1SG	2SG	dire	PASSE	même	EMPH.CL

C'est précisément le livre dont je t'avais parlé.

Les exemples (134) et (135) montrent que pour définir la réduplication de l'adverbe en wolof, les critères morphologiques ne suffisent pas. Ainsi, il faut faire appel à l'interprétation et aux valeurs construites pour rendre compte des constructions adverbiales rédupliquées.

En résumé, les formes « **dëgg-dëgg** », « **jekki-jekki** », « **leegi-leegi** » et « **sax-sax** » illustrent des cas de réduplication adverbiale. Ainsi, à partir d'un élément simple nominal, on construit par dérivation une forme adverbiale rédupliquée ; à partir d'un élément simple verbal, on dérive également un adverbe rédupliqué et enfin, à partir d'un adverbe non rédupliqué, on construit une forme adverbiale rédupliquée. Les réduplications adverbiales modifient les prédicats en introduisant les circonstances spécifiques de réalisation. La réduplication adverbiale, en wolof, fonctionne, donc, tour à tour comme un procédé de dérivation, ou comme un procédé de construction lexicale.

2.3.2. Les idéophones rédupliqués

Nous décrivons à présent des constructions comportant des formes idéophoniques, afin de voir dans quelles situations ces éléments se rédupliquent en wolof.

Le premier ensemble d'idéophones, que nous étudions, est constitué par des modificateurs qui se combinent exclusivement avec certains verbes. Il s'agit par exemple de : « coy » dans *xonq coy* (être très rouge) ; de « kukk » dans *ñuul kukk* (être très noir) ; de « ruuc » dans *sew ruuc* (être très mince) ; de « wicc » dans *set wicc* (être très propre) ; de « nañ » dans *leer nañ* (être très clair) et enfin de « rapp » dans *těj rapp* (fermer hermétiquement).

La première interrogation qui s'impose est de savoir si de tels éléments sont réduplicables. Pour y répondre, prenons quelques exemples.

En (136), Biram Jeeme, de retour de la guerre, trouve sa mère sale et vêtue de guenilles. Il ordonne à ses hommes de la laver et de la vêtir :

136. Sama ndey, sang leen ko, na sett **wicc-wicc**.

Sama	ndey	sang	leen	ko	na	sett	wicc	wicc
POSS1SG	mère	laver	2PL	3SGO	OBL.	être propre	IDEO	COPIE

Ma mère, lavez-la, qu'elle soit très-très propre.

Dans cet exemple, la forme verbale est construite dans un énoncé obligatif. La forme « **wicc-wicc** » est une façon pour le locuteur de mettre en avant son point de vue, ou encore ce qu'il souhaite. Ainsi, la propreté que demande Biram Jeeme est une propreté telle que lui, l'entend, et non telle que ses hommes pourraient l'entendre. La réduplication, en (136) est un moyen de souligner le degré de propreté souhaité.

En (137), un génie pour conquérir une femme qui voulait épouser un homme n'ayant aucune cicatrice, illumina la ville en pleine nuit d'une lumière extraordinaire. Le narrateur explique :

137. Dëkk bépp leer **nañ-nañ** ba mel ni bécëg.

Dëkk b-épp leer **nañ nañ** ba mel ni bécëg
 Ville₈ M.CL₈-tout être éclairé IDEO COPIE jusque ressembler comme jour
 Toute la ville était très-très éclairée, comme en plein jour.

En (137), l'idéophone « **nañ** » se réduplique pour rendre compte d'un état de clarté exceptionnel. Si la situation était habituelle, le narrateur n'aurait pas utilisé la forme « **nañ-nañ** ».

Ces deux exemples montrent que ce type d'idéophone se réduplique en wolof pour rendre compte soit, dans un cas, d'un fait extraordinaire, soit, dans un autre cas, d'illustrer le point de vue d'un locuteur par rapport à celui de son interlocuteur, afin de préciser ce qu'il entend, ou la manière dont les éléments doivent être réalisés.

Le second ensemble d'idéophones, se construisent toujours avec le même verbe support « **ne** » ou sa variante durative « **naan** ». Il s'agit par exemple de : *cëpp-cëpp*, *cambar-cambar*, *kof-kof*, *dëngaañ-dëngaañ*, *day-day*. Certaines de ces formes ne se construisent que sous formes rédupliquées, tandis que d'autres peuvent se retrouver sous leur forme simple.

L'exemple (138) est une scène biblique, Zachée est perché sur un arbre, et qui dès qu'il apprend qu'il va être l'hôte de Jésus, saute à terre pour l'accueillir :

138. Zachée **ne cëpp** ci suuf.

Zachée ne cëpp ci suuf

Zachée faire IDEO PREP terre

Litt : Zachée fit cëpp par terre.

Zachée sauta à terre

En (138), une forme non-rédupliquée d'un adverbe-idéophone « **cëpp** » est construite avec l'auxiliaire « **ne** ». On note, par ailleurs, que les idéophones sont difficilement traduisibles dans une autre langue ; ils font appel à un legs culturel qui leur confère tout leur sens. L'idéophone, ici, est syntaxiquement un adverbe et sémantiquement il définit la qualité et l'action prédiquée. De manière générale, les adverbes idéophones ont

une valeur prédicative mais ne constituent pas à eux seuls des prédicats. Ils nécessitent la présence d'un autre élément.

A partir de cette construction en (138), nous substituons à l'idéophone simple « **cëpp** » la forme rédupliquée correspondante « **cëpp-cëpp** » :

139. * Zachée ne **cëpp-cëpp** ci suuf.
 Zachée ne **cëpp cëpp** ci suuf
 Zachée faire IDEO COPIE PREP terre
 Zachée fit des bonds du haut vers le sol.

En (139), on note que la substitution n'est pas possible ; cette impossibilité provient de la combinaison entre « **cëpp-cëpp** » et le verbe support « **ne** » qui introduit un aspect ponctuel dans la réalisation de l'action. Etant donné que « **cëpp-cëpp** » renvoie à la manière de « faire des bonds », dans cette situation, on ne peut envisager que Zachée fasse des petits bonds en descendant de l'arbre. Pour que la construction soit possible, on remplace « **ne** » par sa variante durative « **naan** » :

140. Zachée naan **cëpp-cëpp** ci suuf
 Zachée naan **cëpp cëpp** ci suuf
 Zachée faire IDEO COPIE PREP terre
 Zachée faisait des petits bonds au sol.

Nous soulignons, qu'avec ces types d'idéophones, la construction « verbe support + idéophone » détermine si l'emploi de la forme rédupliquée est possible ou pas. La forme rédupliquée se combine assez naturellement avec la forme durative du verbe support, tandis que sa combinaison avec la forme ponctuelle « **ne** » s'avère plus difficile. Les exemples suivants illustrent, également, cet état de fait :

141. Musa **naan daŋ-daŋ** nii rèkk.
 Musa naan **daŋ daŋ** nii rekk
 Moussa faire IDEO COPIE ainsi seulement
 Litt : Moussa faisait daŋ daŋ ainsi seulement.
 Moussa marchait d'un pas lourd.

En combinant la forme rédupliquée « **daŋ-daŋ** » et l'auxiliaire « **naan** » on construit un prédicat qui a un aspect duratif. La forme rédupliquée introduit le circonstant. Ce qui revient à dire que la réduplication de tels idéophones est un moyen de rendre compte de la manière dont les évènements se réalisent. Cependant, la combinaison de la même forme « **daŋ-daŋ** » avec la forme ponctuelle « **ne** » n'est pas possible, comme le montre (142) :

142. * Musa **ne daŋ-daŋ** nii rèkk.

Musa	ne	daŋ	daŋ	nii	rekk
Moussa	faire	IDEO	COPIE	ainsi	seulement

Litt : Moussa fit daŋ daŋ ainsi seulement.

Moussa marcha d'un pas lourd.

Avec les exemples (141) et (142) construites avec la forme durative de l'auxiliaire « **ne** », à savoir « **naan** », on peut rédupliquer les formes adverbiales idéophoniques. Ces constructions donnent des informations sur la manière dont se réalise le procès. C'est comme si la forme idéophonique venait modifier le coverbe mais aussi en se combinant avec lui, il construit un prédicat. En définitive, les idéophones à verbes support peuvent se rédupliquer dans certaines situations, notamment avec l'emploi de la forme durative de l'auxiliaire.

Dans cette section, nous avons observé que la réduplication des adverbes en wolof est productive, tant au niveau des adverbes « proprement dit » qu'au niveau des idéophones.

2.4. Les numéraux

Remarques liminaires sur « benn » (un)

Nous précisons qu'en wolof, le numéral « **benn** » correspond, dans la plupart des cas au numéral français « un », et dans certains cas, il a le fonctionnement d'un pronom indéfini. Par ailleurs, suivant les éléments déterminés par le numéral, nous notons que l'on emploiera soit « **benn** », soit ces différentes variantes. Les variantes « **lenn** », « **genn** », « **menn** », « **kenn** », qui se construisent relativement aux marqueurs de classe correspondant, à savoir « **l-** », « **g-** », « **m-** » et « **k-** ». Nous insistons sur le marqueur de classe « **k-** », et rappelons qu'il s'emploie exclusivement pour les individus humains.

Examinons, à présent, la réduplication des numéraux en wolof.

En (143), une forêt fait tellement peur aux populations que personne ne s'y aventure, excepté quelques téméraires qui y vont pour cultiver :

143. Waaye terewul ay **benn-benni** nit...

Waaye	tere.wul	ay	benn	benn	i	nit
Mais	empêcher.NEG	M.CL ₁₀	un	COPIE	PL	personne

Litt : Cela n'empêcha pas à des un-un personne...

Mais, cela n'empêcha pas à quelques personnes (des individualités)

daan nañu fa ñow ngir bay.

daan	nañu	fa	ñow	ngir	bay
INACC	3PL	LOC	venir	pour	cultiver

Eux, d'aller là-bas pour cultiver

de venir là, pour cultiver

En (143), le locuteur constate que la crainte a fait que le nombre de personnes qui s'aventure dans la forêt est très faible. La réduplication « **benn-benn** » rend compte de cet état de fait. Le terme simple « **benn** » renvoie à une unité, une seule personne dans « **benn nit** ». Mais, la réduplication qui est combinée avec le marqueur de classe du pluriel « **-y** » dont la marque se duplique, « **-i** » en finale de la construction rédupliquée, permet dans cette situation de signifier, qu'il y avait plusieurs unités, non pas un groupe important, mais quelques personnes seulement.

D'après nous, la forme « **benn-benn** » est une construction rédupliquée car la suppression de la détermination « **ay** » est impossible dans cette situation. Ce qui revient à dire qu'en wolof quand on réduplique le pronom indéfini « **benn** » comme dans l'exemple ci-dessus, on est obligé d'introduire une détermination grâce au marqueur de classe, qui est le moyen de construire la pluralité que l'on décèle dans cette construction. Sans le marqueur de classe, la construction n'est pas naturelle :

144. * Waaye terewul benn-benn nit...

Waaye	tere-wul	benn	benn	nit
mais	empêcher-NEG	un	COPIE	personne

* Mais, cela n'interdit pas "un-un" personne...

Tout comme la suppression du déterminant indéfini « **ay** » est impossible (voir 144), la suppression d'une des unités de la forme rédupliquée rend la construction mal formée, comme en (145) ci-dessous :

145. * Waaye terewul ay benn nit...

waaye	tere-wul	ay	benn	nit
Mais	empêcher-NEG	M.CL ₁₀	un	personne

*Mais, cela n'interdit pas des "un" personne.

Ces transformations, en (144) et (145), montrent que la forme « **benn-benn** » en (143) illustre les propriétés de la réduplication en wolof. Ainsi, on note une interdépendance entre la base et le rédupliquant. C'est, donc, ce principe qui explique l'impossibilité de supprimer les termes constituant la réduplication. De fait, « **benn-benn** » est une forme qui ne fonctionne pas comme un numéral, mais plutôt comme un indéfini. La forme rédupliquée « **benn-benn.i nit** » ne correspond pas à une énumération, mais correspond plutôt à la sélection de quelques individus au sein des villageois.

Si, « **benn** » se réduplique, on envisage qu'il en soit de même pour ses variantes. En (146), il s'agit d'un conte où un enfant abandonné par sa mère est recueilli par un génie. A l'âge adulte, il va de villes en villes, à la recherche de sa mère, en posant des questions précises aux femmes :

146. Jigeeni dëkk bi yëpp mu laaj leen **kenn-kenn** ;

Jigeen.i dëkk bi yëpp mu laaj leen **kenn -kenn**
 Femme.PL ville M.CL₈ tout 3SG demander 3PLO un COPIE

Litt : Les femmes de la ville, toutes, il leur demanda une à une,

Il interrogea toutes les femmes de la ville une à une,

waaye kenn tontuwu ko ci li ko jinne ji waxoon.

waaye kenn tontu.wu ko ci li ko jinne ji wax.oon
 mais un répondre.NEG 3SGO PREP ce 3SGO génie M.CL₅ dire.PASSE

mais un ne lui répondit ce que le génie lui avait dit.

mais aucune ne lui répondit ce que le génie lui avait dit.

La variante de « **benn** », « **kenn** » renvoie précisément en français à « quelqu'un ». En effet, vu que le marqueur de classe « **k-** » n'est employé que pour des individus humains, alors le numéral « **kenn** » issu de la combinaison de **k-** « marqueur de classe » et **-enn** « indice marquant l'unité », construit cette valeur. Ainsi la forme rédupliquée « **kenn-kenn** » signifie en français « une personne-une personne », comme le montre (146). On note que le jeune homme pose la question aux femmes non toutes à la fois, mais une à la fois, donc, une par une. En revanche, l'emploi de « **kenn** » dans la proposition « **kenn tontuwu ko** » montre que "**kenn**" peut fonctionner comme un pronom déterminatif, qui, donc, n'a pas besoin de réduplication. Par conséquent, la réduplication « **kenn-kenn** » ici permet d'effectuer un changement de statut.

Par ailleurs, la contiguïté entre la base et la copie, qui est un critère fondamental de la réduplication, ne permet pas que l'on insère un quelconque élément entre les constituants d'une forme rédupliquée. Ainsi, on ne peut transformer (146) comme suit :

147. * Jigeen.i dëkk bi yëpp mu laaj leen **kenn-jigeen-kenn**

Jigeen-i dëkk bi yëpp mu laaj leen **kenn jigeen kenn**
 Femme-PL ville M.CL₈ tout 3SG demander 3PLO un femme copie

* A toutes les femmes de la ville, il leur demande « une-femme-une »

waaye kenn tontuwu ko.

waaye kenn tontu-wu ko
 mais un répondre-NEG 3SGO
 mais personne ne lui répondit.

L'impossibilité d'insérer un quelconque élément entre la base et sa copie en (147), montre que « **kenn-kenn** », en (146), est une forme rédupliquée. Par ailleurs, ce type de construction illustre le caractère distributif que la réduplication des numéraux, en général, construit, nous notons, ce faisant, que le wolof ne fait pas exception. Nous relevons, d'ailleurs le même phénomène dans l'exemple suivant.

En (148), dans la Bible (Luc, 10 – 1), un évangéliste décrit la scène où les disciples sont envoyés deux par deux :

148 Ganaaw loolu boroom bi tann na yeneen juroom-ñaar-fukki...

Ganaaw loolu boroom bi tann na yeneen juroom ñaar fukk -i
 Derrière cela seigneur₈ M.CL₈ choisir PFT d'autres cinq deux dix PL
 Après cela, le Seigneur choisit d'autres soixante douze

taalibe ak ñaar, **yebal leen ñu and ñaar-ñaar**, jiiituji ko ca dëkk

taalibe ak ñaar yebal leen ñu and **ñaar ñaar** jiiituji
 disciple et deux envoyer 3PLO 3PL aller ensemble deux COPIE devancer
 disciples, il les envoya deux par deux, le devancer dans toutes les villes

yepp ak ca bereb yepp ya mu

ko ca dëkk y-ëpp ak ca bereb yëpp ya mu
 3SGO PREP ville₁₀ M.CL₁₀-tout et PREP endroit₁₀ M.CL₁₀-tout M.CL₁₀ 3SG
 toutes les villes et tous les endroits où

naroon dem moom ci boppam.

nar- -oon dem moom ci bopp- -am
 envisager PASSÉ aller 3SGO PREP tête POSS3SG
 il envisageait d'aller lui-même.

En (148), le numéral « **ñaar** » est rédupliqué pour signifier ce qui correspond au français à « deux par deux ». Nous soulignons, cependant que la traduction officielle de la Bible en wolof propose une autre construction, « **ñaar-ak- ñaar** » (deux et deux ou deux avec deux). Nous avons donc procédé à une information ponctuelle au niveau de wolophones pour voir quelle traduction était spontanément proposée. Ainsi, sur quarante six wolophones, 38 ont proposé, automatiquement, de traduire la forme « deux par deux »

par « **ñaar-ñaar** ». Ainsi, nous sommes arrivés à la conclusion que la meilleure traduction était celle qui se construit par reduplication, donc « **ñaar-ñaar** ».

La forme redoublée « **ñaar-ñaar** » est un moyen de rendre compte de la composition des paires de disciples. De fait, à partir de l'ensemble des disciples, à savoir les soixante-douze, on construit une répartition, en somme, une distribution.

En définitive, nous estimons qu'à partir d'une base numérale on arrive à construire une forme reduplicative. La forme redoublée résultante fonctionne dans certaine situation comme un pronom indéfini.

Tout compte fait, dans ce chapitre, nous avons décrit les différentes constructions redoublées en wolof. Ainsi, les différentes parties du discours qui admettent la reduplication sont le nom, le verbe, l'adverbe et les numéraux. Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressés principalement à la forme redoublée que nous avons décomposé pour mettre en lumière les procédés de construction de ces dernières, quand cela a été possible, car, en wolof il y a une reduplication figée qui ne se construit pas à partir d'élément simple identifiable dans la langue. Au fond, en wolof, la reduplication peut assumer deux fonctions morphologiques : la construction et la dérivation lexicales.

Chapitre 3 : A la recherche de la forme répétée en wolof

Nous examinons, dans ce qui suit, la répétition telle qu'elle se manifeste dans la langue, comme une forme linguistique isolable et repérable par le biais d'un certain nombre de critères. Nous verrons également les opérations linguistiques qui sont en jeu dans la construction de ces formes, mais aussi dans la construction du sens.

La répétition semble se retrouver dans la totalité des classes de mots du wolof. Nous décrivons dans ce chapitre la répétition au niveau des noms et des verbes, parce qu'au niveau des autres classes de mots, ce procédé se construit de la même manière. La méthode que nous adoptons, consiste à transformer des exemples de réduplication que nous avons examinés dans le chapitre précédent. Toutefois, nous décrivons, également, des formes répétées provenant de productions spontanées.

Dans les sections suivantes où nous traitons de la répétition, nous analysons les formes répétées en nous fondant sur la nature des éléments simples.

3.1. La répétition des noms

Dans ce qui suit, nous décrivons la répétition d'éléments nominaux, plus précisément les noms communs, les prénoms, les patronymes et les toponymes.

En (149), une mère demande avec insistance à son fils de lui apporter le couteau de cuisine pour éplucher les patates :

149. Jox **ma paka bi, paka bi, paka bi**, la wax.

Jox	ma	paka	bi	paka	bi	paka	bi	la	wax
Donner	1SGO	couteau ₈	M.CL ₈	couteau ₈	M.CL ₈	couteau ₈	M.CL ₈	EMPH.CL	dire

Donne-moi le couteau, le couteau, le couteau, je te dis.

En (149), le syntagme nominal « **paka bi** » (couteau) est répété ; ce syntagme est construit par la base simple qui se combine avec le marqueur de classe. La répétition en (149) concerne, donc, un nom et son marqueur de classe, ce qui revient à dire que l'on peut répéter un terme, mais aussi plusieurs termes. Cette caractéristique apparaît également en (150) ci-dessous.

En (150), Sira, en sortant, a oublié de prendre son foulard. Elle demande donc à sa fille de le lui ramener :

150. Jottali ma **sër bale, sër bale**, nekk

Jottali	ma	sër	b-ale	sër	b-ale	nekk
donner	1SGO	pagne ₈	M.CL ₈ -LOC	COPIE	COPIE	être

Donne-moi le pagne là, le pagne là,

ci biir neg bi.

ci	biir	neg	bi
PREP	dans	chambre ₈	M.CL ₈

qui est dans la chambre.

La forme répétée « **sër bale** » montre que la répétition en wolof concerne très souvent le nom ainsi que la détermination qui lui est adjointe. La détermination, en (150),

est un pronom démonstratif construit par la combinaison entre le marqueur de classe « b- » et l'indice démonstratif « -ale ».

Ainsi, pour parler de répétition, il faut que les éléments copiés soient autonomes. L'autonomie des éléments fait que l'on puisse supprimer les copies. Elle fait également que l'on puisse insérer des éléments entre la première unité et les unités copiées. En transformant (150), on obtient :

151. Jotaali ma **sër bale, bu weex bi, sër bale...**

Jottali	ma	sër	b-ale	bu	weex	bi	sër	b-ale
donner	1SGO	pagne ₈	M.CL-LOC	M.CL ₈	être blanc	M.CL ₈	pagne ₈	M.CL ₈

Donne-moi le pagne là, le pagne là, qui est dans la chambre.

En (151), nous avons inséré une proposition relative entre la première unité et la seconde unité. La proposition insérée, ici, donne une description plus précise du pagne que le locuteur cherche. Etant donné qu'il s'agit d'une répétition, alors, l'insertion d'éléments entre la base et la copie est toujours possible.

Les exemples décrits ci-haut, illustrent la répétition de noms communs. La série d'exemples, qui suit, illustre des cas de répétitions de patronymes et de prénoms. Les termes en question sont employés afin de désigner des éléments. Nous constatons le même type de construction à partir d'autres types de noms, tels que les patronymes et les prénoms qui servent à désigner les individus qu'ils identifient.

En (152), lors de meetings politiques, pendant la période électorale, il n'était pas rare d'entendre les séquences suivantes :

152. Wade Président, Wade Président, Wade Président.

153. Niasse Président, Niasse Président, Niasse Président

Ou encore les séquences ci-dessous :

154. Macky Président, Macky Président, Macky Président.

155. Idy Président, Idy Président, Idy Président.

Dans la série d'exemples ci-dessus, nous relevons des répétitions de patronymes (152 et 153) et des répétitions de prénoms (154 et 155). Le procédé de répétition permet de copier un élément simple, mais également, un ensemble d'éléments, comme c'est le cas dans ces constructions. La répétition se fonde sur l'identité entre les différents segments, donc entre la base et les copies. Elle se fonde également sur le nombre de copies. En effet, une répétition peut compter une ou plusieurs copies. C'est le cas dans la série d'exemples ci-haut où il y a, dans chaque cas, une base et deux copies. Nous signalons que ces constructions sont des extraits des propos de la foule qui scandait ces formules à longueur de meeting. La base est l'élément que l'on ne peut supprimer et pour montrer que l'on a affaire à une répétition, nous soutenons que l'on doit pouvoir supprimer la totalité des copies. Du coup, rien n'empêcherait à la foule de produire les syntagmes suivants :

156. Wade Président.

157. Niasse Président.

158. Macky Président.

159. Idy Président

Nous soulignons que la suppression des copies élimine l'effet emphatique introduit par la présence des différentes copies. En effet, les séquences répétées sont produites dans le cadre d'un meeting politique, ce qui explique que les partisans scandent sans arrêt le nom de leur champion. De fait, la série d'exemples (156) à (159) ne met pas en scène le caractère insistant que l'on relève dans la situation des meetings. Il s'agit donc d'une désignation pure et simple.

Enfin, la répétition peut se constituer avec des toponymes.

En (160), dans les gares routières, les « coxeurs » ou régulateurs de garage sont chargés de trouver des clients pour les bus. Pour ce faire, ils crient à tue-tête, les noms des localités où vont les bus :

160. Kajoor, Kajoor, Kajoor, Kajoor.

161. Bawol, Bawol, Bawol, Bawol.

162. Ndar, Ndar, Ndar, Ndar.

En (160), (161) et (162), on a affaire à des répétitions, parce que les unités sont toutes séparées par une pause silencieuse, à l'écrit, une virgule, comme le faisait noter Gil (2005) et Candéa (2000). Par ailleurs, une analyse prosodique plus poussée, pourrait permettre de voir dans quelle mesure la longueur de la pause est un critère distinctif. La pause met en avant l'autonomie des unités répétées. De ce point de vue, elles sont indépendantes les unes des autres, tant syntaxiquement que sémantiquement. L'autonomie des différentes unités se traduit par le fait qu'une suppression des copies est toujours possible dans le cas d'une répétition. Dans ce cas, l'énoncé qui est construit, est attesté dans la langue. L'emphase, quant à elle, est absente. La répétition de ces éléments ne permet pas d'envisager un changement de catégorie lexicale.

Enfin, répéter les toponymes est un moyen de faire comprendre avec insistance que le bus va à tel ou tel endroit. Quant au prénom ou au patronyme, la répétition de l'un ou l'autre désigne avec insistance la personne en question.

3.2. La répétition des verbes

Le procédé de répétition n'est pas productif pour certains verbes transitifs, analysés dans la section sur la reduplication. La répétition doit concerner un élément simple isolable. La base se répète au niveau d'une ou de plusieurs copies. Pour les verbes ci-dessous, il n'y a pas de forme simple correspondante, ce qui justifie que l'on ne puisse pas construire des répétitions avec ces derniers. Ainsi, à partir des formes verbales redupliquées « **kas-kas** » et « **toŋ-toŋ** », on ne peut pas construire des répétitions des éléments simples, vu que ces derniers n'existent pas :

163. *Dañu **kas, kas, kas** suma mbubb.

Danu	kas	kas	kas	suma	mbubb
3PL	BASE	COPIE	COPIE	POSS3SG	habit

*Ils “kas, kas, kas” mon habit.

164. *Danu **toŋ, toŋ, toŋ** nag wi.

3pl	toŋ	toŋ	toŋ	nag	wi
3PL	BASE	COPIE	COPIE	bœuf ₆	M.CL ₆

Ils “toŋ, toŋ, toŋ” le bœuf.

La répétition des formes simples en (163) et (164) n'est pas envisageable, car ces formes simples ne sont pas isolables dans la langue. En wolof, les formes verbales « **kas-kas** » et « **toŋ-toŋ** » ne se retrouvent que sous forme redoublée. Il s'agit donc de formes redupliquées figées.

Néanmoins, si la construction d'une forme répétée à partir d'une des unités constituant la séquence redupliquée, n'est pas envisageable, il est possible de construire une répétition à partir de la forme redupliquée. Donc, on peut avoir une répétition du verbe transitif redupliqué, comme dans l'exemple ci-dessous :

165. Danu daan **toŋ-toŋ-a, toŋ-toŋ-a, toŋ-toŋ** bu xew jotaan.

Danu	daan	toŋ-toŋ-a	toŋ-toŋ-a	toŋ-toŋ	bu	xew	jot-aan.
1PL	PASSE	répartir-SR	répartir-SR	répartir	quand	fête	arriver-PASSE

Nous répartissions, répartissions, répartissions de la viande, quand la fête arrivait.

Nous relevons, dans l'exemple (165), une répétition d'une forme verbale complexe, car issue d'une réduplication. Nous soulignons avec cette construction la présence d'une voyelle épenthétique « a ». Ce suffixe est attesté dans la quasi-totalité des séquences de répétition de verbes en wolof, et concerne différents types de formes simples verbales. D'après nous, il s'agit d'un **suffixe répétitif**.

Par ailleurs, contrairement à ces verbes que l'on ne retrouve que sous la forme rédupliquée, on peut construire des répétitions avec des verbes transitifs simples. Dans ce cas, le suffixe répétitif est toujours employé.

En (166), dans un conte où un nouveau-né parle et marche dès sa naissance, il part rejoindre ses frères aînés partis aux champs, et les trouve très fatigués :

166. Nu demoon tool, **ligeeya, ligeeya, ligeey**

Nu	dem	-oon	tool	ligeey-a	ligeey-a	ligeey
3PL	partir	PASSE	champs	travailler-SR	travailler-SR	travailler

Litt : ils étaient partis aux champs, travailler, travailler, travailler...

Ils étaient aux champs, avaient tellement travaillé,

suuf si ba sonn.

suuf	si	ba	sonn
terre ₇	M.CL ₇	jusque	être fatigué

...la terre, jusqu'à être fatigués.
qu'ils étaient très fatigués.

L'analyse de la répétition, en (166), rejoint celle effectuée avec les précédents exemples. La répétition de « **ligeey** » souligne une insistance sur l'activité faite par les frères du nouveau-né. La forme « **ligeeya, ligeeya, ligeey** » est une répétition, d'abord par le nombre de copies, ensuite par l'absence de rapport de dépendance entre les copies.

Examinons (167) et (168).

Moussa s'est fait arrêter par un policier, ce dernier veut lui extorquer quelques billets avant qu'il ne le relâche. Un passant, témoin de la scène, en rend compte :

167. Musa dafa **waxa, waxa, wax** ak

Musa dafa **wax-a** **wax-a** **wax** ak
 Moussa EMPH.SJ parler-SR parler-SR parler avec

Litt : Moussa a parlé, parlé, parlé avec le policier...

Moussa a tellement parlé avec le policier, qu'il l'a laissé partir.

alkaati bi, ba mu bayyi ko mu dem.

alkaati bi ba mu bayyi ko mu dem
 policier₈ M.CL₈ PREP 3SG laisser 3SGO 3SG partir

...le policier, qu'il l'a laissé partir.

En (168), à la naissance de sa fille, Mbagnick fait une grande fête pour le baptême. Les femmes du village sont toutes venues prêter main forte pour la préparation des différents mets. Quelques jours après l'évènement, Sira lui dit :

168. Bi nuy wadj ngente li, soxna yi

Bi nu- -y wadj ngente li soxna yi
 Quand 1PL INACC préparer baptême₃ M.CL₃ femme₁₀ M.CL₁₀

Litt : Quand nous préparions le baptême, les femmes,

Quand on préparait le baptême, les femmes...

danoo **defara, defara, defar** ay fataya ba sonn.

da-noo **defar.a** **defar.a** **defar** fataya ba sonn
 EMPH3PL faire.SR faire-SR faire beignet jusque être fatigué

elles, ont fait, ont fait, ont fait des beignets jusqu'à être fatiguées.

...ont tellement fait des beignets, qu'elles étaient fatiguées.

En (167) et (168), les constructions répétitives ont une structure identique. Il y a un verbe « **wax** » en (167), et « **defar** » en (168), qui sont des bases auxquelles sont juxtaposées deux copies identiques. Cependant, l'identité en question semble partielle à cause de la présence du suffixe répétitif « **-a** » affixé aux différentes unités excepté la dernière sur l'axe syntagmatique. On peut, également, voir que ce suffixe répétitif se répète autant de fois que nécessaire. L'opération de suppression des copies effectuées en (169), montre que le seul terme qui ne peut être supprimé, c'est l'élément non suffixé :

169. Bi nuy wadj ngente li, soxna yi
 Bi nu- -y wadj ngente li soxna yi
 quand 1PL INACC préparer baptême₃ M.CL₃ femme M.CL₁₀
 Quand on préparait le baptême, les femmes

danoo **defar** ay fataya ba sonn.

da-noo **defar** ay fataya ba sonn
 EMPH3PL faire M.CL₁₀-IDF beignet jusque être fatigué
 ...ont fait des beignets, jusqu'à être fatiguées.

Nous soulignons, en observant (169), que le suffixe « -a » n'est présent que dans la construction de forme répétitive verbale. La séquence avec la forme simple verbale est une construction prédicative, dont l'élément central n'est pas modifié par une quelconque modalité introduite par la répétition, comme c'est le cas en (168).

Le suffixe répétitif « -a » s'adjoignant à la finale du terme répété, peut être modifiée en fonction de la nature de la finale. En effet, selon que la finale est vocalique ou consonantique, nous n'avons pas la même construction. Avec une finale consonantique, le « -a » demeure, mais tel n'est pas le cas avec une finale vocalique. Examinons (170) :

170. Bayal bi dafa **yaatoo, yaatoo, yaatu**.
 Bayal bi da-fa **yaatoo yaatoo yaatu**
 Place₈ M.CL₈ EMPH.VB-3SG être large.SR copie copie
 Litt : C'est que La place est large, est large, est large.
 La place est très large.

En (170), la finale [u] de la base simple « **yaatu** » et le suffixe répétitif « -a » se combinent, et entrent dans une relation de gouvernement régressif qui permet d'avoir [u < a = o:]. Cette construction est décrite en wolof comme étant un cas de coalescence. Il apparaît que ce procédé se fait suivant des règles assez précises qui expliquent la construction ci-dessus. Il est possible d'avoir d'autres ensembles comme :

- **i + a = ee**
- **e + a = ee**
- **oo + a = oo**
- **u + a = oo**

Par ailleurs, nous pensons que pour identifier une construction répétitive en wolof, un critère important est la possibilité ou non d'insérer des éléments entre la base et les différentes copies. Ainsi, dans un énoncé, contenant une séquence de répétition, construite au passé, le suffixe répétitif est nécessairement employé. Cependant, ce dernier va s'adjoindre à la marque du passé qui est affixé à la base, comme en (171), qui est une transformation d'un exemple déjà étudié :

171. Sama maam ku **amoona am**

Sama	maam	ku	am-oon-	-a	am
POSS1SG	grand-	M.CL ₁ -	avoir.PASSÉ	SR	COPIE
	parent ₁	REL			

Litt : Mon Grand-parent qui avait avoir du savoir savoir.
 Mon grand-père était quelqu'un qui avait

xam-xam la.

xam	xam	la
savoir	REDUP	EMPH.CL

vraiment de la sagesse.

En (171), nous ne décrivons que la forme « **amoona am** » qui est une répétition. Cependant, nous soulignons la présence de « xam-xam » qui est une reduplication construite à partir d'un lexème de base « xam », nous ne la décrivons pas ici. Dans cet exemple, la forme « **amoona am** » est constituée d'une base à laquelle sont affixées les marques de conjugaison et de répétition et d'une copie qui ne reprend que la base verbale sans les différentes flexions. Néanmoins, dans la même situation, une autre construction est possible :

172. Sama maam ku **amoona amoona amoona**

Sama	maam	ku	am-oon-a	amoona	amoona
POSS1SG	grand-parent	M.CL ₁ -REL	avoir-PASSE-SR	COPIE	COPIE

Mon grand-père était quelqu'un qui avait

am xam-xam la.

am	xam	xam	la
COPIE	savoir	REDUP	EMPH.CL

vraiment de la sagesse.

L'exemple (172), montre qu'en wolof, nous pouvons tout aussi bien répéter la base verbale invariable, que la forme verbale suffixée, c'est-à-dire, construite avec les différentes marques de conjugaison. Mais, quelque soit la construction, la dernière unité de la séquence répétée est toujours invariable, elle n'est pas suffixée.

Contrastons (173) et (174), pour illustrer, encore une fois, que la copie peut concerner tant la base simple que la base avec les différentes flexions et marques de conjugaison qui lui sont adjointes :

173. Lo **bare, bare** alal, bo genee gis lo moomul
 Lo bare bare alal bo genee gis lo moom.ul
 CONJ avoir.beaucoup COPIE fortune si sortir voir CONJ posséder.NÉG
 Litt : quoique tu aies beaucoup de fortune, si sortir, voir ce que tu ne possèdes pas.
 Tu as beau tout avoir, quand tu sors, tu vois quelque chose que tu ne possèdes pas.

En (173), il y a une répétition d'une forme simple verbale « **bare** ». Dans cet exemple, l'élément possédé « alal » est clairement exprimé.

174. Lo **barele, barele** bo genee gis lo moomul.
 Loo barele barele bo genee gis loo moom.ul
 CONJ avoir.beaucoup-SUF COPIE si sortir voir CONJ posséder.NÉG
 Litt : Quoique tu aies beaucoup, beaucoup, si sortir, voir quoi que tu ne possèdes pas
 Tu as beau tout avoir, quand tu sors, tu vois quelque chose que tu ne possèdes pas.

En (174), il y a une répétition d'une forme complexe verbale, constituée d'une base simple « **bare** » et d'une flexion « **le** » qui renvoie au marqueur de classe « l- » dont l'emploi est quasiment réservé à la détermination des « choses ». Ainsi, la forme « **barele** » veut dire « avoir beaucoup quelque chose ». Dans cet exemple, l'élément possédé n'est pas clairement exprimé, mais est représenté par « **-le** ».

Enfin, examinons une dernière série d'exemples pour mettre en exergue le fait que tous les types de verbes se répètent en wolof. Aussi bien, les verbes d'actions que les verbes d'états, ou encore, les verbes à fonctionnement transitifs que ceux à fonctionnement intransitifs.

En (175), on raconte l'histoire d'un époux qui a une dispute conjugale en période de grand froid. Ne pouvant profiter de la couette, alors il va essayer de réchauffer auprès du feu. Cependant ceci ne réduit pas vraiment le froid :

175. Sama waa ji **jaaroo, jaaroo, jaaru,**

Sama waa ji **jaaroo** **jaaroo** **jaaru**
 POSS1SG gars₅ M.CL₅ se réchauffer COPIE COPIE

Litt : Mon gars se réchauffe, se réchauffe, se réchauffe, le froid était plus dur.

Mon gars avait beau se réchauffer,

sed bi gënë meeti.

sed bi gënë meeti
 froid₈ M.CL₈ plus être dur

le froid demeurait très rude.

En (175), il y a une répétition d'un verbe d'action « **jaaru** » fonctionnant intransitivement. Ainsi, le verbe construit une action et la répétition permet d'insister sur la réalisation de cette action. Il y a donc une mise en avant de la manière dont l'action se réalise. Le caractère emphatique introduit par la répétition, montre l'intensité de l'action de « se réchauffer ».

En (176), dans un conte, une femme qui maltraitait sa belle-fille, l'envoya à une mort certaine, mais elle fut surprise de l'échec de son plan et en revoyant sa belle-fille :

176. Dafa **rusa rus** ba soppeeku garabu siddeem.

Dafa **rus-a** **rus** ba soppeeku garab.u siddeem
 EMPH.VB-3SG avoir honte-SR COPIE jusque transformer arbre.GÉN jujube

Litt : Il avait honte, avait honte jusqu'à se transformer en arbre de jujube.

Elle avait tellement honte, qu'elle se transforma en jujubier.

En (176), le verbe d'état « **rus** » (avoir honte) se répète. Le conteur, par la répétition, insiste sur la honte ressentie par la marâtre. Nous notons que la conjugaison est emphatique, avec l'emploi de « **dafa** ». Ainsi, la répétition construit une seconde emphase au sein de l'énoncé, d'où l'interprétation que l'on propose, à savoir une construction intensive.

En (177), un proverbe montre l'importance d'une mère :

177. Gone lu luppab ndeyam **lax, lax**,

Gone lu lupp- -u -b ndey-am **lax** **lax**
 Enfant REL cuisse₈ GEN M.CL₈ mère-POSS3SG être mou COPIE

Litt : L'enfant, quoi molle que soit la cuisse de sa mère,
 Un enfant, même si la cuisse de sa mère est très molle,

ca lay wuufu.

ca la- -y wuufu
 PRÉP 3SG INACC se blottir

c'est là qu'il se blottit.

il s'y blottit.

En (178), un proverbe décrit l'importance du sel dans toute cuisine :

178. Lu cin xat, xat, xorom ba caj ca.

Lu cin **xat** **xat** xorom ba xaj ca
 REL marmite être serré COPIE sel₈ M.CL₈ pouvoir contenir PREP

Litt : Quoi serrée que soit la marmite, le sel a sa place là.

Même si la marmite est très pleine, le sel y a toujours sa place.

En (177) et (178), il y a une répétition de verbes d'états. Ces répétitions construisent une insistance, soit, « **lax, lax** » en (177), sur le degré de mollesse de la cuisse, soit, « **xat, xat** » en (178), sur l'état de remplissage de la marmite. Quoiqu'il en soit, avec la répétition, on envisage que le locuteur met l'accent sur les différents états pour faire apparaître un contraste. On s'attendrait à ce que l'enfant ne se blottisse pas chez sa mère à cause de l'état de sa cuisse, mais tel n'est pas le cas, ou encore à ce que l'on ne puisse ajouter du sel à la marmite, mais là également, tel n'est pas le cas.

Cette dernière série d'exemples montre que la répétition est productive avec tout type de verbes en wolof. En définitive, nous retenons que la répétition des verbes en wolof se construit toujours avec l'adjonction du suffixe répétitif « **-a** » qui se modifie selon certaines règles phonologiques et pour éviter des cas de hiatus.

En résumé

Les deux sections précédentes ont illustré la répétition des noms et des verbes en wolof. Cette description permet d'avancer que ce phénomène est productif en wolof et qu'il se différencie de la reduplication. Les différentes caractéristiques qui permettent de parler de répétition en wolof sont les suivantes :

- a) L'adjonction d'un suffixe de répétition « -a » pour les verbaux.
- b) L'autonomie des unités répétées.
- c) La possibilité d'insérer des éléments entre les unités répétées.
- d) Le nombre de copies illimité.
- e) L'élément copié est un terme simple ou composé de plusieurs éléments.
- f) Il y a une pause « silencieuse » entre les différentes copies.

Nous soulignons, cependant, que nous n'avons décrit que les principales catégories lexicales du wolof à savoir le nom et le verbe. Cela ne veut pas dire que les autres catégories telles que l'adverbe et les numéraux, ne connaissent pas des phénomènes de répétition. Mais les phénomènes en question se construisent de la même façon et fonctionnent suivant les mêmes règles que le verbe ou le nom.

Chapitre 4 : Analyse

Dans ce chapitre, nous analysons la réduplication en tenant compte des différentes situations dans lesquelles elle apparaît. Nous reprenons certains exemples qui ont été étudiés dans les sections consacrées à la réduplication. Pour ce faire, nous conservons l'organisation suivante, à savoir décrire les phénomènes tels qu'ils se réalisent dans chaque catégorie lexicale, afin de mettre en lumière la spécificité introduite dans chaque construction.

4.1. Les nominaux

Examinons (179) :

179. Nit ku ne ak ay **bëgg-bëggam**. (repris)

Nit	ku	ne	ak	ay	bëgg	bëgg	am
Personne ₁	M.CL ₁	être	avec	M.CL ₁₀ .IDF	vouloir	REDUP ₁₀	POSS.3SG

Litt : Personne qui est, avec les vouloir-vouloir à lui.

A chaque personne ses propres goûts (ses vouloirs).

En (179), la reduplication est construite à partir d'un lexème de base « **bëgg** » (fait de vouloir). Les deux unités « **bëgg₁-bëgg₂** » se construisent sans morphème de liaison entre elles. Les deux unités sont juxtaposées et syntaxiquement interdépendantes en ce sens que l'une ne va pas sans l'autre. En effet, « **bëgg₁** » introduit Occ₁ et « **bëgg₂** », Occ₀. La juxtaposition s'interprète comme une relation de repérage entre les deux termes. Pour rappel, la relation de repérage consiste à apporter à la base une propriété supplémentaire, cela se fait, ici, à travers une opération de détermination.

Disons que, « **bëgg₁** » introduit le désir, qui situationnellement pourrait s'interpréter comme quelconque. Mais l'introduction de « **bëgg₂** » a pour objectif d'indiquer qu'il ne s'agit pas de n'importe quel désir mais d'un désir particulier. Dans la relation, l'occurrence₁ est ramenée à l'occurrence₀ grâce à l'opération de type identification. Pour s'en convaincre, cet exemple s'interprète comme « vouloir », « goûts », « désir » par excellence. Qui dit, « vouloir par excellence », dit que c'est « vouloir » dans toute sa représentation. Or, on ne peut arriver à ce type d'interprétation que parce que une occurrence situationnelle est ramenée à une occurrence représentative telle que « on ne sort pas du domaine représenté » par l'occurrence représentative en question.

Reprenons (60) que nous renumérotions :

180 **Degg-degg** amuli tank waaye jall na am ndox.(repris)

Degg **degg** am.ul i tank waaye jall na am ndox
Fait d'entendre REDUP avoir.NEG PL pied mais traverser PFT M.CL₂-IDF eau

Litt : L'entendre-entendre n'a pas de pieds, mais traverser l'eau.

La rumeur (l'entendu) n'a pas de pieds, mais elle traverse l'eau.

En (180), « **degg-degg** » est une forme rédupliquée nominale, dont les deux unités constituantes sont interdépendantes. Il y a, donc, une relation de qualification entre la base et la copie. Les deux occurrences sont issues du même domaine notionnel et ils sont donc des représentations singulières et situationnelles d'une même notion en l'occurrence « **degg** » (fait d'entendre). L'occurrence quelconque qui est un « terme banal » est ramenée à l'occurrence type dans un rapport de qualification qui ramène à un recentrage, en ce sens où, la forme résultante est déterminée de telle sorte que la valeur qualitative est prépondérante. Le fait que l'une des occurrences qualifie l'autre signifie qu'elle permet de la repérer au sein d'un domaine notionnel.

La forme rédupliquée en (180), dès lors, construit une valeur type, le haut degré de « **degg** ». La traduction proposée communément admise pour « **degg-degg** » en français est « la rumeur » mais, nous préférons parler de « l'entendu », car c'est bien de cela qu'il s'agit. La construction permet d'envisager un fait ou une réalité dont la seule connaissance qu'en a le locuteur est le fait « d'avoir entendu ». On se trouve avec cette construction dans le domaine de « entendre » et on n'en sort pas. La réduplication illustre que le seul accès que l'on a par rapport à l'information est « entendre », voire « entendre seulement ». Ceci rejoint, l'idée de boucle dont nous avons parlée, par ailleurs, car tout tourne autour de « **degg** ».

Analysons (181), Moussa explique à son ami que son grand-père est quelqu'un de très sage :

181 Sama maam dafa am **xam-xam**.

Sama maam da-fa am **xam** **xam**
POSS1SG grand parent EMPH.VB-3SG avoir connaître REDUP

Litt : Mon grand-père, lui, il a du savoir-savoir

Mon grand-père a de la sagesse.

Dans cet exemple, la réduplication de la base lexicale « **xam** » qui veut dire en français « fait de connaître » a pour conséquence de dériver un nom « **xam-xam b** ». On retrouve, une interdépendance entre une base et une copie, qui traduit un repérage de type identification entre ces occurrences.

Ces deux occurrences, issues d'un même domaine notionnel, se repèrent l'une par rapport à l'autre et entretiennent une relation de spécification. La spécification est une caractéristique du repérage qui avance que les termes repère et repéré sont construits indépendamment l'un de l'autre ; il y a « une indépendance première entre le terme repéré et le terme repère » (Paillard 1992 : 78). De fait, le terme *a* est déterminé par sa mise en relation avec le terme *b*. Cette détermination peut s'interpréter comme une qualification que la copie apporte à la base. C'est donc, de cette qualification que découlent les différentes interprétations que nous proposons de cette construction. Ainsi, la relation peut s'écrire sous la forme suivante : < **xam** ϵ **xam** >

Quand on traduit « **xam-xam b** » en français, on a « savoir, sagesse, connaissance », on en déduit que parler de « **xam-xam b** » c'est construire un degré maximal de « connaître » qui est « **LE** connaître », donc la valeur par excellence du domaine notionnel en question. En (181), Moussa (S₀) montre que sont point de vue sur « le connaître » est prépondérant, et cette représentation correspond à son grand-père.

On note, que dans cette construction, la seule représentation physique ou culturelle qui est prise en compte par S₀ c'est « le fait de connaître ». En effet, le grand-père en question est susceptible de posséder d'autres qualités ou d'autres choses mais, dans cette situation, S₀ considère qu'il n'a que « connaître ». Ainsi, S₀ construit *p* (fait de connaître) en excluant *p'* (autre que fait de connaître). Ce type de construction explique donc pourquoi on retrouve une idée de boucle, une idée de zone homogène. En effet, en excluant *p'* au profit *p*, S₀ supprime toute altérité situationnelle.

Ces exemples de réduplication nominale illustrent des cas où la réduplication construit du haut degré par le recentrage du domaine représenté.

Analysons, à présent, des réduplications nominales construites à partir de toponymes.

182 Maamam Jaarem la cosaanoo,
 Maam-am Jaarem la cosaanoo
 Grand-parent-POSS3SG Diourbel EMPH.CL être originaire de
 Son grand-père est de Diourbel,

ab **bawol-bawol** la. (repris)

ab **bawol** **bawol** la
 M.CL₈-IND Baol REDUP EMPH.CL
 il est, donc, originaire du Baol.

En (182), deux occurrences de « **bawol** » sont juxtaposées. Nous rappelons que Bawol est un nom de lieu, correspondant approximativement à la région de Diourbel au Sénégal. Avec la réduplication, on passe du nom de lieu au nom de la personne originaire de ce lieu. Les deux occurrences sont interdépendantes et ne peuvent se construire séparément dans cette situation.

La juxtaposition et l'interdépendance traduisent une relation de repérage entre les deux occurrences. Ces occurrences sont identiques car issues d'un même domaine notionnel, mais différentes car ne recouvrant pas les mêmes propriétés. En effet, la base est une occurrence quelconque donc à caractère non stable, tandis que la copie, introduisant l'occurrence représentative, est à caractère stable. C'est donc l'identification établie entre les occurrences qui stabilise le domaine ainsi construit.

L'interprétation, que nous proposons, découle de cette relation ; nous pensons qu'avec ce type de réduplication, on construit une identité. La construction d'identité est, une conséquence de la construction du haut degré. En effet, avec la forme « **bawol-bawol** », il y a un recentrage qualitatif vers l'attracteur de telle sorte que l'on a un « **bawol type** », « **le vrai bawol** ». Notons, qu'avec la forme simple « **Bawol** », on pense à toute l'étendue couverte par cet ancien royaume, et donc quand le locuteur S₀ produit « **Bawol** », son interlocuteur S₁ pourrait comprendre par là qu'il fait allusion au territoire. Mais

l'introduction de la deuxième occurrence de « **Bawol** » permet à S_0 de lever toute ambiguïté, et montre clairement qu'il ne s'agit pas tout simplement du territoire mais plutôt des propriétés intrinsèques du territoire, des propriétés définitoires de « **Bawol** » qui sont identifiées à l'individu originaire de ce lieu.

De fait, quand on réduplique « **Bawol** », on arrive à construire une sorte de « **vrai Bawol** », donc le « **Bawol type** » ; ainsi, considérer quelqu'un comme étant « **bawol-bawol** », c'est dire que cet individu est identifiable à ce lieu, qu'on ne peut, donc, le différencier de ce lieu. Les caractéristiques propres à ce lieu se retrouvent chez cette personne.

Contrastons la construction en (182) avec celle en (183).

183. **Bawol-bawol** yee yore njaay mi. (repris)

Bawol	bawol	yee	yore	njaay	mi
Baol	REDUP ₁₀	M.CL ₁₀ -EMPH.3PL	détenir	commerce ₂	M.CL ₂

Litt : Les Baol-baol détiennent le commerce

Ce sont les négociants qui détiennent le commerce.

Rappelons, que « **bawol-bawol** » renvoie également dans l'emploi courant au « négociant » comme le souligne (183). Nous observons que même en (183), la construction permet de construire l'identité d'un individu, cependant la propriété de l'individu en question n'est plus d'être identifiée à une terre d'origine, mais plutôt être identifiée à une activité, le commerce. Il y a donc un décalage entre la notion « **être Bawol** » qui représente un lieu, et la propriété « être négociant » qui découle de ce lieu.

En (183), quand on produit « **bawol-bawol** », on construit une forme incarnant certaines propriétés de « être bawol centré », mais n'incarne pas toutes les propriétés comme c'était le cas en (182). Ainsi, ce faisant, dans le domaine P où l'on retrouve les occurrences p_i, p_j, p_k, p_n . S_0 sélectionne p_i au détriment de p_j, p_k, p_n . De ce fait, p_i étant une occurrence singulière, elle représente situationnellement certaines propriétés de P , donc, ici, la propriété « être négociant », toutes les autres propriétés de P sont exclues.

En (184), nous observons les mêmes phénomènes et les mêmes mécanismes.

184. **Kajoor-kajoor** la, xamu ma ndox. (repris)

Kajoor	kajoor	la	xam.u	ma	ndox
Cayor	REDUP	EMPH.CL	connaître.NEG	1SG	eau

Litt : **Kajoor-kajoor** je suis, je ne connais pas l'eau.

L'originaire du **Kajoor** que je suis ne connais pas l'eau.

L'emploi de « **Kajoor** », en général, renvoie au toponyme qui ne peut renvoyer qu'au lieu qu'il désigne et non à une personne originaire de ce lieu. La forme simple « **Kajoor** » est une occurrence qui renvoie exclusivement au lieu désigné. C'est donc une occurrence du domaine notionnel « être **Kajoor** » qui ne peut identifier un être humain mais seulement le lieu qui est identifié comme étant « **Kajoor** ».

La réduplication en (184) est un moyen de construire l'identité des personnes liées à ce lieu. Ainsi il y a une « identification » entre un lieu et une personne. Au niveau de la construction linguistique, nous décelons un recentrage vers le type. Il n'est donc pas question de gradient avec ce type de réduplication, car nous avons affaire à une représentation typique d'un élément. Ainsi les propriétés type du lieu sont incarnées par « **kajoor-kajoor** », en traitant un individu ainsi, on tend à dire que ce dernier « **n'est que Kajoor** », son identité n'est pas différenciable de « **Kajoor** », en gros « il est ce qu'il est parce que chez lui on trouve toutes les propriétés de kajoor ».

Dans la vision du sénégalais-wolophone, le fait de dire que quelqu'un est « **kajoor-kajoor** » implique intrinsèquement un certain nombre de comportements ou de traits qui peuvent être décelés. Il est identifiable grâce à cette appartenance géographique qui le définit.

La construction rédupliquée découle d'une relation de repérage entre la base et la copie. Schématiquement, on peut la représenter sous cette forme :

< **kajoor** \subseteq **kajoor** >

Ou encore comme une identification :

< **kajoor = kajoor** >

Toutes les interprétations proviennent de ce rapport entre les valeurs référentielles introduites par une base et par une copie au sein d'une forme rédupliquée. On entend par « **kajoor-kajoor** », une personne dont l'identité est révélée grâce à la construction réduplicative. Quand S₀ dit « **kajoor-kajoor la** » (je suis originaire du Kajoor), il pose **P** comme étant le seul faisceau de propriétés validable dans cette situation. La validation de **P**, permet à S₀ d'expliquer pourquoi tout ce qui a trait à la mer lui est étranger.

Analysons (185), dont la réduplication se construit comme en (183) et (184).

Le locuteur donne en exemple les femmes de Nder⁶⁹ dont le courage légendaire doit définir tout originaire du Walo :

185. **Walo-Waalo** ni jigéenu Nder lay mel.

Walo waalo ni jigéen- u Nder la- -y mel
 Walo REDUP comme femme GEN Nder EMPH.CL INACC ressembler
 Un waalo-waalo doit ressembler aux femmes de Nder

En (185), la forme « **waalo-waalo** » est une construction permettant de rendre compte de l'identité des gens natifs de ce terroir. La réduplication représente les propriétés intrinsèques du terroir. La meilleure représentation d'un sol en wolof, semble toujours passer par la personne dont les racines sont sur son sol. Quand on parle de propriétés par excellence, on se rend compte que ces propriétés définissent quasi exclusivement des personnes, et ces dites personnes incarnent des propriétés. En (185), la propriété principale que l'on identifie est la bravoure qui est incarnée par l'action héroïque des femmes de Nder qui, de fait, sont « **waalo-waalo** ».

Considérons l'exemple suivant, quand Saliou rencontre Musa, il veut savoir quelles sont les origines de ce dernier, d'où la discussion suivante :

⁶⁹ Un mardi de novembre 1819, en l'absence des hommes du village, les femmes de Nder, un village du Walo situé à l'embouchure du fleuve Sénégal, se sacrifièrent collectivement pour ne pas tomber entre les mains de l'esclavagiste maure. Pour plus de détails consulter :

www.au-senegal.com/Les-femmes-de-Nder-resistantes.html consulté le 10/12/11.

186. Saliou : Yow, ci ban xeet nga bokk ? (*Toi, tu fais partie de quelle ethnie ?*)

Musa : Man, wolof la. (*Moi, Je suis wolof*)

Saliou : Foo cosaanoo ? (*D'où viens-tu ?*)

Musa : Man wolofu Jolof la, **jolof-jolof** piir la.

Man	wolof-	-u	Jolof	la	jolof	jolof	piir	la
1SGO	wolof	GEN	Djolof	EMPH.CL	Djolof	REDUP	être pur	EMPH.CL

Moi, je suis un wolof du Jolof, je suis un pur jolof-jolof.

En (186), quand le locuteur (S₀) dit « **jolof-jolof** », il construit son identité, mais au-delà de cela, il construit du haut-degré. En effet, la personne qui est considérée comme « **jolof-jolof** » est identifiée à un lieu dans un premier temps, mais dans un second moment, cette personne est affublée d'un certain nombre de caractéristiques. La simple construction rédupliquée suffit à véhiculer tous les aspects de l'identité construite. Les locuteurs wolophones, à travers la seule construction, appréhendent des « propriétés tant physiques que culturelles » que l'individu « **jolof-jolof** » est censé posséder.

La construction du haut-degré, relevée avec ces types de réductions, découle sur la construction d'identité. En effet, un « **jolof-jolof** » est une personne ayant les pleines propriétés de la terre « **Jolof** ». Quand on identifie « une personne » à « un lieu », on entend, par-là, mettre en avant les caractéristiques du lieu, mais, ces dernières sont censées être incarnées par une personne. De fait, dire « **jolof-jolof** » revient à construire le haut degré de « **être jolof** ».

Soulignons, toutefois, que le haut-degré se retrouve en dehors de la pratique linguistique, en ce sens que, pour qu'une personne soit caractérisée comme « **jolof-jolof** », il faut qu'elle vérifie un certain nombre de propriétés propre à « **être jolof** ». Ce qui revient à dire que son « identité » découle de son « origine ».

Notons, par ailleurs, dans un sens très large, que de nos jours un « **jolof-jolof** » est un « originaire du Sénégal », dans le sens où le Sénégal est considéré en dehors des frontières comme étant le « **Jolof** ». Historiquement, le « **Jolof** » a été l'un des plus importants et des premiers royaumes wolof du Sénégal. Dans un sens strict, un « **jolof-**

jolof » est un « wolof » qui tire son identité du fait qu'il soit originaire de l'ancien royaume du « **Jolof** ».

Analysons une autre forme de réduplication construite à partir de prénoms ou de patronymes.

187. Am na xaritu **moodu-moodu** bu nekk tugal. (repris)

Am	naa	xarit	-u	moodu	moodu	bu	nekk	tugal
Avoir	1SG	ami	GEN	Modou	REDUP ₈	M.CL ₈ -REL	être	Europe

J'ai un ami « Modou-Modou » qui est en Europe
 J'ai un ami émigré qui est en Europe.

188. Am na xaritu **faatu-faatu** bu nekk tugal. (repris)

Am	naa	xarit	u	faatu	faatu	bu	nekk	tugal
Avoir	1SG	ami	GEN	Fatou	REDUP ₈	M.CL ₈ -REL	être	Europe

J'ai une amie « Fatou-Fatou » qui est en Europe.
 J'ai une amie émigrée qui est en Europe.

Les formes rédupliquées « **moodu-moodu** » et « **faatu-faatu** » renvoient en français à « émigré(e) ». Ces formes construisent l'identité de ces individus, en représentant des propriétés physiques et culturelles propres à cette catégorie de personnes. En effet, le seul fait de qualifier un homme de « **moodu-moodu** » ou une femme de « **faatu-faatu** », met en lumière les caractéristiques identitaires propres à cet homme ou à cette femme.

La forme rédupliquée se construit par la juxtaposition et la contiguïté entre la base (Occ₁) et la copie (Occ₀). La réduplication se définit, par ailleurs, par l'identité entre la base et la copie, celle-ci s'explique donc par le fait, que ces deux occurrences proviennent du même domaine notionnel et qu'ils incarnent chacune des propriétés propres à ce domaine. Nous avons souligné que, dans cette situation, les deux occurrences ne peuvent se construire l'une sans l'autre. L'ensemble de la forme a une existence singulière, nous entendons par là que les constituants ne se construisent pas séparément, elles sont indissociables. Nous analysons cette interdépendance, comme une relation de repérage qui a une valeur d'identification, en ce sens que l'on supprime toute différence entre Occ₁ et

Occ₀. Par conséquent $\langle Occ_1 \subseteq Occ_0 \rangle$; la relation de repérage a une valeur d'identification que nous notons $\langle Occ_1 = Occ_0 \rangle$.

Nous soulignons que l'interprétation ne laisse pas voir une construction du haut degré de « être **Moodu** » dans cette situation. Moodu en tant que prénom identifie la personne qui porte ce prénom. Tandis que la forme rédupliquée « **moodu-moodu** » ne peut renvoyer à une personne en question, mais à toutes personnes vérifiant un certain nombre de propriétés. L'interprétation de « **moodu-moodu** » comme un « émigré » dépend donc de la réalité culturelle propre à la langue wolof. Ainsi, « être **moodu-moodu** » est construit culturellement. On n'est pas dans la référence directe à qui que ce soit.

Nous pensons qu'avec la réduplication en (187) et (188), on construit une sorte « d'approximation », au sens où la réduplication nous éloigne du sens propre de « être **Moodu** » à savoir la désignation d'un individu portant ce prénom, et construit une classe des individus possédant les propriétés de « être **Moodu** », qui n'a plus rien à voir avec la désignation d'une personne portant ce prénom. Avec la classe d'occurrences construite par la réduplication, il y a un recouvrement et une localisation de ces individus par rapport à ces propriétés.

On observe un mécanisme comparable entre la série (187), (188) et (189) ci-dessous.

189. Bourgi settal na **wade-wade** yi. (repris)

Bourgi	sett	-al	sa	wade	-wade	yi
Bourgi	être.propre	APPL	PFT	Wade	REDUP ₁₀	M.CL ₁₀
Litt : Bourgi a rendu propre les Wade-Wade						
Bourgi a blanchi les Wade (le clan des Wade)						

En (189), le patronyme Wade est employé sous forme rédupliquée « **wade-wade** » et la relation existant entre la base et la copie justifie le passage du patronyme à un nom qui identifie des personnes ayant en commun le patronyme en question. L'emploi du marqueur de classe du pluriel « **yi** » dans cette situation, laisse entendre une dispersion spatiale, qui ne provient, donc pas de la réduplication. Avec ce type de réduplication, nous avons une construction d'une boucle de telle sorte que la catégorie d'individus en question ne se définit que par la propriété « être **Wade** ». Quand on dit que quelqu'un est « **wade-**

wade », on ne fait apparaître que cet aspect de son identité. Les autres aspects ne sont pas validables dans cette situation.

Analysons, (190) :

190. **Waaŋ-waaŋ** ji dafa koy

Waaŋ	waaŋ	ji	dafa	ko-	-y
Base	REDUP ₅	M.CL ₅	EMPH.VB-3SG	3SGO	INACC

Litt : Le « waaŋ- waaŋ », elle, va l'aider dans le accoucher.

C'est le va-et-vient qui

dimwali ci wasin. (repris)

dimwali	ci	wasin	ji
aider	PREP	accoucher ₅	M.CL ₅

va l'aider dans l'accouchement.

En (190), « **waaŋ-waaŋ** » est une forme nominale idéophonique construite par reduplication. Nous rappelons qu'aucune forme simple n'est isolable. Nous identifions cependant, un repérage de type identification entre la base et la copie, mais nous précisons que ce repérage est une construction. En effet, la construction laisse entendre, que le repéré se construit à partir du repère ; que les deux éléments mis en relation n'ont aucune existence singulière en dehors de la construction dans laquelle ils se retrouvent.

Les analyses menées ci-haut, montrent, qu'en wolof, la reduplication du nom se construit suite à une opération de repérage entre une base et une copie. La base introduit une occurrence quelconque, c'est-à-dire, une occurrence qui est singulière et qui recouvre des propriétés d'un domaine, mais en aucune façon les propriétés par excellence de ce domaine. La copie, quant à elle, introduit l'occurrence type de ce domaine et donc construit les propriétés par excellence de ce domaine. La relation de repérage est de type identification, autrement dit, la base est repérée par rapport à la copie, donc la copie a caractère stable qualifie la base. Toutes les interprétations que nous proposons proviennent de la combinaison entre la construction redupliquée et le contexte.

Analysons (191), où la forme rédupliquée est construite à partir d'une base lexicale simple non catégorisable a priori car fonctionnant tour à tour et selon les contextes comme nom ou comme verbe. Moussa ayant perdu son cheval l'a cherché partout, et quand il rentre bredouille, il dit à Sira :

191. Wër naa sama fas ci **dëkk-dëkkaan**

Wër	naa	sama	fas	ci	dëkk	dëkk-	-aan
Chercher	PFT-1SG	POSS 1SG	cheval	PREP	fait d'habiter	REDUP	SUF ₁₀

J'ai cherché mon cheval dans les petits villages...

yepp yi ci diwaan bi.

yepp	yi	ci	diiwaan	bi
tout	M.CL ₁₀	PREP	REGION ₈	M.CL ₈

Toutes celles qui sont dans la région

Dans cet exemple, la forme « **dëkk-dëkk-aan** » est construite par la combinaison de la juxtaposition de deux formes identiques « **dëkk** » et par la suffixation de « **-aan** ». L'interdépendance des copies et leur juxtaposition permet de parler de reduplication. Les formes « ***dëkk-dëkk** » et « ***dëkk-aan** » ne sont pas attestées dans la langue.

En effet, ce type de construction se fonde sur ces critères pour produire des effets sémantiques. Cependant, en (191), l'effet sémantique semble découler de l'interaction entre la reduplication et la suffixation. Il est question avec « **dëkk-dëkk-aan** » de rendre compte des « petits villages », ou plus exactement « des petits lieux habités ». On comprend dès lors que le locuteur qui insiste sur le fait qu'il ait cherché son cheval partout, montre par cette forme qu'il s'est intéressé à « toute forme de lieux d'habitation », ce qui peut se traduire par « petits villages ». Cependant, nous remarquons qu'avec cette forme redupliquée, il est question d'une quête à travers « tout ce qui est habitable ».

Ce qui apparaît, donc, c'est qu'il n'y a, avec cette forme, aucune altérité. La reduplication est, donc, un moyen de construire une zone homogénéisée. Le locuteur valide *p* et bloque tout chemin pouvant mener à *p'* (autre que l'habitable). Il n'est question que de *p* (l'habitable). La valeur diminutive que l'on retrouve en (191) avec la forme « **dëkk-dëkk-aan** » (petits lieux habitables) découle, d'après nous, du suffixe « **-aan** » qui dans

toutes les situations où il est employé comme affixe à une forme rédupliquée engendre ce type d'interprétation.

En résumé, la réduplication du nom, se construit systématiquement par une relation de repérage de type identification entre deux occurrences issues d'un même domaine, chaque occurrence étant identifiable et distinguable aux autres. L'identification consiste, donc, à effacer toute altérité, car n'est pris en compte que l'aspect identificateur inhérent à chaque occurrence. Ce qui découle généralement de la réduplication en situation, c'est une homogénéisation de la zone, ce qui peut s'interpréter dans des cas comme du haut degré et dans d'autres, comme une prise en compte de *p* au détriment de *p'*.

4.2. Les verbes

Analysons (192) :

192. Danu **toŋ-toŋ** nag wi. (repris)

Da-nu	toŋ	-toŋ	nag	wi
EMPH.VB-1PL	Base	REDUP	bœuf ₆	M.CL ₆

Nous avons réparti en tas la viande du bœuf.

Dans cet exemple, il y a une reduplication « **toŋ-toŋ** » qui se construit par une juxtaposition de deux unités identiques. Nous avons vu, par ailleurs, que la forme est figée, en ce sens que l'on ne peut supprimer aucun des deux éléments constituant la forme redoublée, et de surcroît, la forme simple « ***toŋ** » n'est pas attestée dans l'état actuel de la langue.

Nous pensons, cependant que, même si une forme simple n'est pas isolable, la reduplication en (192), de par sa construction, met quand même, en jeu l'opération de repérage de type identification. Ainsi, il y a une qualification de telle sorte que la base est qualifiée par sa mise en relation avec la copie. En (192), nous identifions une opération de repérage de type construction au sens où, le repère ne permet pas d'inférer quoi que ce soit sur la nature du repéré. Mais les deux se construisent l'un relativement à l'autre.

La combinaison entre la reduplication « **toŋ-toŋ** » et le contexte construit une idée de répartition. En effet, il est question de prendre un tout et d'en faire plusieurs parties. L'effet sémantique découle donc aussi bien de la reduplication que de la situation. La reduplication en elle-même, construit une idée de « **faire tas-tas** » au sens de « faire des tas de viande ». On note que dans ce cas, le locuteur ne rend compte que de cela, il n'est question que de « **toŋ-toŋ** » et « pas autre chose ». Si nous ne pouvons rien dire sur la forme simple, nous pensons cependant que la reduplication de par les mécanismes qu'elle met en jeu, permet de construire une valeur de « on n'en sort pas ».

En (193), nous retrouvons l'idée de répartition construite grâce à un verbe redupliqué ; cependant, contrairement à (192), nous identifions une forme simple non redupliquée correspondante.

Analysons (193)

193. So bare te liggéey danga koy

So	bare	te	liggéey	danga	ko-	-y
Si	avoir beaucoup	encore	travail	EMPH2SG	3SGO	INACC

S'il t'arrive encore d'avoir beaucoup de travail,

cër-cère ci bès yi. (repris)

cër	cër-	-e	ci	bès	yi
partie	REDUP	SUF	PREP	jour ₁₀	M.CL ₁₀

tu le répartiras sur plusieurs jours.

La forme « **cër-cër-e** » est une reduplication verbale construite à partir d'une forme simple nominale « **cër b** » (la partie). Dans cette situation, les deux formes juxtaposées sont interdépendantes, en ce sens que la base se construit par rapport à la copie, et donc, l'interaction des deux occurrences participe à la construction du sens. La juxtaposition et l'interdépendance sont deux aspects que nous analysons comme le résultat d'une opération de repérage, de telle sorte que la base est repérée par rapport à la copie. Ainsi, la copie qui introduit l'occurrence représentative qualifie la base qui introduit une occurrence quelconque du domaine. Nous constatons, dans ce cas, qu'il y a centrage de l'ensemble de la forme vers le centre du domaine en question. Ce centrage est dû à la détermination qualitative supplémentaire que la copie apporte à la base.

La reduplication, en (193), est donc la trace d'une opération d'identification. L'interprétation de type haut degré découle de cette opération. En effet, quand le locuteur conseille à Sira de « **cër-cër-e** » (répartir) son travail et de l'étaler sur plusieurs jours, il lui propose de « faire partie-partie », de « partier-partier⁷⁰ » sont travail. Nous pensons, que la reduplication dans ce cas consiste à effacer toute différence entre les deux occurrences et cela revient à dire qu'il n'y a que « partie », « on est dans partie ». Selon le point de vue S₀,

⁷⁰ Le verbe « partier » n'existe pas en français, mais, cette construction est un moyen de faire apparaître l'idée de construction de « parties ».

tout ce qui compte c'est que S₁ « fasse qu'il n'y ait que des parties ». Ceci peut être analysé, par ailleurs, comme une construction d'une pluralité, comme une sorte de dispersion.

Considérons (194) :

194. Da nga wara **ay-ayle** togg yi. (repris)

Da	nga	wara	ay	ay-	-le	togg	yi
EMPH.VB	2SG	devoir	tour de rôle	REDUP	SUF	plats ₁₀	M.CL ₁₀

Tu dois faire alterner les plats

En (194), on dérive par reduplication, à partir d'une forme simple nominale, une forme dérivée verbale. Les deux occurrences constitutives de la forme redupliquée sont par construction distinguables et identifiables. La reduplication évalue le degré de ressemblance entre une occurrence quelconque (la base) et une occurrence représentative (la copie). Dès lors, on identifie le degré d'identification ce qui peut aboutir à un centrage de l'occurrence construite. Rappelons que la reduplication implique que seul soit prise en compte le côté identificateur et non la « distinguabilité ».

Nous distinguons au sein de ces formes redupliquées et suffixées, deux constructions produisant chacune un effet de sens. La reduplication semble véhiculer la valeur sémantique de l'ensemble, et la suffixation introduit la modalité verbale c'est-à-dire, elle transforme l'ensemble en verbe. Ainsi, en (194), la reduplication « ay-ay-le » se comprend comme « faire à tour de rôle », « faire tourner » ou « alterner ».

Ainsi, le locuteur, en employant la forme redupliquée, construit une zone homogène, où l'on ne conçoit que *p* (faire tourner, alterner). En d'autres termes, tout ce qui compte dans cette situation c'est cela (faire tourner, alterner). Nous relevons, qu'avec la reduplication, on construit *p* comme étant la bonne valeur, en excluant *p'*. Cette construction peut donc s'interpréter comme une forme de haut degré car avec la reduplication, on opère un centrage de l'occurrence construite.

Notons, qu'avec les exemples analysés jusqu'ici, nous avons pu montrer que la reduplication verbale, se réalise conjointement par une reduplication qui apparaît comme

un morphème lexical, porteur de sens, et un suffixe qui est un morphème grammatical qui construit le verbe. Dans la plupart des situations, le suffixe semble correspondre au verbe français « faire ».

Examinons à présent (195) :

195. Dafa gis yaayam rekk di **cëpp-cëppi**. (repris)
 Da-fa gis yaay.am rëkk di **cëpp cëpp -i**
 EMPH.VB-3SG voir mère.POSS3SG seulement INACC IDEO REDUP SUF
 Litt : Il a vu sa mère, seulement, il cëpp-cëppi
 En apercevant sa mère, il se mit à sautiller.

En (195), rappelons que Moussa décrit un enfant qui sautille de joie en apercevant sa mère qui rentre des champs. Ici, l'idée de sautiller est construite par la reduplication d'un idéophone. Les deux occurrences de « **cëpp** » (idée du saut du haut vers le bas) sont, d'après nous, des unités singulières qui dans cette situation s'identifient l'une à l'autre de telle sorte que l'on décèle plus aucune distinction entre-elles. Nous soutenons que la copie ou Occ_0 sert de repère à la base ou Occ_1 . L' Occ_0 étant l'occurrence représentative du domaine notionnel, est à caractère stable, tandis que l' Occ_1 qui est une occurrence quelconque, elle, est à stabiliser.

C'est donc la reduplication, par la relation de repérage de type identification, qui stabilise l'ensemble de la forme et qui, de fait, engendre les différentes interprétations proposées.

Ainsi, quand Moussa produit en (195) « **cëpp-cëpp-i** », cela renvoie à « faire saut du haut vers le bas », de fait, la combinaison avec le suffixe « **-i** » fait que l'on traduise en français par « sautiller ». La reduplication, se comprend ici comme un moyen de construire une boucle, au sens où avec « **cëpp** », il n'y a que l'idée de « saut du haut vers le bas » qui est présente. Avec « **cëpp-cëpp-i** », on rend compte uniquement de « saut du haut vers le bas ». Encore une fois, le processus d'identification aboutit à un mouvement circulaire, de telle sorte que « on n'est dans **p** et on n'en sort pas ».

Ce qui découle de cette construction, c'est que l'on interprète la reduplication comme construisant une valeur itérative. Cependant, nous pensons que la valeur itérative est engendrée conjointement par la reduplication et par le sémantisme de la base simple non-redupliquée parce qu'il est difficile d'imaginer dans cette situation que l'enfant ne fasse qu'un unique saut pour exprimer sa joie de retrouver sa mère.

Dans le même ordre d'idées, analysons (196), où la forme redupliquée est dérivée à partir d'une forme simple nominale :

196. Mbëtt mënul daw, mënul jaab,
 Mbëtt mën -ul daw mën -ul jaab
 Varan de terre pouvoir NEG courir pouvoir NEG galoper
 Le varan de terre ne sait ni courir, ni galoper,

lu dul **bar-bari**. (repris)

lu	dul	bar	bar-	-i
REL	NEG.EMPH	varand'eau	REDUP	suf

rien que se déplacer tel un varan d'eau.

En (196), à partir du nom d'animal « **bar** », on dérive par reduplication et suffixation « **bar-bar-i** ». La traduction proposée par Diouf (2001) pour « **bar-bar-i** » est « se déplacer tel un varan d'eau » ; nous proposons, pour notre part, « faire varan-varan » car avec cette forme, il est question de donner à *x* (mbëtt) des propriétés de *y* (bar). Notons que la seule différence qu'il y a entre ces deux animaux, c'est le fait que l'un vive sur terre (mbëtt) et l'autre dans l'eau (bar). En (196), on construit l'identité de *x* en mettant en avant ces caractéristiques. Ici, le locuteur commence par dire « ce qui ne caractérise pas *x* » avant de dire « ce qui le caractérise ».

La négation employée dans cet énoncé contribue à exclure toutes les propriétés qui dans cette situation ne sont pas le cas, au profit des propriétés qui sont le cas c'est-à-dire « **bar-bar-i** » (faire varan-varan). Avec la reduplication en (196), on construit une forme de tautologie en identifiant la base à la copie. La tautologie se comprend comme une homogénéisation de la zone de telle sorte qu'il n'y a que « être varan ». Toutes les autres propriétés sont exclues. La reduplication s'interprète dans cette situation comme un moyen

de rendre compte de la prépondérance de la propriété « être varan » au détriment de « autre que être varan ».

Considérons (197) :

197. Bul **gan-ganlu** fii sa kër la. (repris)
 Bul **gan** **gan-** **-lu** fii sa kër la.
 NEG2SG hôte REDUP SUF LOC POSS2SG maison EMPH
 Litt : Ne joue pas à l'hôte, ici ta maison être.
 Ne fait semblant d'être un hôte, ici c'est chez toi.

En (197), S_0 construit son énoncé autour de la forme rédupliquée verbale « **gan-gan-lu** », qui illustre une interdépendance entre la base et la copie, que nous interprétons comme la trace d'une opération de repérage de type identification. La négation présente en (197) est une façon de valider p' au détriment de p , c'est-à-dire que, S_0 pose comme possible p' (autre que gan-gan-lu) et non p (gan-gan-lu). Mais, la forme « **gan-gan-lu** » en elle-même construit une valeur de « faire semblant ». Cette valeur provient de l'interaction entre la réduplication et le suffixe verbal « -lu ».

Ainsi, par la relation d'identification de la base par rapport à la copie, on tend à construire un centrage vers le type, en gros, la réduplication serait un moyen de construire p voire « vraiment p », donc « être hôte » ou « être vraiment hôte ». La suffixation, quant à elle, joue le rôle d'inverseur en décentrant les propriétés prédiquées et en les situant à la frontière, ce qui peut, donc s'interpréter comme « faire semblant ».

En (197), S_0 entend faire comprendre à S_1 qu'il ne doit pas se comporter comme un invité vu les relations qu'ils entretiennent, même s'il est chez lui, il doit pouvoir s'y sentir à l'aise. La valeur d'atténuation, en question, est relevée dans l'emploi de la réduplication « **gan-gan-lu** ». En effet, pour le locuteur, son « invité » doit se mettre à l'aise, car, ce dernier « ne remplit pas les critères qui font qu'un invité est un invité », et même si ce dernier à certaines caractéristiques d'un invité, il ne possède pas les pleines caractéristiques de « être invité ». Il n'est donc « pas vraiment un invité ». Cette interprétation permet donc d'arriver à la conclusion selon laquelle, on a affaire à une construction d'une atténuation de l'état « être invité ».

Soulignons, en passant, que la valeur atténuative engendrée par la reduplication a été identifiée dans d'autres langues, entre autres, par Kaboré (1998 : 364) qui parle de valeurs lacunaires, par Ngalasso (1993 : 60) en décrivant la reduplication en kikongo-kituba (Langue créole du groupe Niger-Congo, parlé au Congo), par Moravcsik (1978 : 322) dans plusieurs langues telles que : le quileute, le swahili, le thaï, le mandarin. La valeur atténuative est souvent considérée comme une valeur « diminutive » dans ces langues.

Enfin, Paillard (2010 : 572) identifie, avec la reduplication, une valeur « mode d'être », qui correspond à bien des égards à l'atténuation. Ces formes redupliquées s'interprètent comme ne pouvant stabiliser la propriété en question. Cela revient à dire que « ces formes ont en commun le fait que la perception d'une entité ou d'un individu est associée à la prise en compte d'une propriété, sans que pour autant cette propriété soit une qualification distinctive de l'entité en question. »

Ce type de construction redupliquée se retrouve en (198) où un reporter sportif, considère que les joueurs de football de l'équipe nationale, se sont donnés à fond pour gagner un match. Il les compare à des lions, sachant que le lion est le symbole du pays :

198. Sunu xale yi danoo **gaynde-gayndelu**,

Sunu	xale	yi	da-noo	gaynde	gaynde	-lu
POSS1PL	enfant ₁₀	M.CL ₁₀	EMPH.VB-1PL	lion	REDUP	SUF

Nos enfants (joueurs) se sont comportés comme des lions,

demb ca estad ba.

demb	ca	estad	ba
hier	PREP	stade ₈	M.CL ₈

hier au stade.

En (198), le reporter (noté S₀) effectue une comparaison entre des joueurs de football et le lion. A partir de la notion /être **gaynde**/, S₀ construit une reduplication en identifiant une occurrence quelconque à l'occurrence type. Cette construction s'interprète comme une construction en boucle ou tautologique, car elle est un moyen d'effacer toute distingabilité entre les différentes occurrences, qui, rappelons-le, sont différentes

qualitativement, et ce, par leur construction. En fait, la copie, qui est le repère, apporte une détermination et une spécification supplémentaire à la base, qui est le repéré. Avec la reduplication, on construit une zone homogène de telle sorte que tout est ramené à la propriété.

Cependant, en (198), la suffixation avec « -lu » introduit une nuance, on note un décentrage vers la frontière. Ainsi, au lieu de construire du « **vraiment être gaynde (lion)** », on construit du « **pas vraiment être gaynde (lion)** ». Du coup les propriétés de x « **être gaynde** » sont affectées à y « joueurs de football », cependant y ne saurait vérifier les pleines propriétés de x . Ainsi les propriétés affectées à y appartiennent aussi bien à p « **être gaynde** » qu'au complémentaire « **autre que être gaynde** ». C'est donc cela que nous interprétons par « faire semblant » qui correspond à « avoir des propriétés de x , mais en aucun cas les pleines propriétés de x ». La reduplication, dans cet exemple, apparaît dès lors comme un moyen de construire une occurrence de la frontière du domaine notionnel « **être gaynde** ».

De surcroît, en (198), l'énoncé construit par S_0 est un moyen d'établir une comparaison, d'où le fait d'affecter à x des propriétés de y . On note, donc, que les joueurs en question ont des propriétés de « **être gaynde** », comme la bravoure, la vaillance ; cependant, ils ne sont pas des « **gaynde authentique** ».

Analysons la reduplication verbale en (199) :

199. Dafay **wis-wisal** rekk,

Da-fa-	-y	wis	wis-	-al
EMPH.VB-3SG	INACC	fait de goûter	REDUP	SUF

Il goutte légèrement seulement, tu peux partir.

Il ne goutte que légèrement,

mën nga dem. (repris)

rekk	mën	nga	dem
seulement	pouvoir	2SG	partir

tu peux partir.

En (199), il y a deux formes identiques juxtaposées et interdépendantes : « **wis-wis-al** » est une réduplication suffixée qui fonctionne comme un prédicat verbal. Nous avons vu dans l'étude de la construction de la réduplication que dans cette situation, la forme rédupliquée peut être remplacée par la forme non rédupliquée « **wis** ». Cependant, ce remplacement introduit un changement au niveau des effets sémantiques engendrés. En effet, la réduplication « **wis-wis** » est un moyen de construire une zone sans altérité de telle sorte que « **wis** » est le cas et « **autre que wis** » ne peut être le cas. Ainsi, les propriétés propres à « **wis** » (fait de goûter) sont les seules validables dans cette situation. Par conséquent, « **on ne sort pas de wis** », on est dans « **wis et pas autre chose** ».

Nous interprétons, donc, la forme rédupliquée suffixée « **wis-wis-al** » comme « faire goûter-goûter ». Cependant, en (199), le suffixe « **-al** » tend à situer l'occurrence non plus au centre du domaine, mais à la frontière, le suffixe fonctionne comme un inverseur qui bloque le chemin vers le centre du domaine. Ainsi, l'interaction entre la réduplication et la suffixation peut s'interpréter comme construisant une valeur d'atténuation. En effet, la distinction entre « goûter » et « goûter légèrement » se retrouve en wolof entre « **wis** » et « **wis-wis-al** ». En fait, le locuteur rend compte de l'intensité de la précipitation qui peut ou pas empêcher son interlocuteur de sortir du domicile, la petite intensité étant construite par la réduplication.

Enfin, nous soulignons que les formes rédupliquées et suffixées dans les exemples (197), (198) et (199) sont un moyen de construire des occurrences de la frontière des domaines notionnels en question. Qui dit « frontière » dit des propriétés hybrides, donc on peut tout aussi bien relever des propriétés de l'intérieur du domaine mais aussi des propriétés de l'extérieur du même domaine, comme le note Culioli (1990 : 88) : « la frontière, c'est ce qui a la propriété *p* et en même temps la propriété altérée qui fait que ce n'est plus totalement *p* ; que cela n'a pas la propriété *p*, mais que cela n'est pas totalement extérieur ».

La frontière apparaît dans le cas de la réduplication en wolof comme n'étant pas un seuil mais plutôt comme étant une zone d'altération voire de transformation. Ceci revient à dire que les formes, dont il question, permettent de construire des occurrences incarnant

des propriétés de *p* mais aussi des propriétés de *p'*. En somme, la construction de la valeur atténuative en wolof a à voir tant avec la reduplication qu'avec la suffixation. Les suffixes « **-lu, -aan, et -al** » fonctionnent comme des inverseurs et servent à construire les valeurs relatives à l'atténuation et à la construction du diminutif en wolof.

Prenons un dernier exemple :

200. Boo leen fekke tuggal ci neg yu xat...
 Boo leen fekke tuggal ci neg yu xat
 Quand 3PLO trouver Europe PREP chambre REL être serré
 Quand tu les trouves en Europe, c'est dans des chambres exigües

la ñuy **xal-xatloo**. (repris)

La	ñu-	-y	xat	xat-	-loo
EMPH.CL	3PL	INACC	être serré	REDUP	SUF

qu'ils s'entassent (se serrent).

En (200), Sira décrit l'attitude des émigrés qui, pour ne pas dépenser l'argent qu'ils gagnent, préfèrent se retrouver à dix dans de petites chambres ; la forme verbale composée « **xat-xat-loo** » en rend compte. Nous analysons la base simple « **xat** » (être serré) comme introduisant une occurrence spécifique du domaine. Avec la copie, une autre occurrence est introduite, elle est analysée comme représentative du domaine. Par reduplication, on identifie l'occurrence spécifique à l'occurrence représentative. Par conséquent, le domaine construit se présente comme homogène. De fait, il n'est question avec « **xat-xat-loo** » que « d'être en plein dans serrer », ce que l'on peut gloser en français par « s'entasser ».

En résumé, la reduplication des verbes en wolof se construit toujours par une identification entre une base qui est une mention du domaine et une copie qui est une qualification apportée à la mention. La mention du domaine n'étant pas de caractère stable, l'identification avec la copie (le qualificatif), qui est à caractère stable, stabilise l'ensemble de la forme et est un moyen de construire les propriétés de *p* en excluant *p'*. Cependant, en combinant la reduplication avec divers suffixes, nous observons que la construction résultante incarne, dans certaines situations, des propriétés de *p*, et dans d'autres, des propriétés de *p'*. Les suffixes jouent donc le rôle d'inverseur, dans certaines constructions.

4.3. Les adverbiaux

Pour analyser la reduplication des adverbes, nous reprenons et renumérotions des constructions décrites dans la section (3.2.3. Les adverbes)

Considérons (201) et (202) :

201. **Dëgg-dëgg**, saxaar ga sax feesoon na ba, boo

dëgg	dëgg	saxaar	ga	fees-	-oon	na	ba	boo
Vérité	REDUP	train ₄	M.CL ₄	être plein	PASSÉ	PFT	jusque	si

Vraiment, le train était si rempli que,

ci sanni-woon koog du laal suuf. (repris)

ci	sanni-	woon	koog	du	laal	suuf
PREP	jeter	PASSE	cuillère	NEG	toucher	terre

si l'on y jetait une cuillère, elle ne toucherait pas terre (le plancher).

202. **Ca dëgg-dëgg**, saxaar ga sax feesoon na... (repris)

Ca	dëgg	dëgg	saxaar	ga	fees-	-oon	na
PREP	vérité	REDUP	train ₄	M.CL ₄	être plein	PASSÉ	PFT

En vérité-vérité, le train était rempli...
Vraiment, le train était rempli ...

En (201), le locuteur décrit l'état de remplissage d'un train, l'adverbe reduplicqué « **dëgg-dëgg** » vient modifier l'ensemble de l'énoncé pour lui donner un caractère de vérité. En (202), nous modifions la construction reduplicquée par l'adjonction d'une préposition. Ainsi, en posant la première unité de « **dëgg** », S₀ construit une simple mention de « vérité », que S₁ pourrait l'interpréter comme il l'entend, cela illustre donc l'instabilité et l'hétérogénéité, car S₀ et S₁ peuvent ne pas interpréter la base simple de la même façon. En introduisant la deuxième unité de « **dëgg** », S₀ introduit l'occurrence de référence de « vérité ». Grâce à la reduplication, on marque que la première unité est identifiable à la seconde, d'où la stabilité. C'est cela qui engendre l'effet sémantique « être en plein dans vérité », que nous glossons par « en vérité-vérité » ou encore « vraiment ».

Analysons (203) :

203. Këram gi na mel ni mu
 Kër.am gi na mel ni mu
 Maison₄.POSS3SG M.CL₄ OBL ressembler comme 3SGO
 Litt : Sa maison ressemble à ce qu'elle ressemblait **maintenant-maintenant**.
 Que sa maison ressemble **immédiatement** à ce

meloon **leegi-leegi**. (repris)
 mel.oon **leegi** **leegi**
 ressembler.PASSE maintenant REDUP
 qu'elle était auparavant.

La situation en (203) est que le locuteur demande à ce que la maison maternelle soit rendue propre. La forme « **leegi-leegi** » rend compte de l'immédiateté qui caractérise l'action qui doit être effectuée. La base introduit une occurrence spécifique du domaine, alors que la copie introduit l'occurrence représentative de ce même domaine. Dès lors, ce que l'on doit comprendre c'est que nettoyer la maison ne peut se faire que « maintenant-maintenant », « vraiment maintenant » puisque la base ou Occ₁ est identifiable par rapport à la copie ou Occ₀. C'est, donc, une façon de dire qu'il « n'y a pas autre chose que maintenant ».

La construction rédupliquée est une façon de rejeter l'hétérogénéité qui s'introduit sur le domaine. Il y a avec la réduplication, par ailleurs, un centrage de telle sorte que l'on puisse proposer comme effet de sens, une construction du haut degré de « maintenant ».

Nous soulignons qu'une analyse similaire a été proposée par Osu (2010 : 563) sur le marqueur « kinà » qui signifie « maintenant » en ikwéré. L'auteur avance qu'avec la forme simple, on construit un « maintenant élastique » allant de la seconde où l'on parle à une période bien plus vaste. De cette façon, [...] on introduit une sous classe d'instant hétérogène. La copie permet d'introduire une sous classe d'instant qui se présente comme représentatif de ce que l'on peut appeler « maintenant ». La réduplication marque que la sous classe d'instant introduite par la base est identifiable par rapport à la sous classe introduite par la copie. C'est ainsi que se construit un « maintenant centré ».

Rappelons que la construction de la reduplication implique presque toujours de valider une propriété *p* en excluant une propriété *p'*. Nous avons relevé cette opération dans la totalité des exemples que nous avons analysés jusqu'ici. Qu'en est-il à présent de la reduplication des idéophones ?

204. Sama ndey, sang leen ko, na sett **wicc-wicc!** (repris)

Sama	ndey	sang	leen	ko	na	sett	wicc	wicc
POSS1SG	mère	laver	2PL	3SGO	OBL.	être propre	IDEO	REDUP

Lavez ma mère, qu'elle soit très-très propre !

En (204), on construit une propriété ou un état de la mère. On identifie, là encore, que la base introduit une occurrence du domaine que représente « **set wicc** » « être très propre » et la copie introduit une occurrence représentative de « être très propre ». Par la reduplication, le locuteur indique que le degré de « être très propre » de la première occurrence correspond au degré de « être très propre » de l'occurrence représentative. Il ne peut, dans ce cas, s'agir que de « **set wicc-wicc** », « être très-très propre » et en aucun cas de « plus ou moins très propre » ou encore « juste très propre ». Le locuteur, en (204), construit une forme qui peut se gloser en « vraiment *x* », ce qui exclut, de fait « *x* » mais aussi « pas vraiment *x* ». Il n'est question avec ce type de reduplication que du degré d'excellence de la propriété en question.

La construction et l'interprétation de l'exemple (205) abondent dans le même sens.

205. Musa naan **daŋ-daŋ** nii rèkk. (repris)

Musa	naan	daŋ	daŋ	nii	rekk
Moussa	faire	Idéo	REDUP	ainsi	seulement

Litt : Moussa faisait daŋ daŋ ainsi seulement.
Moussa marcher d'un pas lourd.

En (205), la reduplication se construit à partir d'un idéophone, qui, de par son image acoustique, renvoie à une idée. La forme simple « **daŋ** » n'est pas attestée dans la langue, cela peut s'expliquer par le fait que, quand le locuteur dit « **daŋ-daŋ** », il construit une idée de « manière de marcher », et marcher suppose nécessairement une succession de pas, voire une pluralité de pas. Ainsi, l'une des valeurs iconiques de la reduplication peut être une explication quant à la construction reduplicative figée en (205).

Par ailleurs, la réduplication en (205) semble donner les propriétés de cette marche. Il ne s'agit pas de n'importe quel type de marche mais d'une marche d'un pas lourd. La première mention « **daŋ** » introduit ce domaine et la seconde « **daŋ** » spécifie le domaine introduit de telle sorte que quand le locuteur décrit la démarche de Moussa, il ne rend compte que de « marcher d'un pas lourd », il n'est question d'aucune autre propriété.

En conclusion, les réductions d'adverbes se construisent par une interdépendance entre une base et une copie. Une base qui est une première mention du domaine et une copie qui apporte une qualification à cette mention. L'interdépendance est la trace d'une opération d'identification qui annule toute différence entre les deux occurrences. Ainsi, les effets sémantiques tels que le haut degré, ou la construction d'une propriété intrinsèque d'un élément, découlent de la combinaison entre la réduplication et le contexte.

4.4. Les numéraux

La réduplication des numéraux en wolof, permet en général de rendre compte d'une valeur distributive, comme nous le voyons avec (206) et (207) ci-dessous :

206. Jigeeni dëkk bi yëpp mu laaj leen **kenn-kenn**,

Jigeen.i dëkk bi yëpp mu laaj leen **kenn -kenn**
 Femme.PL ville M.CL₈ tout 3SG demander 3PLO un REDUP

Litt : Les femmes de la ville, toutes, il leur demanda une à une,
 Il interrogea toutes les femmes de la ville une à une

waaye kenn tontuwu ko ci li ko jinne ji waxoon. (repris)

waaye kenn tontu.wu ko ci li ko jinne ji wax.oon
 mais un répondre.NEG 3SGO PREP ce 3SGO génie₅ M.CL₅ dire.PASSE

Litt : mais un ne lui répondit ce que le génie lui avait dit.
 mais aucune ne lui répondit ce que le génie lui avait dit.

En (206), le locuteur rapporte une scène où le protagoniste pose la même question aux femmes d'un village l'une après l'autre. La caractéristique principale du questionnement qu'il se fait « par un » et seulement « par un ». De fait, la réduplication « **kenn-kenn** » qui construit une homogénéisation du domaine de « être un », dont la base et la copie sont deux occurrences, est un moyen de valider la propriété centrée « être un ». Le centrage de cette propriété provient du fait que la copie introduit une occurrence type de « être un » qui sert de repère à la base qui introduit une occurrence spécifique de « être un ». L'homogénéisation passe donc par l'identification de ces deux occurrences de « être un ». Ainsi, en (206), on se rend compte que la question doit être posée par « un et pas autre chose » ; ici encore, la réduplication est un moyen de construire une propriété, en l'occurrence « être un » et pas autre chose.

L'effet sémantique « valeur distributive » que nous observons, en (206), provient, sans doute, du sémantisme du numéral « un ». La valeur distributive comme effet sémantique construite par la réduplication a été identifiée, d'ailleurs, par Kay (1965), Moravcsik (1978), Ngalasso (1993). Elle consiste à associer une propriété à chacun des individus appartenant à une pluralité. Dès lors, quand on parle de distributif, on parle du fait que chaque élément d'un ensemble réalise l'action construite par le prédicat. Selon

Kaboré (1998 : 368), « par distributif, on entend que ce qui est dit se distribue également sur les différents éléments de l'ensemble considéré. Le distributif se marque très souvent par la reduplication, surtout avec les numéraux. »

Des phénomènes similaires peuvent être observés en (207) ci-dessous :

207 Ganaaw loolu boroom bi tann na yeneen
 Ganaaw loolu boroom bi tann na yeneen
 Derrière cela seigneur₈ M.CL₈ choisir PFT d'autres
 Après cela, le Seigneur choisit d'autres soixante douze

juroom-ñaar-fukki taalibe ak ñaar, yébal leen ñu and
 juroom ñaar fukk- -i talibe ak ñaar yebal leen ñu and
 cinq deux dix PL disciple et deux envoyer 3PLO 3PL aller
 disciples, il les envoya

ñaar-ñaar, jiiuji ko ca dëkk. (repris)

ñaar ñaar jiiuji ko ca dëkk
 deux REDUP devancer 3SGO PREP ville

deux par deux, le devancer dans toutes les villes.

En (207), en partant du numéral simple « **ñaar** » introduisant l'idée de « être deux », on construit par reduplication une dérivation « **ñaar-ñaar** » que l'on interprète par « être deux et pas autre chose » ou encore « être deux centrée ». Ainsi, dans la situation qui est explicitée en (207), à savoir établir des « duos » de disciples pour sillonner les villes, la reduplication, « **ñaar-ñaar** », montre que la seule propriété qui est prise en compte c'est « être deux ». Ainsi, il y a exclusion de toutes les autres possibilités. Toute altérité est bloquée situationnellement, par conséquent l'envoi des disciples est caractérisé par « deux ». L'altérité situationnelle est bloquée par le fait que l'on supprime, grâce à l'opération de repérage de type identification, toute différence entre la base (occurrence quelconque) et la copie (occurrence de référence).

La conséquence de la relation d'identification que l'on construit entre la base et la copie est que ces unités deviennent interdépendantes et dans les situations de reduplication, aucune des deux occurrences ne peut être supprimées, au risque de réintroduire de

l'hétérogénéité dans le domaine construit, et de fait, réintroduire « une propriété autre » comme une propriété possible.

Analysons (208) :

208. Waaye terewul ay **benn-benni** nit...

Waaye	tere.wul	ay	benn	benn	i	nit
Mais	empêcher.NÉG	M.CL ₁₀	un	REDUP	PL	personne

Litt : Cela n'empêcha pas à des un-un personne...

Mais, cela n'empêcha pas à **quelques** personnes...

daan nañu fa ñow ngir bay. (repris)

daan	nañu	fa	ñow	ngir	bay
INACC	3PL	LOC	venir	pour	cultiver

Eux, d'aller là-bas pour cultiver

de venir là, pour cultiver

Il s'agit, en (208), d'expliquer que peu de gens osaient s'aventurer dans la forêt environnant le village. La reduplication, dans cette construction, participe à rendre compte de cette faible quantité. Ainsi, la reduplication de « **benn** » introduit la propriété « être un » au détriment de toute autre propriété. De fait, la forme « **benn-benn** » de par le mécanisme qui est en jeu, à savoir une relation de spécification d'une base (Occ₁) en la ramenant à une copie (Occ₀), construit un domaine homogénéisé de « être un ». Rappelons que l'identification crée un mouvement circulaire, une boucle, que l'on glose par « on est dans être un et on reste dans être un ». Cette construction explique la faible quantité qui est en jeu en (208) ; elle est inhérente aux propriétés de « un ». Toutefois, en (208), la combinaison du pluriel avec la reduplication modifie la construction et introduit une multiplicité de « être un » d'où une idée de dispersion de telle sorte que la séquence renvoie à plusieurs occurrences de la classe des sujets.

En résumé, l'analyse de la reduplication en wolof montre que quelles que soient la construction et la situation, le fonctionnement est invariant. Ainsi, une base (Occ₁) qui introduit une mention d'un domaine donnée, est ramenée par identification à une copie (Occ₀) qui introduit une qualification sur le domaine en question. La reduplication marque

donc une interaction entre Occ_1 et Occ_0 que nous réécrivons $\langle Occ_1 \underline{\in} Occ_0 \rangle$ que nous lisons Occ_1 est repéré par rapport à Occ_0 .

Le processus d'identification aboutit à une construction d'une boucle de telle sorte que l'on valide p en excluant p' . Nous proposons une telle analyse de la reduplication en wolof, parce que, dans cette langue, quand deux termes sont juxtaposés, le premier tend à être l'élément déterminé tandis que le second, lui, l'élément déterminant. C'est ce que qu'illustrent les formes suivantes :

- gaynde-geej (lion + mer) > requin
- mbam-sëf (cochon + porter) > âne
- mbam-all (cochon + forêt) > sanglier
- maam-bu-goor (grand-parent-qui-homme) > grand-père
- mag-ju-jigéen (aîné-qui-femme) > sœur aînée

Avec ces exemples, on constate que la relation entre le déterminant et le déterminé peut être exprimée par un relateur. Pour la reduplication, il n'y a pas de relateur et la détermination passe donc par la juxtaposition qui est la trace d'une opération d'identification.

4.5. Un mot sur les formes répétées

Nous rappelons que notre objectif dans cette thèse, c'est principalement de décrire les formes de la reduplication et les mécanismes qui sont en jeu avec ce procédé. Cet objectif nous impose donc, de montrer pourquoi, nous soutenons, que le mécanisme qui est en jeu avec la reduplication est différent de celui qui est en jeu avec la répétition, et de fait, poser clairement une distinction entre la reduplication et la répétition tant au niveau morphologique qu'au niveau des effets sémantiques engendrées.

Considérons une série d'exemples de répétition déjà examinée au chapitre 3 (à la recherche de la forme répétée en wolof).

209. Jox ma **paka bi, paka bi, paka bi**, la wax.

Jox	ma	paka	bi	paka bi	paka bi	la	wax
Donner	1SGO	couteau	M.CL ₈	COPIE	COPIE	EMPH.CL	dire

Donne-moi le couteau, le couteau, le couteau, je te dis.

210. Danu daan **toŋ-toŋa, toŋ-toŋa, toŋ-toŋ** bu xew jotaan.

Danu	daan	toŋ-toŋ-a	toŋ-toŋ-a	toŋ-toŋ	bu	xew	jot-aan.
1PL	PASSE	répartir-SR	COPIE	COPIE	quand	fête	arriver-PASSE

Nous répartissions, répartissions, répartissions de la viande, quand la fête arrivait.

211. Nu demoon tool, **ligeeya, ligeeya, ligeey**

Nu	dem	-oon	tool	ligeey-a	ligeey-a	ligeey
3PL	partir	PASSÉ	champs	travailler-SR	COPIE	COPIE

Litt : ils étaient partis aux champs, travailler, travailler, travailler...
Ils étaient aux champs, avaient tellement travaillé,

212. Sama maam ku **amoona amoona amoona**

Sama	maam	ku	am-oon-a	amoona	amoona
POSS1SG	grand-parent	M.CL ₁ -REL	avoir-PASSE-SR	COPIE	COPIE

Mon grand-père était quelqu'un qui avait

am xam-xam la.

am	xam	xam	la
COPIE	savoir	REDUP	EMPH.CL

vraiment de la sagesse.

213. Gone lu luppab ndeyam **lax, lax,**

Gone	lu	lupp-	-u	-b	ndey-am	lax	lax
Enfant	CONJ	cuisse ₈	GEN	M.CL ₈	mère-POSS3SG	être mou	COPIE

Litt : L'enfant, quoi molle que soit la cuisse de sa mère,

Un enfant, même si la cuisse de sa mère est très molle,

ca lay wuufu.

ca	la-	-y	wuufu
PRÉP	3SG	INACC	se blottir

c'est là qu'il se blottit.

il s'y blottit.

214. Wade Président, Wade Président, Wade Président.

215. Niasse Président, Niasse Président, Niasse Président

216. Kajoor, Kajoor, Kajoor, Kajoor.

217. Bawol, Bawol, Bawol, Bawol.

Avec la série d'exemples ci-dessus, nous observons que dans chaque énoncé, il y a, dans chaque construction, une ou des formes identiques qui sont réitérées et juxtaposées. Nous notons qu'à chaque fois, les éléments peuvent se répéter à l'infini sans que l'on soit en mesure d'identifier une quelconque différence quand on passe de la première unité à la seconde et ainsi de suite. Ainsi, nous soutenons, qu'avec la répétition, on construit une forme avec diverses occurrences issues chacune d'un domaine notionnel spécifique. Nous entendons par là qu'à partir d'une même notion, d'un même faisceau de propriétés physiques et culturelles, un locuteur construit des classes d'occurrences singulières qui incarnent chacune des propriétés propres à cette notion. Il s'agit donc avec la répétition de poser une occurrence, puis de poser une autre occurrence, et puis de poser une autre occurrence encore, sans établir une quelconque relation entre elles, ou dans le cas où, une relation est établie, celle-ci n'est pas identifiable.

L'absence de relation entre les différentes occurrences explique l'autonomie de chaque occurrence. Rappelons qu'il est possible de supprimer toutes les copies dans une séquence de répétition. Ainsi, dans la construction, tout se passe comme si, on sautait d'une classe d'occurrences à une autre, en sélectionnant à chaque fois une occurrence parmi les possibles. Avec la répétition donc, on ne construit pas une zone homogène car

toutes les occurrences sont différentes et il n'y a aucune opération en vue d'effacer la différence entre ces occurrences. En effet, chaque occurrence, de par sa construction, a un côté identificateur et un côté de « distingabilité ». Dès lors, quand on construit une répétition, vu que l'on ne prend pas en compte le côté identificateur de chaque occurrence, alors l'altérité situationnelle est prise en compte et est maintenue.

L'effet sémantique qui découle de la répétition a à voir avec une valeur accumulative. En d'autres termes, on accumule les propriétés incarnées par chaque occurrence. Cette accumulation s'analyse généralement comme une forme d'intensité, ou encore comme une forme d'insistance. Etant donné que chaque occurrence est une manifestation singulière de propriétés propres à une notion, alors, on en conclue que le fait qu'un locuteur construise en les juxtaposant plusieurs occurrences, dans un même énoncé, est un moyen d'affecter à un même élément plusieurs de ces propriétés définitoires.

Synthèse

L'étude menée dans cette troisième partie nous a permis de décrire tour à tour les caractéristiques propres à la réduplication et celles propres à la répétition en wolof.

Ainsi, nous avons étudié les constructions rédupliquées afin de voir quelles étaient les parties du discours qui se rédupliquent. De fait, la réduplication des bases lexicales est un moyen de construire des nominaux, du coup la réduplication, dans ces situations, a pour fonction de construire des nominaux. De surcroît, les noms simples, les adverbes, les idéophones les verbes, les numéraux sont susceptibles de se rédupliquer en wolof.

Dans ce cas on identifie une fonction de dérivation lexicale, au sens où à partir d'un verbe, on peut dériver un autre verbe. A partir d'un nom on dérive un verbe. A partir d'un nom on dérive un nom. A partir d'un nom on dérive un adverbe. A partir d'un numéral on dérive un numéral, mais aussi une forme fonctionnant comme un adverbial dans certaines situations. A partir d'un idéophone, on dérive par réduplication des constructions verbales.

Néanmoins, en dehors de ces réductions construites à partir d'éléments simples, nous avons observé une forme de réduplication figée, c'est-à-dire des réductions où aucune base simple non rédupliquée n'est identifiable.

Enfin, nous avons constaté que la réduplication est toujours totale et qu'elle peut se combiner avec différents suffixes. Dans de telles combinaisons, le suffixe a pour fonction d'introduire la modalité verbale. Cette première approche de la forme rédupliquée en wolof, nous a permis de mettre au jour que la réduplication est aussi bien un procédé de dérivation lexicale (comme le note d'autres auteurs), mais également un procédé de construction lexicale.

Après cette étude, nous avons rapproché les constructions rédupliquées, des possibles constructions répétées dérivées à partir de ces unités. Ainsi, nous en sommes arrivés à la conclusion selon laquelle tout le lexique wolof peut se construire sous forme répétée.

On peut retenir que la répétition est d'ordre pragmatique en ce sens qu'elle permet de modaliser le dire. Ainsi, comme le note Vion (2006 : 12) « la répétition immédiate à l'identique d'un fragment discursif par un même locuteur ne doit pas faire oublier, que tout énoncé constitue un événement singulier. Une répétition constitue un nouvel événement qui ne saurait avoir les mêmes significations que le segment antérieur. » La différence en question n'est pas visible, car elle se situe au niveau des propriétés incarnées par les formes répétées. En wolof, nous avons pu noter que divers éléments se répètent. Enfin, il y a dans cette langue, un suffixe répétitif « a » qui est affixé aux différentes unités copiées.

A la suite des descriptions sur la forme des constructions rédupliquées et répétées, nous avons proposé une analyse de ces phénomènes. C'est ainsi que nous avons montré qu'avec la réduplication, nous avons une opération d'identification entre une base et une copie. Ces deux unités introduisent des occurrences d'un domaine notionnel. L'identification se construit par rapport à l'attracteur, ce qui revient à relever une opération de qualification.

L'effet sémantique qui découle des réduPLICATIONS est une construction de valeurs centrées d'un domaine. Cependant, étant donné que la réduplication se combine avec des suffixes, on remarque que ces derniers jouent le rôle d'inverseur. Ce faisant, dans certaines situations, on ne retrouve plus l'effet sémantique de type « haut degré ». Dans ce type de construction, on interprète les formes rédupliquées comme construisant des valeurs du type « faire semblant ». Ce type de valeurs se construit par un décentrage du domaine constitué. Enfin, la réduplication au niveau des numéraux construit une valeur du type « on n'en sort pas ». Mais, à cause de la nature et du sémantisme propre aux numéraux, on interprète ces formes comme construisant une valeur distributive.

Sur la même lancée, nous avons analysé la répétition qui, dans la plupart de ces emplois, s'interprète comme une construction intensive. L'intensité vient du fait que l'on crée une accumulation de propriétés introduites chacune par une occurrence issue d'un domaine notionnel singulier. Avec la répétition, il n'y a pas de relation établie entre les différentes occurrences, ce qui explique la possibilité de les supprimer.

CONCLUSION

« *Lu jinnè màggat, màggat, dese na nelaju bu jommal gone.* »

(Le djinn, si vieux soit-il, est capable de faire
des grimaces qui affolent les jeunes.)

Tout au long de cette étude, nous nous sommes attelés à décrire les phénomènes de réduplication et de répétition en français et en wolof, et nous avons tenté de cerner le fonctionnement de ces procédés.

Ce faisant, dans la première partie, nous avons, dans un premier temps, présenté succinctement la plupart des analyses typologiques portant sur la réduplication. Nous avons insisté sur les aspects morpho-phonologique, fonctionnel et sémantique.

De ce fait, morphologiquement, la réduplication se construit essentiellement par un procédé d'affixation d'un élément à une base. Les travaux de Marantz (1982), Moravcsik (1978) entre autres ont illustré ce procédé par des exemples empruntés à diverses langues. Ces constructions ont permis d'arriver à la conclusion que nous pouvions distinguer deux types de réduplication : une réduplication totale et une réduplication partielle. La réduplication totale consistant en une copie de la base sans aucune modification, tandis que la réduplication partielle se construit par une copie de quelques éléments de la base.

D'un point de vue phonologique, nous avons vu que la théorie de l'optimalité (OT) a été utile dans les descriptions de la réduplication. En ce sens, il faut, pour parler de réduplication, satisfaire essentiellement la contrainte de fidélité qui préconise qu'une copie soit le plus possible identique à la base. Par ailleurs, nous avons vu que la réduplication peut être analysé en termes d'opérations. En effet, certains auteurs soutiennent qu'elle se construit par une combinaison de règles morphologiques et phonologiques propres à chaque langue. Cette analyse permet d'expliquer les réductions se construisant avec des troncations et des changements vocaliques ou consonantiques.

Sur le plan fonctionnel et sémantique, la réduplication apparaît comme un procédé de création lexicale, mais aussi comme un procédé de construction d'une identité. Nous avons également relevé les principaux effets de sens de la réduplication, que sont la construction de la pluralité et la construction de l'intensif. Ces deux valeurs sémantiques découlent du caractère iconique de la réduplication, qui explique également pourquoi la réduplication permet de construire le diminutif, la dispersion, l'atténuation.

Dans un second temps, nous avons réalisé l'état des lieux de la description de la reduplication en français et en wolof. En français, nous nous sommes intéressés aux descriptions phonologiques de Plénat (1982), Nelson (1998) et Scullen (2002) qui, tous trois ont décrit la construction des hypocoristiques du français. En wolof, nous avons résumé la description de Sauvageot (1965) qui a montré que la reduplication était un procédé de dérivation lexicale. Que ce soit, en français ou en wolof, les descriptions se sont limitées à une analyse des procédés de construction de ces formes. Il s'agit, pour la plupart, de travaux morpho-phonologiques, donc il n'y a pas eu de prise en compte des effets sémantiques que ces reduplications produisent en contexte.

Enfin, nous avons réalisé l'état des lieux de la description de la répétition, avant de faire le point sur les quelques études qui ont établi une distinction entre la reduplication et la répétition.

Dans la deuxième partie de cette thèse, nous avons décrit la reduplication en français. Nous avons, d'abord, montré que la reduplication existe bel et bien en français, comme en témoignent les différents exemples de constructions reduplicées décrits. Par conséquent, nous avons proposé des exemples des différentes parties du discours qui admettent la reduplication : le nom, le verbe, l'adjectif, l'adverbe. Les syllabes peuvent également se redupliquer en français. De fait, nous avons pu distinguer une reduplication totale ou reduplication lexicale et une reduplication partielle ou reduplication syllabique.

Par la suite, nous avons transformé certains exemples pour illustrer la répétition, et du coup, montrer que l'on a affaire à deux constructions différentes. L'analyse qui a suivi cette description a permis de mettre en lumière le mécanisme de fonctionnement de la reduplication, sur lequel nous reviendrons dans une synthèse finale, après avoir présenté la description de la reduplication en wolof.

Dans la troisième et dernière partie de ce travail, nous avons dans un premier temps proposé des clefs de lecture de la langue wolof. Nous avons réalisé une présentation des principaux points de grammaire utiles à la compréhension des exemples et des descriptions

que nous avons proposés. Il s'est agi de présenter le système de classification des nominaux et la morphologie du verbe en wolof.

Dans un second temps, nous avons proposé une description de la reduplication. Nous avons d'abord vu les catégories lexicales qui admettent la reduplication. Ainsi, une base lexicale simple se reduplique pour construire un nom, mais également, un nom pour construire un autre nom. Dans cette catégorie des noms redupliqués, nous avons relevé que les toponymes, les patronymes et les prénoms se redupliquent pour construire d'autres noms qui renvoient à des catégories d'individus.

Cependant, en wolof, certaines reduplications n'ont pas de formes simples correspondantes, comme c'est le cas par exemple de certains noms de plantes, d'animaux, ou de certains noms communs. Pour ces éléments, l'état actuel de la langue, ne nous a pas permis d'identifier de terme qui serait à l'origine de leur construction ; nous avons donc considéré ces cas comme des reduplications figées. La reduplication figée est également productive au niveau des verbes en wolof. En effet, certains verbes sont construits par reduplication sans que l'on puisse identifier une forme simple « attestée » dans la langue.

Nous avons pu voir, également, d'autres verbes construits par reduplication d'un verbe simple, d'un nom ou encore d'un idéophone. En wolof, la reduplication est employé, aussi, pour construire des adverbes, et enfin, elle est productive au niveau des numéraux. Dans un troisième temps, nous avons, à l'aide d'exemples divers, montré qu'en wolof la répétition est productive et qu'elle diffère de la reduplication.

Des différentes descriptions que nous avons menées, sur la reduplication et la répétition en français et en wolof dans ces deux parties, nous avons pu constater un certain nombre de points communs entre ces deux langues. Toutefois, notre étude a également révélé des spécificités propres à chaque langue. Nous proposons, ci-après, un résumé des principales caractéristiques des procédés en question décrites dans ces deux langues.

Points communs entre le français et le wolof

En **français** et en **wolof**, la reduplication se compose exclusivement d'une base et d'une copie, c'est-à-dire d'une combinaison de deux termes.

En **français** et en **wolof**, on peut répéter des éléments plus importants que des « mots » c'est-à-dire des syntagmes. Le nombre de copies est également illimité dans les deux langues, cela dépend du locuteur.

En **français** et en **wolof**, la répétition est productive dans toutes les catégories lexicales sans aucune exception.

En **français** et en **wolof**, la répétition se réalise toujours avec une pause plus ou moins importante entre les différentes copies. Ainsi la suppression des copies est toujours possible.

En **français** et en **wolof**, la reduplication est productive au niveau des noms, des verbes, et des adverbess.

En **français** et en **wolof**, la reduplication apparaît comme un processus de dérivation lexicale, au sens où, à partir d'un terme appartenant à une catégorie lexicale, on peut par reduplication construire un terme appartenant à une autre catégorie, par exemple « ami-ami » dans « faire ami-ami » ; « gan-ganlu » (faire l'invité), « cër-cère » (répartir, partager).

En **français** et en **wolof**, nous relevons des exemples de reduplication totale, c'est-à-dire des cas de copie de la base sans aucune modification.

En **français** et en **wolof**, la répétition est un moyen de produire une emphase.

Spécificité en français

En **français**, la réduplication syllabique est productive, c'est le cas avec les hypocoristiques. Il s'agit d'une réduplication partielle. Elle est également un moyen de construire des diminutifs à partir de prénoms.

En **français**, on réduplique les adjectifs comme dans « joli-joli », « gai-gai », « content-content ».

Spécificité en wolof

En **wolof**, on réduplique les numéraux, comme dans « benn-benn » (un par un), « ñaar-ñaar » (deux par deux).

En **wolof**, on réduplique des patronymes, des toponymes et des prénoms dans le but de construire des noms de catégories d'individus. Ainsi on peut construire le nom d'un peuple originaire d'un lieu en rédupliquant le nom du lieu comme dans « jolof-jolof » (originaire du Djolof). Ainsi, un émigré est un « moodu-moodu », un individu dont le patronyme est Wade un « wade-wade ».

En **wolof**, la réduplication est un procédé de création lexicale ; nous en voulons pour preuve les cas de réduplication figée, par exemple « koom-koom » (économie), « tes-tes j » (agitation), « tonj-tonj » (répartir de la viande).

En **wolof**, la répétition se réalise avec l'affixation d'un « suffixe répétitif » « -a » à toutes les occurrences à l'exception de la dernière sur l'axe syntagmatique, comme dans « liggeeya, liggeeya, liggeey » (travailler, travailler, travailler).

En **wolof**, la répétition des éléments de conjugaison n'est pas obligatoire ainsi on peut avoir « amoonaa ama am xaliis » (avait, avait, avait de l'argent) ou « amoonaa, amoonaa, am » (avait, avait, avait de l'argent). Dans le premier cas la marque de conjugaison du passé (-oon) n'est pas répétée, et dans le cas elle est répétée.

Synthèse

Dans chacune des principales parties de la thèse, après les descriptions portant sur les procédés de construction de la reduplication, nous avons proposé une analyse énonciative de ces dits procédés que nous résumons ci-dessous.

Rappelons, auparavant, que notre objectif dans cette thèse se résume dans ces deux interrogations, qui en ont été le fil conducteur :

- 1) Peut-on dégager la spécificité de la reduplication en la comparant dans la limite du possible à la répétition et ce aussi bien en français qu'en wolof ?
- 2) Peut-on dégager des mécanismes généralisables, c'est-à-dire il y a-t-il « un invariant inter-langues » de la reduplication ?

Les analyses menées dans les parties précédentes (analyse de la reduplication en français et en wolof) ont mis en lumière les différents fonctionnements de la reduplication et de la répétition en français et en wolof. Nous avons décrit les caractéristiques tant morphosyntaxiques que sémantiques de la reduplication et de la répétition. Rappelons, que la reduplication est un procédé de redoublement morphosyntaxique consistant en la copie et la juxtaposition d'un terme identique à un autre terme.

De cette copie naissent des interprétations diverses et de fait, la forme composée suite à la reduplication construit un sens différent de celui que la forme simple non-redupliquée construit. Quant à la répétition, il s'agit d'un procédé consistant également en la copie et la juxtaposition de termes identiques. Cependant, il peut y avoir une ou plusieurs copies. Le nombre minimal de termes identiques est deux, tandis qu'avec la reduplication, le nombre maximal de termes identiques est deux. Les copies, dans le cas d'une répétition, n'entretiennent pas de rapport de contiguïté, chaque copie est considérée comme une unité autonome.

Dans le cas de la reduplication, les deux occurrences sont issues d'un même domaine notionnel. La première occurrence introduit une occurrence spécifique du

domaine, tandis que la seconde introduit l'occurrence type du domaine. La juxtaposition et la contiguïté entre ces deux occurrences sont analysées comme la trace d'une opération de repérage de type identification, qui se matérialise par le fait que la base soit ramenée à la copie. De fait, la différence fondamentale qu'il y a entre ces deux occurrences est effacée. Les diverses interprétations proposées découlent, donc, de ces opérations.

Dans le cas de la répétition, les occurrences peuvent être copiées à l'infini, et ces dernières ne sont pas issues du même domaine notionnel. En effet, nous soutenons que quand nous répétons, tout se passe comme si nous construisons tour à tour un domaine notionnel et que nous sélectionnons tour à tour une occurrence dans chaque domaine. Nous pensons que, la pause qui existe entre les différentes unités illustre l'autonomie de chaque occurrence et explique le fait qu'il n'y a pas, dans ce cas, de relation de type identification entre ces éléments.

A la suite des analyses contrastives, notre première conclusion est que :

La reduplication est différente de la répétition car les mécanismes qui sont en jeu dans la construction de ces formes ne sont pas les mêmes. La reduplication préconise l'identification d'une base à une copie, toutes deux issues d'un même domaine tandis que la répétition se construit par une accumulation de propriétés introduites chacune par une occurrence issue d'un domaine notionnel différent.

Ainsi, en français, les formes de reduplication sont construites par la relation entre une base (Occ_1) et une copie (Occ_0) que nous réécrivons $\langle Occ_1 \underline{\in} Occ_0 \rangle$ pour signifier que la copie sert de repère à la base, et permet de centrer le domaine représenté par la reduplication. Nous avons pu montrer que toutes les formes construites sur ce modèle ne sont pas des cas de reduplication, nous en voulons pour exemple « femme-femme » dans « notre couple femme-femme », ou encore « gagnant-gagnant » dans « un contrat gagnant-gagnant ».

Le principal effet sémantique engendré par la reduplication est la construction des valeurs du haut degré. C'est, en ce sens qu'à partir des formes comme « femme-femme »

on propose la glose « vraie femme » ; « joli-joli », on propose « vraiment joli » ; « il pleut-pleut », « il pleut vraiment » etc.

En wolof, également, la réduplication se construit par une interdépendance entre une base et une copie. Nous avons analysé l'interdépendance entre la base et la copie comme la trace d'une opération de repérage de type identification. Cette construction est une façon de dire qu'il « n'y a que **P** » et donc « autre que **P** » ne peut être le cas.

Les effets de sens que nous avons identifiés en wolof, ont également à voir avec la construction de valeurs centrées d'un domaine. Ainsi, dans certaines situations, la réduplication construit le haut degré comme dans « bëgg-bëgg b » (vouloir, désir) ou « am-am b » (possession) ou encore « xam-xam b » (connaissance). Avec la réduplication de toponymes, de patronymes et de prénoms, on construit une propriété *p* qui est une caractéristique fondamentale d'un individu ou d'une classe d'individu. Ainsi la réduplication permet de construire une valeur *p* dont « on ne sort pas ».

Avec la plupart des verbes construits par ce procédé, on construit également des valeurs centrées. Néanmoins, vu que la réduplication se combine avec des suffixes, ces derniers jouent le rôle d'inverseur dans certaines situations, et au lieu d'avoir une interprétation du type, valeur centrée, on a affaire à une valeur approximative du type « faire semblant ». En wolof, également, les réduPLICATIONS à partir de numéraux construisent la propriété intrinsèque de la notion représentée par le domaine notionnel en question. Ainsi « **benn-benn** » renvoie à « un et pas autre chose ». Toutefois, le sémantisme propre aux numéraux, fait que l'on décèle avec ces constructions une valeur distributive.

Ainsi, ce que nous retenons c'est qu'en français comme en wolof, la réduplication se construit par une juxtaposition de deux occurrences identiques. Nous analysons la juxtaposition de ces deux occurrences comme la trace d'opérations, et principalement, la trace d'une opération d'identification. L'identification consiste à affecter les propriétés de la copie à la base et ainsi créer une homogénéité en supprimant l'altérité qui était introduite par la construction singulière de chaque occurrence.

Enfin, dans les deux langues que nous avons étudiées, nous avons noté que l'effet sémantique généralement construit avec la répétition est l'emphase (l'intensité). Ainsi, dans de telles constructions, on assiste à une accumulation de propriétés.

En somme, au sortir de ce travail de recherche, nous allons à l'encontre de Moravcsik (1978 : 325) qui pensait qu'aucune généralisation n'était envisageable avec la réduplication, quand elle avance :

« Étant donné que la réduplication n'est ni une expression exclusive de n'importe quelle catégorie de signification dans les langues ni une expression inclusive des significations des sous-classes générales, on ne peut donc proposer aucune explication ni aucune généralisation pour les constructions rédupliquées. »⁷¹

En effet, à la fin de cette thèse, et à la lumière des analyses que nous avons menées, notre seconde conclusion est la suivante :

La réduplication fonctionne de la même manière en français et en wolof. Elle se construit par un mécanisme que nous caractérisons d'invariant. Ce mécanisme consiste à établir une relation de repérage de type identification entre une occurrence quelconque d'un domaine et l'occurrence représentative de ce domaine. L'identification ainsi opérée s'interprète comme une construction d'une valeur *P* qui selon le contexte peut être centrée.

Les analyses menées dans ce travail nous ont permis de noter que, relier la réduplication à la construction de propriétés propres à une notion, revient à identifier une relation de détermination de type « qualification » qui découlerait de cette dite réduplication. Cette opération fait entrevoir les notions prédiquées soit sous l'angle

⁷¹ Traduction nôtre

Citation d'origine: "Given that reduplication is neither the exclusive expression of any one meaning category in languages, nor are the meanings that it is an expression of all subsumable under general classes, no explanatory or predictive generalization about the meanings of reduplicative constructions can be proposed."

quantitatif, soit sous l'angle qualitatif. Autrement dit, nous avons affaire à la prééminence d'une des deux valeurs, à savoir la qualification, qui a à voir avec la spécification d'une occurrence, et la quantification, qui concerne la construction d'une occurrence. Ceci revient à envisager des formes de délimitation qui ont des rapports différents avec la classe d'occurrences. Nous avons, soit un rapport d'hétérogénéité où l'occurrence est une parmi d'autres, soit un rapport d'altérité où l'occurrence est considérée dans sa singularité qualitative. La reduplication, en général, permet donc de construire la prééminence de la qualification sur la quantification.

Notre travail a, donc, tenté de montrer que la reduplication est un marqueur, qui est la trace d'opérations linguistiques, tant en français qu'en wolof. Ainsi, nous pensons que les phénomènes reduplicatifs ne sont pas des phénomènes marginaux, mais sont à considérer comme des éléments importants dans la construction du sens. Notre travail a également consisté enfin, à décrire non seulement la reduplication d'un point de vue de la forme, mais aussi du point de vue des valeurs sémantiques qu'elle engendre situationnellement.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus au sortir de cette étude nous permettent de dire que nous avons pu atteindre les objectifs que nous nous étions fixés à savoir, dans un premier temps décrire la reduplication, et dans un second montrer qu'elle est différente de la répétition.

Cependant, force est de constater qu'on peut approfondir ce travail de distinction entre la reduplication et la répétition en prenant en compte le caractère prosodique, et également, en évaluant la pause qui est un critère distinctif entre ces deux procédés. Nous avons tenté sans succès de réaliser une étude de la pause dans une séquence répétée en comparaison à une séquence reduplicée mais les résultats n'ont pas été probants. Nous pensons donc, qu'une étude avec de meilleurs moyens sur le phénomène pourrait donner des résultats intéressants, et ainsi établirait avec certitude que la pause est un critère fondamental de distinction entre ces deux procédés.

Par ailleurs, en français, une étude de la reduplication telle qu'elle est construite au niveau des onomatopées, peut être menée. Si dans d'autres langues, les mêmes bruits sont représentés par des formes simples, en français, ce sont des formes redupliquées qui en rendent compte. Ainsi, une étude de la reduplication des onomatopées permettrait de voir si ce type de construction (redupliquée) est lié ou non au caractère itératif des bruits qu'elle imite. Donc, la reduplication des onomatopées est-elle un marqueur de l'aspect itératif des bruits représentés.

On pourrait, également, étudier la reduplication dans d'autres langues, et ainsi voir dans quelle mesure le mécanisme de fonctionnement que nous avons identifié est opératoire dans la description et l'analyse de ce procédé dans ces langues.

En perspective, pour les langues africaines, notre analyse sur la spécificité et la singularité de la reduplication pourrait se poursuivre en étudiant d'autres langues comme le noon, dans un premier temps et le sereer-siin dans un second. Ces langues, sont toutes deux, d'une certaine façon, nos langues « maternelles ». Une telle étude serait un moyen de montrer que le mécanisme de fonctionnement de la reduplication est également le même dans ces langues.

BIBLIOGRAPHIE

« Ngaram-ngaram bayi, ngaramoon na, ba muy bëgg ngaram. »
(Celui qui dit qu'il a faim et ne mange pas, a déjà mangé ou va manger.)

Ouvrages constitutifs du Corpus

DIOUF, Jean Léopold. (2001). *Dictionnaire Wolof-Français, Français-Wolof*. Institute for Languages and Cultures of Asia and Africa. Tokyo.

CISSE, Mamadou. (1994). *Contes wolof modernes*. Paris : L'Harmattan (les légendes des mondes).

KESTELOOT, Lylian et DIENG, Bassirou. (1989). *Du tieddo ou talibé. Contes et mythes wolof II*. Paris : Présence Africaine.

La BIBLE en wolof. www.paul-timothy.net/pages/wolof/bible

Bataaxal gu mag gi ëmb sañ-sañi doomi aadama (Déclaration des droits de l'homme)

URL : www.wolofi.com/pages/Declaration_des_Droits_de_lhomme-1264818.html

BALZAC. (1834). *Eugénie Grandet*. p.216.

BOUDARD, A. (1979). *Le corbillard de Jules*. Paris : La table ronde.

CARCO. (1916). *Les innocents*. p.153.

CELINE. (1932). *Voyage*. p.21

CENDRARS. (1949). *Le lotissement du ciel*. p.31.

CHEVALIER, J. C. (2001). « Interviewer André Martinet » in *La linguistique*. Vol 37.

CLEMENT. C. (1979.) *L'Opéra ou La Défaite des femmes*. Paris : Grasset. p. 208

COURTELINE. (1888). *Le Train de 8 h 47*. p. 159.

COURTELINE. (1890). *Gros chagrin*. p.60.

De CARNEILHAN, J. (1941). *Colette*. p.188.

De GONCOURT, E. et J. (1860). *Charles Demailly*. p. 180.

De GONCOURT, E. et J. (1892). *Journal*. p. 194.

ESCARPIT. (1991). *L'Humour*. Paris : P.U.F. p.60.

GALTIER-BOISSIERE, J. (1980). *Loin de la riflette*. Paris : Mercure de France. p.253.

LABICHE. (1853). *Mon Ismérie*, p.274.

MARTIN DU GARD. (1936), *Les Thibault : été 1914*. p.218.

MAUPASSANT. (1884). « La chambre » in *Contes et nouvelles*. t.1. p. 990.

SINIAC, Pierre. (1977). *L'orchestre d'acier*. Paris : J.C. Lattès. p.125.

OUVRAGES GENERAUX IMPRIMES

- ALDERETE J. et al. (1999). "Reduplication with Fixed Segmentism". *Linguistic Inquiry* N° 30. pp 327 - 364.
- ANDRE, J. (1978). *Les mots à redoublement du latin*. Paris: Klincksiek.
- AUROUX, S. (1996). *La philosophie du langage*. Paris: PUF.
- BAR-EL, L. (2008). "Verbal number and aspect in Skwxw7mesh." *Recherches Linguistiques de Vincennes* 37. Aspect et pluralité d'événements. pp. 31 - 54.
- BENSIMON-CHOUKROUN, G. (1997). "Faits de structure et rendement fonctionnel : le cas de la reduplication." *La linguistique : Revue de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle*. N°33. pp. 137 - 149.
- BENVENISTE, E. (1996). *Problèmes de linguistique générale I*. Vol. 1. Paris: Gallimard.
- BILLEREY-MOSIER, R. et LILLEHAUGEN, D. (Eds). (2000). "Stressed rhyme faithfulness: a case study of Nancowry." *West Coast Conference on Formal Linguistic*, Cascadilla Press.
- BLOOMFIELD, L. (1970). *Le langage*. Paris: Payot.
- BOILAT, P. (1853). *Grammaire de la langue woloffe*. Paris: Imprimerie impériale.
- BOLTANSKI, J. E. (1999). *Nouvelles directions en phonologie*. Paris: PUF.
- BONNET, C. et TAMINE, J. (1982). "Les noms construits par les enfants." *Langages* 16. pp. 67 - 101.
- BOTINIS, A., KOUROUPETROGLOU G. et CARAYIANNIS G. (2005). "Reduplication: form, function, and distribution". *Studies on reduplication: empirical approaches to language typology*, Athènes: ESCA and University of Athens Department of Informatics. pp. 289 - 292.

- BOTTINEAU, D. (2003). "Iconicité, théorie du signe et typologie des langues". Monneret Philippe, (Eds). *Cahiers de linguistique analogique: le mot comme signe et comme image: lieux et enjeux de l'iconicité linguistique*. N°1. Dijon: Association Bourguignonne d'Etudes Linguistiques et Littéraires (ABELL). pp. 209-228.
- BRIGAUD, F. (1970). *Etudes sénégalaises : histoire traditionnelle du Sénégal*. Amsterdam: Swets et Zeitlinger.
- CACCHIANI, S. (2007). "Lexis in contrast and (non-)equivalences in translation: juxtapositional reduplication across English and Italian." *Rassegna italiana di linguistic applicata*. N°39, 1-2. pp.61 – 78.
- CALVET, J. M. (1967). *La transcription des langues du Sénégal : problèmes théoriques pour le choix d'un alphabet officiel*. Dakar: Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.
- CHILDS, G. T. (2004). "The atlantic and mande groups of Niger Congo: a study in contrasts, a study in interaction." *Journal of West african languages* 30. N°2. pp. 29 - 40.
- CHUQUET, J. et DUCHET, J. L. (1985). *Antoine Culioli – Notes du séminaire de D.E.A (1983 – 1984)*. Poitiers: faculté des lettres et langues.
- CHUQUET, J. et PAILLARD, M. (2002). *Morphosyntaxe du lexique : catégorisation et mise en discours*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- CHURCH, E. (1981). *Le système verbal du wolof*. Documents linguistiques. N°27. Dakar : Université de Dakar: Département de linguistique générale de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de Dakar.
- CISSE, M. (1998). *Dictionnaire Français-Wolof*. Paris: Langues et Mondes / L'Asiathèque.
- COLAS, F. (1984). "Eléments pour un essai de justification du passage à l'écriture symbolique et à l'opérateur en linguistique ou de la spécificité de la détermination en linguistique." A. Culioli (Ed). (1984). *Opérations de détermination 2*. Collection

- ERA-642. Paris: Paris 7: Département de recherches linguistiques. pp.143 – 154.
- CORBIN, D. (1999). "Pour une théorie sémantique de la catégorisation affixale." *Faits de langue*. Vol 7: N°14. pp. 65 – 77.
- CREISSELS, D. et NOUGUIER-VOISIN, S. (2008). "Valency-changing operations in Wolof and the notion of co-participation." *Reciprocal and reflexives theoretical and typological explanations*. König, E and V (Eds). Gast: Mouton de Gruyter.
- CREISSELS, D. (1999). "Genres" Indo-Européens et "Classes nominales" Niger-Congo." *Faits de Langues* 14 pp. 177 - 184.
- CROWHURST, M. (2003). "Comparative markedness and identity effects in reduplication." *Theoretical linguistics* 29. Walter de Gruyter.
- CULIOLI, A. (2002). *Variations sur la linguistique*. Paris: Klincksieck.
- CULIOLI, A. (1999a). *Pour une linguistique de l'énonciation II : formalisation et opérations de repérage*. Vol. 2. Paris: Ophrys.
- CULIOLI, A. (1999b). *Pour une linguistique de l'énonciation III : domaine notionnel*. Vol. 3. Paris: Ophrys.
- CULIOLI, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation I : opérations et représentations*. Vol. 1. Paris: Ophrys.
- CULIOLI, A. (Ed). (1984). *Opérations de détermination 2*. Collection ERA-642. Paris: Paris 7: Département de recherches linguistiques.
- CULIOLI, A. (1982). *La genèse du texte : les modèles linguistiques*. Collection "textes et manuscrits".
- CULIOLI, A. (1979). "Conditions d'utilisations des données issues de plusieurs langues naturelles." In *Modèles linguistiques* 1.1. pp. 89 – 103.
- CULIOLI, A. (Ed) (1980). *Opérations de détermination I : théorie et description*. Collection ERA-642. Paris: Paris 7: Département de recherches linguistiques.

- DANON-BOILEAU, L. et DUCHET, J. L. (1993). *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*. Paris: Ophrys.
- De SAUSSURE, F. (1972). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.
- DIOP, A. (2008). *Enjeux urbains et développement territorial en Afrique contemporaine*. Paris: Karthala.
- DIOP, S. (2006). "The wolof epic: from spoken word to written text." *Research in African literatures* 37. N°3. pp. 120 – 132.
- DIOUF, J. L. et ROBERT, S. (2003). "Les idéophones du wolof: Étude Préliminaire." (manuscrit des auteurs)
- DIOUF, J. L. (1991). *Grammaire du wolof contemporain*. Tokyo: Institute of Languages and Cultures of Asia and Africa.
- DIOUF, J. L. (1998). "Précis de grammaire Wolof." *Journal of Asian and African studies, Institute for the study of languages and cultures of Asia and Africa* 56.
- DIOUF, J. L. (2001). "Dictionnaire Wolof-Français, Français-Wolof." Tokyo: Institute of Languages and Cultures of Asia and Africa.
- DIOUF, J. L. *J'apprends le wolof*. Paris: Karthala.
- DONEUX, J. L. (1975). "Quelle phonologie pour le wolof ?". *Les langues nationales au Sénégal* Vol. 65. Dakar: CLAD
- DONEUX, J. L. (2003). *Histoire de la linguistique africaine*. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- DOSTIE, G. (2007). "La Réduplication pragmatique des marqueurs discursifs. De là à là." *Langue Française* 154. pp. 45 - 60.

- DROLC, U. (2011). "Le langage expressif en wolof : les coverbes idéophoniques" Anna M. Diagne et al. (Eds.). *Communication wolof et société sénégalaise*. Paris: L'Harmattan. pp. 207 - 238.
- DUBOIS, J. et al. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.
- DUMONT, P. (1973). "Les emprunts du wolof au français." *Les langues africaines au Sénégal*. N°50. Dakar: Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.
- DURAND, J. et LYCHE, C. (2001). "Des règles aux contraintes en phonologie générative." *Revue québécoise de linguistique*. Vol 30 N°1. pp. 91 – 154.
- ELSON, B. F. et PICKETT, V. (1964). *An introduction to morphology and syntax*. Californie: Huntington Beach – Summer Institute of Linguistics
- FAL, A., SANSTO, R. et DONEUX, J. L. (1990). *Dictionnaire Wolof-Français, suivi d'un lexique Français-Wolof*. Paris: Karthala.
- FARAGO, F. (1999). *Le Langage*. Paris: Armand Colin.
- FISCHER, S. (1999). *Enonciation: manières et territoires*. Paris: Ophrys.
- FLORICIC, F. et MIGNON F. (2007). "Non Non et No No en français et en italien : réitération ou reduplication ?" *Faits de Langues 27: la reduplication*. pp. 49 – 62.
- FRADIN, B, KERLEROUX, F. et PLENAT, M. (Eds) (2009). *Aperçus de morphologie du français*. Paris: Université Paris 8 – Saint Denis.
- FRADIN, B. (2003). *Nouvelles approches en morphologie*. Paris: PUF.
- FRANCKEL, J. et PAILLARD, D. (1998). "Aspects de la théorie d'Antoine Culioli." *Langages*. N° 29. pp. 52 – 63.
- FRANCOIS, A. (2004). "La reduplication en Mwotlap: les paradoxes du fractionnement." *Faits de langues: les langues austronésiennes*. pp. 177 - 194.

- FUCHS, C. et LE GOFFIC, P. (1985). *Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines*. Paris: Hachette.
- FUCHS, C. et LE GOFFIC, P. (1992). *Les linguistiques contemporaines: repères historiques*. Paris: Hachette.
- GADET, F. (1989). *Le français ordinaire*. Paris: Armand Colin.
- GEORGE, K. E. M. (1983). "Redoublement lexical, procédé intensif." *Le français dans le monde*. N°180. pp. 63 – 65.
- GEORGE, K. E. M. (1980). "L'apocope et l'aphérèse en français familier, populaire et argotique." *Le français moderne*. Vol 48. N°1. Paris: Hachette. pp. 16 – 37.
- GHOMESHI J, JACKENDOFF R, ROSEN N, et RUSSELL K. (2004). "Contrastive focus reduplication in English (the salad-salad paper)." *Natural Language and Linguistic theory*. pp. 307 – 357.
- GIL, D. (2005). "From repetition to reduplication in Riau Indonesian." *Studies on reduplication: Empirical Approaches to Language Typology*. (Eds), Hurch B. Vol. 28. Berlin-New York: Mouton de Gruyter.
- GRELIER, S. (Ed) (1960). *Essai de comparaison morpho-syntaxique de l'anglais, du wolof et du français : le nominal*. Dakar: Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.
- GRIMES, B. F. (1998). "Ethnologue: language of the World." GRIMES, Barbara F. (Ed). *Ethnologue*. Dallas, Texas: Summer Institute of linguistics, Vol. 11.
- GRIMES, B. F. (Ed). (1988). *Ethnologue index*. Dallas, Texas: Summer Institute of linguistics.
- GROUSSIÉ, Marie Line. (2000). "On Antoine Culioli's theory of enunciative operations." *Lingua: international review of general linguistics* 110. N° 3. pp.157 - 182.
- GROUSSIÉ, M. L. et RIVIERE, C. (1996). *Les mots de la linguistique: lexique de linguistique énonciative*. Paris: Ophrys.

- GUELPA, P. (1997). *Introduction à l'analyse linguistique*. Paris: Armand Colin.
- HAMMER, F. (1997). "Iconicité et reduplication en français". *Folia linguistica*. N° 31. Vol 3-4. pp. 285 – 300.
- HAUGEN, J. D. (2009). "What is the base for reduplication?" *Linguistic Inquiry* 40.3. pp. 505 – 514.
- HEINE, B. et NURSE, D. (Eds.). (2004). *Les Langues Africaines*. Paris: Editions Karthala.
- HENRY, S. (2005). "Quelles répétitions à l'oral ? Esquisse d'une topologie." Geoffrey Williams (Ed.) *La linguistique de corpus*. Rennes: PUR. pp. 81 – 92.
- HOMBURGER, L. (1939). *Etudes de linguistique négro-africaine : les formes verbales*. Chartres: Imprimerie Durand.
- HURCH, B. et MATTES V. (2009). "Typology of reduplication: The Graz Database." *The use of databases in cross-linguistic studies (EATLI)*. pp. 301 - 327.
- HYMAN L. M., INKELAS, S. et SIBANDA, G. (1999). "Morphosyntactic correspondence in Bantu reduplication." Hanson, K. et Inkelas, S. (Eds). *The nature of the Word: Essays in honor of Paul Kiparsky*. Cambridge, MA: MIT Press.
- HURCH, B. (Ed). (2005). *Studies on reduplication: empirical approaches to Language Typology*. Vol. 28. Berlin-New York: Mouton de Gruyter.
- INKELAS, Sharon. (2008). "The dual theory of reduplication." *Linguistics: an interdisciplinary journal of the language sciences* 49.2. pp. 351 – 401.
- INKELAS, S. et ZOLL C. (2006). "Reduplication: doubling in morphology". *Journal of linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press. Volume 42. pp. 478 – 486.
- JACQUES, G. (2007). "La Reduplication partielle en Japhug, révélatrices des structures syllabiques." *Faits de Langues : la reduplication* 29. pp. 9 - 21.
- JAKOBSON, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris: Minuit.

- JEZEK, E. (2011). "Verbes supports et composition sémantiques". *Cahiers de lexicologie* N°98: *Du lexique aux dictionnaires en passant par la grammaire*. Paris: Classiques Garnier. pp. 29 – 43.
- JOHANSSON, M. et EIJA, S-S. (2008). "Enonciation: french pragmatic approaches." *Handbook of pragmatics*.
- JUILLARD, C. (2005). "hétérogénéité des plurilinguismes en Afrique à partir du terrain sénégalais." *La linguistique*. Vol 4. Paris: PUF. pp. 23 – 26.
- JURAFSKY, D. (1996). "Universal tendencies in the semantics of the diminutive." *Language* 72. N°3. pp. 533 - 578.
- KA, O. (1994). *Wolof phonology and morphology*. Lanham: UPA.
- KA, O. (1988). *Wolof syllable structure: evidence from a secret code*. Proceedings of the eastern states, conference on linguistics. The Ohio State University.
- KA, O. (1985). "Syllable structure and suffixation in Wolof." *Studies in Linguistic Sciences* 15.N°1. pp. 61 - 90.
- KABORE, R. (1998). "La Réduplication." *Faits de langues: les langues d'Afrique Subsaharienne*. N°6. pp.358 -376.
- KAJITANI, M. (2005). "Semantic properties of reduplication among the world's languages." *Working Papers in Linguistics 5: Proceedings of WIGL*. pp. 93- 106.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2002). *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin/VUEF.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2001). *Les actes de langage dans le discours: théorie et fonctionnement*. Paris: Fernand Nathan.
- KEY, H. (1965). "Some semantic functions of reduplication in various languages." *Anthropological Linguistics*. Vol 7: N°3. pp. 88 – 102.

- KIESLER, R (2000). "Où en son les études sur la mise en relief ?" *Le français moderne*. N°68. Vol 2. Pp. 224 – 238.
- KIPARSKY, P. (2010). "Reduplication in stratal OT" Linda Uyechi and Lian Hee Wee (Eds.) *Reality exploration and discovery: pattern interaction in language and life*. (Festschrift for K.P. Mohanan).
- KOUWENBERG, S. et LACHARITE, D. (2001). "The iconic interpretation of reduplication: issue in the study of reduplication in Caribbean Creoles languages." *European Journal of English Studies*. Vol 5. N°1. pp. 59 – 80.
- LAKS, B. (1997). "*Nouvelles phonologies*". In *Langages*. N°125. pp. 3 – 13.
- LAMY, B. (1672). *La rhétorique ou l'art de parler*. Paris: Edition Princeps.
- LANDAR, H. (1961). "Reduplication and Morphology" *Language* 37. Los Angeles: Linguistic Society of America. pp. 239 – 246.
- LASERSOHN, P. (1995). *Plurality, conjunction and events*. Dordrecht: Kluwer.
- LAZARD, G. (2006). *La quête des invariants interlangues. La linguistique est-elle une science?* Paris: Honoré Champion.
- LEEMAN-BOUIX, D. (2002). *Grammaire du verbe français*. Paris: Nathan-Université.
- LEHMANN, A et MARTIN-BERTHET F. (2003). *Introduction à la lexicologie: sémantique et morphologie*. Paris: Nathan-Université.
- MARANTZ, A. (1982). "Re reduplication." *Linguistic Inquiry* 13.3. pp. 435 – 482.
- MCCARTHY, J. et PRINCE, A. (1997). "L'émergence du non-marqué: l'optimalité en morphologie prosodique." *Langages*. Volume 3. N°125. pp. 55 – 99.
- MCCARTHY, J. et PRINCE, A. (1995). "Faithfulness and reduplicative Identity." Beckman, Jill, Suzanne Urbanczyk and L. W. (Eds) *University of Massachusetts Occasional Papers in Linguistics 18: Papers in Optimality Theory*. Dickey. Massachusetts: Amherst, MA. 294 - 384.

- McCARTHY, J. et PRINCE, A. (1994). "Prosodic morphology." J. Goldsmith (Eds). *A handbook of phonological theory*. Oxford: Basil Blackwell. pp. 318 -366.
- McCARTHY, J. et PRINCE, A. (1993). "Generalized alignment." *Yearbook of morphology*. Pp. 79 – 153.
- McCARTHY, J et PRINCE, A. (1991). "L'infixation réduplicative dans les langages secrets." *Langages* 101. pp. 11 – 29.
- McCARTHY, J. (1979). "On stress and syllabification." *Linguistic Inquiry*. N°10. pp. 443 – 465.
- McLAUGHLIN, F. (2006). "On the theoretical status of base and reduplicant in Northern Atlantic." John Mugane et al. (Ed) *Selected Proceedings of the 35th Annual Conference on African Linguistics*. Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project. pp. 169 – 180.
- McLAUGHLIN, F. (2005). "Reduplication and consonant mutation." Hurch B. (Eds), *Studies on reduplication: Empirical Approaches to Language Typology*. Vol. 28. Berlin-New-York: Mouton de Gruyter. pp. 111 – 133.
- McLAUGHLIN, F. (2003). "Some theoretical consequences of phonological agreement in Wolof: repeat domains." Patrick Sauzet et Anne Zribi-Hertz (Eds). *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*. Paris: l'Harmattan.
- MEILLET, A. (1934). *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. Paris: Hachette.
- MICHAUD, A. et MORGENSTERN, A. (Eds). (2007). *La réduplication*. Faits de Langues N°29. Paris: Ophrys.
- MIKKELSON, L et C Potts (Eds). (2002). *The prefixing preference in reduplication*. West Coast Conference on Formal Linguistics. Cascadilla Press.
- MOESCHLER, J. et REBOUL, A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris: Editions du Seuil.

- MORAVCSIK, E. A. (1978). "Reduplicative constructions" Greenberg, Joseph H. (Ed). *Universals of Human language*. Vol 3: Word Structure. pp. 297 – 334.
- MORGENSTERN, A et MICHAUD, A. (2007) "La réduplication: universaux iconiques et valeurs en systèmes." *Faits de Langues 27: La réduplication*. pp. 117 – 124.
- MORIN, Y. C. (1972). "The phonology of echo-words in French." *Language: journal of the linguistic society of America* 48.1. pp. 97 – 108.
- MORTUREUX, M. F. (2008). *La lexicologie entre langue et discours*. Paris: Armand Colin.
- NDIONE, A. (2010). "La réduplication en français et la construction d'identité." OSU, S. N, COL G, GARRIC N. et TOUPIN, F. (Eds). *Construction d'identité et processus d'identification*. Berne: Peter Lang. pp. 531 – 543.
- NELSON, N. (1998). "Mixed anchoring effects in french hypocoristic formation." RON A. et HOLLER M. (Eds). *Ruling Papers 1*. Vol. I. New-Jersey: GSA - Rutgers University.
- NEWMAN, P. (2000). *The hausa language*. New Haven & London : Yale University Press.
- NGALASSO, M. M. (1993). "Les procédés répétitifs en Kikongo, le redoublement et la réduplication" John Benjamins. (Eds) *Topics in African Linguistics*. pp. 45 – 66.
- NIEPOKUIJ, M. (1989). "Some historical sources of partial reduplication." *Proceedings of the fifteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*. Berkeley Linguistic Society. pp.421 – 431.
- OLIVO, G. (2005). *Descartes et l'essence de la vérité*. Paris: Presses Universitaires de France.
- OSU, S. N, COL G, GARRIC N. et TOUPIN, F. (Eds). (2010). *Construction d'identité et processus d'identification*. Berne: Peter Lang.

- OSU, S. (2010). "Entre reduplication et répétition en ikwéré." OSU, S. N, COL G, GARRIC N. et TOUPIN, F. (Eds). *Construction d'identité et processus d'identification*. Berne: Peter Lang. pp. 545 – 568.
- OSU, S. (2008). "Verbal reduplication in Ikwere: beyond form and meaning." *Revue Gabonaise des Sciences du Langage* 3 - 4 : 5 - 36.
- OSU, S. (2003). "Semantic invariance, locating process and alterity: a TOPE based analysis of the verbal prefix z- in Ikwere." *Journal of linguistics*. 39. N°3. pp. 521 – 574.
- OSU, S. (1998). *Opérations énonciatives et problématique du repérage: cinq particules verbales Ikwéré*. Paris: L'Harmattan.
- OSU, S. (1995). "La particule verbale –ru en Ikwere: une forme, deux marqueurs." *Journal of West African Languages* XXV. 1. pp. 53 – 61.
- PAILLARD, D. (2010). "La reduplication du nom et de l'adjectif en Khmer: identité et pluralisation." OSU, S. N, COL G, GARRIC N. et TOUPIN, F. (Eds). *Construction d'identité et processus d'identification*. Berne: Peter Lang. pp. 569 – 585.
- PAILLARD, D. et ROBERT, S. (1995). "langues diverses, langues singulières." *Langage et sciences humaines: propos croisés*. Berne: Peter Lang.
- PAILLARD, D. (1992). "Repérages : construction et spécification." *La théorie d'Antoine Culioli: ouvertures et incidences*. Paris: Ophrys.
- PAVEAU, M. A. et SARFATI, G. E. (2003). *Les grandes théories de la linguistique*. Paris: Armand Colin.
- PIFARRE, A. F. et RUTIGLIANO-DASPET, S. (Eds) (2010). *Re-Répéter – Répétitions*. Chambéry: Université de Savoie.
- PLENAT, M. et PANCHO, S. H. (2006). "Domi, Seb, Flo et toute la famille." *Cahiers de grammaire*. N° 30. pp. 339 – 357.

- PLENAT, M. (2004). "Brèves remarques sur les déverbaux en –ette." F. Lambert et H. Nolke (Eds). *La syntaxe au cœur de la grammaire*. Recueil offert en hommage pour le 60^{ème} anniversaire de Claude Muller. Rennes: Presses Universitaires de Rennes. pp. 245 – 258.
- PLENAT, M. (1999). "Prolégomènes à une étude variationniste des hypocoristiques à redoublement en français." *Cahiers de grammaire 24: Phonologie: théorie et variation*. pp. 183 – 213.
- PLENAT, M. (1984). "Toto, Fanfa, Totor et même Guiguitte sont des ANARs." Dell, F., Hirst, D. et Vergnaud, J-R. (Eds). *Forme sonore du langage. Structure des représentations en phonologie*. Paris : Herman. pp. 161 – 181.
- PLENAT, M. (1982a). "Toto, Guiguitte, Fanfa et toute la famille." *Cahiers de grammaire 4*. pp. 93 – 186.
- PLENAT, M. (1982a). "Quatre notes sur la morphologie des hypocoristiques à redoublement." *Cahiers de grammaire 5*. pp. 80 – 134.
- POTTIER, B. (2003). "Les représentations mentales." Ouattara, A (Ed) *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs*. Paris: Ophrys.
- PULLEYBLANK, D. (2009). "Patterns of reduplication in Yoruba." Hanson, K. et Inkelas, S. (Eds). *The nature of the Word: Essays in honor of Paul Kiparsky*. Cambridge, MA: MIT Press.
- POZDNIAKOV, K. (1993). "Les classes nominales et le traitement des consonnes initiales atlantiques en wolof." *Sravnitel'naja grammatika altanticheskikh jazykov (Grammaire Comparée Des Langues Atlantiques)*. Moscou: Nauka.
- RABAIN-JAMIN, J. et al. (2006). "Reprises de l'adulte et socialisation de l'enfant wolof (Sénégal)." *La linguistique*. Vol 4. Paris: PUF. pp. 81 – 98.
- RAIMY, E. (2000a). *The phonology and morphology of reduplication*. (Studies in generative grammar). N°52. Berlin: Mouton de Gruyter.

- RAIMY, E. (2000b). "Remarks on backcopying." *Linguistic Inquiry* 31.3. pp. 541 - 552.
- REGIER, T. (1998). "Reduplication and the arbitrariness of the sign." Gernsbacher, M. et Derry, S. (Eds). *Proceedings of the twentieth annual conference of the cognitive science society*. Lawrence Erlbaum Associates. Mahwah. pp. 887 – 892.
- RIALLAND, A. et ROBERT S. "La focalisation en wolof: morphosyntaxe et intonation." A Lacheret-Dujour et J. François (Ed.). *Focalisation et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*. pp. 138 – 160.
- RIGGLE, J. (2006). "Infixing reduplication in Pima and its theoretical consequences." *Natural Language and Linguistic Theory*. N°24. Vol 3. pp. 857 – 891.
- RINGEN, C. O. (1979). "Vowel harmony in Igbo and Diola Fogny." *Studies in African Linguistics* N°3. Vol 10. pp. 247 - 260.
- RIVARA, R. (2004). *Pragmatique et énonciation*. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- ROBERT, S. (2000). "Le verbe wolof ou la grammaticalisation du focus." Caron, B. (Ed). *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*. Louvain: Peeters.
- ROBERT, S. (1998). *Espace déictique, espace syntaxique et prédication: Les indices spatiaux du wolof*. Caron, B. (Ed.) Proceedings of the 16th congress of linguists. Elsevier.
- ROBERT, S. (2011). "Le wolof." *Dictionnaire des langues*, (Eds). Kouloughli, Djamel and Alain Peyraube. Vol 3. Encyclopédie des sciences du langage. Paris: PUF.
- ROBERT, S. (1993). "Structure et sémantique de la focalisation." *Bulletin De La Société Linguistique De Paris*. Vol. LXXXVIII. Paris.
- ROBERT, S. (1991). *Approche énonciative du système verbale: le cas du wolof*. Paris: CNRS.

- ROMERO, C. (2010). "La répétition dans le discours publicitaire." *Re-Répéter – Répétitions*. Piffaré (Eds). Chambéry: Université de Savoie. pp. 45 – 65.
- ROMERO, C. (2007). "Pour une définition générale de l'intensité dans le langage." *Travaux de linguistique*. N°54. pp. 57 – 68.
- ROSE, F. (2007) "Action répétitive et action répétée: aspect et pluralité verbale dans la reduplication en émerillon." *Faits de Langues 27: la reduplication*. pp. 125 – 143.
- RUBINO, C. (2005). "Reduplication: form, function and distribution." Hurch B. (Eds). *Studies on reduplication*. Vol. 28. Berlin-New York: Mouton de Gruyter. pp.11 – 29.
- RUWET, N. (1972). *Langage, Musique, Poésie*. Paris: Editions du Seuil.
- SAPIR, E. (1970). *Le langage: introduction à l'étude de la parole*. Paris: petite bibliothèque Payot.
- SAUVAGEOT, S. (1971). "Le wolof." *Les langues dans le monde ancien et moderne*. Paris: CNRS.
- SAUVAGEOT, S. (1965). *Description synchronique d'un dialecte du wolof : le parler du Djolof*. Dakar: Université Cheikh Anta Diop.
- SCHUSLLER, I. (2001). *La question de la vérité*. Lausanne: Payot.
- SCULLEN, M. E. (2002). "New insights into French reduplication." Wilshire et Camps (Eds). *Romance phonology and variation*. Amsterdam/Philadelphie: Johns Benjamins. pp. 177 – 189.
- SWADESH, M. et VOEGELIN, C. F. (1939). "A problem in phonological alternation." *Language*, Vol 15. N°1. pp. 1 – 10.
- TESNIERES, L. (1959). *Eléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- TOURATIER, Christian. (1996). *Le système verbal français*. Paris: Armand Colin.

- TOVENA, Lucia, M., and Marta DONAZZAN. (2008). "On ways of repeating." *Recherches Linguistiques de Vincennes* 37. pp. 85 - 112.
- TRANEL, B. (2000). "Aspects de la phonologie du français et la théorie de l'optimalité." *Langue Française*. N°126. pp. 39 - 72.
- URBANCZYK, S. (2005). "Enhancing contrast in reduplication." Hurch B. (Eds). *Studies on reduplication*. Vol. 28. Berlin-New York: Mouton de Gruyter. pp. 211 – 237.
- USPENSKY, B.A. (1972). "Subsystems in language, their interrelations and their correlated universals." *Linguistics: an international Review* . N°88. pp. 53 -71.
- VICTORRI, B. et FUCHS C. (1996). *La polysémie, construction dynamique du sens*. Paris: Hermès.
- VICTORRI, B. (1999). "Le sens grammatical." *Langages*. N° 136. pp. 85 -105.
- VION, R. (2006). "Reprise et modes d'implication énonciative." *La Linguistique*. Volume 42. pp. 11 – 22.
- WILBUR, R. B. (1973). *The phonology of reduplication*. Bloomington: Indiana University Linguistic Club.
- WILSHIRE, C. R. et CAMPS J. (Eds). (2002). *Romance phonology and variation*. Amsterdam/Philadelphie: Johns Benjamins.
- WOLFF, J. U. (2009). "Tagalog." Brown, Keith and Sarah Ogilvie. (Eds). *Concise Encyclopedia of Languages of the World*. Oxford: Elsevier.
- ZHANG, Z. S. (1987). "Reduplication as a type of operation." Barbara Need et al (Eds). *Papers form the 23rd annual regional meeting of the Chicago Linguistic Society*. pp. 376 – 388.

ARTICLES DE PERIODIQUES ELECTRONIQUES

BUYSENS, E. "La grammaire générative selon Chomsky." *Revue belge de philologie et d'histoire*. (1969).

URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph_0035-0818_1969_num_47_3_2782. consulté le [22/012/2013]

CISSE, M. "Approche énonciative et discursive de la "structure thématique" des énoncés en wolof." *SudLangues (Revue électronique Internationale de Sciences du Langage*[en ligne], Décembre 2008. N°10 consulté le [17/04/2009].

URL : www.sudlangues.sn/spip.php?article140

CISSE, M. "Revisiter "la grammaire de la langue Volofe" D'A. Kobes, Ou L'étude Critique D'un Pan De L'histoire De La Grammaire Du Wolof." *SudLangues (Revue électronique Internationale de Sciences du Langage*, 2004, 4 consulté le [17/06/2011]

URL : www.sudlangues.sn/spip.php?article83

CISSE, M. T. "Problèmes de phonétique et de phonologie en wolof." *SudLangues (Revue électronique Internationale de Sciences du Langage*. Juin 2006. N°6. Consulté le [18/02/2010].

URL : www.sudlangues.sn/spip.php?article100

DOSTIE G. "La réduplication. De la constitution d'un corpus de français parlé au Québec à l'analyse sémantique de données authentiques". *Revue électronique Texte et corpus*, 2008. N°3 / août 2008, Actes des Journées de la linguistique de Corpus 2007. p.221-231

URL : http://web.univubs.fr/corpus/jlc5/ACTES/ACTES_JLC07_dostie.pdf

GAETA, L. (2005). "Word formation and typology: Which languages universals?" G. Booij et al. (Eds.). *Morphology and linguistic typology*. Online proceedings of the fourth Mediterranean Morphology Meeting (MMM4). Catania 21 -23 September 2003: University of Bologna.

URL: <http://morbo.lingue.unibo.it/mmm/>

LACA B. "Pluriactionnalité." *Sémanticlopédie : dictionnaire de sémantique*, 2006
[08/09/2010]. <http://www.semantique.gdr.net/dico/index.php/Pluriactionnalité>

LALA, M. C. "Le processus de la répétition et le réel de la langue." *Semen* [En ligne],
2007, 12, [16/03/2011], URL :
<http://semen.revues.org/1898>.

NDIAYE-CORREARD G. "Structure des propositions et système verbal en wolof."
SudLangues (Revue électronique Internationale de Sciences du Langage).
URL : www.sudlangues.sn/spip.php?article76

NDIAYE-CORREARD G. "Thème, Rhème Et Syntaxe." *SudLangues (Revue électronique
Internationale de Sciences du Langage* Décembre 2008 N°10.
URL : www.sudlangues.sn/spip.php?article135

RUBINO C. "Reduplication." *The World Atlas of Language Structures Online*, [En ligne],
2008, 27, [30/08/2010]

SAMBOU P. M. "Quelle Phonologie Pour Les Langues Du Sénégal." *Revue électronique
de Sciences du Langage*, février 2005, N°4. consulté le [15/11/2009]
URL : www.sudlangues.sn/spip.php?article85

SMOLENSKY, P. et PRINCE A. (1993). "Optimality Theory: constraint interaction in
Generative Grammar." *Ms Rutgers University and University of Colorado*.
Boulder. Avril 1993. Consulté le [21/10/2011]
URL : roa.rutgers.edu/files/537-0802/537-0802-PRINCE-0-0.PDF

Travaux universitaires

- BRIL, I. (1994). "La structure de l'énoncé en Nêlêmwa." Thèse de doctorat de linguistique, Université Paris 7-Denis Diderot.
- CHEN, F. F. (1999). "Etude du redoublement verbal en Chinois contemporain." Thèse de doctorat de linguistique. Paris: Université de Paris X – Nanterre.
- DIOP, S. B. (2007). "Étude comparative entre les phonèmes wolofs et leurs enregistrements écrits dans deux alphabets : latin et arabe." Université de Provence, Aix Marseille 1.
- DIOUF, D. (1999). "Dynamique de groupe et stratégies de développement des migrants Baol Baol : le cas des ressortissants de Mekhé – Lambaye". UCAD, Dakar, Mémoire de Maîtrise de sociologie.
- DRAME, M. (2012). "Phonologie et morphosyntaxe comparées de trois dialectes wolof." Thèse de Doctorat. Dakar: Université Cheikh Anta Diop.
- FONTAINE, N. "De la répétition dans les textes littéraires: situation historique et approche structurale." Thèse de Doctorat de Littérature Française. Université de Tours.
- NDIONE, A. (2007). "Quelques caractéristiques de la réduplication en français." Mémoire de Master. Tours: Université François Rabelais.
- NIEPOKUIJ, M. (1991). "The historical development of reduplication: with special reference to Indo-European." Thèse de Doctorat. University of California: Berkeley.
- NOUGUIER-VOISIN, S. (2002). "Relations entre fonctions syntaxiques et fonctions sémantiques en wolof." Thèse de doctorat. Lyon: Lumière II.
- OSU, S. (2011). "Entre énonciation, phonologie et ethnolinguistique : contribution à la description de l'ikwéré". Dossier HDR. Université d'Orléans.

- PEROZ, P. (1991). "Des valeurs de bien (adverbe) en français contemporain". Thèse de doctorat en Linguistique. Université de Franche-Comté, Besançon.
- PERRIN, L. M. (2005). "Des représentations du temps en wolof." Thèse de doctorat en Linguistique. Université Paris 7-Denis Diderot.
- RAIMY, E. (1999). "Representing reduplication" Thèse de Doctorat. University of Delaware:
- ROMERO, C. (2001). *L'intensité en français contemporain : analyse sémantique et pragmatique*. Thèse de doctorat dirigée par Blanche-Noëlle Grunig. Université Paris 8.

Sites web consultés

www.wals.info/feature/27A consulté le 22/08/2010

www.ethnologue.com consulté le 10/12/12

www.afroweb.chez.vom/sen_his_htm consulté le 15/12/11

www.au-senegal.com/-proverbes-wolof-.html consulté le 16/12/11

www.seneweb.com consulté le 15/12/11

www.forum.korben.info consulté le 13/12/11

www.mccricri.be consulté le 13/12/11

www.forum-wordreference.com consulté le 13/12/11

www.lesmotsont-unsens.com consulté le 13/12/11

www.ISRAR.canalblog.com consulté le 13/12/11

www.lemonde.fr consulté le 13/12/11

<http://www.ditl.info/artest/art18598.php> consulté le 21/09/2007

www.rci.rutgers.edu consulté le 15/11/2008

http://www.liberation.fr/politiques/2012/06/11/front-national-le-ni-ni-crakra-de-la-droite_825586 consulté le 11/06/2012

<http://www.vocabulax.com/figure-de-style.php?definition=epizeuxe> consulté le 25/04/2013

<http://www.languefrancaise.net/bob/detail.php?id=42133> consulté le 05/04/2013

<http://www.centreaide.com/notre-couple-femme-femme-t4789.html> consulté le 17/04/2013

<http://nawaat.org/portail/2011/09/04/legalite-femme-femme/> consulté le 17/04/2013

www.segorama.fr consulté le 17/04/2013

www.lepoint.fr consulté le 17/04/2013

<http://www.reliquopathie.com/2012/11/30/elle-est-legere-legere-legere/> consulté le
13/04/2013

<http://forum.wordreference.com/showthread.php?t=1644018&langid=6> consulté le
18/02/2012

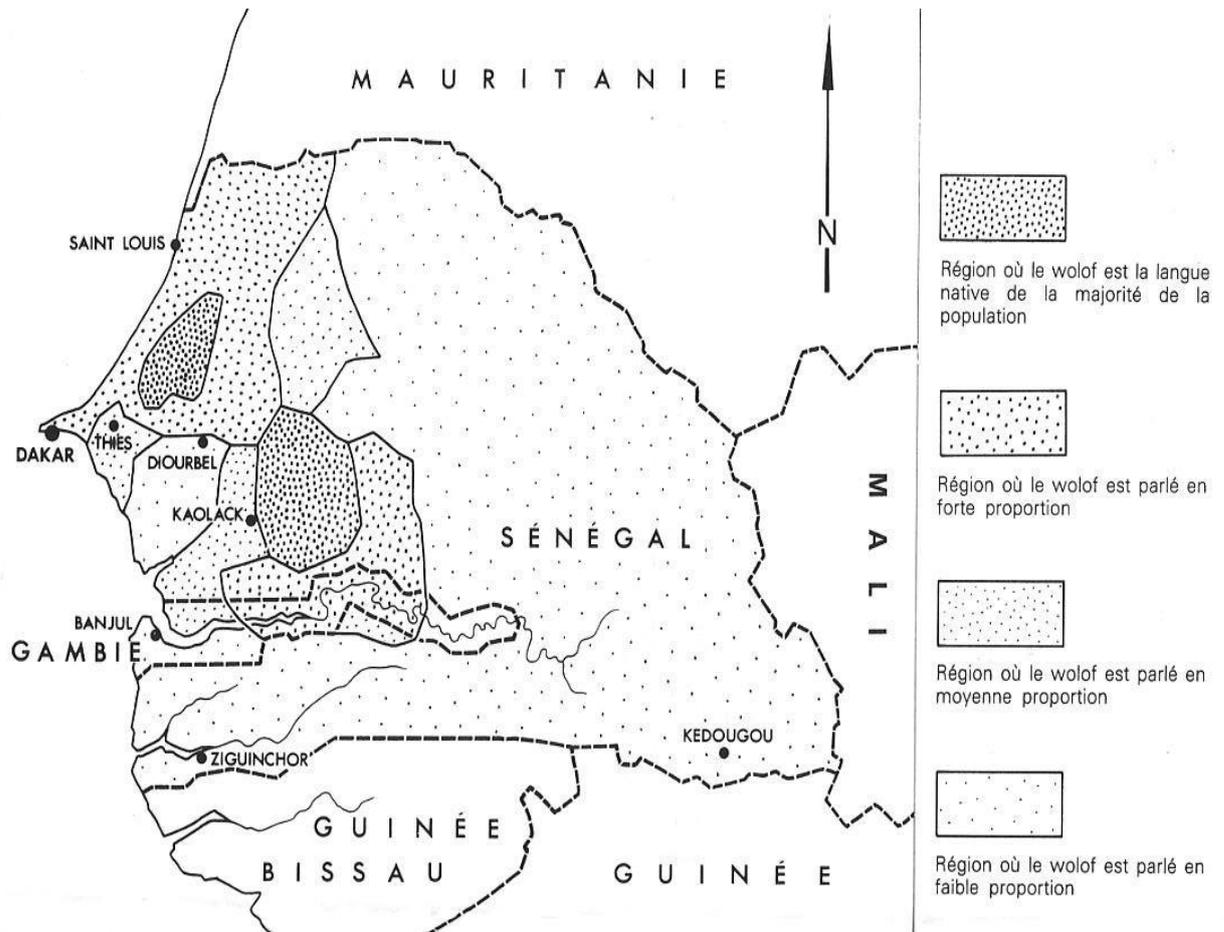
ANNEXES

« Loo xam, xam pax, janax gën la ko xam. »

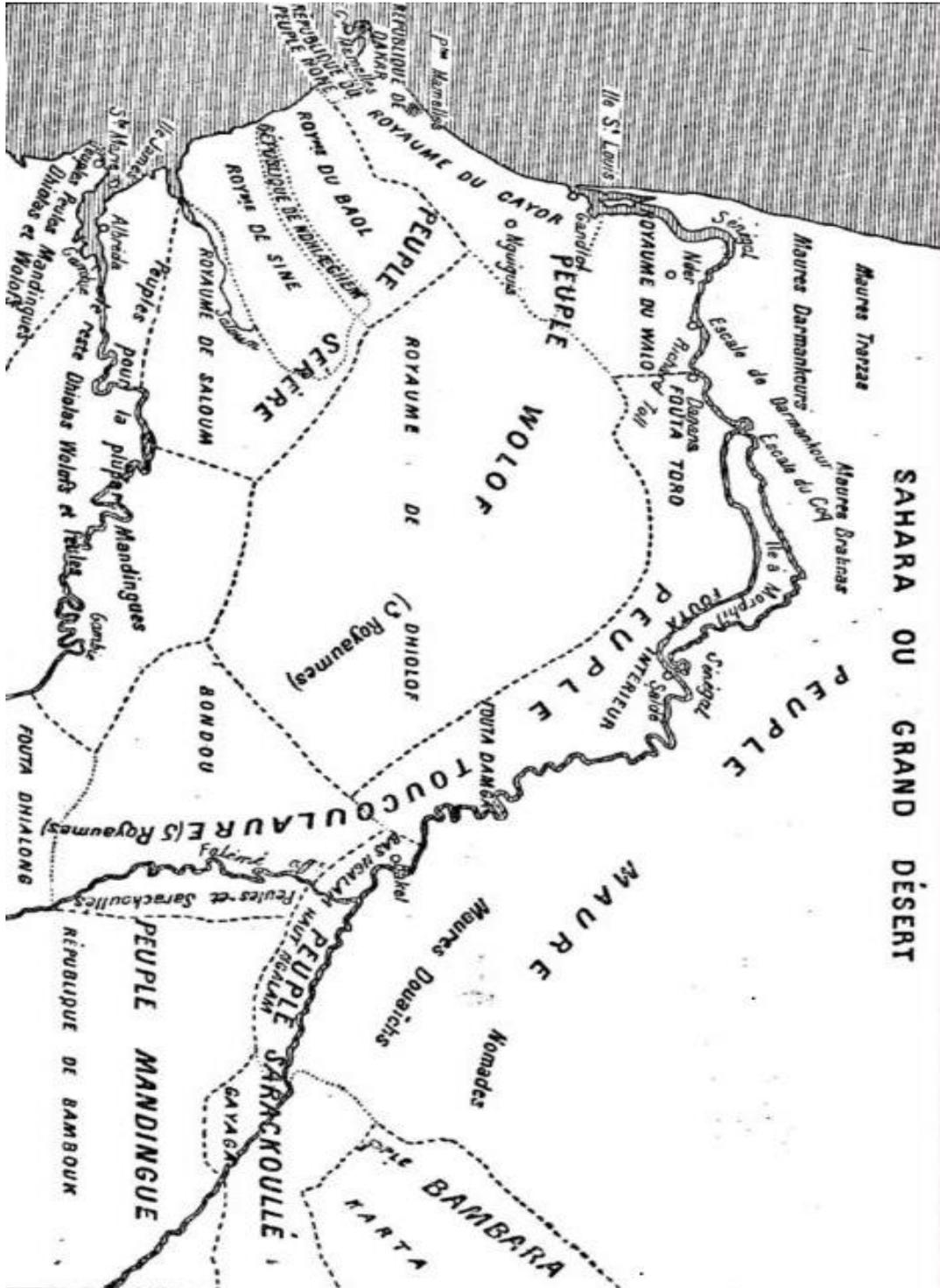
(Tu as beau connaître le trou, le rat le connaît mieux que toi.)

Annexe 1 : Répartition des wolophones en Sénégal

(Fal et al. (1990 : 6)



Annexe 2 : Carte des anciens royaumes du Sénégal



Annexe 3 : Réduplications et répétitions en français

Les hypocoristiques

1. néné
2. Mémé
3. Dadame
4. mémère
5. nana
6. nounou
7. pépé
8. pépère
9. pipi
10. tata
11. titi
12. zizi
13. zozo
14. bébelle
15. bébête
16. bibi
17. bibine
18. blabla
19. bobo
20. bobonne
21. bouboule
22. cancan
23. chichi
24. chouchou
25. chouchouter
26. coco
27. cricri
28. crincrin

29. cracra
30. cucul
31. dada
32. kéké
33. dédé
34. dodo
35. dondon
36. fofolle
37. fougou
38. gaga
39. gogo
40. jaja
41. jojo
42. joujou
43. lili
44. baballe
45. caca
46. zézette
47. Guéguerre

Hypocoristiques issus de prénoms

48. Loulou
49. Vava
50. Gégé
51. Juju
52. Didi
53. Lolo
54. Titi
55. Bébert
56. Dédé
57. Mimi
58. Nanard

59. Kiki

Exemples de constructions rédupliquées et répétées du Français

61. Tu n'es pas malade au moins

Non, non papa ça va.

62. Tu manges bien ? Tu dors bien ?

Oui ; oui !

63. On a entendu leurs pas *longtemps, longtemps*.

Louis Ferdinand, Céline. (1944). *Guignol's band I*. Paris : éditions Denoël. p.177.

64. Ton comportement est *étrange-étrange*. (Tours, avril 2008)

65. Ce n'est pas *énorme-énorme*. (TV, avril 2011)

66. Ce n'est pas *facile-facile* ce que tu me demandes. (Tours, garage Ribet, 07/10)

67. Ce n'est pas *terrible-terrible*. (Construit)

68. Voici un parfum pour les *femmes-femmes*. (Publicité des années 70 – 80)

69. Lui et moi, on est *copain-copain*. (Tour'plus, Juillet 2007)

70. Je voudrais un *café-café*. (construit)

71. Ça, C'est de la *peinture-peinture*. (construit)

72. Il ne fait pas *très-très* froid par ici. (Tours, 22/11/07)

73. Il m'a *trop-trop* parlé de toi. (Tours, juillet 2011)

74. « Moi, je n'avais d'idée très arrêtée sur la revue, je montrais seulement, que je savais. J'avais dirigé Word, une revue qui publiait des articles, de temps en temps un numéro spécial ; une *revue-revue*. »

75. La gauche n'est pas *gauche-gauche*. (TV, campagne 2007)

76. La droite n'est pas *droite-droite*. (TV, campagne 2007)

77. Il m'a *insulté-insulté*. (Bordeaux, juin 2008)

78. Il *pleut-pleut* ou il figole ? (Tours, mars 2007)

79. Il t'a *menti-menti* ?

80. Le bus était *bondé-bondé*. (Internet)

81. A : Tu as été dans le nord.

B : A Lyon ?

A : Non pas à Lyon.

B : A Paris ?

A : Non pas à Paris, dans le nord, le **nord-nord** ; Dans le Nord-Pas-de-Calais à Bergues.

(Bienvenu chez les Ch'tis)

82. A : Tu es malade ?

B : Oui, mais je ne suis pas **malade-malade**. (Téléphone, juillet 2008)

83. Ce que les hommes cherchent c'est la **femme-femme**. (TV)

84. Se trouvant seule dans quelque ruelle, (...), elle enlevait son chapeau, le remplaçait par un bonnet de bonne apporté sous son mantelet, (...) elle s'en allait trotinant, hardie, les hanches découvertes, petite **bobonne** qui fait une commission; (...). Qui donc aurait reconnu dans cette servante mince et vive M^{me} la Première Présidente Amandon ?

Guy de Maupassant. (1884). « La chambre » in *Contes et nouvelles*. Tome 1. p. 990

85. Grand-mère, Pauvre mère, dit le tonnelier, tu ne sais pas combien je t'aime. Et toi, ma fille! il la serra, l'embrassa. Oh! comme c'est bon d'embrasser sa fille après une brouille! ma **fille**! tiens, vois-tu, **mémère**, nous ne faisons qu'un maintenant.

Honoré de Balzac. (1834). *Eugénie Grandet*. p.216).

86. Est-ce que tu te rends compte, Blaise, à bord d'un *Curtis* qui fait du 500 à l'heure! C'est tout de même autre chose que de rouler sur une route goudronnée, dans sa **tutture**, avec le chien-chien à sa **mémère**.

Blaise Cendrars. (1949). *Le lotissement du ciel*. Paris : éditions Denoël. p.31.

87. La patronne vaut le déplacement, une grosse **mémère** à bigoudis avec des bas roulés sur les chevilles.

Roger Martin du Gard. (1936). *Les Thibault : l'Eté 1914*. p.218.

88. Quand elle se rengorge, elle fait déjà un peu **mémère**.
Colette. (1941). *Julie de Carneilhan*. p.188.

89. Lacoste pour *femme-femme*⁷². www.parfumshop1.com
90. Combien de **Femmes-femmes**, et **d'Hommes-femmes**, ne se croient en santé que sur notre certificat !
- Nicolas Edme Restif de la Bretonne. (1979). *La Découverte australe par un homme volant, L'Iatromachie*, vol. 4. p. 362.
91. Seule '**femme-flic**' dans le département de la Marne, Odile Touchard n'est pas d'accord avec Yves Boisset. 'Nous autres, femmes, ne travaillons pas, comme Miou-Miou dans le film d'Yves Boisset, pour la seule Brigade des Mineurs. Je fais du karaté, je tire, je braque et je planque.'
Le Point, 21 janvier 1980. p63.
92. La plus célèbre des **femmes-hommes** d'Albanie est aujourd'hui Maria de Perlatoï. Sous le nom de Pierre, elle porte les armes de son père : à l'âge de dix-huit ans, cette jeune fille changea d'état-civil ; c'était pour elle le seul moyen d'éviter de se marier avec un Turc [...] auquel elle avait été fiancée par son oncle [...].
Edouard Charton (Eds). (1871). *Almanach du Magasin pittoresque*. N ° 21. p.56.
93. Une robe-robe pour une **femme-femme**. (internet)
94. Notre couple **femme-femme**. (internet)
95. Si vous savez ce que j'ai soif d'égalité **femme-femme**. (internet)
96. Tu connais le pas de quatre, Caroline? Veux-tu être bien **mimi** avec ta pauvre affligée? Apprends-le-moi, dis?
Georges Courteline. (1890). *Gros chagrin*. p.60.
97. Au vacarme qu'ils déchaînèrent, le personnage s'était retourné, et, de loin, immobile, il les regardait venir. Mais eux, l'ayant rejoint, demeurèrent **baba**, stupéfaits de reconnaître en lui l'éteigneur de réverbères communal arrêté sur place au milieu des allées et venues multiples de sa profession.

⁷² www.parfumshop1.com

Sa lance sur l'épaule, étonné de leur étonnement, ce fonctionnaire les dévisageait en silence, fixait sur l'étrangeté de leur tenue un œil oblique.

Georges Courteline. (1888). *Le Train de 8 h 47*. p. 159.

98. Front national : le « ni-ni » **cracra** de la droite. www.libération.fr 11/06/2012)

99. Ah! Quel gogo que cet Armand Charpentier! Est-il possible de rester si innocent, si ingénu, si provincial, si peu informé, si peu renseigné, si **bébête**, en vivant à Paris au milieu de ses lettres?

Edmond et Jules. de Goncourt. (1892). *Journal*. p. 194.

100. Quelqu'un de tout fou, le jeune comte Octavian, assez **foufou**, assez lancé sous les jupes des dames pour être connu sous le tendre nom de « Quinquin »

Catherine Clément. (1979.) *L'Opéra ou La Défaite des femmes*. Paris : Grasset. p. 208

101. Son tackle a été **limite-limite** sur cette action. (TV, plusieurs matchs de football.)

102. Ce n'est pas **joli-joli**, mais il y a pire. (Bordeaux, juillet 2010)

103. L'histoire avec madame Favrelle, c'est déjà pas **joli-joli**... profiter que le mari est dans un stalag pour fricoter avec sa femme.

Alphonse Boudard. (1979). *Le Corbillard de Jules*. Paris : La table ronde. p.230.

109. On se sent solidaires de ces pauvrettes **pas jolies-jolies** qui rêvent toutes. (internet)

110. Bonnet **joli-joli** pour coquette. (internet)

111. La '204' décapotable, raccourcie, n'est **pas jolie-jolie**. Mais elle marche vite et bien et, pour moins de 12 000 F, elle va faire un malheur [...] (internet)

112. Le génie, purement anglais pourtant, de Giles reflète cette réaction par [...] sa façon amusante de remplacer, dans ses dessins d'enfants, les **gentils-gentils** petits garçons par de **vilains-vilains** petits morveux [...]»

Robert Escarpit. (1991). *L'Humour*. Paris : P.U.F. p.60.

113. « Maigoual avait raconté sa petite histoire, comment il avait fait **ami-ami** avec le chef de la gare, les projets des deux hommes au sujet des diamants devant être placés dans le coffre. »

Pierre Siniac. (1977). *L'orchestre d'acier*. Paris : J.C. Lattès. p.125.

114. Ce n'est pas parce qu'on ne fait pas absolument **copain-copain** avec l'Education nationale qu'on est plus mal aimé, il ne faut pas croire.

<http://www.languefrancaise.net/bob/detail.php?id=42133>

115. Et c'est tout de même mieux qu'il fasse d'emblée **copain-copain** avec la bignole.

<http://www.languefrancaise.net/bob/detail.php?id=42133>

116. Ségolène Royal souhaite un contrat **donnant-donnant** avec les entreprises de l'hôtellerie et de la restauration. 19/08/11 www.segorama.fr

117. Parisot défend sa proposition **gagnant-gagnant**. 17/01/12 www.lepoint.fr

118. Il y avait **beaucoup-beaucoup** de policiers dehors. (Radio, avril 2011)

119. Le thé **noir-noir** est post-fermenté [...] à ne pas confondre avec le thé fermenté que les occidentaux nomment « thé noir » et que les chinois désignent sous « thé rouge ». Pour arrêter tout risque de confusion : « thé sombre » ou « thé **noir-noir** »
(www.admirable-tea.com/the_noir_noir.htm)

120. C'est l'histoire d'un petit monstre **noir-noir** qui vit sur une île **noire-noire**. Pourquoi tant de **noir-noir** pensez-vous ? Tout simplement parce que tout, absolument tout, est noir sur cette île ! Pas une once de couleur.

121. Vous savez, il y a **chanter-chanter** et chanter. (Poitiers 16/03/12)

122. A : « Il était donc vieux ? –

B : Pff, pas **tellement-tellement**, mais il avait des cheveux blancs [...] »

San-Antonio. (1970) *Béru-béru*. Paris : Fleuve-Noir. p.91.

123. « [...] et l'infe pied-noir qui vomit à chaque décès... - Ne viens pas ! on le fait sans toi ! – Ah non ! Ah je m'en voudrais ! Il y a un mort chez moi et je ne le fais pas ?

alors qu'est-ce que je fais infirmière ?... alors... elle vient au boulot ...puis subito...broum ! en courant s'en va vomir **vite-vite**... »

Victoria Thérame. (1974). *Hosto-blues*. Paris : Editions des femmes. p.414.

124. En fait de curiosités, nous sommes à la tête de l'homme-éléphant. Nous avons eu déjà l'homme-chien. Espérons qu'on nous donnera incessamment **l'homme-rhinocéros, l'homme-cachalot, l'homme-girafe, l'homme-léopard**, etc. Sans parler de **l'homme-femme** de Dumas fils. J'aimerais mieux qu'on s'occupât de multiplier **l'homme-homme**. C'est, de toutes, l'espèce la plus rare à une époque [...] où la virilité devient une vertu de plus en plus inconnue.

Le Journal amusant, 16 janvier 1875.

125. J'aperçois les mongoliennes par grappes qui sortent en chemise... qui poussent des **cris-cris !** Elles sont quoi ? amusées ? effrayées ? Pas facile de discerner... Les sœurs les repoussent... les canalisent. « Voulez-vous retourner dans vos dortoirs, mesdemoiselles ! » »

Alphonse Boudard. (1979). *Le corbillard de Jules*. Paris : La table ronde. p.133.

126. Dans la pègre militaire, il y a deux sortes de « mecs affranchis » ; les uns sont les « francs » ou « réguliers » (**régul'-régul**), autrement dit loyaux, n'ont qu'une parole, et quand une fois on est ami avec eux, c'est pour la vie ; d'autres sont de véritables champions de l'individualisme [...] »

J. Galtier-Boissière. (1980). *Loin de la riflette*. Paris : Mercure de France (Nouv. Edition). p.253.

127. D'ailleurs avec le visage granuleux qu'il a, pour des photos de mode, c'est **pas joli-joli**.

Victoria Thérame. (1981). *Staboukash*. Paris : Edition des femmes. p.137.)

128. Dit pas une broque. Me regarde en biais. **Pas content-content**. »

Evane Hanska. (1976). *Les raouls ou la vie comme au ciné*. p.150.

129. Puis on met la date, on signe et on épingle la kyrielle d'examens de labos, radio, tomos qu'on refait souvent d'un service à l'autre sans s'apercevoir qu'ils existent déjà [...] C'est **pas gai-gai**, mais c'est instructif.

Victoria Thérême. (1974). *Hosto-blues*. Paris : Editions des femmes. p. 111.

130. Le royaume de Prusse avait tourné en eau de boudin et ils pensaient plus qu'à être **copains-copains** avec les français. »

R. Queneau. (1952). *Le dimanche de la vie*. Paris : Gallimard. p.188

131. Devant tout le monde, ils [les maris] prodiguent à la façon romaine (*columbella*) à leurs femmes des surnoms (...) ils les nomment : – mon chou... Ou, ce qui devient plus grave : – **Bobonne**, – ma mère, – ma fille, – la bourgeoise, – ma vieille! (quand la femme est très-jeune).

Honoré de Balzac. (1846). *Petites misères de la vie conjugale*. p. 145.

132. Bien énervante, la bourgeoise! Mais si bourgeoise, précisément, si brave, si bonne et même si **bobonne!**

Hervé Bazin (1951). *Le Bureau des mariages*. p. 157.

133. C'est une bonne affaire, **fifille!** Tu es ma fille, je te reconnais.

Honoré de Balzac. (1834). Eugénie Grandet. p. 214.

134. Julie Delpy : « Je ne suis pas si fofolle. »

www.glamourparis.com/people/alerte-a-la-bombe/articles/

135. Je savais quel dégoût ma grand'mère avait de voir certaines bêtes, à plus forte raison d'être touchée par elles. (...) Aussi Françoise m'exaspérait-elle en lui répétant avec ces petits rires qu'on a avec un enfant qu'on veut faire jouer : « Oh! Les petites **bébêtes** qui courent sur Madame. »

Marcel Proust. (1921). *Le Côté de Guermantes*2. p. 335.

Annexe 4 : Formes rédupliquées et répétées en wolof

Dans cet annexe, nous signalons par un astérisque les exemples traités dans le travail.

LES NOMS

Bëgg (fait de vouloir) > **bëgg-bëgg b.** (le vouloir, le désir)

1. *Nit ku ne ak ay **bëgg-bëggam**.

Nit ku ne ak ay **bëgg bëgg** am
 Personne M.CL₁ être avec M.CL₁₀-IND vouloir COPIE POSS.3SG

Litt : Personne qui est, avec les vouloir-vouloir à lui.

A chaque personne ses propres goûts (ses vouloirs).

Am (fait d'avoir) > **am-am b.** (l'avoir, la richesse)

2. Bu la **am-am** taxa bëw, ndax ñak du wees.

Bu la **am am** taxa bëw ndax ñak du wees
 NÉG 2SGO fait d'avoir COPIE causer aboyer car perdre NÉG tarder

Litt : Que l'avoir ne te fasse pas aboyer, car perdre peut ne pas tarder.

Que l'avoir (la richesse) ne te fasse aboyer, car sa perte peut arriver.

Degg (fait d'entendre) > **degg-degg b.** (l'entendu, la rumeur)

3. ***Degg-degg** amuli tank waaye jall na am ndox.

Degg degg am.ul i tank waaye jall na am ndox
 Fait d'entendre COPIE avoir.NÉG DET.PL pied mais traverser PFT M.CL₂ eau

Litt : L'entendre-entendre n'a pas de pieds, mais traverse l'eau.

La rumeur n'a pas de pieds, mais elle traverse l'eau.

Bees (fait d'être neuf) > **bees-bees b.** (état neuf d'une chose)

4. Ci bees-bees bi nga ko wara lekk.

Ci **bees bees** bi nga ko wara lekk
 Pendant BASE COPIE₈ M.CL₈ EMPH.2SG 3SGO devoir manger

Tu dois le manger pendant qu'il est en état neuf.

Tu dois le manger pendant qu'il est frais.

Bën (fait de trouer) > **bën-bën b.** (trou)

5. Gisul bën-bën bi, ci buntu kër gi.

Gis- -ul **bën** **bën** bi ci bunt- -u kër gi
 Voir NEG fait de trouer COPIE₈ M.CL₈ PREP porte GEN maison M.CL₄

Il n'a pas vu le trou, qui est devant la porte.

Dagg (fait de couper) > **dagg-dagg b.** (coupure)

6. Dagg-dagg bu tuuti bi moo la tax di jooy.

Dagg **dagg** bu tuuti bi moo la tax di jooy
 fait de COPIE₈ REL être petit M.CL₈ EMPH.SJ 2SGO causer INACC pleurer
 couper

C'est à cause de cette petite coupure que tu pleures.

C'est cette petite coupure qui te fait pleurer.

Damm (fait de casser) > **damm-damm b.** (fracture)

7. Damm-dammam bi sonnal na ko.

Damm **damm** am bi sonn -al na ko
 fait de casser COPIE₈ POSS.3SG M.CL₈ être fatigué APPL PFT 3SGO

Sa fracture le fatigue.

Degg (fait d'entendre) > **degg-degg b.** (nouvelle, rumeur)

8. Am na degg-degg bu nexx ci sunu mbir mi.

Am naa **degg** **degg** bu nexx ci sunu mbir mi
 Avoir 1SG fait d'entendre COPIE M.CL₈ être bon PREP 2PLO affaire₂ M.CL₂

J'ai une bonne nouvelle concernant notre affaire.

Dëkk (fait d'habiter) > **dëkk-dëkkaan b.** (petit village, hameau)

9. *Wër naa sama fas ci dëkk-dëkkaan

Wër naa sama fas ci **dëkk** **dëkkaan**
 Fait de chercher 1SG POSS1SG cheval PREP fait d'habiter COPIE

J'ai cherché mon cheval dans les petits villages,

yepp yi ci diwaan bi.

yepp yi ci diiwaan bi
 tout M.CL₁₀ PREP région₈ M.CL₈

toutes celles qui sont dans la région

Dëng (fait d'être déjeté) > **dëng-dëng b.** (point de déviation d'une ligne, courbure)

10. **Dëng** **dëng** yi bare nañu ci yonn wi
 Fait d'être déjeté COPIE M.CL₁₀ être nombreux 3PLO PREP chemin₆ M.CL₆
 Les courbures sont nombreuses sur la route.
 Les virages sont nombreux sur la route.

Dog (fait de couper) **dog-dog b.** (coupure)

11. Li ma soof ci liggeey bi mooy
 Li ma soof ci liggeey bi moo- -y
 DÉM 1SGO dégouter PREP travail₈ M.CL₈ EMPH INACC
 Ce qui me dégoute dans ce travail, ce sont

dog-dog yu bare yi.

dog **dog** yu bare yi
 fait de couper COPIE₁₀ M.CL₁₀-REL être nombreux M.CL₁₀
 les coupures qui sont nombreuses.

Dugg (fait d'entrer) > **dugg-dugg y.** (démarches souvent intrigantes)

12. Sa dugg-dugg yi, bess bu sottee, réew mi tas.
 Sa **dugg** **dugg** yi bess bu sottee réew mi tas
 2SGO fait de couper COPIE₁₀ M.CL₁₀ jour₈ M.CL₈ aboutir pays₁ M.CL₁ éclater
 Tes entrées (allées et venues), le jour où elles aboutiront, le pays éclatera
 Le jour où tes démarches aboutiront, le pays éclatera (sera sens dessus-dessous)

Ër b. (tache dermique circulaire due à une dermatose) > **ër-ër b.** (rupture entre amis)

13. Dafa am ër-ër bu nekk ci sunu diggante
 Dafa am **ër** **ër** bu nekk ci sunu diggante
 EMPH.3SG avoir tache COPIE M.CL₈-REL être PREP 2SG.O relation
 Il y a eu un accrochage (une tache) entre nous (dans notre relation)

Futt (avoir une ampoule) > **futt-futt b.** (cloque, ampoule)

14. Wand a ko def futt-futt boobu.
 Wanq a ko def **futt** **futt** boobu
 Cantharide EMPH 3SGO faire avoir une ampoule COPIE DÉM.
 C'est une cantharide qui lui a fait cette cloque (cette ampoule).

Gaañu (fait de se blesser) > **gaañu- gaañu b.** (blessure, stigmaté)

15. **Gaañu-gaañu bu** tuuti bi moo la tax di jooy.

Gaañu **gaañu** bu tuuti bi moo La tax di jooy
Fait de se COPIE₈ M.CL₈- être M.CL₈ EMPH. 2SGO causer INACC pleurer
blesser REL petit

C'est la petite blessure là, qui te fais pleurer.

C'est à cause de cette petite blessure que tu pleures.

Gajj : (fait de griffer, scarifier) > **gajj-gajj b.** (écorchure)

16. Ku gis sa gajj-gajj wi, xam ne danga doon xeex.

Ku gis sa **gajj** **gajj** wi xam ne danga doon xeex
Qui voir 2SGO griffer COPIE M.CL₆ savoir que EMPH2SG être se battre

Quiconque voit ta griffure sait que tu te battais.

Il suffit de voir ton écorchure pour savoir que tu te battais.

Gakk (fait de tacher) > **gakk-gakk b.** (tache)

17. Gàkk-gàkku weñ la.

Gàkk **gàkk** u weñ la
Fait de tacher COPIE GEN fer EMPH.

C'est une tache de fer (C'est de la rouille)

Gis (fait de voir) > **gis-gis b.** (point de vue)

18. Wax dëgg bokku nu gis-gis ci mbir mi.

Wax dëgg bokk u nu **gis** **gis** ci mbir mi
Dire vérité partager NÉG 2PLO fait de voir COPIE PREP affaire₁ M.CL₁

A vrai dire, nous ne partageons pas le même point de vue (vision) sur cette affaire.

Jaar (fait de passer par) > **jaar-jaar y.** (passages incessants)

19. Jaar-jaar ya ngi may bëgg gëtën.

Jaar **jaar** ya ngi ma- -y bëgg gëtën
Fait de passer COPIE₁₀ M.CL₁₀ PRES 1SGO INACC vouloir déranger

Les passages incessants (va-et-vient) commencent à me déranger.

Jafe (fait d'être difficile) > **jafe-jafe b.** (difficulté)

20. Liggéey bi de, gisu ma ci benn jafe-jafe.

Liggéey bi de gis- -u ma ci benn **jafe** **jafe**
Travail₈ M.CL₈ INTERJ voir NÉG 1SGO PREP un fait d'être difficile COPIE

Je ne vois aucune difficulté dans cette tâche.

Jam (fait de piquer) > **jam-jam b.** (piquant, piquêre)

21. *Saaw dafa am ay jam-jam.

Saaw	dafa	am	ay	jam	jam
Porc-épic	EMPH.SJ	avoir	M.CL ₁₀ -IDF	fait de piquer	COPIE ₁₀

Le porc-épic a des piquants.

Lakk (fait de bruler) > **lakk-lakk b.** (brûlure)

22. *Sa lakk-lakk bi wër na.

Sa	lakk	lakk	bi	wër	na
2SGO	fait de brûler	COPIE ₈	M.CL ₈	être guéri	PFT

Ta brûlure est guérie.

Lëj (fait d'être difficile) > **lëj-lëj b.** (emmêlement, complication)

23. Lëj-lëj boobu moo tax liggéey bi taxaw.

Lëj	lëj	boobu	moo	tax	liggéey	bi	taxaw
Fait d'être difficile	COPIE	DÉM	EMPH	être la cause	travail ₈	M.CL ₈	arrêter

Cette complication est la cause de l'arrêt du travail.

Lem (fait de plier) > **lem-lem b.** (pli)

24. Soo ko fuddee lem-lem yi deñ.

Soo	ko	fuddee	lem	lem	yi	deñ
Si	3SGO	repasser	fait de plier	COPIE	M.CL ₁₀	disparaître

Si tu le repasses, les plis disparaîtront.

Màtt (fait de mordre) > **màtt-màtt b.** (morsure)

25. Won ko màtt-màtt bi.

Won	ko	màtt	màtt	bi
Montrer	3SGO	Fait de mordre	COPIE ₈	M.CL ₈

Montre-lui la morsure !

May (fait de donner) > **may-may g.** (don)

26. Mên feccam bi ag may-may la.

Mên	fecc	am	bi	ag	may	may	la
Pouvoir	danse ₈	POSS.3SG	M.CL ₈	M.CL ₄ -IDF	fait de donner	COPIE ₄	être

Le fait qu'il sache danser est un don.

Newwi (fait d'enfler) > **newwi-newwi b.** (enflure)

27. Newwi-newwi bi ci tanku Fara mi rees na.

Newwi **newwi** bi ci tank u Fara mi rees na
 Fait d'enfler COPIE₈ M.CL₈ PREP pieds POSS.3SG Fara₂ M.CL₂ désenfler PFT
 L'enflure qui est sur le pied de Fara a désenflée.

Ñaw (fait de coudre) > **ñaw-ñaw b.** (point de couture)

- 28.
- Ñaw-ñaw**
- ba ngiy feeñ ba tey.

Ñaw **ñaw** ba ngi- -y feeñ ba tey
 Fait de coudre COPIE₈ M.CL₈ PRES INACC être visible jusque aujourd'hui
 Les points coutures sont toujours visibles.

Fas (fais de nouer) > **pas-pas b.** (nœud)

26. Pas-pas bi mo tax mēnu loo ko nas.

Pas **pas** bi mo tax mēn u loo ko nas
 Fait de nouer COPIE₈ M.CL₈ EMPH être la cause pouvoir NÉG 2SGO 3SGO enfiler
 C'est à cause du nœud que tu ne peux pas l'enfiler.

Rëq (fait de se luxer) > **rëq-rëq b.** (luxation)

27. Rëq-rëq, mēn na jooyloo mag sax.

Rëq **rëq** mēn na jooyloo mag sax
 Fait de se luxer COPIE pouvoir PFT faire pleurer adulte même
 Une luxation peut faire pleurer même un adulte.

Sañ (fait d'oser) > **sañ-sañ b.** (courage)

28. Am na sañ-sañu fekki kummandan

Am na **sañ** **sañ** -u fekki kummandan
 Avoir PFT Fait d'oser COPIE GEN rejoindre commandant
 Il a le courage d'aller trouver le commandant

ci diggu ëttam.

ci digg u ëtt am
 PREP milieu GEN cour POSS3SG
 au milieu de sa cour.

Taa (fait de stagner) > **taa-taa b.** (flaque d'eau)

29. Taa-taa yi bari nañu ci nawet gi.

Taa **taa** yi bari nanu ci nawet gi
Fait de stagner COPIE₁₀ M.CL₁₀ être nombreux 3SGO PREP hivernage M.CL₄

Les flaques d'eau sont nombreuses pendant l'hivernage.

Tàkk (s'enflammer) > **tàkk-tàkk b.** (flamme)

30. Gaawal feey tàkk-tàkk bi ci wañ bi.

Gaaw -al feey takk takk bi ci wañ bi
Faire vite 2SGO éteindre fait de s'enflammer COPIE M.CL₁₀ PREP cuisine₈ M.CL₈

Fais vite et éteins la flamme (le feu) dans la cuisine.

Tar (fait d'être difficile) > **tar-tar b.** (difficulté)

31. Tar-taru jamoono tax na ñu sore nu.

Tar **tar** -u jamono tax na ñu sore nu
Fait d'être difficile COPIE GEN époque causer PFT 3PLO être loin de 1PLO

Les difficultés de l'époque font qu'ils sont loin de nous.

Toj (fait de casser) > **toj-toj b.** (cassure, gaffe, bêtise)

32. Defati na toj-toj.

Déf	-ati	na	toj	toj
Faire	SUF	PFT	fait de casser	COPIE

Il a encore fait une gaffe.

Xaañ (fait de blesser à la tête) > **xaañ-xaañ b.** (blessure à la tête)

33. Xaan-xaan bu xoot la.

Xaañ		xaañ	bu	xoot	la
Fait de blesser à la tête		COPIE ₈	M.CL ₈ -REL	être profond	EMPH.CL

C'est une profonde blessure à la tête.

Xew (Fait de survenir) > **xew-xew b.** (événement)

34. Yéeg ngeen xew-xew bi vi dëkk bi.

Yéeg	ngeen	xew	xew	bi	ci	dëkk	bi
Etre au courant	2PLO	fait de survenir	COPIE ₈	M.CL ₈	PREP	ville ₈	M.CL ₈

Êtes-vous au courant de la nouvelle qui circule en ville ?

Xoos (fait d'érafler) > **xoos-xoos b.** (éraflure)

35. Tabal bi dafa am ay xoos-xoos yu bari.

Tabal	bi	dafa	am	ay	xoos	xoos	yu	bari
Table ₈	M.CL ₈	EMPH	avoir	M.CL ₁₀	fait d'érafler	COPIE	REL	être nombreux

C'est que la table a beaucoup d'éraflures.

Xam (fait de connaître) > **xam-xam b** (connaissance)

36. Sama maam ku am xam-xam la.

Sama	maam	ku	am	xam	xam	la
POSS 1SG	grand-parent	M.CL ₁ -REL	avoir	fait de connaître	COPIE	être

Mon grand-père était quelqu'un qui avait vraiment de la sagesse.

Xosi (fait d'égratigner) > **xosi-xosi b.** (égratignure)

37. Lu la def xosi-xosi bi ?

Lu	la	def	xosi	xosi	bi
INTERR	2SGO	faire	fait d'égratigner	COPIE ₈	M.CL ₈

Comment t'es-tu fait cette égratignure ?

Yëngu (fait de bouger) > **yëngu-yëngu b.** (turbulence, tremblement de terre, trouble)

Yàq (fait de gêter) > **yàq-yàq b.** (dégât, préjudice)

38. Yëngu-yëngu ba amoon Saponj

Yëngu	yëngu	ba	am	oon	Saponj
fait de bouger	COPIE ₈	M.CL ₈	avoir	PASSÉ	Japon

Le tremblement de terre qu'il y a eu au Japon...

def na ay yàq-yàq yu bare

def	na	ay	yàq	yàq	yu	bare
faire	PFT	M.CL ₁₀	fait de gêter	COPIE ₁₀	M.CL ₁₀	être nombreux

a causé beaucoup de dégâts.

Yëg (fait de sentir) > **yëg-yëg b.** (sensation, émotion)

39. Am na yëg-yëg bu meeti ci sama ginaaw.

Am	na	yëg	yëg	bu	meet	ci	sama	ginaaw
Avoir	PFT	fait de sentir	COPIE ₈	M.CL ₈	être douloureux	PREP	POSS1SG	dos

J'ai une sensation douloureuse dans mon dos.

Bawol (royaume du Baol) > **bawol-bawol b.** (originaire du Baol)

40. *Maamam Jaarem la cosaano, ab

Maam-am	Jaarem	la	cosaano	ab
Grand-parent-POSS3SG	Diourbel	EMPH.CL	être originaire de	M.CL ₈ -IDF

Son grand-père est de Diourbel,

bawol-bawol la.

bawol	bawol	la
Baol	COPIE ₈	EMPH.CL

il est originaire du Baol.

Kajoor (royaume du Cayor) > **kajoor-kajoor b.** (originaire du Cayor)

41. ***Kajoor-kajoor** la, xamu ma ndox.

Kajoor	kajoor	la	xam-	-u	ma	ndox
Cayor	COPIE	EMPH.CL	connaître	NEG	1SG	eau

Litt : Kajoor-kajoor je suis, je ne connais pas l'eau.
L'originaire du Kajoor que je suis ne connais pas l'eau.

Saalum (royaume du Saloum) > **saalum-saalum b.** (originaire du Saloum)

42. *Sama baay mu ngi ci dëkku **saalum-saalum** yi.

Sama baay mu ngi ci dëkk- -u **saalum saalum** yi.
 POSS.1SG père₂ M.CL₂ être LOC ville GEN Saloum COPIE₁₀ M.CL₁₀

Litt : Mon père est dans la ville des « saloum-saloum ».

Mon père est dans la ville des Originaires du Saloum.

Kaw g. (les terres intérieures) > **kam-kaw b.** (originaire des terres intérieures)

43. ***Kaw-kaw** yi sonn nanu ci ñakk ndox mi.

Kaw kaw yi sonn nanu ci ñakk ndox mi
 terre intérieure COPIE₁₀ M.CL₁₀ être fatigué 3PL PREP manquer eau₂ M.CL₂

Litt : les terres intérieures-terres intérieures être fatigué par manquer d'eau.

Les « gens de l'intérieur des terre » sont fatigués par le manque d'eau

Ndar (ville de Saint-Louis) > **ndar-ndar b.** (originaire de la ville de Saint-Louis)

44. *Waa ji **ndar-ndar** la.

Waa ji **ndar ndar** la
 Gars₅ M.CL₅ St. Louis COPIE EMPH

Litt : Le gars est Saint-Louis Saint-Louis.

Le gars est originaire de Saint-Louis

Waalo (royaume du Walo) > **waalo-waalo b.** (originaire du Walo)

45. ***Waalo-Waalo** ni jigéenu Nder lay mel.

Waalo waalo ni jigéen- u Nder la- -y mel
 Walo COPIE comme femme GEN Nder EMPH INACC ressembler

Un originaire du Walo doit ressembler aux femmes de Nder

Jolof (royaume du Djolof) > **jolof-jolof b.** (originaire du Djolof)

46. *Man wolofu Jolof la, **jolof-jolof** piir la.

Man wolof- -u Jolof la jolof jolof piir la
 1SGO wolof GEN Djolof être Djolof COPIE PUR EMPH

Moi, je suis un wolof du Jolof, je suis un pur originaire du Jolof.

Moodu (prénom masculin) > **moodu-moodu b.** (émigré)

47. *Am na xaritu **moodu-moodu** bu nekk tugal.

Am naa xarit -u **moodu moodu** bu nekk tugal
 Avoir 1SG ami GEN Modou COPIE₈ M.CL₈-REL être Europe
 J'ai un ami « Modou-Modou » qui est en Europe
 J'ai un ami émigré qui est en Europe.

Faatu (prénom féminin) > **faatu-faatu b.** (émigrée)

48. Am na xaritu **faatu-faatu** bu nekk tugal.

Am naa xarit u **faatu faatu** bu nekk tugal
 Avoir 1SG ami GEN Fatou COPIE₈ M.CL₈-REL être Europe
 J'ai une amie « Fatou-Fatou » qui est en Europe.
 J'ai une amie émigrée qui est en Europe.

Wade (nom de famille) > **wade-wade b.** (individu dont le patronyme est Wade)

49. Bourgi settal na **wade-wade** yi.

Bourgi sett -al na **wade -wade** yi
 Bourgi être.propre APPL PFT Wade COPIE₁₀ M.CL₁₀
 Litt : Bourgi a rendu propre les Wade-Wade
 Bourgi a blanchi les Wade (le clan des Wade)

Réductions figées

Baana-baana b. (vendeur à la sauvette)

50. **Baana-baana** yi ñoo daane njaayum naari Bayruut yi.

Baana Baana Yi ñoo daan.e njaay -um naari Bayruut yi
 Base COPIE M.CL₁₀ EMPH.SJ terrasser commerce GEN maure Beyrouth₁₀ M.CL₁₀
 Litt : Les vendeurs à la sauvette, eux, ont terrassé le commerce des Maures de Beyrouth
 Ce sont les vendeurs à la sauvette qui ont terrassé le commerce des Libanais.

Tes-tes j. (l'agitation)

51. **Tes-tes** ji lan la ?

Tes tes ji lan la
 Base COPIE M.CL₅ INTER EMPH.CL
 Litt : L'agitation, c'est quoi ?
 C'est quoi cette agitation ?

Waaŋ-waaŋ j. (le va et vient)

52. *
- Waaŋ-waaŋ**
- ji dafa koy dimmali ci wasin.

Waaŋ waaŋ ji dafa ko- -y dimmali ci wasin ji
 Base COPIE₂ M.CL₅ EMPH.SJ 3SGO INACC aider PREP accouchement₅ M.CL₅

Litt : Le « waaŋ- waaŋ », elle, va l'aider dans l'accouchement

C'est le va-et-vient qui va l'aider dans l'accouchement.

Toor-toor b (fleur d'arbre)

53. *
- Toor-tooru**
- garab ya ngiy wadd.

Toor -toor- -u garab ya ngi- -y wadd
 Base COPIE₁₀ GEN arbre M.CL₁₀ PRÉS. INACC tomber

Litt : Les fleurs des arbres sont en train de tomber.

Les fleurs des arbres tombent.

Kar-kar b (jeune acacia albida)

- 54.
- Kar-kar**
- bi su magge fi du baax.

Kar kar bi su magge fii du baax
 Base COPIE₈ M.CL₈ si être grand LOC NEG être bien

Litt : Si le jeune acacia albida est grand ici, ce n'est pas bien.

Si le jeune acacia albida grandit ici, ce ne sera pas bien.

Bët-bëtoor b. (margouillat)

- 55.
- Bët-bëtoor**
- bi mi ngi ci tanku laal bi.

Bët bëtoor Bi mi ngi ci tank.u laal bi
 Base COPIE₈ M.CL₈ 3SG PRÉS PRES pieds.GÉN lit₈ M.CL₈

Le margouillat est au pied du lit.

Cambar-cambar b. (désordre, laisser-aller)

56. Kër gi dafa bare
- cambar-cambar**
- .

Kër gi dafa bare **cambar cambar**
 Maison₄ M.CL₄ EMPH.SJ avoir beaucoup BASE COPIE

Il y a trop de laisser-aller dans la maison

Daar-daar b. (callosité)

57. Woomam yi dañu def ay
- daar-daar**
- .

Woom -am yi dañu def ay **daar daa**
 Genou₁₀ POSS.3SG M.CL₁₀ EMPH.SJ faire M.CL₁₀-IDF BASE COPIE₁₀

Il a des callosités aux genoux.

Koom-koom b. (économie)

58. Daara jooju mbirum koom-koom lañu fay jang.

Daara jooju mbir um **koom koom** lañu fa- -y jang
 Ecole DEM chose GEN BASE COPIE EMPH.SJ LOC INACC apprendre

Cette école, on y apprend l'économie

Poto-poto b. (vase de terre, boue)

59. Sa tank ya ngi fees ak poto-poto.

Sa tank ya ngi fees ak **poto poto**
 POSS2SG pieds₁₀ M.CL₁₀ PRES être plein avec BASE COPIE

Tes pieds sont pleins de boue

Tepp-tepp b. (petite flaque d'eau)

60. Moytula lal basañ bi ci tepp-tepp bi.

Moytu la lal basañ bi ci **tepp tepp** bi
 Faire attention 2SG étaler natte₈ M.CL₈ PREP BASE COPIE M.CL₈

Fais attention à ne pas étaler la natte sur la flaque d'eau.

Tèq-tèq (empêchement, obstacle)

61. Su liggéey bi amul benn tèq-tèq, leegi mu jeex

Su liggéey bi am.ul benn **tèq tèq** leegi mu jeex
 Si travail M.CL₈ avoir.nég un BASE COPIE maintenant 3SG finir

Si le travail ne rencontre aucune difficulté (obstacle), bientôt il sera fini.

Yuuli-yuuli j. (septième période de la saison des pluies qui dure treize jours)

62. Yuulu-yuuli jeey sooga door

Yuuli yuuli jee- -y sooga door
 BASE COPIE₅ M.CL₅ INACC venir de commencer

C'est la septième période de la saison des pluies qui vient de commencer

Mutt-mutt b. (moucheron)

63. Reyal mutt-mutt bi ci neeg ba
 Rey- -al **mutt** **mutt** bi ci neeg ba
 mourir APPL BASE COPIE₈ M.CL₈ PREP chambre₈ M.CL₈
 Tue le moucheron qui est dans la chambre.

Les verbes**Les réductions figées verbales****Daaxër-daaxër** (marcher lourdement)

64. Mu ngale di daaxër daaxër di dem.
 Mu ngale di daaxër daaxër di dem
 3SGO voila INACC BASE COPIE INACC partir
 Le voila qui part marchant d'un pas lourd

Kër-kër (se précipiter)

65. Ñu ne kër-kër ne këpp kër gi fees
 Ñu ne Kër kër ne këpp kër gi fees
 3PL AUX BASE COPIE AUX IDEO maison₄ M.CL₄ remplir
 Ils se précipitèrent et la maison se remplit.

Kas-kas (tirer au sort)

66. Dañu **kas-kas** suma mbubb.
 Dañu **kas** **-kas** Suma mbubb
 EMPH.VB.3PL Base COPIE POSS.1SG vêtement
 C'est qu'ils ont tiré au sort mon vêtement (ma tunique)

Toŋ-toŋ (répartir de la viande)

67. Danu **toŋ-toŋ** nag wi.
 Danu **toŋ** **-toŋ** nag wi
 EMPH.VB.1PL Base COPIE bœuf₆ M.CL₆
 Nous avons réparti en tas la viande du bœuf.

daŋ-daŋi (se démener, se décarcasser)

68. Su may
- daŋ-daŋi**
- , yaa tax.

Su ma.y **daŋ daŋ- -i** ya tax
 Si 1SG-INACC IDEO COPIE SUF 2SGO être la cause
 Litt : si je « daŋ-daŋi » tu es la cause
 Si je me décarcasse c'est à cause de toi.

Gëjjëx-gëjjëxi (balloter)

69. Ba ma la gisee ngay
- gëjjëx-gëjjëxi**
- ,

Ba ma la gisee nga- -y **gëjjëx gëjjëx- -i**
 LOC 1SG 2SG voir 2SG INACC Base COPIE SUF
 Quand je t'ai vu ballotant (sur le cheval),

ne woon na dinga daanu.

ne woon na di nga daanu
 dire PASSE PFT INACC 2SG tomber
 Je me suis dit que tu tomberais

Nes-nesi (resplendir de beauté)

70. Sa colin gi jekk na, yaa ngiy
- nes-nesi**
- .

Sa colin gi jekk na yaa ngi- -y **nes nes- -i**
 2SGO tenue₄ M.CL₄ être beau PFT 2SG PRES INACC Base COPIE SUF
 Ta tenue est belle, tu resplendis de beauté

Fëj-fëji (se démener)

- 71.
- Fëj-fëji**
- na ba dee.

Fëj fëj- -i na ba dee
 BASE COPIE SUF PFT jusque mourir
 Il s'est démené jusqu'à la mort.

Gam-gami (sommoler)

72. Mu ngiy
- gam-gami**
- .

Mu ngi- -y **gam gam- -i**
 3SG PRES INACC BASE COPIE SUF
 Il somnole

Jal-jali (sauter de joie)

73. Nanu
- jal-jali**
- sunu musalkat dekki na.

Nanu **jal** **jal-** **-i** sunu musalkat dekki na
 2PL BASE COPIE SUF POSS1PL sauveur ressusciter PFT

Sautons de joie, notre sauveur est ressuscité

Jayaŋ-jayaŋi (marcher cahin-cahan)

74. Mu ngay
- jayaŋ-jayaŋi**
- du dem

Mu nga- -y **jayaŋ** **jayaŋ-** **-i** di dem
 3SG 2SG INACC BASE COPIE SUF INACC partir

Il s'en va cahin-caha.

Juun-juuni (ne pas rester en place)

75. Lu muy
- juun-juuni**
- ni.

Lu mu- -y **juun** **juuni** **-i** ni
 INT. 3SG INACC BASE COPIE SUF ainsi

Qu'a-t-il à se déplacer sans cesse ainsi ?

Kadd-kaddi (avoir des convulsions)

76. Dada ko japp, ba tey muy kadd-kaddi.

Dafa ko jàpp ba tey mu- -y **kadd** **kadd-** **-i**
 EMPH 3SGO attraper jusque aujourd'hui 3SG INACC BASE COPIE SUF

Il l'a attrapé (maintenu) mais il n'arrêtait pas d'avoir des convulsions.

Kat-kati (trembler)

77. Ya ngiy
- kat-kati**
- te naan seddul.

Ya ngi- -y **kat** **kat-** **-i** te naan sedd- -ul
 2SG EMPH INACC BASE COPIE SUF CONJ dire faire froid NÉG

Tu trembles et tu dis qu'il ne fait pas froid.

Kërëb-kërëbi (s'activer)

78. Looy kërëb-kërëbi ni ?

Loo- -y **kërëb** **kërëb-** **-i** ni
 INT2SG INACC BASE COPIE SUF ainsi

Qu'as-tu à t'activer ainsi ?

kof-kofi (trembloter)

79. Mu ngi naan tey seddul, tey kof-kofi.

Mu	ngi	naan	tey	sedd	ul	tey	-y	kof	kof-	-i
3SG	PRÉS	dire	aujourd'hui	faire froid	NÉG	CONJ	INACC	BASE	COPIE	SUF

Il dit qu'il ne fait pas froid aujourd'hui, alors qu'il tremblote (grelotte)

Kox-koxi (toussoter)

80. Kuy kox-koxi noonu ?

Ku-	-y	kox	kox-	-i	noonu
Qui	INACC	BASE	COPIE	SUF	ainsi

Qui toussote ainsi ?

Lux-luxi (se tortiller)

81. Muy lux-luxi ba ngèn saaku ba.

Mu-	-y	lux	lux-	-i	ba	ngén	saaku	ba
3SG	INACC	BASE	COPIE	SUF	jusque	sortir	sac ₈	M.CL ₈

Il se tortilla (se débattit) jusqu' du sac.

Neg-negi (ressentir les symptômes du paludisme)

82. Sama yaram wa ngiy
- neg-negi**
- .

Sama	yaram	wa	ngi-	-y	neg	neg-	-i
POSS1SG	corps ₆	M.CL ₆	PRES	INACC	BASE	COPIE	SUF

Je ressens les symptômes du paludisme.

Je sens un début de paludisme.

Nokkos-nokkosi (marcher comme un vieillard)

83. Xale buy jàng dox, dafay
- nokos-nokosi**
- .

Xale	bu-	-y	jàng	dox	dafa-	-y	nokos	nokos-	-i
Enfant ₈	M.CL ₈ -REL	INACC	apprendre	marcher	EMPH	INACC	BASE	COPIE	SUF

Le nourisson qui apprend à marcher avance comme un vieillard

Nux-nuxi (être en extase)

84. Dama ko gis rekk, sama xol bi di
- nux-nuxi**
- .

Dama	ko	gis	rekk	sama	xol	bi	di	nux	nux-	-i
EMPH	2SGO	voir	seulement	POSS1SG	cœur	M.CL ₁₀	INACC	BASE	COPIE	SUF

Dès que je le vis j'étais en extase

ɲat-ɲati (marcher péniblement)

85. Kii di
- ɲat-ɲati**
- mën nanu xaar.

Kii	di	ɲat	ɲat-	-i	mën	nanu	xaar
Celui-là	INACC	BASE	COPIE	SUF	pouvoir	2PL	attendre

Celui_là qui se déplace péniblement peut nous attendre.

Pacc-pacci (cracher sans arrêt)

86. Ya ngiy
- pacc-pacci**
- , xana danga biir ?

Ya	ngi-	-y	pacc	pacc-	-i	xana	danga	biir
2SG	PRES	INACC	BASE	COPIE	SUF	INTERR	EMPH2SG	être enceinte

Tu craches sans arrêt, serais-tu enceinte ?

Pat-pati (trembler de peur)

87. Dafa gis xaj bi, rekk, di pat-pati.

Dafa	gis	xaj	bi	rekk	di	pat	pati	-i
EMPH	voir	chien ₈	M.CL ₈	seulement	INACC	BASE	COPIE	SUF

Dès qu'il vit le chien, il se mit à trembler de peur

Tëñëx-tëñëxi (marcher vite et avec un pas lourd)

88. Mu ngiy tëñëx-tëñëxi jëm marse.

Mu	ngi-	-y	tëñëx	tëñëx-	-i	jëm	marse
3SG	PRES	INACC	BASE	COPIE	SUF	se diriger	marché

Elle va au marché d'un pas lourd et pressé.

Tuñ-tuñi (se déplacer sans cesse en marchant vite)

89. Dafa yendoo
- tuñ-tuñi**
- .

Dafa	yendoo	tuñ	tuñ-	-i
EMPH	passer la journée à	BASE	COPIE	SUF

Il a passé la journée à aller ça et là

Xët-xëti (gesticuler d'énervement)

90. Yemal, looy xët-xëti ni ?

Yem	al	loo-	-y	xët	xët-	-i	ni
Rester tranquille	APPL2SG	INT	INACC	BASE	COPIE	SUF	ainsi

Restes tranquille, qu'as-tu à gesticuler ainsi (d'énervement) ?

Xuy-xuyi (clignoter)

91. Li naan
- xuy-xuyi**
- ni lan la ?

Li naan **xuy xuy- -i** ni lan la
 DÉM faire BASE COPIE SUF ainsi INTERR EMPH.CL
 C'est quoi qui clignote sans arrêt ainsi ?

Yagar-yagari (marcher lestement)

92. Leegi, wuute na ak ba ngay
- yagar-**

Leegi wuute na ak ba nga- -y **yagar**
 Maintenant être différent PFT avec quand 2SG INACC BASE
 Maintenant c'est différent du temps où tu allais d'un pas agile

yagari di dem.

yagar- -i di dem
 COPIE SUF INACC partir

Yox-yoxi (avoir peur)

93. Ku yaakar Serin̄ Tuuba du
- yox-yoxi**
- .

Ku yaakaar Serin̄ tuuba du **yox yox- -i**
 Qui avoir confiance en Serigne Touba NÉG BASE COPIE SUF
 Qui espère (a confiance en) Serigne Touba ne doit pas avoir peur.

yukk-yukki (marcher de façon saccadée)

94. Mu ngale di yukk-yukki di dem.

Mu ngale di **yukk yukk- -i** di dem
 3SG DEM INACC BASE COPIE SUF INACC partir
 Il s'en va marchant d'une façon saccadée.

Gam-gamle (comparer)

95. Bu ngeen paree ma
- gam-gamle**
- sen nataal yi

Bu ngeen paree ma **gam gam -le** sen nataal yi
 CONJ. 2PL FINIR 1SG Base COPIE SUF POSS2PL dessin₁₀ M.CL₁₀
 Quand vous aurez fini, je comparerai vos dessins.

Nab-nabal (chouchouter)

96. Bayil xale bi ngay
- nab-nabal**
- ni.

Bayi -l xale bi nga- -y **nab nab- -al** ni
 Laisser 2SG enfant₈ M.CL₈ EMPH INACC BASE COPIE SUF ainsi
 Arrête de chouchouter l'enfant de la sorte.

Nakk-nakkal (bafouiller)

97. Dama ko laaj lu tax jangi wul, muy
- nak-nakal**
- .

Dama ko laaj lu tax jangi wul muy **nak nak- -al**
 EMPH 3SGO demander INT causer aller à l'école NÉG 3SG BASE COPIE SUF
 Je lui ai demandé pourquoi il n'est pas allé en classe, il bafouillait.

Nëpp-nëppal (camoufler)

98. Dafa bëggoon na
- nëpp-nëppal**
- biiru doom ji.

Dafa bëgg- -oon na **nëpp nëpp- -al** biir u doom ji
 EMPH vouloir PASSÉ PFT BASE COPIE SUF grossesse GEN enfant₅ M.CL₅
 Elle voulait camoufler (garder secret) la grossesse de sa fille.

Ñab-ñabal (rafistoler)

99. Dafa
- ñab-ñabal**
- armool bi.

Dafa **ñab ñab- -al** armool bi
 EMPH BASE COPIE SUF armoire M.CL₈
 Il a rafistolé l'armoire.

Toŋ-toŋal (persécuter, opprimer)

100. Dañu leen
- toŋ-toŋal**
- ba ñu gaddaay.

Dañu leen **toŋ toŋ- -al** ba ñu gaddaay
 EMPH 3PLO BASE COPIE SUF jusque 3SG s'exiler
 Ils les persécutèrent à tel point qu'ils s'exilèrent.

Tex-texaan (chatouiller les côtes)

101. Bayyil xale bi ngay
- tex-texaan**
- .

Bayyi- -l xale bi nga- -y **tex tex- -aan**
 laisser 2SG enfant₈ M.CL₈ 2SG INACC BASE COPIE SUF
 Arrête de chatouiller (les côtes) l'enfant ?

Jant-jantee (porter quelqu'un qui ne peut plus rien faire lui-même)

102. Sapoor yi ñoo ko **jant-jantee** yobbu.
 Sapoor yi ñoo ko **jant jant- -ee** yobbu
 Sapeur₁₀ M.CL₁₀ EMPH 3SGO BASE COPIE SUF emmener
 Ce sont les sapeurs-pompier qui l'on porté et qui l'ont emmené.

Labat-labate (transporter dans ses bras)

103. Nu labat-labte soxna sa yobbu ca biir neeg ba.
 Nu labat labat -e soxna sa yobbu ca biir neeg ba
 3SG BASE COPIE SUF dame₇ M.CL₇ emmener PREP ventre chambre₈ M.CL₈
 On prit la dame et on la transporta dans la chambre

Maat-maate (rudoyer)

104. Mu ngiy **maat-maate** sa doom ji.
 Mu ngi- -y **maat maat- -e** sa doom ji
 3SG EMPH INACC BASE COPIE SUF POSS3SG enfant₅ M.CL₅
 Il rudoie (malmène) ton enfant.

Pasar-pasare (dilapider)

105. Pasar-pasare na xalis am.
pasar pasar- -e na xalis am
 BASE COPIE SUF PFT argent POSS3SG
 Il a dilapidé son argent.

Pëtëm-pëtème (bâcler)

106. Danga pëtëm-pëtème sa liggéey bi.
 Danga pëtëm pëtème -e sa liggéey bi
 EMPH BASE COPIE SUF POSS3SG travail₈ M.CL₈
 Tu as bâclé ton travail.

Taam-taame (amadouer)

107. Dafa la soxla moo tax mu la- **-y taam taam- -e**
 EMPH 2SGO avoir besoin EMPH causer 3SG 2SGO INACC BASE COPIE SUF
 C'est parce qu'il a besoin de toi, qu'il t'amadoué.

Xar-xarle (agoniser)

108. Woo leen labbe mu
- ngiy xar-xarle**
- .

Woo	leen	labbe	mu	ngi-	-y	xar	xar-	-le
Appeler	2PL	prêtre	3SG	PRES	INACC	BASE	COPIE	SUF

Appelez un prêtre, il est à l'agonie (agonise)

Raj-rajloo (fait de se précipiter vers un endroit)

109. *Nit ña
- raj-rajloowu nu**

Nit	ña	raj	raj-	-loo	-wu	nu
Personne ₉	M.CL ₉	Base	COPIE	SUF	NÉG	3PL

Les gens ne se bouscuaient pas,

ba nu koy teeru.

ba	nu	ko-	-y	teeru
quand	3PL	3sgO	INACC	accueillir

quand ils l'accueillaient.

Les verbes rédupliqués à partir d'une base simple**Muut-muut b.** (moucheron) > **muut-muuti** (bouger constamment)

110. Looy muut-muuti ni ku toog ci puso.

Loo-	-y	muut	muuti	ni	ku	toog	ci	puso
INT2SG	INACC	BASE	COPIE	comme	quelqu'un	asseoir	PREP	aiguille

Qu'as-tu à bouger (constamment) comme si tu étais assis sur une aiguille ?

Kër g. (maison) > **kër-këri** (travailler activement)

111. Kër-këri mooy andi kër.

Kër	këri	moo-	-y	andi	kër
BASE	COPIE	EMPH	INACC	amener	maison

C'est en travaillant activement que l'on arrive à avoir une maison.

Jax (être effervescent) > **jax-jaxi** (être en effervescence)

112. Xolam a ngiy
- jax-jaxi**
- .

Xol-	-am	(m)a	ngi-	-y	jax	jax-	-i
Cœur ₂	POSS3SG	M.CL ₂	PRES	INACC	BASE	COPIE	SUF

Son cœur est en effervescence

Cëpp (idéo. Saut du haut vers le bas) > **cëpp-cëppi** (sautiller)

113. *Dafa gis yaayam rekk di **cëpp-cëppi**.

Dafa	gis	yaay.am	rèkk	di	cëpp	cëpp-	i
EMPH.3SG	voir	mère.POSS3SG	seulement	INACC	IDEO	COPIE	SUF

Litt : Il a vu sa mère, seulement, il cëpp-cëppi

Il a seulement vu sa mère et s'est mis à sautiller.

Cër b. (partie) > **cër-cère** (répartir, faire des parties)

114. *So bare te liggéey danga koy...

So	bare	te	liggéey	danga	ko-	-y
Si	avoir beaucoup	TPS	travail	EMPH2SG	3SGO	INACC

S'il t'arrive encore d'avoir beaucoup de travail,.

cër-cère ci bès yi.

cër	cër-	-e	ci	bès	yi
partie	COPIE	SUF	PREP	jour ₁₀	M.CL ₁₀

tu le répartiras sur plusieurs jours

Ay b. (tour de rôle) > **ay-ayle** (alterner, faire à tour de rôle)

115. *Da nga wara **ay-ayle** togg yi

Da	nga	wara	ay	ay-	-le	togg	yi
EMPH	2SG	devoir	tour de rôle	COPIE	SUF	plats ₁₀	M.CL ₁₀

Tu dois faire alterner les plats

Tàpp (tapoter) > **tàpp-tàppal** (tapoter légèrement)

116. Loo may tàpp-tàppale ni ?

Loo	ma-	-y	tàpp	tàpp-	-al	-e	ni
INTERR	1SG	INACC	BASE	COPIE	SUF	CAUS	ainsi

Qu'as-tu à me tapoter ainsi ?

Ēlēb (ideo manière soudaine de harceler) > **ēlēb-ēlēbe** (harceler verbalement)

117. *Bayyil di ko **ēlēb-ēlēbe** ak wax.

Bayyi-	-l	di	ko	ēlēb	ēlēb-	-e	ak	wax
Laisser	2SG	INACC	3SGO	Idéo	COPIE	SUF	avec	wax

Arrête de la harceler avec tes propos (explications).

Bar b. (baran d'eau) > **bar-bari** (se déplacer tel un varan d'eau)

118. *Mbëtt mënul daw, mënul jaab,
 Mbëtt mën- -ul daw mën- -ul jaab
 Varan de terre pouvoir NEG courir pouvoir NEG galoper
 Le varan de terre ne sait ni courir, ni galoper,

lu dul **bar-bari**.

lu dul bar bar- -i
 rien que varan d'eau COPIE SUF
 rien que se déplacer tel un varan d'eau.

Gan b. (invité) > **gan-ganlu** (Faire l'invité, jouer à l'invité)

119. *Bul **gan-ganlu** fii sa kër la.
 Bul gan gan- -lu fii sa kër la.
 NÉG2SG hôte COPIE SUF LOC POSS2SG maison EMPH.CL
 Litt : Ne joue pas à l'hôte, ici ta maison être.
 Ne fait semblant d'être un hôte, ici c'est chez toi.

Goor g. (homme) > **goor-goorlu** (faire l'homme, se débrouiller)

120. *Musa amul ligeey, dafay **goor-goorlu**.
 Musa am-ul ligeey dafa- -y goor goor- -lu
 Moussa avoir-NEG travail EMPH.3SG INACC homme COPIE SUF
 Moussa ne travaille pas, il se débrouille.

Rëy (être gros) > **rëy-rëylu** (faire le gros)

121. *Sa waa ji mën na **rëy-rëylu** lool.
 Sa waa ji mën na rëy rëy- -lu lool.
 POSS2SG gars₅ M.CL₅ pouvoir PFT être gros COPIE SUF beaucoup
 Litt : Ton gars-là, il peut être gros-être gros beaucoup.
 Ton gars-là, fait beaucoup le gros dos.

Bañ (refuser) > **bañ-bañlu** (faire semblant de refuser)

122. *Baakari **bañ-bañlu** ba sonn, waa ja topp ko rekk di ko wan iy taxaay xaaalis.
 Baakari bañ bañ- -lu ba sonn waa ja topp ko
 Bakary refuser COPIE SUF jusque fatiguer gars₅ M.CL₅ suivre 3SG.O
 Bakary avait beau **faire semblant de refuser**, le gars le suivait (pour lui montrer des parures en argent.)

bëgg (fait de vouloir, d'aimer) > **bëgg-bëgglu** (faire semblant d'aimer)

123. Mu ngi **bëgg-bëgglu** biñ bi nu ko jox.

Mu ngi **bëgg** **bëgg-** **-lu** biñ bi nu ko jox
 3SG PRES fait de vouloir COPIE SUF vin₈ M.CL₈ 3SG 3SGO donner
 Il fait semblant d'aimer, le vin qu'on lui a donné.

Gëmm (fermer les yeux) > **gëmm-gëmmlu** (faire semblant de fermer les yeux)

124. Dafay **gëmm-gëmmlu**, waaye mu ngi lay gis.

Dafa- -y **gëmm** **gëmm-** **-lu** waaye mu ngi la- -y gis
 EMPH INACC BASE COPIE INACC mais 3SG PRES 2SGO INACC voir
 Il fait semblant de fermer les yeux, mais il te voit.

Jooy (pleurer) > **jooy-jooylu** (faire semblant de pleurer)

125. Dangay jooy-jooylu ndax mu bayyi la, nga foyi.

Danga- -y **jooy** **jooy-** **-lu** ndax mu bayyi la nga foyi
 EMPH INACC BASE COPIE SUF pour 3SG laisser 2SGO 2SG aller jouer
 Il faut que tu fasses semblant de pleurer pour qu'il te laisse aller jouer

Sag b. (honneur, fierté) > **sag-saglu** (faire des cérémonies par fierté)

126. Su amuloon li nga ko ñaan, dina **sag-saglu**,

Su am -ul -oon li nga ko ñaan dina **sag** **sag-** **-lu**
 Si avoir NÉG PASSÉ ce 2SG 3SGO demander 3SG BASE COPIE SUF
 Même s'il n'avait pas ce que tu lui a demandé, par fierté.

dig la ko

dig la ko
 promettre EMPH.CL 3SGO
 il te l'aurait promis.

Yaru (être poli) > **yaru-yarulu** (faire semblant d'être poli)

127. Lu muy **yaru-yarulu** ni te yaruwul ?

Lu mu- -y **yaru** **yaru-** **-lu** ni te yaru- -wul
 INTERR 2SG INACC être poli COPIE SUF ainsi CONJ être poli NEG
 Qu'a-t-il à faire comme s'il était poli, alors qu'il ne l'est pas ?
 Qu'a-t-il à faire semblant d'être poli, alors qu'il ne l'est pas ?

Yéex (être lent) > **yéexlu-yéexlu** : (faire lentement intentionnellement)

128. Gis ko mu ngiy **yéex-yéexlu** ndax mènè tarde.

Gis ko mu ngi- -y **yéex yéex- -lu** ndax mènè tarde
 Voir 3SGO 3SG PRES INACC BASE COPIE SUF pour pouvoir tarder

Regarde-le, il traîne intentionnellement les pieds pour arriver en retard.

Gaynde g. (lion) > **gaynde-gayndelu** (faire le lion, se comporter comme un lion)

129. *Sunu xale yi danoo **gaynde-gayndelu** demb ca estad ba.

Sunu xale yi danoo **gaynde gaynde- -lu** demb ca estad ba
 POSS1PL enfant₁₀ M.CL₁₀ EMPH.SJ lion COPIE SUF hier PREP stade₈ M.BL₈

Nos enfants (joueurs) se sont comportés comme des lions hier au stade

Benn (un) > **benn-bennal** (énumérer un par un, faire un par un)

130. *Dama bëgg nga **benn-bennal** wax ji.

Dama bëgg nga **benn benn- -al** wax ji
 EMPH1SG vouloir 2SG un COPIE SUF parole₅ M.CL₅

Je veux que tu énonces les propos un par un (point par point)

Jekk (être convenable) > **jekk-jekkal** (fignoler, rendre convenable)

131. *Baax na nii, sooy **jekk-jekkal**,

Baax na nii soo- -y **jekk jekk- -al**
 Etre bon EMPH ainsi 2SG INACC être correct COPIE SUF

C'est bon comme ça, en fignolant,

ci yàq ko ngay mujje.

ci yàq ko nga- -y mujje
 PREP gater 3SGO 2SG INACC finir

tu vas finir par l'abimer.

Nemm (être inerte) > **nemm-nemmaal** (être complètement inerte)

132. Mu ngi ne **nemm-nemmaal**.

Mu ngi ne **nemm nemm- -aaral**
 3SG PRES COV BASE COPIE SUF

Il est complètement inerte.

Làq (cacher) > **làq-làqal** (checher à cacher)

133. *Am na looy **làq-làqal**, wax ma ki ko def.

Am na loo- -y **làq làq- -al** wax ma ki ko def
 Avoir PFT 2SG INACC cacher COPIE SUF dire 1SGO celui 3SGO faire
 Il y a quelque chose que tu cherches à cacher, dis-moi qui a fait ça ?

Wis (fait de goûter) > **wis-wisal** (goûter légèrement)

134. *Dafay **wis-wisal** rekk, mën nga dem.

Dafa- -y **wis wis- -al** rekk mën nga dem
 EMPH.3SG INACC fait de goûter COPIE SUF seulement pouvoir 2SG partir
 Il ne crachine que légèrement, tu peux partir.

Ndaw (être petit) > **ndaw-ndawaan** (être tout petit)

135. *Jànq yu **ndaw-ndawaan** lañu

Jànq yu **ndaw ndaw -aan** yi lañu
 Jeune fille M.CL₁₀-REL être petit COPIE SUF M.CL₁₀ 3PL
 Ici, c'est aux toutes petites jeunes filles que

fiy jàngal togg.

fi- -y jangal togg
 LOC INACC enseigner cuisiner
 l'on apprend à cuisiner.

Sew (être mince) > **sew-sewaan** (être très mince)

136. *Beral ma kanja yu **sew-sewaan**.

Beral ma kanja yu sew sewaan yi
 séparer 1SGO gombo₁₀ M.CL₁₀-REL être mince COPIE-SUF.VB M.CL₁₀
 Sépare-moi les tout petits gombos.

Xat (être serré) > **xat-xatloo** (s'entasser, se serrer)

137. *Boo leen fekke tuggal ci neg yu xat...

Boo leen fekke tuggal ci neg yu xat
 Quand 3PLO trouver Europe LOC chambre REL être serré
 Quand tu les trouves en Europe, c'est dans des chambres exigües

la ñuy **xal-xatloo**.

la ñu- -y xat xat- -loo
 EMP 3PL INACC être serré COPIE SUF
 qu'ils s'entassent (se serrent).

Les adverbess rédupliqués

Dëgg-dëgg (en vérité, vraiment)

138. ***Dëgg-dëgg**, saxaar ga sax feesoon na ba, boo ci sanni

dëgg dëgg saxaar ga fees- -oon na ba boo ci sanni
 Vérité COPIE train₄ M.CL₄ être plein PASSÉ PFT jusque si PREP jeter
 Vraiment, le train était si rempli que, si l'on y jetait...

woon koog du laal suuf.

woon koog du laal suuf
 PASSE cuillère NEG toucher terre
 ...une cuillère, elle ne toucherait pas terre (le plancher).

- 138.b ***Ca dëgg-dëgg**, saxaar ga sax feesoon na ba, boo si sanni...

Ca dëgg dëgg saxaar ga fees- -oon na ba boo ci sanni
 PREP vérité COPIE train₄ M.CL₄ être plein PASSÉ PFT jusque si PREP jeter
 En vérité-vérité, le train était si rempli que si l'on y jetait...
 Vraiment, le train était si rempli que, si l'on y jetait...

Jekki-jekki (soudain, subitement)

139. *ñu **jekki-jekki** rekk deggati riir mu rëy.

ñu **jekki jekki** rekk degg- -ati riir mu rëy
 3PL s'asseoir COPIE seulement entendre encore bruit M.CL₂-REL être gros
 eux, s'asseoir-s'asseoir seulement entendirent encore un bruit qui est gros
soudain, ils entendirent de nouveau un énorme bruit.

Leegi-leegi (maintenant, immédiatement)

140. *Këram gi na mel ni mu
 Kër.am gi na mel ni mu
 Maison.POSS3SG M.CL OBL ressembler comme 3SGO
 Litt : Sa maison ressemble à ce qu'elle ressemblait **maintenant-maintenant**.
 Que sa maison ressemble **immédiatement** à ce

meloon **leegi-leegi**

mel.oon **leegi** **leegi**
 ressembler.PASSÉ maintenant COPIE
 qu'elle était auparavant.

Sax-sax (précisément, exactement)

141. *Livre bi ma la waxoon **sax-sax** la.
 Livre bi ma la wax- oon **sax sax** la
 Livre₈ M.CL₈ 1SG 2SGO dire PASSÉ même COPIE être
 C'est très précisément le livre dont je t'avais parlé.

Wicc-wicc (idéo. Fait d'être très propre)

142. *Sama ndey sang leen ko, na sett **wicc-wicc**.
 Sama ndey sang leen ko na sett wicc wicc
 POSS1SG mère laver 2PL 3SGO OBL. être propre IDEO COPIE
 Ma mère, lavez-la, qu'elle soit très-très propre.

Nañ-nañ (idéo. Fait d'être très éclairé)

143. *Dëkk bépp leer **nañ-nañ** ba mel ni bęcëg.
 Dëkk b-épp leer **nañ nañ** ba mel ni bęcëg
 Ville₈ M.CL₈-tout être éclairé IDEO COPIE jusque ressembler comme jour
 Toute la ville était très-très éclairée, comme en plein jour.

Les numéraux rédupliqués

Benn (un) > **benn-benn** (faire un par un)

144. *Waaye terewul ay **benn-benni** nit...

Waaye	tere.wul	ay	benn	benn	i	nit
Mais	empêcher.NÉG	M.CL ₁₀ -REL	Un	COPIE	PL.	personne

Litt : Cela n'empêcha pas à des un-un personne...

Mais, cela n'empêcha pas à **quelques** personnes...

daan nañu fa ñow ngir bay.

daan	nañu	fa	ñow	ngir	bay
AUX	3PL	LOC	venir	pour	cultiver

Eux, d'aller là-bas pour cultiver

de venir là, pour cultiver

Kenn (un, quelqu'un) > **kenn-kenn** (faire un par un)

145. *Jigeeni dëkk bi yëpp mu laaj leen **kenn-kenn** ;

Jigeen.i	dëkk	bi	yëpp	mu	laaj	leen	kenn	-kenn
Femme.PL	ville	M.CL ₈	tout	3SG	demander	3PLO	un	COPIE

Litt : Les femmes de la ville, toutes, il leur demanda une à une,

Il interrogea toutes les femmes de la ville, une à une,

waaye kenn tontuwu ko ci li ko jinne ji waxoon.

waaye	kenn	tontu.wu	ko	ci	li	ko	jinne	ji	wax.oon
mais	un	répondre.NÉG	3SGO	PRES	ce	3SGO	génie ₅	M.CL ₅	dire.PASSÉ

Litt : mais un ne lui répondit ce que le génie lui avait dit.

mais aucune ne lui répondit ce que le génie lui avait dit.

Ñaar (deux) > ñaar-ñaar (faire deux par deux)

146. *Ganaaw loolu boroom bi tann na yeneen juroom-ñaar-fukki...

Ganaaw loolu boroom bi tann na yeneen juroom ñaar fukki
 Derrière cela seigneur₈ M.CL₈ choisir PFT d'autres cinq deux dix
 Après cela, le Seigneur choisit d'autres soixante douze

taalibe ak ñaar, yébal leen ñu and ñaar-ñaar, jiituji ko ca dëkk

taalibe ak ñaar yebal leen ñu and ñaar ñaar
 disciple et deux envoyer 3PLO 3PL aller ensemble deux COPIE
 disciples, il les envoya deux par deux, le devancer dans toutes les villes

yepp ak ca bereb yepp ya mu

jiituji ko ca dëkk yepp ak ca bereb yepp ya mu
 devancer 3SGO PREP ville tout et PREP endroit tout M.CL₁₀ 3SG
 toutes les villes et tous les endroits

naroon dem moom ci boppam.

nar- -oon dem moom ci bopp- -am
 envisager PASSÉ aller 3SGO PREP tête POSS3SG
 où il envisageait d'aller lui-même.

Quelques cas de répétitions

147. *Jox ma paka bi, paka bi, paka bi, la wax.

Jox ma paka bi paka bi paka bi la wax
 Donner 1SGO couteau M.CL₈ couteau M.CL₈ couteau M.CL₈ 1SG dire
 Donne-moi le couteau, le couteau, le couteau, je te dis.

148. *Jottali ma sër bale, sër bale, nekk

Jottali ma sër b-ale sër b-ale nekk
 donner 1SGO pagne₈ M.CL₈-LOC COPIE COPIE être
 Donne-moi le pagne là, le pagne là,

ci biir neg bi.

ci biir neg bi
 PREP dans chambre₈ M.CL₈
 qui est dans la chambre.

149. *Nu demoon tool, **ligeeya, ligeeya, ligeey**

Nu	dem	-oon	Tool	ligeey-a	ligeey-a	ligeey
3PL	partir	PASSÉ	Champs	travailler-SR	travailler-SR	travailler

Litt : ils étaient partis aux champs, travailler, travailler, travailler...

Ils étaient aux champs, avaient tellement travaillé,

suuf si ba sonn.

suuf	si	ba	Sonn
terre ₇	M.CL ₇	jusque	être fatigué

...la terre, jusqu'à être fatigués.

qu'ils étaient très fatigués.

150. *Musa dafa **waxa waxa wax** ak

Musa	dafa	wax-a	wax-a	wax	ak
Moussa	EMPH.SJ	parler-SR	parler-SR	parler	avec

Litt : Moussa a parlé, parlé, parlé avec le policier...

Moussa a tellement parlé avec le policier, qu'il l'a laissé partir.

alkaati bi, ba mu bayyi ko mu dem.

alkaati	bi	ba	mu	bayyi	ko	mu	dem
policier	M.CL ₈	PRÉP	3SG	laisser	3SGO	3SG	PARTIR

le policier, qu'il l'a laissé partir.

151. *Bi nuy wadj ngente li, soxna yi danoo **defara,**

Bi	nu-	-y	wadj	ngente	li	soxna	yi
Quand	1PL	INACC	préparer	baptême ₃	M.CL ₃	femme ₁₀	M.CL ₁₀

Litt : Quand nous préparions le baptême, les femmes,

Quand on préparait le baptême, les femmes...

defara, defar ay fataya ba sonn.

da-noo	defar.a	defar.a	defar	fataya	ba	sonn
EMPH3PL	faire.SR	faire-SR	faire	beignet	jusque	être fatigué

elles, ont fait, ont fait, ont fait des beignets jusqu'à être fatiguées.

...ont tellement fait des beignets, qu'elles étaient fatiguées.

152. *Bayal bi dafa
- yaatoo, yaatoo, yaatu.**

Bayal bi dafa **yaatoo** **yaatoo** **yaatu**
 Place₈ M.CL₈ EMPH.VB.3SG être large.SR copie copie
 Litt : C'est que La place est large, est large, est large.
 La place est très large.

153. *Sama maam ku
- amoonaa amoonaa amoonaa**

Sama maam ku **am-oon-a** **am.oon.a** **am.oon.a**
 POSS1SG grand-parent M.CL₁-REL avoir-PASSE-SR COPIE COPIE
 Mon grand-père était quelqu'un qui avait

am xam-xam la.

am xam xam la
 COPIE savoir COPIE EMPH.CL
 vraiment de la sagesse.

154. *Lo
- bare, bare**
- alal, bo genee gis lo moomul

Lo **bare** **bare** alal bo genee gis lo moom.ul
 CONJ avoir.beaucoup COPIE fortune si sortir voir CONJ posséder.NÉG
 Litt : quoique tu aies beaucoup, aies beaucoup de fortune, si tu sors, tu vois quoi que tu ne possèdes pas.
 Tu as beau avoir beaucoup beaucoup de fortune, quand tu sors, tu vois quelque chose que tu ne possèdes pas.

155. *Lo
- barele, barele**
- bo genee gis lo moomul.

Loo barele barele bo genee gis loo moom.ul
 CONJ avoir.beaucoup.APPL COPIE si sortir voir CONJ posséder.NÉG
 Litt : Quoique tu aies beaucoup, beaucoup, si tu sors, tu vois quoi que tu ne possèdes pas
 Tu as beau tout avoir, quand tu sors, tu vois quelque chose que tu ne possèdes pas.

156. *Sama waa ji
- jaaroo, jaaroo, jaaru**
- , sed bi gënë meeti.

Sama waa ji **jaaru** **jaaru** **jaaru** sed bi gënë meeti
 POSS1SG gars₅ M.CL₅ se réchauffer COPIE COPIE froid₈ M.CL₈ plus être dur
 Litt : Mon gars se réchauffe, se réchauffe, se réchauffe, le froid était plus dur.
 Mon gars avait beau se réchauffer, le froid demeurait très rude.

157. *Dafa **rusa rus** ba soppeeku garabu siddeem.

Dafa **rus-a** **rus** ba soppeeku garab.u siddeem
 EMPH.3SG avoir.honte-SR COPIE jusque transformer arbre.GÉN jujube

Litt : Il avait honte, avait honte jusqu'à se transformer en arbre de jujube.

Elle avait tellement honte, qu'elle se transforma en jujubier.

158. *Gone lu luppab ndeyam **lax, lax,**

Gone lu lupp- -u -b ndey-am **lax** **lax**
 Enfant CONJ cuisse₈ GEN M.CL₈ mère-POSS3SG être mou COPIE

Litt : L'enfant, quoi molle que soit la cuisse de sa mère,

Un enfant, même si la cuisse de sa mère est très molle,

ca lay wuufu.

ca la- -y wuufu
 PRÉP EMPH.CL INACC se blottir

c'est là qu'il se blottit.

il s'y blottit.

159. *Lu cin **xat, xat,** xorom ba caj ca.

Lu cin **xat** **xat** xorom ba xaj ca
 CONJ marmite être serré COPIE sel₈ M.CL₈ pouvoir contenir PREP

Litt : Quoi serrée que soit la marmite, le sel a sa place là.

Même si la marmite est très pleine, le sel y a toujours sa place.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	3
Résumé	4
Summary.....	5
Sommaire.....	6
Liste des abréviations	9
INTRODUCTION	11
0.1. Choix du sujet et objectif de ce travail	12
0.2. Cadre théorique et méthodologique.....	18
0.2.1. Le repérage	19
0.2.2. Notion et domaine notionnel	21
0.3. Constitution du corpus.....	25
0.3.1. Le français	25
0.3.2. Le wolof.....	26
0.4. Plan du travail.....	29
Première partie ETAT DES LIEUX.....	31
Chapitre 1 : Réflexions générales sur la reduplication	32
1.1. Identification de la forme redupliquée.....	33
1.1.1. Approche morpho-phonologique.....	33
1.1.1.1. L'affixation.....	35
1.1.2. Approche phonologique	43
1.1.2.1. La théorie de l'optimalité	46
1.1.3. Approche fonctionnaliste.....	51
1.1.3.1. La création lexicale.....	51
1.1.3.2. La construction d'identité (Osu : 2010).....	54
1.2. La sémantique de la reduplication	57
1.2.1. La construction de la pluralité	58
1.2.2. La construction de l'intensif.....	64
1.3. Reduplication et iconicité	68

Chapitre 2 : Les travaux sur le français	72
2.1. L'approche optimale de la reduplication (Nelson 1998 et Scullen 2002)	72
2.2. L'approche autosegmentale (Plénat 1982 et ailleurs).....	78
Chapitre 3 : Les travaux sur le wolof	82
Chapitre 4 : Réflexions sur la répétition.....	85
Chapitre 5 : Distinctions entre reduplication et répétition.....	90
5.1. Le point de vue de Gil (2005).....	97
5.1.1. La nature de la copie.....	99
5.1.2. La contiguïté des copies	103
Deuxième partie A LA RECHERCHE DE LA FORME REDUPLIQUEE EN FRANÇAIS	108
Chapitre 1 : Les unités reduplicables.....	109
1.1. La reduplication nominale	111
1.2. La reduplication adjectivale.....	119
1.3. La reduplication du verbe	127
1.4. La reduplication adverbiale	130
1.5. La reduplication syllabique	135
1.5.1. Le nom.....	137
1.5.2. L'adjectif	140
1.5.3. La construction des hypocoristiques.....	144
Chapitre 2 : A la recherche de la forme répétée	147
2.1. La répétition nominale.....	149
2.2. La répétition de l'adjectif	154
2.3. Les adverbes répétés.....	160
2.4. La répétition du verbe.....	164
Chapitre 3 : Analyse	167
3.1. Le nom.....	168
3.2. L'adjectif	175
3.3. L'adverbe.....	183
3.4. Le verbe	187
3.5. La reduplication syllabique	191
3.6. Retour à la forme répétée.....	194

Synthèse.....	197
Troisième partie A LA RECHERCHE DE LA FORME REDUPLIQUEE EN WOLOF	199
Chapitre 1 : Présentation générale du wolof.....	200
1.1. Le système de classes nominales.....	204
1.1.1. Les marqueurs de classe	205
1.1.2. Fonction des Marqueurs de Classe	207
1.1.3. Les marqueurs de classe et les indices spatiaux	216
1.1.4. La construction du nom en Wolof	218
1.2. Le système verbal wolof.....	222
1.2.1. Les types de verbes.....	223
1.2.2. Les conjugaisons en wolof	229
En résumé	232
Chapitre 2 : Les unités rédupliquées.....	233
2.1. Le nom.....	234
2.1.1. La base lexicale rédupliquée.....	234
2.1.2. Les noms rédupliqués figés (sans simplex correspondant)	241
2.1.3. Les noms de peuples ou de catégories de personnes	245
2.1.3.1. Les toponymes	245
2.1.3.2. Les prénoms et patronymes	254
2.2. Le verbe	258
2.2.1. Les verbes transitifs.....	258
2.2.2. Les verbes intransitifs.....	263
2.3. Les adverbes	277
2.3.1. Les adverbes rédupliqués.....	282
2.3.2. Les idéophones rédupliqués.....	288
2.4. Les numéraux	292
Chapitre 3 : A la recherche de la forme répétée en wolof	297
3.1. La répétition des noms.....	298
3.2. La répétition des verbes.....	302
En résumé	310
Chapitre 4 : Analyse	311
4.1. Les nominaux	312

4.2. Les verbes	325
4.3. Les adverbiaux.....	335
4.4. Les numéraux	339
4.5. Un mot sur les formes répétées.....	343
Synthèse.....	346
CONCLUSION	348
BIBLIOGRAPHIE.....	360
Ouvrages constitutifs du Corpus.....	361
OUVRAGES GENERAUX IMPRIMES	363
ARTICLES DE PERIODIQUES ELECTRONIQUES	379
Travaux universitaires	381
Sites web consultés.....	383
ANNEXES.....	385
Annexe 1 : Répartition des wolophones en Sénégal (Fal et al. (1990 : 6).....	386
Annexe 2 : Carte des anciens royaumes du Sénégal	387
Annexe 3 : Réductions et répétitions en français	388
Annexe 4 : Formes réduites et répétées en wolof	397
TABLE DES MATIERES.....	431
INDEX DES TERMES ET DES AUTEURS.....	435

INDEX DES TERMES ET DES AUTEURS

A

adjectif, 9, 16, 33, 52, 74, 106, 111, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 127, 129, 132, 135, 137, 138, 143, 147, 148, 152, 157, 159, 165, 166, 167, 171, 187, 216, 335, 358

adverbe, 16, 106, 120, 125, 126, 127, 128, 129, 143, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 159, 165, 173, 175, 182, 187, 223, 253, 254, 266, 267, 269, 273, 274, 276, 278, 285, 298, 321, 331, 335, 366

affixation, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 45, 53, 103, 138, 183, 195, 334, 338

Alderete, 46

altérité, 23, 160, 163, 164, 166, 169, 170, 173, 177, 178, 182, 183, 185, 188, 302, 310, 311, 318, 326, 330, 341, 342

ANAR, 77, 78, 79

ancrage à droite, 70, 72, 73, 74, 75, 137

Ancrage à droite, 70

ancrage à gauche, 70, 72, 73, 74, 75, 78

Ancrage à gauche, 70

André, 41, 78, 79, 88, 89, 109, 140, 345

aoriste, 219

approche fonctionnaliste, 32

approche morpho-phonologique, 32

approche phonologique, 32, 46, 76

atténuation, 13, 56, 67, 68, 69, 117, 137, 138, 316, 317, 319, 334

autonomie, 100, 102, 143, 144, 148, 150, 153, 156, 185, 287, 289, 298, 330, 339

autosegmentale, 70, 76, 77, 131

B

Balzac, 25, 132, 133, 181, 345

Bao Diop, 191

Bar-el, 57, 59, 60

base lexicale, 37, 199, 211, 223, 224, 226, 228, 230, 377

Beaumarchais, 146

Berlin, 61, 352, 353, 356, 360, 361, 362

Bloomfield, 39, 51

Boilat, 214

Bottineau, 66, 69

Boudard, 117, 163, 345

C

Cacchiani, 90

Carco, 134, 345

Carneilhan, 134, 346

Caron, 220, 360

Céline, 133, 345

Cendrars, 133, 345

centrage, 164, 174, 176, 177, 313, 314, 316, 322, 325

centre attracteur, 23, 160, 162, 166, 167, 169, 186

centre organisateur, 23

Charton, 107

Chevalier, 109, 161, 345

Church, 200, 213, 214, 216, 219

Cissé, 194, 196, 200

Clément, 138, 182, 345

constituance prosodique, 102

construction d'identité, 17, 50, 53, 303

construction lexicale, 51, 52, 53, 249, 256, 276, 331

contigüité, 70, 100, 102, 110, 119, 124, 126, 243, 272, 273, 283, 308, 339

contrainte, 44, 46, 47, 48, 49, 70, 71, 72, 74, 75, 79, 103, 334

contrainte d'identité, 48

contrainte de fidélité, 46, 48

contrainte de marque, 46, 49

Coté, 26

Courteline, 25, 135, 345

création lexicale, 4, 50, 51, 52, 91, 133, 251, 334, 338, 373

Creissels, 197, 203, 211, 212, 213, 268
 Culioli, 4, 5, 16, 18, 19, 21, 22, 24, 93, 150, 161, 185,
 319, 348, 351, 352, 358, 373, 374

D

Dal, 47
 Danon-Boileau, 160
 dérivation lexicale, 50, 53, 111, 172, 187, 331, 335,
 337
 détermination, 4, 19, 22, 23, 116, 149, 162, 166, 171,
 195, 196, 199, 201, 204, 205, 208, 209, 222, 246,
 282, 287, 295, 299, 301, 313, 318, 328, 342, 348,
 349, 373
 Devey, 237
 différence, 18, 27, 46, 54, 63, 72, 93, 107, 110, 119,
 120, 122, 123, 127, 128, 148, 152, 163, 164, 165,
 168, 172, 177, 179, 180, 184, 188, 199, 208, 212,
 214, 225, 226, 228, 308, 313, 315, 324, 326, 330,
 332, 339
 différenciation, 20, 24, 163, 170, 207, 208, 209, 222
 diminutif, 56, 67, 72, 77, 79, 130, 132, 134, 319, 334
 Diop, 27, 244, 366
 Diouf, 26, 191, 195, 200, 213, 219, 220, 237, 267, 269,
 273, 315
 distingabilité, 313, 317, 330
 distribution, 56, 136, 216, 248, 259, 285, 347, 361
 Dixon, 61
 Doke, 267
 domaine de référence, 54
 domaine notionnel, 4, 16, 21, 22, 23, 24, 55, 160, 161,
 164, 165, 166, 167, 170, 171, 172, 177, 178, 179,
 180, 182, 184, 300, 301, 302, 303, 304, 308, 314,
 318, 330, 332, 339, 340, 341, 349, 373
 Dostie, 91, 92, 125, 126, 142
 Dubois, 130
 Ducrot, 76
 Dumont, 200

E

Elson, 44
 emphatique du complément, 10, 219, 220

emphatique du sujet, 10, 219, 220
 emphatique du verbe, 220
 énoncé, 18, 21, 29, 63, 64, 86, 90, 101, 102, 111, 113,
 120, 124, 136, 144, 165, 167, 172, 174, 177, 179,
 182, 185, 194, 199, 202, 206, 207, 209, 217, 220,
 237, 238, 250, 273, 274, 276, 277, 289, 294, 296,
 315, 316, 318, 321, 330, 332, 350, 366
 énonciateur, 22, 165, 169, 170, 174, 177, 179, 181,
 208, 209, 220
 Escarpit, 119, 165, 346
 extérieur, 22, 24, 43, 150, 160, 167, 170, 319

F

Floritic, 90, 154, 155
 Fontaine, 142
 Fox, 14, 29, 39
 Fradin, 33
 Frampton, 43, 44
 Franckel, 18
 François, 1, 4, 5, 12, 13, 29, 89, 90, 92, 142, 360, 366,
 373, 374
 frontière, 21, 22, 24, 167, 170, 316, 318, 319

G

Galtier-Boissière, 164, 346
 Gardes-Tamine, 33
 George, 139
 Gil, 4, 5, 6, 29, 86, 87, 94, 95, 96, 97, 99, 102, 104,
 289, 335, 373, 374, 376
 Goncourt, 137, 150, 346
 Gonda, 61
 Guérin, 191, 212

H

Hammer, 41
 Hanska, 168
 haut degré, 4, 159, 163, 164, 165, 170, 171, 172, 174,
 178, 300, 301, 302, 303, 307, 308, 311, 313, 314,
 322, 324, 332, 340, 373
 hétérogénéité, 23, 55, 125, 160, 162, 166, 169, 172,
 173, 175, 178, 321, 322, 327, 342, 354

Homburger, 214
 homogène, 55, 162, 164, 167, 169, 172, 174, 177, 178,
 182, 302, 314, 318, 320, 330
 homogénéisation, 311, 316, 325
 Hurch, 12, 34, 35, 352, 356, 361, 362
 Hyman, 41
 hypocoristique, 50, 70, 71, 72, 77, 78, 130, 131, 136,
 137, 180
 hypocoristiques, 25, 70, 71, 73, 77, 78, 103, 130, 131,
 132, 133, 134, 135, 139, 140, 180, 334, 337, 359,
hypocoristique

I

iconicité, 29, 32, 66, 67, 69, 102, 348
 identifiable, 20, 51, 131, 164, 165, 173, 181, 208, 231,
 232, 239, 256, 257, 285, 303, 305, 311, 313, 321,
 322, 330, 331
 identification, 4, 5, 16, 20, 24, 54, 55, 116, 160, 161,
 163, 164, 165, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 174,
 175, 176, 178, 179, 180, 183, 188, 209, 212, 220,
 299, 300, 301, 303, 304, 305, 308, 309, 310, 311,
 313, 314, 315, 316, 320, 324, 325, 326, 327, 328,
 332, 339, 340, 341, 342, 357, 358, 373, 374
 identité, 12, 13, 16, 18, 36, 41, 42, 44, 48, 49, 54, 55,
 83, 84, 86, 103, 108, 147, 151, 178, 179, 183, 229,
 236, 237, 238, 239, 240, 242, 243, 244, 245, 262,
 265, 288, 292, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309,
 315, 334, 357, 358
 idéophone, 223, 249, 254, 267, 268, 269, 270, 278,
 279, 314, 323, 331, 336
impératif, 9, 219, 221
 inaccompli, 9, 213, 216, 217, 256, 271
 infixation, 36, 39, 42, 356
 Inkelas, 12, 41, 353, 359
 intensif, 57, 62, 63, 64, 66, 103, 185, 334, 352
 intensité, 56, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 85, 90, 122,
 123, 129, 154, 158, 185, 223, 267, 269, 296, 319,
 330, 332, 341, 361, 367
 interdépendance, 96, 99, 100, 102, 104, 112, 114, 115,
 116, 121, 124, 126, 146, 147, 149, 159, 169, 179,
 180, 184, 225, 237, 238, 257, 258, 262, 282, 301,
 302, 308, 310, 312, 316, 324, 340

intérieur, 22, 23, 24, 33, 150, 160, 167, 170, 182, 238,
 242, 243, 266, 270, 319
 invariant, 4, 5, 17, 18, 19, 104, 159, 327, 338, 342, 373,
 374
 inverseur, 170, 173, 182, 316, 319, 320, 332, 340
 itération, 53, 94, 101, 102, 146, 150

J

Jezek, 270
 juxtaposition, 4, 5, 82, 84, 86, 106, 109, 114, 115, 120,
 138, 147, 151, 160, 166, 167, 168, 169, 172, 181,
 183, 184, 188, 227, 260, 299, 302, 308, 310, 311,
 312, 328, 339, 341, 373, 374

K

Kabore, 4, 5, 16, 24, 29, 373, 374
 Kajitani, 56
 Key, 32, 37, 38, 42, 56, 58, 60, 65
 Kiesler, 62, 63
 Kiparsky, 41, 353, 359

L

Labiche, 132, 346
 Laks, 76
 Lala, 84, 365
 Lamy, 142
 Lasersohn, 59
 Lazard, 19
 Leeman-Bouix, 122
 localisation, 19, 20, 207, 208, 266, 308

M

Madické Wade, 241
 Marantz, 32, 35, 36, 38, 40, 334
 marqueur de classe, 195, 197, 198, 199, 200, 201, 202,
 203, 204, 205, 206, 209, 210, 211, 218, 222, 224,
 229, 230, 232, 246, 272, 281, 282, 283, 287, 295,
 309
 Martin du Gard, 133, 346
 Matushansky, 115

Maupassant, 132, 346
 McCarthy, 32, 35, 43, 44, 46, 48, 49, 71, 75
 McLaughlin, 33, 41, 52, 80, 81, 104, 224, 225, 235
 Meillet, 56, 89
 mention, 160, 161, 163, 164, 176, 300, 320, 321, 324,
 327
 Michaud, 135
 Mignon, 154, 155
 Molinié, 85
 Moravcsik, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 43, 44, 56, 58,
 61, 65, 317, 325, 334, 341
 Morgenstern, 135
 morphologie, 33, 34, 69, 94, 122, 212, 220, 230, 266,
 335, 351, 355, 359
 multiplicité, 18, 59, 327

N

Namer, 47
 Ndiaye-Correard, 212
 Nelson, 6, 33, 70, 71, 72, 73, 90, 130, 131, 134, 334,
 376
 Newman, 57
 Ngalasso, 51, 52, 317, 325
 Niklas-Salminen, 33
 nom, 16, 33, 35, 37, 41, 52, 53, 62, 80, 81, 85, 88, 99,
 103, 106, 107, 110, 111, 116, 122, 129, 132, 138,
 143, 144, 145, 146, 147, 157, 159, 182, 187, 195,
 200, 201, 202, 203, 204, 207, 209, 211, 222, 223,
 224, 225, 227, 228, 230, 233, 235, 238, 239, 240,
 241, 242, 243, 246, 247, 257, 258, 259, 270, 285,
 287, 289, 298, 301, 302, 309, 310, 311, 315, 331,
 335, 338, 358
 nominalisation, 37, 53, 209, 230, 246
 notion, 19, 21, 22, 23, 24, 166, 169, 178, 179, 184, 185,
 186, 300, 302, 304, 317, 330, 341, 342, 349
 Nouguiet-Voisin, 190, 196, 197, 207, 213

O

obligatif, 219, 221, 222, 277
 occurrence, 4, 5, 22, 23, 24, 54, 55, 90, 93, 127, 150,
 155, 156, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 167, 168,

169, 170, 171, 172, 173, 175, 176, 177, 178, 179,
 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 207, 209,
 248, 268, 299, 300, 303, 304, 309, 311, 312, 313,
 314, 317, 319, 320, 321, 322, 323, 325, 326, 330,
 332, 339, 340, 341, 342, 373, 374
 occurrence quelconque, 4, 160, 166, 170, 179, 182,
 300, 313, 314, 373
 occurrence représentative, 4, 23, 24, 54, 55, 160, 162,
 172, 174, 178, 179, 181, 187, 300, 303, 313, 320,
 322, 323, 342, 373
 occurrence type, 171, 180, 181, 300, 309, 317, 339
 Optimality Theory, 43, 46, 49, 70, 355, 365
 Osu, 3, 4, 5, 16, 17, 19, 21, 24, 29, 32, 50, 54, 55, 85,
 86, 87, 93, 104, 322, 357, 358, 373, 374, 375

P

Paillard, 18, 19, 21, 301, 317
 parfait, 201, 219
 patronyme, 223, 244, 246, 247, 288, 289, 309, 338, 340
 Péroz, 23
 Perrin, 196, 207, 212, 219
 phonologie, 33, 42, 50, 69, 76, 77, 103, 131, 347, 350,
 351, 359, 362, 364, 366
 phonologie autosegmentale, 76
 Pickett, 44
 Pifarré, 142
 Plénat, 6, 33, 70, 72, 76, 77, 78, 79, 90, 130, 131, 134,
 334, 376
 pluralité, 40, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 66, 67, 68, 69,
 103, 113, 128, 249, 282, 313, 323, 325, 334, 347,
 361
 pluriactionnalité, 57, 59, 60
 préfixation, 38, 39, 42
 présentatif, 219
 Prince, 32, 43, 44, 46, 48, 49, 71, 75
 procédé morphologique, 34, 35, 51, 80, 102, 139, 223
 Pulleyblank, 41

Q

qualification, 22, 106, 116, 119, 148, 159, 165, 166,
167, 169, 174, 175, 178, 180, 205, 300, 301, 311,
317, 320, 324, 328, 332, 342
qualifier, 107, 116, 153, 168, 175, 307
quantification, 22, 342
quantité, 56, 68, 85, 101, 102, 123, 128, 268, 327
Queneau, 171

R

Raimy, 43
recentrage, 300, 302, 303, 304
redoublement, 32, 41, 50, 56, 64, 88, 125, 130, 136,
213, 339, 347, 357, 359, 366
réduplication, 4, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 21, 24, 25,
29, 30, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44,
45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59,
60, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 79, 80, 83, 86, 90, 91, 92,
93, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 108,
109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119,
120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129,
130, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 140, 141,
142, 143, 148, 152, 153, 155, 159, 160, 162, 163,
164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173,
174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183,
187, 188, 190, 194, 218, 223, 224, 225, 226, 227,
228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238,
239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248,
249, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259,
260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 271, 272, 273,
274, 275, 276, 277, 280, 281, 282, 283, 284, 285,
286, 290, 291, 294, 298, 299, 301, 302, 304, 305,
306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315,
316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325,
326, 327, 328, 331, 332, 334, 335, 336, 337, 338,
339, 340, 341, 342, 343, 347, 351, 353, 356, 357,
358, 361, 364, 373
réduplication infralexématique, 41
réduplication intensive, 80
réduplication lexématique, 41
réduplication lexicale, 40, 41, 91, 92, 335

réduplication partielle, 14, 40, 41, 103, 141, 187, 334,
335, 337
réduplication syllabique, 40, 41, 131, 187, 335
réduplication totale, 14, 40, 41, 42, 80, 103, 334, 335
rédupliquant, 35, 44, 49, 88, 106, 111, 129, 161, 166,
180, 225, 282, 338
Régier, 32, 56, 66, 67, 68
repérage, 4, 19, 20, 21, 23, 24, 160, 163, 165, 166, 169,
170, 171, 176, 179, 180, 183, 184, 188, 199, 207,
219, 299, 301, 302, 305, 308, 309, 311, 312, 314,
316, 326, 339, 340, 342, 349, 358, 373
repérage fictif, 20, 21
répétitif, 9, 56, 60, 61, 62, 64, 66, 67, 69, 97, 291, 292,
293, 294, 297, 332, 338
répétition, 4, 13, 17, 18, 19, 24, 29, 30, 32, 33, 35, 39,
41, 56, 61, 62, 64, 67, 68, 83, 84, 85, 86, 90, 91, 92,
93, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 141, 142,
143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152,
153, 154, 155, 156, 157, 158, 161, 173, 184, 185,
186, 187, 188, 190, 223, 253, 286, 287, 288, 289,
290, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 328, 330,
331, 332, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 341, 342,
358, 361, 365, 366, 373
représentation, 21, 23, 48, 67, 107, 127, 128, 129, 160,
165, 166, 170, 174, 176, 178, 180, 241, 243, 267,
300, 302, 304, 306
Restif de la Bretonne, 25, 109
Riggle, 40
Robert, 18, 78, 79, 83, 130, 197, 200, 204, 207, 208,
219, 267, 269, 362
Romero, 62, 63, 143, 150
Rose, 51, 87, 102
Rubino, 13, 16, 35, 90
rupture, 20, 207, 209
Ruwet, 83, 84, 142

S

Sapir, 4, 5, 13, 37, 90, 373, 374
Sauvageot, 33, 80, 81, 82, 103, 193, 195, 197, 200,
223, 224, 225, 335
Schaeffer, 76

Scullen, 6, 26, 33, 70, 73, 74, 75, 90, 131, 134, 334,
376
Segerer, 191, 192
Sibanda, 41
simplex, 34, 35, 51, 231
singularité, 18, 19, 149, 153, 156, 158, 184, 342, 343
Siniac, 111, 346
Smolensky, 46
spécification, 21, 106, 143, 194, 209, 222, 270, 301,
318, 327, 342, 358
squelette morphémique, 40
stabilisation, 55, 160, 162, 183, 201
stabilité, 20, 28, 163, 321
Stewart, 214
structure consonne-voyelle, 37, 38, 40, 44
suffixation, 37, 39, 42, 202, 209, 211, 213, 224, 226,
227, 228, 234, 250, 251, 253, 254, 256, 257, 258,
259, 260, 261, 262, 263, 310, 313, 315, 316, 318,
319, 354

T

théorie de l'optimalité, 40, 46, 47, 48, 49, 70, 73, 75,
78, 103, 131, 136, 334
Thérame, 168
toponyme, 10, 223, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 243,
247, 304, 340
troncation, 45, 71, 130, 131, 135, 138, 139, 140, 181

U

Urbanczyk, 53, 355
Uspenky, 56

V

valence, 213
verbe, 10, 16, 33, 53, 60, 80, 94, 103, 106, 122, 123,
124, 129, 143, 155, 156, 157, 159, 177, 178, 180,
187, 200, 203, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 219,
220, 221, 222, 223, 224, 247, 248, 252, 253, 255,
256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 264, 265, 268,
269, 270, 278, 279, 285, 290, 292, 296, 298, 310,
312, 313, 314, 331, 332, 335, 355, 360
Victorri, 201

W

Welmers, 267
Wilbur, 43
Wolf, 38

Z

Zhang, 32, 45, 56, 58, 334
Zoll, 12, 41

Contribution à une étude de la différence entre la réduplication et la répétition en français et en wolof

Résumé

Cette thèse s'inscrit dans une perspective typologique et porte sur la réduplication et la répétition en français et en wolof (langue du Sénégal). Elle porte sur un procédé linguistique souvent considéré comme marginal pour une langue de grande diffusion comme le français du fait, entre autres, qu'il apparaît à l'oral. L'investigation menée a permis de montrer que ce procédé n'est pas plus employé en wolof, langue à tradition orale, qu'en français puisqu'on réduplique les termes issus des catégories similaires dans les deux langues ; en français par exemple on peut rédupliquer des prénoms (Dédé, Vava, etc.), des noms (salade-salade), des verbes (il pleut-pleut), des adjectifs (joli-joli) et des adverbes (loin-loin), et en wolof, on peut rédupliquer des patronymes (wade-wade), des toponymes (bawol-bawol), des bases lexicales (am-am « possession »), des adverbes (leeg-leeg « souvent ») et des noms (goor-goor-lu « débrouillard »).

Cette thèse s'inscrit dans le cadre de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives initiée par Culioli. Ainsi, à la suite de Culioli (1990), Kabore (1998), Osu (2007, 2010), cette thèse montre que la réduplication est un procédé qui met en jeu une opération de détermination puisqu'il s'agit de déterminer une occurrence d'un domaine notionnel. Mais, nous considérons la juxtaposition des deux composantes de la structure réduplicative comme un marqueur d'opération linguistique, au sens culiolien du terme, en essayant de cerner le rôle de chaque composante au sein de cette structure. Dès lors, nous montrons que la première composante de la structure représente une occurrence quelconque alors que la deuxième représente l'occurrence représentative du domaine notionnel. Quant à la juxtaposition, son rôle se ramène à identifier l'occurrence quelconque à l'occurrence représentative, réécrite comme ceci : $\langle Occ_1 \underline{\in} Occ_0 \rangle$. Cette hypothèse ébauchée lors de l'étude du français a été reprise et vérifiée à l'épreuve des faits issus du wolof. De ce fait, nous avons pu déceler un mécanisme généralisable de la réduplication dans les deux langues.

Nous avons ensuite cherché des critères opératoires et fiables qui permettent de distinguer entre la réduplication et la répétition dans les deux langues parce que c'est une question qui jusqu'ici est restée sans réponse satisfaisante (cf. Kabore 1998, Gil 2005). Nous avons mis au jour que, pour le wolof, la réduplication permet une création lexicale alors que la répétition ne le permet pas. Nous avons, également, mis au jour que la répétition en wolof peut être signalée au moyen de la voyelle *a* mais pas la réduplication. Aussi, en français, la réduplication peut permettre de désigner des personnes (cf. les prénoms) mais pas la répétition.

Cette thèse a donc permis de poser clairement, que la réduplication fonctionne par un mécanisme invariant, et qu'elle est différente de la répétition même si ces deux procédés ont des points communs.

Mots clés : réduplication, répétition, opération de repérage, identification, haut degré, wolof, français

Summary

This thesis deals with reduplication and repetition in French and Wolof (an unwritten language spoken in Senegal) in a typological perspective. Reduplication has often been considered to be marginal in a widely spoken language such as French and English. A major reason often given is that it mainly occurs in the spoken form of the language. Our analysis shows that it does not occur more in Wolof than in French, since similar reduplicated categories (nouns, adjectives, verbs etc.) can be found in both languages. In French, for example, one can reduplicate proper names (e.g. Dédé, Vava etc.), nouns (e.g. salade-salade), verbs (e.g. il pleut-pleut), adjectives (e.g. joli-joli) and adverbs (e.g. loin-loin); and in Wolof, one can reduplicate patronyms (e.g. wade-wade) toponyms (e.g. bawol-bawol), lexical tap roots (e.g. am-am 'possession'), adverbs (e.g. leeg-leeg 'often') and nouns (e.g. goor-goor-lu 'resourceful').

This thesis is realized within the framework of the theory of predicative and enunciative operations (*Fr.* TOPE) initiated by Culioli. In line with Culioli (1990: 117), Kabore (1998), Osu (2007, 2010), this thesis argues that reduplication is a process that involves the operation of determination. Indeed, it implies that an occurrence of a given notional domain is determined with reference to another occurrence of the domain in question. In this view, we have regarded the juxtaposition of the two components as a marker of a linguistic operation and outlined the role of each component of the reduplicative structure. Thus, we show that the first component of the structure represents an unspecified occurrence while the second stands for the representative occurrence of a notional domain. As for the juxtaposition, its role consists of identifying the unspecified occurrence in relation to the representative occurrence, rewritten as follows: $\langle \text{Occ}_1 \underline{\in} \text{Occ}_0 \rangle$. This analysis which was first outlined while studying reduplication in French was then applied to Wolof in the light of facts from this language. The result is a generalizable mechanism of reduplication in both languages.

We then searched for relevant and reliable criteria in order to distinguish between reduplication and repetition in both languages. But see Kabore 1998 and Gil 2005. We find that in Wolof, reduplication implies a lexical creation while repetition does not. We also find that repetition in Wolof can be identified thanks to the vowel “a” but not reduplication. Further, in French, reduplication can help create nicknames but not repetition.

This thesis clearly shows that reduplication has an invariant abstract generalizable working mechanism, and that it is quite different from repetition even though the two processes seem to have similar features.

Keywords: reduplication, operation of locating, identification, high degree, Wolof, French